

2020

COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER



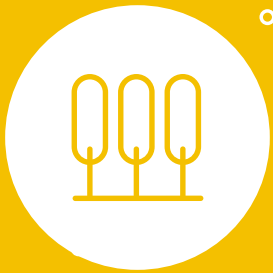


TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF | 4 |
| CONSEIL MUNICIPAL | 6 |
| CONSEIL ADMINISTRATIF | 11 |
| GESTION DE LA CRISE COVID | 14 |

| | |
|--|------------|
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 20 |
| AÎNÉS | 32 |
| BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES | 38 |
| CULTURE | 42 |
| DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI | 50 |
| ENVIRONNEMENT | 62 |
| ÉTAT CIVIL | 74 |
| FEU ET SECOURS | 78 |
| GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS | 84 |
| PETITE ENFANCE | 90 |
| POLICE MUNICIPALE | 100 |
| PROTECTION CIVILE | 106 |
| SPORTS | 108 |
| THÉÂTRE FORUM MEYRIN | 120 |
| URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE | 128 |

| | |
|-----------------------|------------|
| FINANCES | 146 |
|-----------------------|------------|

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants, aux partenaires, amies et amis de la ville de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous adressons notre compte rendu administratif et financier 2020.

Sidérante, bouleversante et particulièrement éprouvante, l'année 2020 retracée dans ce compte rendu administratif et financier se mue en une édition inédite avec autant de témoignages authentiques de la part des acteurs de terrain sur une catastrophe sanitaire sans précédent dans notre histoire récente. Une pandémie qui a brutalement paralysé notre monde globalisé et que nous affrontons localement avec force de courage depuis plus d'un an, avec l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, afin d'assurer la sécurité et délivrer des prestations essentielles à la population.

Le récit de cette année passée à une vitesse abrutissante suit le fil rouge qui consiste à transformer la peur en détermination solidaire pour surmonter la menace invisible d'un virus dont on ignore tout et pouvoir nous concentrer sur l'immédiateté de l'instant. Au rythme infernal de 2 à 3 conférences de presse par semaine, pouvoir nous appliquer sans relâche à mettre en œuvre les décisions émanant des autorités fédérales et cantonales pour protéger la population, suspendre nos activités ordinaires, sécuriser celles qui se maintiennent en présentiel et nous redéployer en télétravail. Répondre aux urgences qui surviennent, tenter d'anticiper celles à venir pour éviter le pire, à l'instar de la mise sur pied d'une plateforme de solidarité puis d'une distribution d'aide alimentaire, orchestrées d'une main de maître par nos équipes professionnelles, avec le concours de précieux bénévoles et partenaires, toutes et tous mobilisés par un indéfectible élan de fraternité.

Au milieu, opérer le changement de législature, dire au revoir et merci de tout cœur à celles et ceux dont le mandat électoral se termine, accueillir et intégrer celles et ceux dont l'engagement commence, sans pouvoir les célébrer avec les formes traditionnelles qui sont partie intégrante de notre démocratie vivante.

Les mesures de protection sanitaire, restrictives et contraignantes, exerçant cet effet amplificateur sur les vulnérabilités préexistantes à la crise au sein d'une population dont le niveau de précarité s'accroît de manière inquiétante, nous poursuivons cette année si particulière en étant empêchés d'agir librement et en étant forcés de nous réinventer en permanence, avec cette incertitude pesante que malgré tous nos efforts, nous soyons interdits de réaliser nos plans au moment voulu.

Si bien qu'à l'heure de boucler les comptes et de produire ce bilan, en plus de nous rappeler qu'est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020, la réforme fiscale et du financement de l'AVS qui produit un double effet négatif sur le résultat financier arrêté au 31 décembre dernier, nous constatons d'abord que c'est notre raison d'être qui a été mise à rude épreuve. Celle qui consiste à veiller sur notre capacité à vivre ensemble, de nous mobiliser pour rendre possible l'avenir durable que nous désirons pour les prochaines générations, et qu'en première ligne, c'est notre mission impérieuse quotidienne qui est de prendre soin de notre bien-être et de notre santé qui a été entravée.

Ainsi, au-delà d'un excédent de recettes de CHF 527'689 dont les seuls commentaires valables se trouvent au chapitre financier de ce compte-rendu, ici, nous tenons à adresser notre témoignage de sympathie à l'égard de toutes les familles endeuillées qui n'ont pu honorer dignement leurs proches défunts, ainsi qu'à l'égard de toutes les personnes, membres de notre communauté, qui ont été si durement fragilisées dans leur équilibre de vie.

Bien qu'ordonné comme étant nécessaire à la maîtrise du risque sanitaire, nous regrettons avec une certaine amertume d'avoir été contraints de renoncer à nos activités essentielles, à nos grands et moins grands rassemblements, à l'émerveillement collectif que procure l'art et la culture ainsi qu'à la saine stimulation de nos performances sportives.

Des renoncements qui égratignent la qualité de nos liens, exacerbent les tensions dues aux inégalités économiques et qui compromettent la stabilité d'une cohésion sociale dont on oublie trop facilement qu'elle ne saurait jamais être acquise pour de bon.

Nous nous inquiétons aussi vivement de l'état de santé mentale des jeunes et davantage encore pour celui des plus jeunes enfants qui auront à grandir et à devenir adultes dans une société si catastrophée. Une société, qui en quelques mois à peine, a intégré la norme de distanciation sociale comme on intègre de s'arrêter à un feu lorsqu'il passe au rouge et dont on soupçonne qu'il n'ira pas de soi de s'en défaire lorsqu'il passera au vert.

Si cette nouvelle crise planétaire assombrit notre avenir de toutes ces conséquences négatives, si l'épuisement qu'elle engendre nous guette aussi dangereusement, à l'extrême opposé, elle nous inspire de garder solidement arrimé au cœur nos valeurs de responsabilité sociale et solidaire, de maintenir le cap vers des lendemains meilleurs en nous saisissant de toutes les opportunités qui nous permettront de poursuivre nos investissements dans la durabilité et de continuer à absorber les chocs encore à venir pour assurer la survie de notre tissu social, associatif et économique, afin de nous tenir prêts à rebondir lorsque la sortie de crise se fera jour, à l'horizon 2025, nous en faisons le pari.

En attendant, grâce à toutes les belles personnes qui composent notre administration et qui s'investissent avec compétence, pugnacité et beaucoup d'énergie créative dans leurs missions essentielles de proximité, nous réaffirmons notre détermination à poursuivre notre devoir de collectivité publique, en adoptant toutes les mesures anticycliques qui rendront demain possible, offriront des perspectives saines et constructives à la jeune génération, et pour qu'ensemble, nous puissions à nouveau nous réunir, chanter, danser et rire.

Au nom du Conseil administratif, de Messieurs Pierre-Alain Tschudi et Jean-Marc Devaud qui ont assuré leur fonction jusqu'au 31 mai et de Messieurs Laurent Tremblet et Eric Cornuz qui ont pris la relève au 1^{er} juin, nous remercions et exprimons notre plus vive reconnaissance à l'ensemble des membres de notre administration, au Conseil municipal, à nos fidèles partenaires, ainsi qu'aux habitantes et habitants de Meyrin, pour leur confiance, leur bravoure et pour leur inébranlable joie de vivre en quête de paix et d'harmonie.

Le Conseil administratif :

Nathalie LEUENBERGER

Maire

Eric CORNUZ

Conseiller administratif

Laurent TREMBLET

Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} janvier au 31 mai 2020, le Conseil municipal n'a enregistré aucune mutation.

Nouvelle législature

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2020, le Conseil municipal a enregistré la mutation suivante :

24 septembre 2020 : démission de M. Roger Frauchiger (MCG), conseiller municipal de 2011 à 2020 ;

13 octobre 2020 : assermentation de M. Fabrice Rheiner (MCG) en remplacement de M. Frauchiger, démissionnaire.

Par ailleurs, à la fin de la législature 2015-2020, nous avons enregistré les départs suivants :

- Marcel Dumalle, conseiller municipal de 2011 à 2020
- Francesco Falvo, conseiller municipal de 2015 à 2020
- Cosima Deluermoz, conseillère municipale de 2015 à 2020
- Sasá Hayes, conseillère municipale de 2007 à 2020
- Myriam Girardet, conseillère municipale de 1995 à 2020
- Moïse Gerson, conseiller municipal de 2017 à 2020
- Claire Heiniger, conseillère municipale de 2019 à 2020
- Cédric Lustenberger, conseiller municipal de 2015 à 2020
- Stéphane Pachoud, conseiller municipal de 2015 à 2020
- Gregor Wrzosowski, conseiller municipal de 2018 à 2020
- Corinne Wullschleger, conseillère municipale de 2012 à 2015 et de 2018 à 2020.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour la nouvelle législature, s'étendant de 2020 à 2025, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2020 est la suivante :

Les socialistes de Meyrin-Cointrin (9 sièges)

Mmes Dimopoulos et Luthi, MM. Brocard, Fabre, Halimi, Hillemanns, Iswala, Loureiro et Trolliet

Les vert-e-s de Meyrin-Cointrin (8 sièges)

Mmes Hartmann, Murciano, Saratsiotis, Tschudi-Spiropulo et Um, MM. Amato, Boccard (Damien) et Bucher

Parti démocrate-chrétien et Vert'libéraux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

Mme Boccard (Yolande), MM. Clerc, Scandurra, Seeger et Squillaci

Les libéraux radicaux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

Mme Haldemann, MM. Boccard (Pierre), Grognoz, Lorentz et Serrano

UDC Meyrin-Cointrin (5 sièges)

Mme Schweizer, MM. Dournow, Gaetanino, Hubert et Nobs

Mouvement citoyens genevois (3 sièges)

Mme Husanovic, MM. Balestra et Rheiner

Au cours de la séance d'installation du 2 juin 2020, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit :

Président : M. Fabien Grognoz (Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin)

1^{er} vice-président : M. David Dournow (Union démocratique du centre)

2^e vice-président : M. Hysri Halimi (Parti socialiste de Meyrin-Cointrin)

1^{ère} secrétaire : Mme Esther Um (Les Vert-e-s de Meyrin-Cointrin)

2^e secrétaire : M. Tobias Clerc (Parti démocrate-chrétien et Vert'libéraux de Meyrin-Cointrin)

Membre : M. Richard Balestra (Mouvement citoyen genevois)

COMMISSIONS MUNICIPALES

Administration générale

Président : N. Squillaci (DC/VL)

Membres : D. Boccard, D. Bucher, T. Clerc, D. Dournow, M. Fabre, F. Grognoz, J. Haldemann, D. Loureiro, C. Nobs, F. Rheiner, P. Seeger, G. Trolliet et A. Tschudi-Spiropulo

Alimentation durable ad hoc

Président : G. Trolliet (PS)

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, D. Bucher, E. Dimopoulos, M. Fabre, E. Hartmann, H. Hillemanns, E. Hubert, S. Husanovic, S. Lorentz, C. Nobs, L. Saratsiotis et A. Scandurra

Citoyenneté participative et vie de quartier

Président : P. Boccard (PLR)

Membres : E. Dimopoulos, F. Grognoz, E. Hartmann, H. Hillemanns, S. Husanovic, C. Nobs, A. Scandurra, A. Schweizer, P. Seeger, P. Serrano, G. Trolliet, A. Tschudi-Spiropulo et E. Um

Cœur de cité ad hoc

Présidente : C. Murciano (Ve)

Membres : M. Amato, R. Balestra, D. Boccard, P. Boccard, D. Bucher, M. Fabre, M. Gaetanino, P. Iswala, A. Scandurra, A. Schweizer, P. Seeger, P. Serrano et G. Trolliet

Cohésion sociale et économie

Président : D. Boccard (Ve)

Membres : Y. Boccard, T. Clerc, M. Gaetanino, F. Grognoz, H. Hillemanns, E. Hubert, S. Husanovic, S. Lorentz, B. Luthi, C. Murciano, L. Saratsiotis, G. Trolliet et E. Um

Coopération et solidarité internationales

Présidente : B. Luthi (PS)

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, E. Dimopoulos, D. Dournow, J. Haldemann, S. Husanovic, P. Iswala, D. Loureiro, L. Saratsiotis, A. Schweizer, N. Squillaci, A. Tschudi-Spiropulo et E. Um

Développement urbain

Président : P. Seeger (DC/VL)

Membres : M. Amato, R. Balestra, P. Boccard, D. Bucher, T. Clerc, D. Dournow, H. Halimi, E. Hubert, P. Iswala, B. Luthi, A. Scandurra, P. Serrano et A. Tschudi-Spiropulo

Environnement durable

Présidente : S. Husanovic (MCG)

Membres : R. Balestra, P. Boccard, Y. Boccard, E. Brocard, D. Bucher, D. Dournow, J. Haldemann, H. Halimi, H. Hillemanns, E. Hubert, L. Saratsiotis, P. Seeger et E. Um

Finances

Président : M. Amato (Ve)

Membres : D. Boccard, T. Clerc, M. Fabre, J. Haldemann, H. Hillemanns, D. Loureiro, C. Murciano, C. Nobs, F. Rheiner, A. Schweizer, P. Serrano, N. Squillaci, et E. Um

Inclusion et diversité

Président : C. Nobs (UDC)

Membres : Y. Boccard, E. Brocard, E. Dimopoulos,

M. Gaetanino, F. Grognoz, E. Hartmann, S. Husanovic, S. Lorentz, D. Loureiro, C. Murciano, A. Schweizer, N. Squillaci, A. Tschudi-Spiropulo

Liaison

Président : F. Grognoz (Président du Conseil municipal)

Membres : M. Amato, P. Boccard, M. Fabre, M. Gaetanino, F. Rheiner et N. Squillaci

Santé et sécurité

Président : M. Gaetanino (UDC)

Membres : M. Amato, R. Balestra, E. Brocard, D. Bucher, H. Halimi, E. Hartmann, E. Hubert, P. Iswala, S. Lorentz, C. Nobs, A. Scandurra, P. Serrano et N. Squillaci

Travaux publics et entretien des bâtiments

Président : P. Serrano (PLR)

Membres : M. Amato, D. Boccard, P. Boccard, E. Brocard, T. Clerc, E. Hubert, P. Iswala, S. Lorentz, B. Luthi, C. Murciano, F. Rheiner, A. Schweizer et P. Seeger

Vie culturelle et sportive

Président : M. Fabre (PS)

Membres : M. Amato, R. Balestra, D. Boccard, E. Brocard, T. Clerc, D. Dournow, M. Gaetanino, F. Grognoz, J. Haldemann, H. Halimi, D. Loureiro, L. Saratsiotis et A. Scandurra

COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Délégués du Conseil municipal : E. Dimopoulos, J. Haldemann, S. Husanovic, A. Schweizer, N. Squillaci, A. Tschudi-Spiropulo

Déléguée du Conseil administratif : N. Leuenberger (présidente)

Commission consultative des aînés

Délégué du Conseil municipal : E. Brocard

Délégué du Conseil administratif : E. Cornuz (conseiller administratif délégué)

Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)

Déléguée du Conseil municipal : C. Murciano

Comité du Jardin Robinson

Délégué du Conseil municipal : P. Boccard

Fondation meyrinoise du Casino (Conseil)

Délégués du Conseil municipal : M.J. Clamy-Boccard, D. Boccard, T. Clerc

Déléguée du Conseil administratif : N. Leuenberger (présidente)

Fondation Nouveau Meyrin (Conseil)

Délégués du Conseil municipal : Jean-Claude Brülhart, Cosima Deluermoz, Gulay Keskin Femenias, Faruk Osmani, Roland Sansonnens, Martin Trippel

Délégué du Conseil administratif : E. Cornuz (président)

Commission consultative du Fonds d'art contemporain

Délégués du Conseil municipal : Y. Boccard, E. Dimopoulos

Délégués du Conseil administratif : N. Leuenberger (présidente) et E. Cornuz

Commission consultative du Fonds énergie

Délégués du Conseil municipal : D. Bucher, F. Grognoz, B. Luthi, P. Seeger

Suppléant : E. Hubert

Délégué du Conseil administratif : E. Cornuz

Comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble

Délégués du Conseil municipal : P. Boccard, E. Um

Suppléants : E. Hubert, P. Iswala

Délégué-e du Conseil administratif : le/la maire en fonction

Colonie de vacances La Ruche

Délégué du Conseil municipal : R. Balestra

Suppléant : D. Loureiro

Comité de l'Association Espace Undertown

Délégué du Conseil municipal : G. Trolliet

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**4 février 2020**

- Elit M. Pachoud au poste de 2^{ème} vice-président en remplacement de M. Frauchiger (MCG) sur proposition du groupe MCG;
- Ouvre un crédit de **CHF 1'455'155.-** destiné à activer en investissement les postes à durée déterminée nécessaires à l'équipe de projet Vergers pour le suivi de la réalisation et la finalisation des travaux d'aménagement de l'écoquartier pour la période courant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024;
- Accepte (par 18 oui, 9 non et 4 abstentions) d'ouvrir un

crédit d'étude de **CHF 3'235'000.-** en vue de la mise à niveau du bâtiment Forum Meyrin et de la relocalisation des activités pendant la durée des travaux.

10 mars 2020

- Approuve la cession d'une servitude d'usage d'emplacement de parking n° 288 grevant la parcelle n° 14'612 de Meyrin (parking des Arbères) en sous-sol et modification de la servitude d'usage d'emplacement de parking n° 288 personnelle en servitude réelle au profit de la parcelle n° 14'236 de Meyrin, en échange de la radiation d'une des servitudes d'usage extérieur de place de parc grevant la parcelle n° 14'880 au profit de la parcelle n° 14'236 de Meyrin, sans soulte;
- Approuve le remaniement parcellaire complémentaire du quartier des Vergers, parcelles 14'557, 14'558, 14'565, 14'566, 14'569, 14'578, 14'580, 14'595, 14'869, 14'886, 14'903, 14'905, 14'919 (propriété de la commune de Meyrin) 14'588 (copropriété de la commune de Meyrin et de la Fondation Nouveau Meyrin), 14'559, 14'560, 14'562, 14'564, 14'567, 14'568, 14'579, 14'581 à 14'587, 14'594, 14'799 à 14'801 (propriété privée de tiers);
- Accepte la délibération présentée par M. Laurent Tremblet, au nom du PDC Meyrin-Cointrin, relative à l'octroi d'une subvention d'investissement de **CHF 100'000.-** destinée à l'achat de 20 arbres dans le cadre du projet d'envergure internationale « Portail de la science » du CERN;
- Ouvre un crédit de **CHF 100'000.-** destiné à la plantation de 100 arbres à grand développement répartis sur des parcelles dont la gestion est assurée par le service de l'environnement;
- Ouvre un crédit de construction de **CHF 8'880'000.-** destiné à la rénovation de l'école de la Golette;
- Valide l'ouverture d'un crédit de construction de **CHF 4'905'000.-** destiné à la réalisation de deux terrains de football synthétiques E et F dans le cadre de la 6^{ème} étape du centre sportif des Vergers.

Nouvelle législature**Séance du 2 juin 2020**

- Procède à la lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des Conseillers municipaux du 15 mars 2020;
- Entend la prestation de serment des conseillers municipaux;
- Elit son bureau pour la période 2020-2021;
- Nomme les membres des diverses commissions.

Séance du 23 juin 2020

- Elit M. Loureiro en tant que suppléant pour la commission extraparlamentaire Colonie de vacances *La Ruche*;

- Opère une délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, al. 1, lettre k, de la loi sur l'administration des communes ;
- Accepte la délégation de compétences au Conseil administratif pour préavis des demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans conformément à l'article 30, al. 1, lettre x, de la loi sur l'administration des communes ;
- Approuve le projet de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Meyrin (création d'une zone de développement 3 principalement affectée à des activités hospitalières, médicales et paramédicales et d'une zone 4B), au lieu-dit « La Tour » - MZ n° 30'168-526 ;
- Valide le projet de plan d'extraction n° PE 02-2013 aux lieux-dits « Château des Bois, Les Sellières, Montfleury, Grand Bois, En Pragny, Aux Noyers et A la Garenne » - commune de Satigny ;
- Ouvre un crédit de construction de **CHF 9'000'000.-** destiné à la rénovation et à l'extension du centre de loisirs de la Maison Vaudagne ;
- Accepte la résolution présentée par M. Denis Bucher, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, M. Pierre Bocard, au nom des Libéraux-Radicaux de Meyrin-Cointrin, M. Michel Fabre, au nom des Socialistes de Meyrin-Cointrin, M. Roger Frauchiger, au nom du Mouvement Citoyen Genevois de Meyrin-Cointrin, M. Nicola Squillaci, au nom du groupe PDC-Vert'libéraux et M. David Dournow, au nom du groupe UDC Meyrin-Cointrin, demandant la réaffirmation que toutes les personnes sont égales ;
- Renvoie au Conseil administratif la pétition relative à la demande de mise à disposition gratuite et bisannuelle du Théâtre Forum Meyrin à l'orchestre de Meyrin Arcus Caeli ;
- Prend acte du rapport du délégué au journal Meyrin Ensemble (E. Cornuz, Ve).

Séance du 15 septembre 2020

- Ouvre un crédit immédiat de **CHF 25'000.-** destiné à MEDAIR, pour apporter l'aide urgente en faveur des habitants du quartier de Gemmayzé de Beyrouth ;
- Approuve l'ouverture d'un crédit de **CHF 1'320'540.-** destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de 18 véhicules pour les besoins du secrétariat général, des services de la sécurité municipale, du Théâtre Forum Meyrin, de la bibliothèque, des sports, de l'environnement, du développement social et de l'emploi, ainsi que de la gérance et de l'entretien des bâtiments ;
- Refuse l'entrée en matière de la résolution proposée par David Dournow au nom de l'UDC Meyrin-Cointrin relative

- à une subvention spéciale Covid-19 allouée aux sociétés, clubs sportifs et associations de la commune de Meyrin pour compenser les pertes de recettes causées par la suppression des fêtes des écoles et du 1^{er} août 2020 ;
- Accepte la motion présentée par Alessandro Scandurra, au nom du groupe Démocrate Chrétien-Vert'libéraux, demandant de développer plus d'offres dans l'administration meyrinoise à l'intention des jeunes Meyrinois ;
- Prend acte des rapports du délégué du Conseil municipal à la Maison Vaudagne (R. Frauchiger, MCG), du délégué du Conseil municipal à la commission consultative des aînés (E. Brocard, S), des délégués du Conseil municipal à la commission consultative du Fonds d'Art Contemporain de Meyrin, juin 2017 à mai 2018 (C. Deluermoz, PDC et A. Ortelli, S), des déléguées du Conseil municipal à la commission consultative du Fonds d'Art Contemporain de Meyrin, septembre 2018 à mai 2019 (C. Deluermoz, PDC et E. Dimopoulos, S).

Séance du 13 octobre 2020

- Assermente M. Fabrice Rheiner (MCG) en remplacement de M. Roger Frauchiger, démissionnaire.
- Elit les président-e, vice-président-e et suppléant-e-s du local de vote pour 2021 ;
- Accepte la cession gratuite des parcelles 14'877, 14'957, 14'958, 14'959 et 14879 de Meyrin et la constitution de servitudes de passage public à pied grevant, d'une part, les parcelles 14'872, 14875, 14876 et, d'autre part les parcelles 14'879, 14'958 et 14'959 de Meyrin, en faveur de la ville de Meyrin sises aux chemin des Sapins et chemin Terroux ;
- Prend connaissance du projet de budget 2021 présentée par Mme Leuenberger, maire.
- Approuve les comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2019 de la Fondation Nouveau Meyrin.
- Prend connaissance du rapport du délégué du Conseil municipal à la Maison Vaudagne (R. Frauchiger, MCG) et celui du délégué au Fonds communal énergie 2019 (F. Grognoz, PLR).

Séance du 17 novembre 2020

- Ouvre un crédit de **CHF 2'100'000.-** destiné à financer le remplacement de deux camions de levée sélective des déchets à moteurs thermiques par deux camions à propulsion électrique pour répondre aux besoins du service de l'environnement ;
- Accepte la motion présentée par Tobias Clerc, au nom du groupe Démocrate-Chrétien Vert'libéraux, demandant un soutien à la population et aux commerçants en émettant des bons d'achats d'une valeur de CHF 40.- au prix de CHF 20.- à destination des Meyrinois, valables uniquement dans des commerces de la Commune ;

- Approuve le budget de fonctionnement 2021 pour un montant de **CHF 124'957'636.-** (dont à déduire les imputations internes de CHF 514'030.-, soit net CHF 124'443'606.-) aux charges et de CHF 112'243'540.- (dont à déduire les imputations internes de CHF 514'030.-, soit net CHF 111'729'510.-) aux revenus, l'excédent de charges présumé s'élevant à **- CHF 12'714'096.-**;
- Fixe le taux des centimes additionnels pour 2021 à 44 centimes;
- Autorise le Conseil administratif à emprunter en 2021 jusqu'à concurrence de **CHF 37'995'038.-** pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif;
- Ouvre un crédit de **CHF 1'519'013.-** pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2021 du patrimoine administratif et financier;
- Fixe les indemnités allouées en 2021 aux conseillers administratifs à **CHF 466'727.-** et aux conseillers municipaux à **CHF 250'000.-**;
- Fixe le montant minimum de la taxe professionnelle communale à **CHF 30.-** pour l'année 2021;
- Ouvre un crédit de **CHF 1'257'300.-** destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

15 décembre 2020 (en vidéoconférence)

- Ouvre un crédit de construction de **CHF 2'850'000.-** destiné à la rénovation des installations de ventilation de la piscine et de mise en conformité de la sécurité incendie de l'école de Livron;
- Accepte la désaffectation des parcelles n° 13317, 13418 et 13420, ainsi que d'une partie de la parcelle 13684 de Meyrin, constitution de droits de superficie et de diverses servitudes en vue de la réalisation du projet Cœur de Cité comprenant un parking souterrain, un parking en surface à construire par PMC Parking SA et la réalisation d'une nouvelle Mairie et d'espaces publics par la Commune. Ouvre un crédit de **CHF 11'750'000.-** pour l'octroi d'un prêt à PMC Parking SA et autorisation d'emprunt;
- Approuve le plan directeur communal (PDCom) et le plan directeur communal des chemins pour piétons (PDCP) de Meyrin.

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|------------------------------|------------|------------|------------|------------|-----------|
| Séances du Conseil municipal | 10 | 10 | 10 | 10 | 8* |
| Séances du Bureau | 9 | 9 | 9 | 10 | 9* |
| Séances de commissions | 109 | 99 | 90 | 95 | 46 |
| Réunions chefs de groupe | 1 | 3 | 1 | 2 | 0 |
| Total des séances | 129 | 121 | 110 | 117 | 63 |

27 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

* (dont 1 à distance)

CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif représente l'organe exécutif de la ville de Meyrin en charge d'assurer le pilotage politique de l'activité de l'administration municipale.

Ancienne législature

Le Conseil administratif du 1^{er} janvier au 31 mai se compose ainsi :

- Mme Nathalie LEUENBERGER, maire
- M. Jean-Marc DEVAUD, vice-président
- M. Pierre-Alain TSCHUDI

Reconfirmer le sens du service public, privilégier des liens interpersonnels respectueux et aisés, valoriser et partager les compétences et les expériences internes multiples, s'appuyer sur une organisation du travail et des outils offrant clarté, simplicité, rapidité. Tels sont les axes prédominants des principes de pilotage de la gouvernance définis en 2018 par le Conseil administratif ; autant de leviers du bien-être au travail des collaborateurs et de la performance de l'administration municipale.

Principes de pilotage de la gouvernance de la ville de Meyrin

Se mobiliser pour un service public de haute qualité

- Développer l'action communale en rendant le citoyen acteur
- Promouvoir la clarté et la transparence de l'action communale

Valoriser l'humain, les compétences et l'intelligence collective

- Veiller à ce que le leadership de l'exécutif et des cadres, inspirant, augmente le pouvoir d'agir des collaborateurs
- Donner du sens à la tâche et aux actions du quotidien
- Viser plus d'autonomie et de responsabilités des collaborateurs

Renforcer les liens et la coopération

- Faciliter les rencontres et l'interconnaissance entre les personnes
- Favoriser la transversalité entre les services
- Favoriser la coopération et la solidarité entre collègues

Développer un système efficace et agile

- Maintenir la stabilité du système par le respect des valeurs, des règles de l'organisation, de la conformité
- Simplifier les processus et procédures de travail
- Favoriser les modes projets ; la gestion agile

Bilan du leadership du Conseil administratif (CA)

A travers quatre demi-journées, le Conseil administratif a mené un bilan de son activité et de son fonctionnement *in corpore* à l'aune des principes de gouvernance ; il en a tiré divers enseignements. A l'épreuve des faits, le Conseil administratif a inventorié les conditions à réunir afin que les trois conseillers forment une équipe. Le Conseil a révélé combien cela importait de développer une relation de confiance avec les secrétaires généraux et les responsables de service, afin de privilégier des activités profitables à l'organisation. Dans cet esprit, le Conseil administratif s'est accordé sur son attachement à cultiver la proximité avec les employés de l'administration. Portant ensuite un regard sur l'activité de l'administration, le Conseil administratif a conclu qu'il était essentiel à cette dernière de poursuivre ses efforts à faire croître la coopération entre les services.

Nouvelle législature

Dès le 1^{er} juin 2020, le **Conseil administratif** se compose ainsi :

- Mme Nathalie LEUENBERGER, maire
- M. Eric CORNUZ, vice-président
- M. Laurent TREMBLET

Mission du CA

Définir une vision politique pour la ville de Meyrin (programme politique) :

- Définir les objectifs et les priorités politiques à l'appui de ce programme
- Veiller à l'expression et au respect des attentes et besoins des citoyens
- Assurer la liaison entre les citoyens et l'administration communale
- Représenter la ville de Meyrin dans les institutions genevoises, régionales, nationales et internationales

Assurer la transition entre deux législatures

En amont de leur prise de fonction, les conseillers nouvellement élus ont rencontré le Conseil administratif sortant deux demi-journées les mercredi 20 et vendredi 22 mai en vue d'assurer la transition entre les deux législatures 2015 – 2020 et 2020 – 2025. Ceux-ci ont reçu de leurs prédécesseurs les principales connaissances leur étant utiles à démarrer leur mandat dans de bonnes conditions. Particulièrement, des informations sur les dossiers politiques prioritaires, l'organisation et le fonctionnement de

l'administration, les réseaux institutionnels de premier plan, les principes de pilotage de la gouvernance, enfin l'appréciation des premiers déploiements d'activités de mise en œuvre de ceux-ci. Les conseillers sortants leur ont également partagé leurs acquis d'expérience d'élus dans une fonction exécutive.

Déterminer les dicastères des conseillers administratifs

Début mai, les conseillers ont déterminé leurs dicastères lors de la séance d'installation du Conseil administratif conduite par le secrétaire général. Les services placés sous la conduite politique de chaque conseiller sont les suivants.

Madame N. Leuenberger (*suppléant, M. Cornuz*)

Bibliothèque – Culture – Développement social et emploi – Petite enfance – Théâtre Forum Meyrin

Monsieur E. Cornuz (*suppléant, M. Tremblet*)

Aînés – Sécurité municipale (Police municipale, Protection civile, Feu et secours) – Urbanisme, travaux publics et énergie

Monsieur L. Tremblet (*suppléante, Mme Leuenberger*)

Environnement – Etat civil – Gérance et entretien des bâtiments – Sports.

Le département secrétariat général (finances, ressources humaines, communication et relations publiques, systèmes d'information, secrétariat politique, affaires économiques et système interne de gestion durable) rapporte quant à lui au Conseil administratif in corpore.

S'immerger au sein de l'administration

A leur prise de fonction, le mardi 2 juin, les trois conseillers administratifs ont été accueillis au sein du collège de direction élargie, réunissant les responsables de service et les secrétaires généraux. Les conseillers y ont exprimé leur souhait de démarrer leur mandature par une rencontre avec les professionnels des services rattachés à leur dicastère et avec ceux regroupés au sein du département du secrétariat général. Le premier contact approfondi entre chacun des responsables de service et le conseiller administratif délégué à leur service a pris la forme d'une bilatérale. Dans ce contexte de rencontre, les trois conseillers se sont informés des essentiels concernant chacun des services : la mission, les activités principales, l'organigramme hiérarchique et fonctionnel, les dossiers prioritaires. Les conseillers ont profité de ce moment pour prendre la mesure de l'impact de la COVID-19 sur les collaborateurs des services. Ils se sont renseignés

sur la réorganisation d'une partie des prestations maintenues dans le contexte sanitaire très contraignant. Au fil du mois de juin, ces élus se sont rendus à la rencontre des collaborateurs dans les différents lieux de pratique professionnelle de l'administration. Après quelques semaines d'activité, le Conseil administratif a confirmé son souhait de conserver la gouvernance définie par l'exécutif précédemment en fonction et d'en poursuivre la mise en œuvre. C'est lors d'un atelier collectif tenu le 1^{er} octobre 2020, sous le tunnel des cultures au Centre de voirie et horticole, que le Conseil administratif en a fait part aux responsables de service.

Définir le programme politique de la législature

Dès le mois d'août, le Conseil administratif a démarré la définition des principales orientations politiques devant constituer son programme de législature. Il a inscrit ce travail dans un processus comprenant des moments de travail individuel et des moments de mise en commun. Début septembre, le Conseil administratif a profité d'un séminaire, relatif aux préparatifs du projet de budget 2021, pour mener un premier partage au sujet de ses priorités politiques avec les cadres supérieurs de l'administration municipale. C'est lors de l'atelier précité du 1^{er} octobre qu'il a approfondi les éléments transmis sur chacune de ses cinq orientations politiques de la législature.

Agir au cœur des processus politiques

Durant l'année 2020, le Conseil administratif a tenu 73 séances afin de traiter des enjeux du territoire et participé activement aux huit séances du Conseil municipal et aux neuf séances du Bureau. Les conseillers ont également rejoint les séances des commissions spécialisées.

NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé pour l'année 2020, les naturalisations suivantes :

- 30 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans ;
- 33 demandes de naturalisations d'étrangers âgés de moins de 25 ans.



★ Membres de la direction élargie

GESTION DE LA CRISE COVID

IMPACT COVID SUR L'ACTIVITÉ COMMUNALE

Compte rendu des principales mesures prises durant la crise sanitaire COVID-19. Dans la gestion de cette crise sanitaire majeure, l'administration meyrinoise a traversé 5 phases consécutives qui se décrivent comme suit :

1. Phase de mise en confinement : du 28 février, date de l'activation de la cellule de crise, au 16 mars, date antérieure à la fermeture de la mairie.
2. Phase de semi-confinement : du 17 mars — l'administration passe à un mode de fonctionnement « prestations essentielles » — au 27 avril.
3. Phase de déconfinement : du 27 avril à aujourd'hui, où la reprise des activités se fait de manière graduelle — en mode « optimisé » — avec la mise en place de mesures sanitaires.
4. Phase de veille : entre juin et septembre, une série d'assouplissement des mesures sanitaires, autorise la reprise de certaines activités. Cette phase est marquée par la mise en veille de la cellule de crise.
5. Phase de renforcement des mesures sanitaires : la fin de l'année est marquée par la multiplication des annonces des autorités, limitant à nouveau les activités. L'administration est toujours en mode « optimisé ».

Dans ces 5 phases, l'administration a fait preuve d'une grande agilité. Dans la mesure du possible les décisions fédérales et cantonales ont été anticipées, des mesures générales édictées puis mises en place et consolidées de manière spécifique par chaque service.

1. Phase de mise en confinement

Le Conseil administratif valide la création de la cellule de crise (CDC) le 28 février après l'annonce des premiers cas de COVID19 européens et suisses. Elle se compose alors du secrétaire général et de plusieurs responsables de service. La CDC s'est ensuite rencontrée chaque semaine afin de prendre connaissance des mesures édictées par les autorités, anticiper les scénarii en interne et mettre en place les recommandations en coordination avec les services. Elle assure également le suivi et la validation des mesures prises auprès du Conseil administratif.

Les premières actions de la CDC permettent de constituer un stock suffisant d'équipement sanitaire (gants, masques et gel hydroalcoolique) et en assurent la suffisance au sein de l'administration tout au long de la crise.

La CDC organise la communication au sein de l'administration par le biais d'une foire aux questions (FAQ) qui sera mise à jour et communiquée après chaque adaptation des recommandations de la Confédération et du Canton. Ce document rappelle les mesures prises par l'administration en matière de protection personnelle et organisationnelle.

Dans cette première phase, sont rapidement mises en place des mesures de protection pour les collaborateurs travaillant aux guichets d'accueil ou en lien soutenu avec le public. Il s'en suit des mesures de protection spécifiques pour collaborateurs vulnérables.

Se préparant pour un renforcement du confinement, les services sont amenés à identifier leurs prestations essentielles c'est-à-dire les prestations à assurer en terme légal, ou en termes de continuité de fonctionnement — ainsi que les collaborateurs à impliquer dans la mise en œuvre de ces activités.

Chaque service réduit et organise son activité afin de protéger son personnel tout en préservant la délivrance des prestations. Le service de la petite enfance met en application les recommandations pour l'accueil des enfants ; les mesures dérogatoires (parents travaillant dans les hôpitaux ou exerçant des métiers régaliens) en matière d'encadrement et de dotation en personnel et les applique.

Cette phase est soulignée par l'annulation graduelle des manifestations en fonction des recommandations fédérales et cantonales — d'abord concernant la population ainée, avant d'être généralisée. On notera notamment le report, puis l'annulation, du Meyrin Economique Forum et dès le 13 mars une annulation complète de toutes les manifestations organisées par la Commune ainsi que l'annulation de la saison du Théâtre Forum Meyrin (TFM).

2. Phase de semi-confinement

Dès le mercredi 17 mars, tous les services de l'administration passent en prestations essentielles. Toutes les personnes ne réalisant pas de prestations dites essentielles sur leur lieu de travail habituel sont appelées à rester à domicile. Les collaborateurs dont l'activité le permet continuent de travailler à distance. Les horaires d'ouverture de la mairie sont réduits de 9h00 à 12h00 et la centrale téléphonique maintenue aux horaires habituels.

Les séances du Conseil administratif se poursuivent à distance et les commissions politiques jusqu'alors maintenues avec des mesures de protection sont annulées, avec les séances du Conseil municipal.

La fermeture imposée des chantiers par le Conseil d'État le 18 mars et leur ouverture une semaine plus tard a engendré une pression sur les chantiers des services de l'urbanisme, travaux publics et énergie (UTE), des sports (SPO), de la gérance et entretien des bâtiments (GEB), et de l'environnement (ENV). Un assouplissement de cette décision permettra au Conseil administratif de valider le 7 avril une procédure pour la réouverture des chantiers avec un contrôle des mesures sanitaires.

La publication du journal Meyrin Ensemble est également suspendue.

La fermeture complète du bâtiment de la mairie prend effet le lundi 23 mars, avec le maintien de la centrale téléphonique. Les prestations essentielles destinées au public (état civil (ECI), développement social et emploi (DSE), aînés(AIN) et GEB) s'organisent alors uniquement sur rendez-vous. Les services tels que l'environnement et la sécurité municipale continuent à délivrer leurs prestations essentielles sur le territoire en fonction des recommandations officielles de leur branche.

En même temps que cette fermeture s'organise le deuxième tour des élections communales du 5 avril uniquement par correspondance.

Afin d'organiser un retour d'activité à partir du 16 avril sur le lieu ordinaire de travail, un large travail de réorganisation des locaux est orchestré par la GEB et le chargé de santé et sécurité au travail. Des panneaux sont installés aux accueils, les locaux sont réagencés pour respecter les mesures de distanciation, ainsi que le nombre limite de collaborateurs par espace. Les flux d'entrée et de sortie de la mairie sont réorganisés. Le 22 avril, un plan de protection est rédigé à l'attention de l'administration, ce dernier sera mis à jour de manière continue.

3. Phase de déconfinement

Dès le 27 avril, l'administration bascule ses activités en mode optimisé tout en tenant compte du plan de protection et des recommandations de la FAQ. Ce mode optimisé permet une reprise partielle des activités par un renforcement du télétravail et la mise en place de mesures organisationnelles strictes dans les bâtiments de la mairie. Les réunions professionnelles en présentiel de 5 personnes maximum sont également autorisées. Les services pla-

nifient la reprise de leur activité, tout en mettant des mesures de protection en place. Par exemple, la bibliothèque rouvre ses portes avec des horaires réduits à partir du 25 mai. L'accueil des enfants à la petite enfance reprend partiellement le 4 mai, avant une réouverture complète le 2 juin. Ce même jour, le bâtiment de la mairie est de nouveau rendu accessible au public sans rendez-vous dans le respect des mesures sanitaires.

Les manifestations restent suspendues jusqu'au 7 juin, la fête des écoles est annulée comme les manifestations destinées spécifiquement aux aînés jusqu'à fin août.

Les aires de jeux qui avaient été fermées par ordonnance du Conseil d'État rouvrent également. Le 11 mai, la réouverture partielle du centre sportif de Maisonnex permet la reprise de certaines activités; les autres installations sportives restent fermées.

De nouveaux assouplissements autorisent l'ouverture des infrastructures sportives et de loisir en libre-service tel que le skate park ou le work-out dès le samedi 30 mai.

4. Phase de veille

Le mois de juin s'accompagne d'une série de relâchement des mesures sanitaires et une ouverture des activités offertes sur le territoire. Cette période est ressentie comme un réel soulagement et l'idée que la crise sanitaire puisse être derrière nous effleure nos pensées.

De nombreuses activités sont rendues possibles par la mise sur pied de plans de protection. Les équipes du service du DSE et de la culture s'activent afin de proposer des événements sur le territoire; entre autres le rendez-vous de Meyrin-les-Bains et les festivités réinventées de la fête nationale du premier août. Le service des sports déploie des efforts considérables afin d'organiser au 20 juin l'ouverture de la piscine du centre sportif des Vergers de manière coordonnée avec les autres communes. Fin juin, les annonces du Conseil fédéral mettent fin à l'interdiction de maximum 30 personnes pour des rassemblements spontanés dans l'espace public. Cette décision permet l'ouverture des jeux d'eau au parc de l'Auberge et la fontaine de la place du village et celle de Bellavista début juillet. Les marchés reprennent leurs activités — celui de la place des Cinq-Continents et celui de Meyrin-Village.

Avec les beaux jours et l'augmentation de la fréquentation des espaces extérieurs, une équipe sanitaire mobile est mise sur pied afin de sillonner le territoire sur le mois de juillet et août. Elle permettra une présence non poli-

cière sur le terrain pour patrouiller dans la Commune lors d'événements ou sur les lieux très fréquentés pour rappeler les gestes barrières de manières détendues et sympathiques.

En interne, l'administration envisage de pouvoir revenir à un mode de travail ordinaire et mettre fin au statut exceptionnel du télétravail dès le mois de septembre. La notion de personne vulnérable est retirée des textes et ces dernières peuvent revenir travailler. Néanmoins, afin d'éviter un relâchement, les réunions professionnelles restent limitées à 30 personnes et la distanciation dans les bureaux, les cafétérias et les espaces d'accueil à 2 m. La réouverture de la mairie s'accompagne de la présence d'un chargé de sécurité afin de gérer efficacement le flux des personnes.

Afin de sensibiliser les collaborateurs aux gestes barrières, ainsi qu'au port du masque et d'adopter les bons comportements est organisée une série de rencontres avec une infirmière-conseil.

La décision de mettre en veille la CDC intervient le 26 juin. Elle est motivée par le ralentissement des annonces officielles et par des services qui s'emploient au respect des mesures sanitaires en vigueur sous la direction des responsables de services. Les membres de la CDC restent néanmoins accessibles tout au long de l'été et se réunissent entre autres pour organiser le retour des collaborateurs de vacances dans le respect des quarantaines en fonction des destinations.

Durant l'été est entrepris un bilan de la gestion de crise pour l'administration. Ce travail sera interrompu par le renforcement des mesures sanitaires et la certitude revenue que la crise sanitaire n'était pas encore un souvenir passé.

5. Renforcement des mesures sanitaires

À partir d'octobre et cela jusqu'à fin 2020 l'administration s'organise afin de poursuivre ses activités en mode « optimisé ». Ainsi, les activités qui ne sont pas touchées par les annonces fédérales et cantonales se poursuivent en appliquant les mesures sanitaires adéquates.

Ainsi, à l'aube de l'intensification des annonces des autorités fédérales et cantonales, la cellule de crise jusqu'alors en veille reprend ses rencontres hebdomadaires mi-octobre. A cette occasion la cellule de crise se réorganise et accueille parmi ses membres le Conseil administratif incorpore ainsi que la responsable des ressources humaines ayant pris ses fonctions (annonce du 2

novembre). Le responsable de la cellule de crise reste le secrétaire général.

Pour rappel, courant octobre les annonces de la Confédération et du Canton limitent à nouveau les rassemblements dans l'espace public à 5 personnes tout comme les manifestations privées. Dans ce même mois, les manifestations publiques sont d'abord limitées à 1'000 personnes avant de descendre à 50 personnes à la fin du mois d'octobre. L'obligation du port du masque est étendue aux marchés, et dans les véhicules à partir de deux personnes. Les annonces de fin octobre (prenant en compte les annonces du Conseil d'État du 23 et 29 octobre et du Conseil fédéral du 28 octobre 2020) limitent également les activités sportives et culturelles.

Le mois de novembre voit encore un renforcement des mesures sanitaires et des modifications fréquentes de ces dernières notamment sur la question des activités culturelles et sportives et nécessite une adaptation constante des prestations et de l'activité des collaborateurs en interne.

Début novembre la protection des personnes vulnérables réapparaît. L'administration limite au maximum la présence de ces personnes sur le lieu du travail et s'arrange dans la mesure du possible de leur attribuer une activité comportant le moins de risques. Les services s'organisent afin de limiter au maximum le nombre de collaborateurs sur le lieu du travail ordinaire. Le statut exceptionnel du télétravail est prolongé jusqu'à la fin de l'année. En interne, le port du masque devient obligatoire lors de tout déplacement au sein de la mairie et la désinfection des espaces de réunion et de travail renforcée. Il est également organisé un réseau d'échange interne, permettant aux collaborateurs en disponibilité (qui n'ont plus d'activité ou une activité partielle due à la fermeture de certaines prestations) de trouver une occupation au sein d'autres services de l'administration qui en auraient le besoin — notamment, dans le cas d'absence de collaborateurs en quarantaine ou pour soutenir la mise en place des mesures sanitaires.

Les services dont les prestations sont touchées organisent leur activité à l'image de la bibliothèque qui ferme ses portes tout en conservant le prêt à l'emporter. L'accès à la maison citoyenne est également limité (salon et espace informatique).

Le Conseil administratif décide d'annuler toutes les manifestations publiques et privées à l'exception des cérémonies organisées par l'état civil suite à la limitation des

manifestations privées ou publiques à 5 personnes. Les activités sportives et culturelles des enfants de moins de 12 ans, respectivement de moins de 16 ans, sont autorisées sous certaines conditions. En conséquence, l'accès à toutes les installations sportives intérieures (sauf la halle de tennis) est interdit aux plus de 12 ans, les espaces du théâtre, les pistes intérieures du boulo-drome, le stade d'athlétisme, les espaces d'expositions sont fermés. Les associations qui bénéficient de salles communales pour leurs activités culturelles et de loisir sont informées des mesures à prendre par le service de la gérance. Les activités de loisir sont possibles jusqu'à 15 personnes avec masque ou distanciation.

Une large campagne d'affichage est menée en différents lieux du territoire afin d'informer le public des restrictions de rassemblement à 5 personnes. Parmi ces lieux on trouve le Skate parc, le work-out, le hobbyland ou encore le stade de foot de Vergers. Les lieux publics à forte densité sont également identifiés sur le territoire de la Commune à l'image de la place des Cinq-Continents et de la place de Meyrin-Village. Le port du masque y devient obligatoire. La même démarche ainsi que la mise à disposition de borne de distribution de gel hydroalcoolique à l'entrée des marchés.

Le mois de décembre (23), voit aussi la fin du régime d'exception pour le canton de Genève dû à la flambée des cas de COVID 19.

Afin de limiter la consommation de masques jetables, la Commune propose à ses collaborateurs qui le souhaitent de porter des masques en tissu. Une commande de 1'000 masques en tissus homologués et respectant les critères de durabilité est passée.

La cellule de crise maintient une permanence durant toute la période des fêtes de fin d'année.

En plus de ces 5 phases, il est possible de mettre en évidence quatre dimensions particulières dans cette gestion de crise :

- a) Le déploiement du télétravail
- b) Le soutien aux personnes vulnérables
- c) Le soutien à l'économie locale
- d) Le suivi des impacts financiers

a) Le déploiement du télétravail

Un effort considérable a été fourni par le service informatique afin de déployer les moyens technologiques nécessaires au télétravail dès le 9 mars et tout au long de la crise. Ce déploiement s'est fait en plusieurs étapes ryth-

mées par la fermeture progressive de la mairie, l'identification des collaborateurs clés, puis dans une stabilisation du télétravail avec un déploiement à plus grande échelle en phase optimisée. Enfin, ce sont différents outils de communication qui se sont progressivement étendus à toute l'administration — tel que des outils de visioconférence, mais aussi la téléphonie mobile intégrée.

b) Le soutien aux personnes vulnérables

Plateforme solidarité :

Le 16 mars, le Conseil d'État s'est adressé aux communes genevoises afin de lancer le « plan de solidarité communal ». La plateforme de solidarité meyrinoise est mise sur pied la même semaine par le service de la sécurité municipale (SEM), des AIN et du DSE. Grâce à l'aide de personnes bénévoles, elle permet une écoute bienveillante, brisant l'isolement, et fournit une assistance pour les courses alimentaires et essentielles (courses à la pharmacie), ou les services absolument indispensables (accompagnement chez le médecin). Une campagne d'information est menée et une page internet créée, permettant notamment l'inscription des bénévoles. En interne, les collaborateurs non astreints à une tâche essentielle et qui le souhaitent avaient la possibilité de se mobiliser pour soutenir le travail de la plateforme.

Entre mi-mars et mi-juin ce sont 1'000 appels qui ont été reçus par la plateforme solidarité et 130 bénévoles qui ont apporté leur aide et leur soutien aux personnes fragiles et isolées. Les collaborateurs du SEM, du DSE et des AIN se sont largement investis dans la coordination et le maintien de la plateforme.

La plateforme a poursuivi son activité tout au long de l'année 2020, la sollicitation de cette dernière fluctuant avec l'intensité des mesures. Sa gestion est transférée au service des AIN, soutenue par le DSE.

Elle reste accessible durant la période des fêtes de Noël — ouverte jusqu'au 23 décembre, puis ouverte du 28 au 30 décembre 2020.

Aide alimentaire :

Durant l'année, a eu lieu une mobilisation importante de la Ville de Genève et de la Caravane de la solidarité sur le site de la patinoire des Vernets pour la distribution de denrées alimentaires et de produits d'hygiène de première nécessité. Avec l'afflux de plus en plus important de bénéficiaires et la médiatisation croissante de ces rendez-vous, le Canton a accepté de coordonner une décentralisation du dispositif dans une étape transitoire avant un retour à la normale estimé pour septembre. Avec envi-

ron 500 bénéficiaires meyrinois sur le site de distribution des Vernets, Meyrin a été identifié comme un des sites de distribution, aux côtés de Vernier, Onex, Lancy, Carouge, Versoix, de la Ville de Genève Rive droite, et de la Ville de Genève Rive gauche. Le Conseil administratif a répondu favorablement à l'appel du Canton et une série de distributions a eu lieu de juin à mi-août sur le site du TFM, coordonnées avec les associations Colis du cœur et Partage qui ont repris le dispositif.

Grâce à la collaboration exemplaire entre l'ensemble des acteurs, les bénéficiaires ont été réorientés sur Vernier du 15 au 25 août, puis dès le 15 septembre, sur le site de la paroisse St-Pie X au Bouchet, toujours avec le concours essentiel des Colis du Cœur. Cette 3^{ème} phase du dispositif, qu'il est prévu de maintenir jusqu'en juin 2021, a permis d'initier le projet-pilote de « Bureau d'Information Sociale » réunissant différents partenaires, dont Meyrin, afin de délivrer un service complémentaire dans le but d'orienter et de faciliter l'accès aux prestations sociales, ainsi que d'assurer une prise en charge rapide et efficace des situations de précarité induites par la crise. À ce jour, la fréquentation de ce Bureau d'information Sociale s'élève, en moyenne, à 50 personnes par semaine.

e) Le soutien à l'économie locale

Dans de nombreux domaines, l'administration a tenté dans la mesure du possible de soulager l'économie en remboursant des prestations, en renonçant à des revenus ou en prolongeant des délais de paiement. Parmi les décisions prises, nous pouvons citer les suivantes :

- Au sein des Espaces de Vie Infantines (EVEs), les parents des enfants qui n'ont pas pu être accueillis sur la période de fermeture des EVEs entre le 16 mars et le 11 mai, ensuite ce sont uniquement les jours effectifs d'accueil qui ont été facturés aux parents.
- Les cartes CFF achetées et non utilisées pour la période correspondante aux mesures de restrictions de rassemblement et d'activité imposées par la Confédération ont été remboursées.
- Au service des sports, la prolongation des abonnements du centre sportif de Maisonnex du nombre de jours d'interdiction d'activité ou un rabais sur l'abonnement suivant. Tout comme les abonnés de la piscine de Livron et patinoire des Vergers dont la durée de leur abonnement a été augmentée du nombre de jours d'interdiction d'activité.
- Les redevances des cafés et des restaurants en gérance communale ont été mensualisées (calcul fait au 31 décembre) et les mois concernés par une interdiction de l'activité ont été soustraits. Les loyers des locaux commerciaux mis en location par la Commune ont

également été abandonnés au prorata de l'interdiction de l'activité.

- Les taxes pour les terrasses de cafés ont été abandonnées pour la totalité de l'année comme la location annuelle des places de marché.
- Les paiements faits en lien avec des locations de salles ont été remboursés pour la période d'interdiction d'activité.
- Le délai pour le dépôt de la déclaration de la Taxe professionnelle communale 2020 a été reporté au 31 juillet 2020. Des demandes de sursis ou d'échelonnement de paiement pouvaient être demandées en cas de difficultés financières liées à la crise du COVID19.
- Les rappels et poursuites ont été suspendus jusqu'au 2 juin 2020 pour l'ensemble des créances communales, y compris la Taxe professionnelle communale. Aucuns frais de rappel n'ont été perçus et aucune poursuite n'a été engagée jusqu'à la date précitée.

d) Le suivi des impacts financiers

Par rapport au budget prévu, nous atteignons le montant de CHF 4'106'894 de charges qui n'ont pas été dépensées en raison des restrictions en lien avec la pandémie, et hors fiscalité, un manco de recettes de CHF 2'946'270 est à déplorer, soit un impact net positif de CHF 1'160'624.

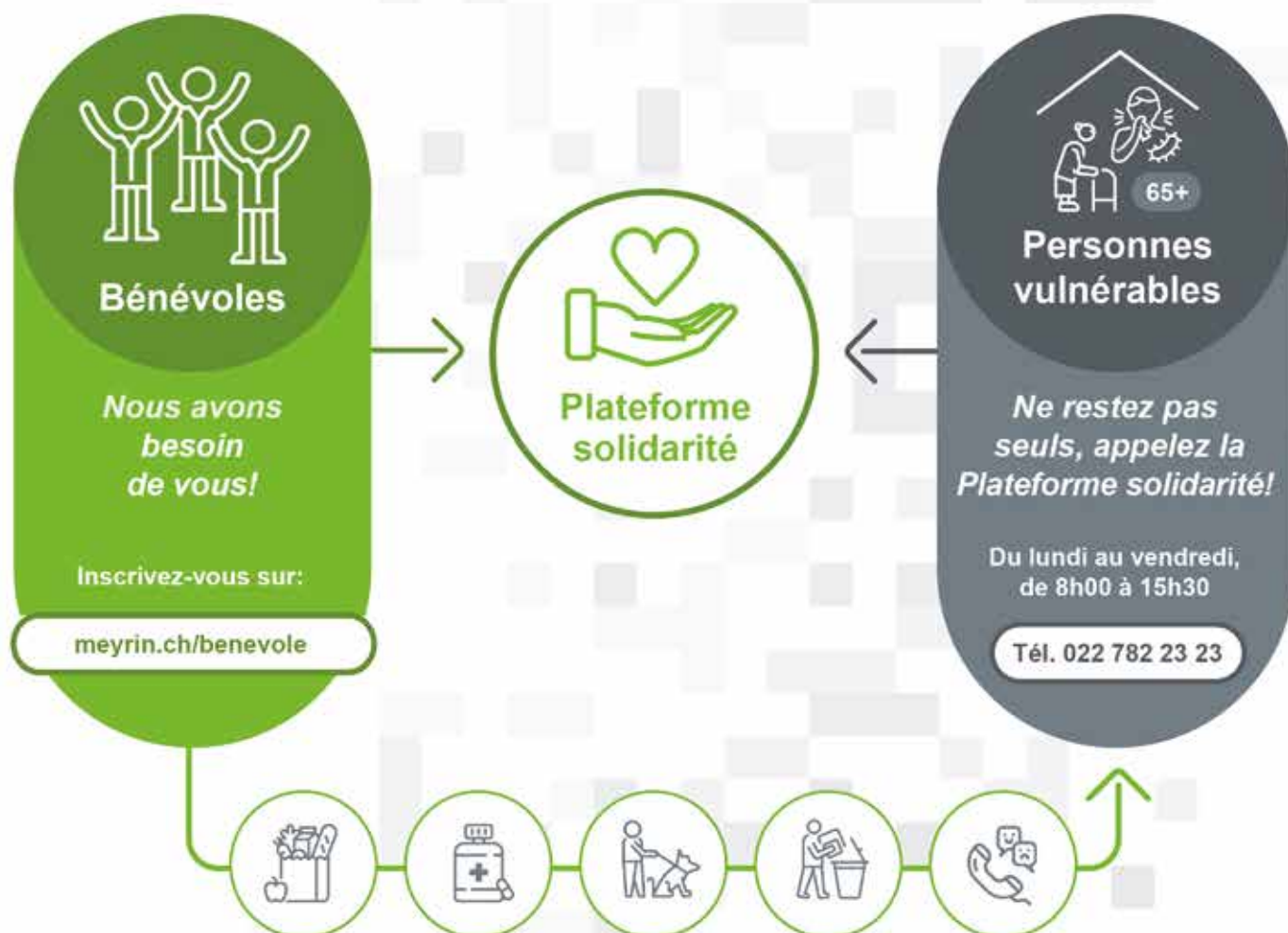
COVID-19

plateforme solidarité



Vous êtes en **pleine forme** et vous souhaitez vous rendre utile?

Vous êtes une **personne vulnérable**, domiciliée à Meyrin, et vous avez besoin d'aide ?



Nous vous rappelons qu'il est très important de respecter les consignes sanitaires promulguées par les autorités, afin de permettre aux dispositifs de santé de remplir leurs missions dans les meilleures conditions.

LA GOUVERNANCE

Mise en œuvre de la gouvernance, vers une évolution de la culture d'organisation

Depuis le début 2018, l'administration s'est inscrite dans une démarche au moyen de laquelle elle réinterroge collectivement sa raison d'être et pose un regard critique sur ses pratiques. Dans l'esprit de la continuité, elle questionne sa culture d'organisation en vue de la faire évoluer. Son but est de maintenir la haute qualité des prestations sans sacrifier à la santé et au plaisir au travail des collaborateurs.

LE SYSTEME DE COOPERATION ET DE CONTROLE INTERNE (SCI)

Les organes du système

Le collège des secrétaires généraux

Le collège des secrétaires généraux regroupe le secrétaire général, les deux secrétaires générales adjointes et la chargée de missions. Celui-ci se réunit deux fois par mois et traite principalement d'activités transversales à l'administration. Il soutient la mise en œuvre du projet politique du Conseil administratif, facilite la coopération et organise la transversalité, favorise la mise à disposition des moyens aux services et dote l'administration d'un système organisationnel et fonctionnel. Au sein de cet espace ressource, il est également possible de discuter d'une question dilemme ou de déposer une interrogation. Sur invitation, le collège des secrétaires généraux reçoit des collaborateurs impliqués dans des développements relevant de sa responsabilité.

Comité de pilotage politique (copil pol)

Le Conseil administratif et le collège des secrétaires généraux ont développé, dès juillet, un espace de travail réunissant leurs deux collèges. Ceci dans la visée de mieux soutenir la poursuite des orientations politiques du Conseil, de formaliser le processus d'organisations politico-administratives et de mettre en place des outils de suivi des objectifs politiques. Espace de travail, facilité par une secrétaire générale adjointe, le Comité de pilotage politique mène principalement de la réflexion prospective, de l'analyse de pratique et de la formation. Il se réunit deux fois par mois.

Création de nouveaux groupes de travail thématiques Infrastructures des enfants de 0 à 12 ans

« Veiller à ce que la ville de Meyrin dispose des infrastructures publiques nécessaires à délivrer les prestations publiques destinées à la population des 0 à 12 ans ». Voilà le but que s'est donné un groupe de travail interservices composé des services et entités suivants : petite enfance, développement social et emploi, urbanisme, travaux

publics et énergie, gérance et entretien des bâtiments, finances, système interne de gestion durable. Facilité par une secrétaire générale adjointe, celui-ci se réunit grosso modo toutes les huit semaines et mène une réflexion stratégique tant prospective qu'à court terme en vue de proposer à l'exécutif communal des éléments d'aide à la décision sur les dossiers relevant du domaine discuté.

Management de manifestations transversales et durables

En janvier 2020, un groupe de travail thématique interservices a vu le jour dans la visée de définir le management des manifestations et événements organisés par la ville de Meyrin. D'une part afin de déterminer les conditions d'une parfaite coordination des activités entre les services impliqués ; d'autre part en définissant les critères sous-tendant une gestion durable ainsi que le modus operandi à la clé.

Les services et entités suivants composent ce groupe de travail thématique : environnement, développement social et emploi, communication et relations publiques, sécurité municipale, gérance et entretien des bâtiments, culture, système interne de gestion durable.

Malheureusement, ce groupe ne s'est plus réuni en plein depuis le printemps 2020 au vu de l'impact majeur sur lui de la crise COVID-19. Seul un sous-groupe réunissant le service de l'environnement, celui de la culture et le système interne de gestion durable, a poursuivi quelque peu les discussions entourant la question de la durabilité.

Des flux de travail consolidés

Définition de procédures interservices

En début d'année, l'administration a poursuivi son travail de mise à niveau de son système organisationnel afin de le rendre plus solide et adaptatif à un environnement volatile, incertain, complexe et ambigu. Le travail initié en janvier à toute fois connu un sérieux ralentissement dès la mi-mars 2020 en raison de la crise COVID-19. Au second semestre, les développements ont quelque peu repris et se sont concentrés sur la description des procédures de travail réunissant divers services. Cela a particulièrement impliqué les services développement social et emploi, gérance et entretien des bâtiments, petite enfance, culture, environnement, aînés, ressources humaines, systèmes d'information. A titre d'exemple, citons la coordination des activités des services autour du suivi des associations locales, la coordination relative à la mise à disposition de locaux, le maintien des infrastructures de la petite enfance et de leurs espaces extérieurs, la gestion de l'entrée de nouveaux collaborateurs au sein de l'administration.

Plateforme interservices de coordination (PIC)

La plateforme interservices de coordination dispose théoriquement de 50 périodes de rencontres annuelles pour s'informer ou discuter de projets développés au sein de l'organisation: cinq périodes par mois pour les PIC thématiques ordinaires (réunissant des services et des fonctions différentes à chaque période) augmentées d'une période mensuelle pour la PIC extraordinaire. En 2020, le contexte sanitaire COVID-19, et ses impacts, n'ont permis à cette plateforme d'être réunie que 10 périodes durant toute l'année 2020. A titre d'exemple, citons quelques-uns des sujets discutés: le déploiement du télétravail au sein de l'administration, la rénovation de la Ferme de la Planche, la rénovation de l'école de la Golette, la définition des critères d'achats durables par famille d'achat (voir le détail sur ce dernier sujet *infra*).

LE RÔLE DES COLLABORATEURS DE L'ADMINISTRATION

Processus de leadership des cadres

L'ensemble des personnes à responsabilité hiérarchique a pris part en 2019 à un processus dont la visée était double: s'accorder sur le rôle de responsable et définir les valeurs, comportements et actions clés qui en découlent. Ces éléments seront rassemblés dans un document découlant des principes de gouvernance appelé « Référentiel de leadership des cadres ».

Cette réflexion ouverte parmi les cadres concerne deux dimensions. D'une part l'impact produit par l'action d'un responsable au sein d'une équipe métier; d'autre part l'identification des conditions cadre de la performance de l'organisation elle-même. Autrement dit, les conditions cadre de la définition, de la mise en œuvre et du pilotage de projets inter services et inter niveaux efficaces et efficaces.

Le processus de leadership des cadres a été gelé en 2020 en raison du contexte de crise COVID-19. Seule une rencontre d'importance s'est tenue avant mars entre chaque groupe de pairs que sont les responsables de service et les responsables de secteurs. Les contenus de ces rencontres ont été définis en réponse à une demande d'échange formelle introduite par les responsables de service. Ceux-ci ont en effet exprimé le besoin d'ouvrir le dialogue sur des éléments du processus leur posant question. Ont notamment été clarifiés des concepts et des outils auxquels il est fait recours dans le processus. Un examen critique d'éléments de mise en œuvre du processus a également été mené, particulièrement relativement à l'activité des laboratoires, c'est-à-dire des espaces d'analyse de pratiques réunissant responsables de service et responsables de secteurs. Ces laboratoires ont posé des difficultés à divers

participants et créé des champs de tensions entre responsables de service, responsables de secteurs et secrétaires généraux. Ce processus sera repris en 2021.

Définition des fonctions des collaborateurs selon les attentes de l'employeur

Le travail de redéfinition de fonctions dont les périmètres ont évolué au fil du temps s'est poursuivi en 2020. La commission d'évaluation des fonctions s'est réunie quatre fois au second semestre 2020 et a examiné une vingtaine de descriptions de fonctions.

LE COLLECTIF

Midis et plus encore

Les midis et plus encore... représentent une invitation à se retrouver, plusieurs fois durant l'année, sur la plage horaire de midi. Les collaborateurs y discutent et y partagent leurs expériences sur des thématiques liées à l'évolution de modes de travailler ensemble de l'administration. Organisés sur le temps de pause de midi et fréquentés librement par les collaborateurs, une collation y est offerte. Cette rencontre réunit en général une vingtaine de collaborateurs de l'administration. En 2020, une seule rencontre a été tenue en tout début d'année au sujet du projet d'envergure Cœur de cité, particulièrement sur l'aspect de la nouvelle mairie.

Mise en œuvre de contributions pilotes

En 2018, s'est tenue une démarche coopérative appelée « Dessinons ensemble une mairie et plus encore... », durant laquelle 60 collaborateurs ont produit, en intelligence collective, les besoins fonctionnels de la nouvelle mairie ainsi qu'un ensemble de contributions pour un meilleur « travailler ensemble ».

En janvier 2019, quatre contributions ont été sélectionnées comme contributions pilotes. Une douzaine de collaborateurs se sont volontairement annoncés pour les développer et se sont répartis en quatre groupes de travail. Il s'agit des contributions suivantes :

- Un slogan pour Meyrin
- Modes de communication alternatifs
- Méditations courtes
- Trombinoscope – matrice de compétences

En 2020, aucune rencontre réunissant de concert les différents groupes n'a pu se tenir en raison des contraintes sanitaires. Le groupe « modes de communication alternatifs » est parvenu à poursuivre sa démarche; il a approché le service des ressources humaines afin d'envisager l'organisation d'une offre de formation interne sur la communication non violente.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le département du secrétariat général soutient le Conseil administratif à atteindre ses priorités politiques et veille à la stabilité et à la pérennité de l'organisation dans le respect des institutions. Il déploie le système de coopération et de contrôle interne, soutient les services à accomplir leurs missions, pilote et gère les processus transversaux, accompagne le Conseil municipal à délibérer et à statuer.

Celui-ci est composé des entités suivantes: systèmes d'information, ressources humaines, finances, communication et relations publiques, secrétariat politique, affaires économiques et système interne de gestion durable. Organisé par dicastères, le département du secrétariat général est conduit au quotidien par les secrétaires généraux et reçoit ses orientations politiques du Conseil administratif *in corpore*.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

En janvier 2020, les affaires économiques ont été rattachées temporairement au service communication et relations publiques. Cette nouvelle configuration a permis de mutualiser les compétences liées à la promotion et à la communication.

L'activité s'est ainsi concentrée sur le suivi et l'information de l'ensemble des mesures de soutien proposées par la Confédération, le Canton et la Commune sur la page du site internet dédiée à la COVID.

La pandémie nous a obligé à annuler le Meyrin Economic Forum 2020 dont le sujet aurait dû être « Economie sociale, solidaire et écologique concrètement? Comment la rendre compatible avec la réalité de mon entreprise? ». Le MEF reviendra en 2021 dans une nouvelle formule.

Les affaires économiques ont également continué de travailler sur le concept meyrinois des marchés et ont participé activement au concept de revenu de transition.

Enfin, les affaires économiques ont également reçu et aiguillé plusieurs entreprises ou porteurs de projets afin de les aider dans leurs démarches entrepreneuriales.

COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

2020 a été fortement marqué par la situation COVID. L'activité communication a également été impactée en conséquence.

L'activité a essentiellement été concentrée sur la communication de crise liée aux différents impacts COVID sur les prestations et l'espace public.

Un effort important a également été mené en terme de communication interne afin de transmettre les différentes consignes régulièrement mises à jour à l'ensemble des services.

Le service communication a également continué de renforcer son soutien aux autres services de l'administration en matière de communication interne et externe.

Le site internet a également joué un rôle crucial dans la communication sur les mesures COVID, avec la mise en place d'une page dédiée reprenant l'ensemble des informations sanitaires et des mesures de prévention.

Le journal communal « Meyrin Ensemble »

Le journal communal a joué un rôle très important d'information et de lien avec la population. Le passage de l'administration en mode prestation essentielle a empêché le journal de sortir son édition de mai. Cependant, les éditions suivantes ont pu être renforcées et ont pu témoigner de la vie de Meyrin en mode COVID.

SYSTÈMES INFORMATION (SI)

COVID-19

En 2020, la pandémie a fortement impacté les activités du service. En effet, le semi-confinement du printemps, suivi de toutes les autres décisions sanitaires ou politiques tout au long de l'année, ont donné lieu à une mise en place d'outils spécifiques pour la continuité des activités de l'administration.

Tout d'abord, la mise en place massive du télétravail pour environ 169 personnes, par des accès VPN et VDI. Celle-ci s'est mise en place en deux phases principales. Dès le semi-confinement du printemps nous avons garanti le télétravail à toutes les prestations prioritaires, puis les semaines suivantes aux prestations optimisées, soit, toutes

les prestations qui pouvaient être mises en œuvre en télétravail. Par la suite, pour chaque nouveau collaborateur ou lors d'un changement de poste lié à l'obsolescence du matériel, une évaluation a été faite par son responsable de service et le service SI pour donner accès ou pas au kit de télétravail (ordinateur portable, VPN ou VDI, oreillettes).

A cette stratégie compensatoire s'est ajoutée la mise en place d'un dispositif de softphone Avaya Equinox avec des oreillettes afin de permettre aux collaborateurs de pouvoir téléphoner depuis leur ordinateur avec leurs numéros de mairie.

En parallèle, des nouveaux beamers wifi ont été installés dans les salles de conférence, afin que l'accès à ceux-ci soient possibles par tout un chacun depuis son pc portable, et plus uniquement par un ordinateur dédié, installé dans chaque salle.

Les séances présentielles ont laissé rapidement leur place aux visioconférences pour l'administration, avec des outils collaboratifs comme Zoom dans un premier temps puis dans une stratégie plus long terme en adoptant la plateforme Office365 (appelé M365 à présent) qui a permis l'introduction de Microsoft Teams.

Et finalement, nous avons mis en place ce mode de travail pour les commissions et le Conseil municipal, avec pour ce dernier cas une rediffusion en direct sur Youtube accessible depuis le site Internet de Meyrin dès décembre 2020.

Toujours en lien avec COVID19, nous avons mis en place une salle qui a permis le suivi de la plateforme de solidarité, puis également les outils pour la distribution des colis du cœur.

Support ServiceDesk

En 2020, le support a géré quelque 1'036 incidents et 876 demandes, ce domaine connaît de nouveau une hausse de +13% cette année (2019 +13.5%).

La gestion des utilisateurs liée à leur environnement de travail demeure une tâche importante et conséquente puisque nous avons procédé à 150 mutations de collaborateurs pour lesquels des ordinateurs, des applications, des comptes, des droits d'accès et des boîtes de courrier électroniques ont été installés et configurés.

Nous avons procédé à des mises à jour et au suivi des applications métiers spécifiques à Meyrin.

Nous avons assuré le suivi des comptes et des contrats de maintenance auprès de fournisseurs de matériel et de logiciels. Nous avons également collaboré avec le SIACG pour l'installation, la configuration et le paramétrage des applications de leur catalogue.

Infrastructure

Les contraintes liées au confinement et au travail à distance ont passablement ralenti les projets d'infrastructure.

Les orientations données ont été le renforcement de certaines zones afin de permettre la couverture Wifi (Ferme de la Golette, Jardin botanique alpin, Maison du Cairn).

Nous avons également dû changer le serveur du service des sports qui gère les accès et les caisses, et mis en service la gestion des caisses sur réseau pour le centre sportif de Maisonnex.

Les racks de l'école de Livron et à la Ferme de la Golette ont été changés.

| | 2020 | 2019 | Evolution |
|---|------|------|-----------|
| Nombre d'accès réseau total (utilisateurs, boites, droits) | 574 | 527 | 47 |
| dont nombre d'accès génériques | 113 | 103 | 10 |
| dont nombre d'utilisateurs physiques | 461 | 424 | 37 |
| Nombre d'ordinateurs | 307 | 303 | 4 |
| Nombres d'imprimantes | 114 | 112 | 2 |
| Nombre de mutations | 150 | 134 | 16 |
| Nombre VPN | 162 | 19 | 143 |
| Nombre VDI | 31 | 5 | 26 |

Et pour finir, l'installation de Chez Gilberte et l'intégration de ce lieu dans notre réseau informatique intercommunal ont été finalisées.

Matériel et logiciels

En lien avec COVID 19 et au télétravail, nous avons accéléré le déploiement de la mobilité des environnements de travail sur tout 2020. Nous avons opté pour un kit de télétravail (ordinateur portable – VPN ou VDI, et oreillettes) et équipé toutes nos salles de beamers connectables à distance par la technologie Miracast. Il a également été décidé d'équiper toute l'administration de l'accès à son numéro de téléphone par le biais de son ordinateur en fournissant aussi des oreillettes.

En début d'année, dans l'urgence, nous avons choisi ZOOM comme programme permettant la visio-conférence, puis dans le courant de l'année, le SIACG ayant décidé avec les communes partenaires de passer à la stratégie Microsoft Office 365 dès 2020, TEAMS a été mis à disposition pour l'administration et également pour le Conseil municipal. Il reste cependant à finaliser la bascule des postes de travail à Microsoft Office 365. La migration de Windows 7 à Windows 10 a été ralentie et reste d'actualité.

Gouvernance

En janvier 2020, le Conseil administratif a validé la feuille de route initiale sur l'organisation cible à mettre en place pour le service informatique et a accepté le changement de sa dénomination, il est donc dès lors le service des systèmes d'information de la ville de Meyrin et devra intégrer les domaines des mopieurs et de la téléphonie dès 2022.

L'axe d'évolution prioritaire concernait la redéfinition du cahier des charges du futur responsable de service et l'engagement du technicien informatique voté au budget. Si l'engagement du technicien a pu se faire rapidement, car nous avons engagé en fixe la personne en contrat à durée déterminée depuis 2019, les contraintes liées à la pandémie et à l'urgence de mettre en œuvre le télétravail ont retardé dans un premier temps le processus de redéfinition du cahier des charges du responsable, puis le processus d'engagement du nouveau responsable, qui a finalement été engagé en août et a commencé son activité le 1^{er} décembre 2020. Les autres axes sont en cours d'analyse par le responsable de service qui présentera une feuille de route actualisée dans le courant de 2021.

En 2020, le comité du SIACG, suite aux assises de 6 mars 2020, a confirmé le mandat de transformation stratégique du SIACG. Mandat retardé également par le COVID, qui a finalement débuté à fin juillet. Ce travail a été réalisé par

la direction du SIACG et un mandataire externe, accompagné par la commission des utilisateurs, dont notre SGA en charge du SI est membre. Ce groupe s'est réuni à l'occasion de 8 demi-journées. Plusieurs personnes représentant l'ensemble des groupes métiers se sont également réunies à l'occasion de 7 demi-journées. Meyrin y était représenté. La consolidation de ce travail a permis de soutenir en début de cette année deux scénarii au comité, qui a validé une version mixte des scénarii présentés. Le travail se poursuit donc en 2021, avec les groupes de travail et le mandataire externe. Meyrin reste très impliqué dans ce processus. Le comité attend un retour des groupes pour l'automne.

Le changement de législature en juin 2020 n'a pas eu d'effet sur la représentation de la Commune au sein du comité du SIACG, où continue de siéger le Conseil administratif de Meyrin.

RESSOURCES HUMAINES

Les activités du service ressources humaines (ci-après RH) sont divisées en 2 parties : mouvements & effectifs, faits marquants.

MOUVEMENTS & EFFECTIFS

En réponse aux besoins de l'administration et dans le respect des exigences budgétaires, le service RH a assuré le recrutement, le traitement des départs, ainsi que les mutations internes du personnel de l'administration. Concernant les collaborateurs en contrat fixe, nous enregistrons 44 entrées en 2020, qui recouvrent soit un engagement lié à un remplacement ou nouveau poste voté au budget, soit des mutations de contrats de durée déterminée (CDD) en contrat de durée indéterminée (CDI). Le tableau entrées/sorties 2020 ci-après détaille les recrutements et sorties des collaborateurs en CDI.

Le turn over est de 5.96% en 2020. Si le nombre des sorties est globalement stable par rapport à 2019, il se caractérise en revanche par une augmentation des départs en retraite. La signature d'une rupture de contrat par consentement mutuel a permis de régler une situation d'inadéquation aux savoirs êtres et/ou savoirs faire attendus. Les licenciements concernent principalement des personnes en situation d'absence longue durée qui sont en incapacité de reprendre leur fonction du fait de leur pathologie. Chacune de ces situations particulières est accompagnée et suivie par le service RH, de concert avec le réseau des différents partenaires internes et externes, afin de veiller à la prise en charge la plus respectueuse et digne qui soit des personnes, au regard de leur situation spécifique, ainsi que des valeurs de la gouvernance.

TABLEAU ENTRÉES / SORTIES 2020

| Entrées | 2020 | 2019 |
|-------------------------------------|------|------|
| Entrées/Transferts Remplacements | 42 | 31 |
| Transformation de CDD en CDI | 2 | 4 |
| Total | 44 | 35 |

| Sorties | 2020 | 2019 |
|--|------|------|
| Démissions | 9 | 11 |
| Licenciements / Convention sortie / décès | 7 | 13 |
| Retraites | 14 | 4 |
| Total | 30 | 28 |

Au 31.12.2020, l'effectif de l'administration meyrinoise se compose de 432 collaboratrices/teurs sous contrat fixe, voté au budget, totalisant **384.015 ETP** (Equivalent Temps Plein). Ce total comprend les 14.585 postes vacants (ETP), indiqués dans le tableau ci-dessous.

Aux 432 collaboratrices/teurs s'ajoutent 364 auxiliaires. L'effectif total des employés est ainsi de **796 personnes** (soit 51 personnes de plus qu'en 2019) dont 46% d'auxiliaires.

| Postes vacants (ETP) | 2020 | 2019 |
|----------------------|--------|--------|
| Total | 14.585 | 12.735 |

Les postes vacants recouvrent essentiellement des attentes de remplacements.

En 2020, le service RH est doté de 6.8 ETP et d'1 auxiliaire. Il assure le cycle de vie des 796 employés de l'administration, aussi bien sur le plan de l'accompagnement de la relation humaine que sur le plan administratif, avec un taux d'encadrement de 1 ETP RH pour 117 personnes.

Les 432 collaboratrices/teurs, présents au 31.12.2020, au bénéfice d'un contrat fixe se répartissent comme l'illustrent les différents tableaux de segmentation selon le sexe et le domicile. Les répartitions selon l'âge et l'ancienneté des collaboratrices/teurs sont aussi représentées sous forme de diagramme. L'évolution des effectifs des contrats fixes et auxiliaires est chiffrée dans le tableau idoine.

LES FAITS MARQUANTS SUR

LES PRINCIPAUX PROCESSUS RH

Mission du service des ressources humaines

Le Conseil administratif a défini sa politique des ressources humaines pour la ville de Meyrin, en 2017. Celle-ci se traduit globalement par la mission définie pour le service, dont les principaux axes incluent le respect de la diversité, le développement et la valorisation des compétences de chaque collaboratrice/teur, l'offre d'un cadre de travail assurant l'équité, la conformité ainsi que le bien-être professionnel. Il s'agit ainsi de procurer aux collaboratrices/teurs les conditions optimales (écoute, services, conseils) afin qu'elles-ils servent au mieux les intérêts de la Ville. Il s'agit également d'anticiper les besoins futurs dans le domaine RH, afin de servir les besoins de l'organisation et lui permettre de s'adapter aux évolutions de l'environnement. Enfin, contribuer à l'atteinte d'objectifs spécifiques définis par le Conseil administratif impliquant d'autres services.

En 2020, le service RH a été judicieusement piloté par le secrétaire général pendant plusieurs mois, avant l'arrivée de la nouvelle responsable de service au mois de novembre. Afin de tendre vers la poursuite de sa mission et de soutenir la mise en œuvre de la gouvernance, le service RH a continué l'examen critique de ses processus clés, de ses outils et l'identification des évolutions nécessaires. Ainsi, les mesures d'optimisation des processus administratifs RH se sont poursuivies, avec notamment la création d'une réception au sein du service, de même que le travail de fond lié au futur système d'information des ressources humaines (SIRH).

La pandémie a bien sûr marqué les activités du service RH. Ce dernier a adapté ses méthodes de travail, afin notamment d'accueillir les nouveaux collaborateurs à distance, ou de procéder à des recrutements via visioconférence. Il a apporté un soutien à l'ensemble des services de l'administration dans la mise en place des mesures sanitaires, en collaboration avec la cellule de crise Covid-19 et plus spécifiquement avec le chargé de santé et sécurité au travail. Dans ce contexte, le service a également apporté une attention particulière aux personnes vulnérables en termes d'aménagement de leur poste ou de leurs modalités de travail. Il a aussi soutenu le déploiement provisoire des collaborateurs dont l'activité s'est trouvée réduite du fait des restrictions sanitaires, afin de leur permettre d'apporter un soutien aux services davantage sollicités dans le contexte pandémique.

UNE ADMINISTRATION APPRENANTE**Les personnes en formation**

La ville de Meyrin accueille **62** personnes en formation (en augmentation par rapport à 2019) en qualité de stagiaires, apprentis, auxquelles se rajoutent les primo expériences professionnelles pour **48** jeunes en job d'été et **32** employés qui composent le groupe accueil manifestation. Ceci représente **142** personnes qui intègrent le monde professionnel à travers notre administration ; soit 17.8% de notre effectif total.

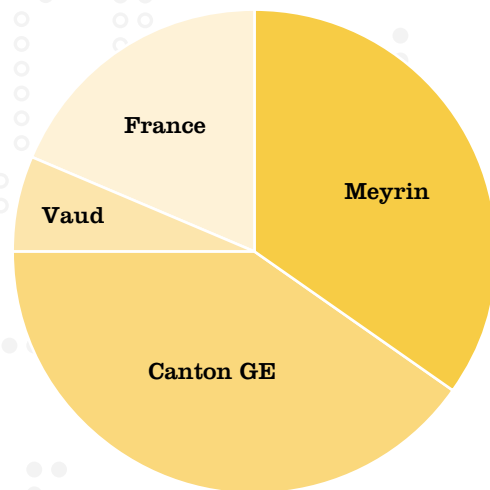
UNE ADMINISTRATION ATTENTIVE À L'ÉGALITÉ DES GENRES ET À LA CONCILIATION ENTRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE

L'égalité des genres et l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle sont des enjeux importants pour la ville de Meyrin. L'administration emploie aujourd'hui davantage de collaboratrices que de collaborateurs. De plus, le nombre de femmes occupant un poste à responsabilité au sein de la ville respecte la parité en 2020, comme c'était déjà le cas en 2019, puisque 50% des cadres supérieurs sont des femmes.

L'administration propose différentes modalités à ses employé-es pour encourager la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, telles que le télétravail qui s'est fortement développé en 2020, et ce avant même que la pandémie ne vienne accélérer le mouvement, le job sharing ou encore les contrats à temps partiel, à titre d'exemple. Parmi les cadres supérieurs, 40% travaillent à temps partiel, dont 27% sont des femmes et 13% des hommes.

**CONTRATS FIXES:
RÉPARTITION PAR LIEU DE DOMICILE**

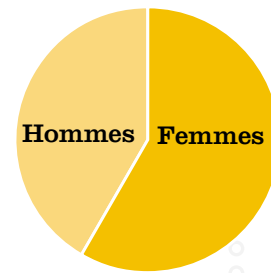
| Provenance | Effectif | % |
|--------------|----------|--------|
| Meyrin | 151 | 34.95% |
| Canton GE | 173 | 40.05% |
| Autre canton | 28 | 6.48% |
| France | 80 | 18.52% |

**AUXILIAIRE 2020**

| | |
|--|------------|
| Apprentis-ies | 14 |
| Stagiaires matu pro | 1 |
| Stagiaire HETS | 2 |
| Stagiaires 3^{ème} année PEF | 11 |
| Aide pré-stagiaires PEF | 11 |
| Stagiaires ENV | 3 |
| Stagiaire TFM | 1 |
| Stagiaires Transit | 2 |
| Stagiaires SCIS | 13 |
| Stagiaire MCIE | 4 |
| Auxiliaires sur appel | 110 |
| Saisonniers-ères | 25 |
| Job été | 48 |
| Groupe Accueil Manifestation | 32 |
| Patrouilleuses | 33 |
| Auxiliaires de prêt + surveillants-es expos sur appel | 18 |
| Employés en CDD | 31 |
| Civilistes | 5 |
| Total | 364 |

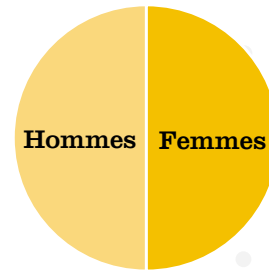
**CONTRATS FIXES:
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES**

| Effectif | | |
|----------|--------|--------|
| Total | Hommes | Femmes |
| 432 | 180 | 252 |



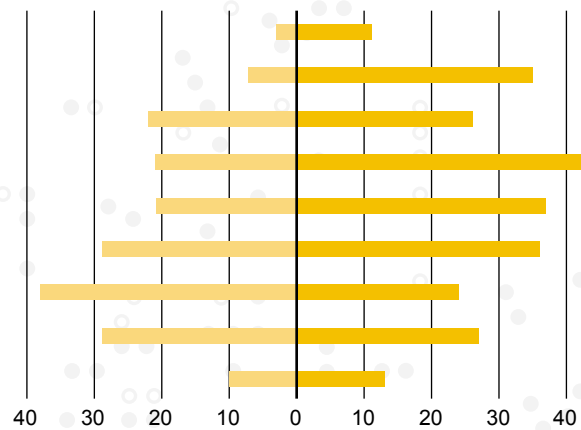
**CADRES SUPÉRIEURS:
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES**

| Effectif | | |
|----------|--------|--------|
| Total | Hommes | Femmes |
| 22 | 11 | 11 |



CONTRATS FIXES: RÉPARTITION PAR ÂGE

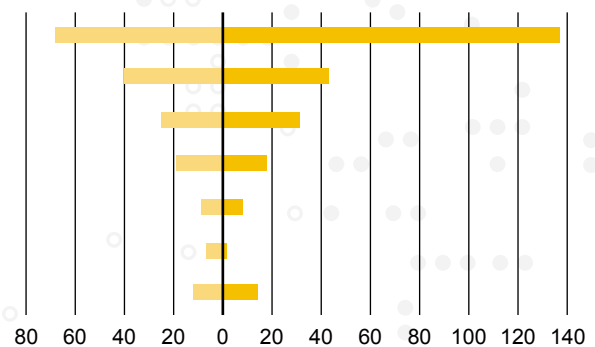
| Hommes | Âges | Femmes |
|------------|--------------|------------|
| 3 | 21-25 | 11 |
| 7 | 26-30 | 35 |
| 22 | 31-35 | 26 |
| 21 | 36-40 | 43 |
| 21 | 41-45 | 37 |
| 29 | 46-50 | 36 |
| 38 | 51-55 | 24 |
| 29 | 56-60 | 27 |
| 10 | 61-65 | 13 |
| 180 | Total | 252 |



L'âge médian au sein de l'administration est de 45 ans.

CONTRAT FIXES: RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

| Hommes | Ancienneté | Femmes |
|------------|--------------|------------|
| 68 | de 0 à 5 | 137 |
| 40 | 6 à 10 | 43 |
| 25 | 10 à 15 | 31 |
| 19 | 15 à 20 | 18 |
| 9 | 20 à 25 | 8 |
| 7 | 25 à 30 | 1 |
| 12 | +31 | 14 |
| 180 | Total | 252 |



Evolution effectifs au 31.12.2020

| Services | Contrats fixes 2020 | | Contrats fixes 2019 | |
|--|--|--|---|--|
| | Effectif collab en nombre au 31.12.2020 | Equivalents temps- plein (ETP % y.c. % disponible) | Effectif collab en nombre présent au 31.12.19 | Equivalents temps- plein (ETP % y.c. % disponible) |
| Secrétariat général | 32 | 27,65 | 29 | 25,25 |
| Finances | 13 | 13,20 | 13 | 11,20 |
| Etat-civil | 10 | 8,50 | 9 | 7,50 |
| Développement social et emploi | 21 | 18,10 | 21 | 16,10 |
| Petite enfance | 137 | 113,30 | 131 | 109,90 |
| Aînés | 9 | 6,15 | 8 | 5,15 |
| Urbanisme, travaux publics et énergie | 12 | 14,10 | 10 | 10,30 |
| Gérance et entretien bâtiments | 46 | 39,02 | 45 | 38,02 |
| Sports | 25 | 24,42 | 25 | 23,42 |
| Environnement | 58 | 58,13 | 55 | 56,125 |
| Culture | 5 | 3,90 | 4 | 3,70 |
| Théâtre Forum | 24 | 20,15 | 23 | 19,45 |
| Bibliothèque | 9 | 6,60 | 8 | 6,40 |
| Police municipale / protection civile | 31 | 30,80 | 28 | 27,80 |
| TOTAL | 432 | 384,015 | 409 | 360,310 |

REPORTING «GESTION DU TEMPS»

La gestion des absences concrétisée sous sa forme la plus agrégée est chiffrée dans le tableau « reporting de la gestion du temps ».

**VENTILATION DES ACCIDENTS
EN GENRE ET NOMBRE**

Le taux d'absentéisme 2020 de 6.45% correspond à 15.21 jours d'absence par collaboratrice/teur. Il est en diminution par rapport au taux de 2019, qui s'élevait à 8.04%, soit à 20.90 jours/an.

Les absences maladie avec certificat ont diminué de 1.16% par rapport à 2019. Cela s'explique notamment par un nombre d'absences en lien avec la maternité moins important en 2020.

Le nombre d'accidents professionnels et non professionnels reste stable bien que le nombre d'employés ait augmenté de 6.8% (+51 employés) entre 2019 et 2020. C'est en partie le fruit de la politique de santé et sécurité, des campagnes de sensibilisation, menées par M. Harry Meyer et de l'accompagnement personnalisé au retour à la place de travail.

«REPORTING GESTION DU TEMPS» EN HEURES D'ABSENCE

| Taux d'absence selon la nature | 2018 | 2019 | 2020 |
|---------------------------------------|--------------|---------------|--------------|
| Maladie sans certificats | 0.65% | 0.67% | 0.57% |
| Maladie avec certificats | 5.29% | 6.27% | 5.11% |
| Accidents professionnels | 0.26% | 0.35% | 0.19% |
| Accidents non professionnels | 0.41% | 0.75% | 0.58% |
| Taux total absences retenues | 6.61% | 8.04% | 6.45% |
| Taux absences statutaires + militaire | 0.57% | 1.63% | 0.95% |
| Absences maternité | 0.22% | 1.01% | 0.61% |
| Taux total effectif d'absences | 7.40% | 10.68% | 8.01% |

VENTILATION DES ACCIDENTS EN GENRE ET NOMBRE

| Accidents | 2018 | 2019 | 2020 |
|------------------------------|------|------|------|
| Accidents non professionnels | 72 | 76 | 72 |
| Accidents professionnels | 24 | 26 | 22 |

Le taux d'absence statutaire et militaire est passé de 1.63% en 2019 à 0.95% en 2020.

De manière générale, les absences ont reculé en 2020, toutefois en raison du contexte pandémique que nous traversons, il paraît prudent de ne pas en tirer de conclusions plus pérennes.

EVOLUTION DU BUDGET FORMATION SUR 3 ANS

| Années | Budget en CHF | Réel en CHF |
|--------|---------------|-------------|
| 2018 | 335'000.- | 317'910.- |
| 2019 | 335'000.- | 474'285.- |
| 2020 | 335'000.- | 229'542.- |

Les employés de la Commune ont suivi 4'338 heures de formation en 2020, soit une moyenne de près de 5.5 jours par personne (fixes et auxiliaires). Le nombre d'heures de formation a drastiquement diminué cette année par rapport à l'année 2019 (il s'élevait à 7'988 heures). Cette diminution s'explique par l'annulation d'un nombre important de formations, en lien avec la pandémie. En effet, le budget formation de la ville de Meyrin est stable depuis 2018, ce qui témoigne du soutien constant de l'autorité au développement des collaborateurs/trices de l'administration.

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Comme pour tous les services de l'administration communale, l'année 2020 restera une année particulière pour la sécurité et santé au travail. Qui aurait imaginé au début de l'année que ce nouveau virus COVID-19 allait impacter si fortement notre organisation de travail ? Mise en place des premiers gestes barrières, respect des distances dans les bureaux, puis arrêt de toutes les prestations de l'administration jugées non essentielles lors du semi-confinement : les défis posés par cette pandémie n'ont pas manqué et ont impliqué fortement la sécurité au travail.

Une telle situation nécessitant la mise en place de moyens de gestion et de conduite adaptés, une cellule de crise a rapidement été constituée. Elle s'est attachée, du point de vue de la santé du personnel, à trois champs d'action particulièrement importants : la mise en place de plans de protection, la communication envers les collaborateurs et l'attention portée aux personnes vulnérables.

Différents plans de protection ont été établis, selon les activités des services et les lieux de travail. Ils ont permis de réfléchir systématiquement aux nombreux aspects de la lutte contre le COVID-19 et de mettre en place des mesures appropriées, en fonction du contexte. Régulièrement tenus à jour selon l'évolution de la pandémie, ils ont été le garant du respect des prescriptions imposées par le Conseil fédéral et le canton, ainsi qu'une source importante d'information pour le personnel communal.

Outre ces plans de protection, la cellule de crise a régulièrement diffusé une Foire aux questions (FAQ), afin de tenir informés les collaborateurs de l'évolution de la situation et de répondre aux différents problèmes auxquels ils pouvaient se trouver confronter. Elle a aussi porté une attention particulière aux personnes dites vulnérables. Elle a ainsi suivi scrupuleusement les recommandations de l'OFSP à leur égard, tout en allant même parfois au-delà, pour répondre à la volonté du Conseil administratif de faire de la santé du personnel une priorité. Nous ne pouvons que nous en féliciter!

Toutes ces mesures ont eu un certain succès, puisque le personnel communal a été relativement épargné par les contaminations au nouveau virus. En outre, cette pandémie aura mis en lumière, d'une part les forces et les faiblesses de notre organisation de gestion de crise, et d'autre part les difficultés rencontrées par le personnel lorsque les liens avec l'organisation se distendent, notamment lors de la phase de semi-confinement. Il nous faudra capitaliser sur cette expérience, notamment en regard de la thématique du télétravail.

A cause du COVID-19, beaucoup d'activités organisées dans le cadre de la sécurité et santé au travail ont dû être annulées ou reportées, comme par exemple notre campagne annuelle de prévention. Par contre, nous avons pu, au début de l'automne, organiser avec succès notre journée annuelle pour les apprentis, sur le thème de la « Santé physique ». Les onze participants ont été challengés sur des questions d'alimentation, de sommeil, d'activité physique et de port de charges lourdes. Un deuxième atelier, ludique et inspirant, les a fait travailler sur l'équilibre, à l'aide de « slacklines » (cordes tendues à quelques dizaines de centimètres du sol). L'objectif était de leur faire prendre conscience du lien entre inattention et accident, tout en leur montrant qu'un travail sur l'équilibre – que l'on peut faire facilement chez soi – permet d'améliorer l'attention.

Dans le cadre de la participation de Meyrin au projet genevois *Save a life*, qui vise à améliorer les chances de survie des victimes d'arrêt cardio-respiratoire en réduisant le temps de leur prise en charge, le parc des défibrillateurs géré par la Commune a été complété. Désormais, neuf défibrillateurs, installés dans différents quartiers de la Commune, sont accessibles au public 24/24h. Pour faire connaître leur emplacement sur le territoire communal, pour inciter le public à les utiliser en cas de nécessité, et pour démontrer l'intérêt de ce matériel pour le public et prévenir ainsi les dégradations, un stand de démonstration, tenu par les samaritains de Meyrin, a été organisé



Ligne de vie sur une marquise végétalisée de l'école De Livron

© Harry Meyer

durant quelques jours de marché, tant à Meyrin-Village qu'à Meyrin Cité. Des flyers ont été distribués, complétant l'information donnée aux Meyrinois par le site internet de la Commune et par l'article paru dans l'édition de juillet du journal de Meyrin Ensemble. Toutes ces mesures répondent également à la résolution votée par le Conseil municipal en décembre 2018.

Le projet de sécurisation des toitures plates des bâtiments communaux se poursuit. L'objectif est de répondre aux exigences légales qui stipulent que des mesures de protection doivent être prises pour des travaux sur toiture s'exécutant à plus de 3m de hauteur et dans une zone de 2m à partir du bord du toit. Si les bâtiments récemment construits ou rénovés sont déjà pourvus de telles protections, ce n'est pas le cas pour les bâtiments plus anciens. L'essentiel des travaux en toiture sont exécutés par des entreprises externes, mais il arrive aussi régulièrement que du personnel communal s'affaire sur les toits (techniciens des sports, concierges, jardiniers). Bien que ces travaux présentent un coût important – la délibération se monte à près de CHF 400'000.-, il était important pour la protection de toutes ces personnes que des mesures adéquates soient prises, et ce dans plusieurs domaines. Concernant l'accessibilité en toiture par exemple, nous devons assurer les échelles mobiles, très fréquemment utilisées, afin qu'elles ne glissent pas accidentellement; et lorsqu'on accède au toit en passant par des ouvertures internes comme les hublots, il faut également prévenir tout risque de chute par mégarde à travers cette

ouverture au sol. Les puits de lumière, nombreux sur les toits, doivent également être sécurisés. Enfin et surtout, des lignes de vie sont installées, permettant aux ouvriers de s'encorder et de travailler sans risques au bord des toits. Plus d'une dizaine de bâtiments sont concernés et plusieurs services impliqués dans la démarche (service des sports, service gérance et entretien des bâtiments, Théâtre Forum). Les travaux sont en cours, et l'essentiel devrait être achevé en 2021.

Système interne de gestion durable

Afin de promouvoir l'effort de l'administration municipale ainsi que le sentiment de responsabilité de chaque collaborateur, le système interne de gestion durable s'est doté d'une identité visuelle s'inscrivant dans le respect de la ligne graphique institutionnelle.



LE SYSTEME

Le système interne de gestion durable (SIGD) développe un cadre normatif au sein de l'administration qui vise l'atténuation des impacts négatifs et le renforcement des effets positifs des prestations de la Ville sur l'environnement et la société. Une part importante de l'activité du SIGD est de favoriser l'élévation du niveau de conscience des collaborateurs quant aux impacts des activités de l'organisation et des comportements individuels. Le mot d'ordre? « Consommer mieux » et agir avec sobriété. La référence conceptuelle est le développement durable.

L'analyse des impacts environnementaux, économiques et sociaux des activités a été intégrée dans le déploiement du système de coopération et de contrôle interne. En 2020, trois services métier ont passé en revue leurs activités sous l'angle de la durabilité et formulé des objectifs. Cette approche entend intégrer les enjeux écologiques, financiers et sociétaux de la conception à la réalisation des activités, dans une optique d'amélioration continue.

FAITS MARQUANTS

Achats

Le Conseil administratif a validé les principes directeurs des achats communaux, ainsi qu'une série de critères d'achat. Cette formalisation est intervenue à l'issue d'un processus de concertation avec les collaborateurs et responsables de services, menée sur plusieurs mois.

Six principes directeurs ont été inscrits dans la *Politique des achats responsables* de l'administration communale. Les familles d'achats aux critères formalisés sont les suivantes:

- > Vêtements professionnels
- > Prestations traiteurs
- > Mobilier
- > Fournitures de bureau
- > Prestations d'impression
- > Cadeaux et objets promotionnels

Dans le domaine de la restauration collective, des objectifs ont été formalisés avec le prestataire en charge de la restauration, afin d'augmenter la part de produits maraichers locaux et de saison de 30%, dont 15% issus de l'agriculture biologique. Entre 60 et 70% de fruits et légumes servis dans les restaurants scolaires sont cultivés et transformés en Suisse et entre 20 et 40 % le sont dans la région – GRTA (basé sur trois mois d'analyse de différentes saisons).

Deux fontaines à eau, branchées sur le réseau, ont été installées à la Ferme de la Golette pour remplacer l'eau minérale en bouteille. L'impact environnemental par litre consommé est inférieur de trois à quatre fois par rapport à celui d'une bouteille d'eau minérale.

Déchets

Un suivi précis et quotidien de la nourriture jetée dans les restaurants scolaires a été mis en place, afin de viser une diminution du gaspillage alimentaire.

Entre novembre et décembre, 1,5 tonne de nourriture consommable a été jetée dans les restaurants scolaires. Cela représente environ 3,75 tonnes équivalent carbone, soit l'équivalent des émissions de 68 allers-retours entre Genève et Berne en voiture occupée par une personne. En moyenne, entre 27 gr et 58 gr sont jetés par assiette, représentant entre 10 et 40% de la nourriture servie.

Des verres lavables ont remplacé les verres jetables dans le cadre des manifestations, événements, fêtes communales. 2'000 gobelets lavables ont été achetés en remplacement de 74'000 gobelets jetables achetés en moyenne en 12 mois.

Mobilité

14 équipes ont bravé les bourrasques automnales en se rendant à leur travail en pédalant. Ceci dans le cadre du concours national *Bike to work*. Une manière de renforcer les liens entre collaborateurs.

AÎNÉS

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

CHIFFRES CLÉS

4'260 aînés dans
la Commune (dès 65 ans)

1'280 aînés âgés
de plus de 80 ans

6'707 aînés ont participé aux
activités proposées par le
service des aînés (ce qui veut
dire qu'une personne a suivi
plusieurs activités.)

9 bénévoles participent à
l'élaboration des activités /
sorties proposées

3'396 aînés ont fréquenté le Jardin de l'Amitié





Nordic Walking



Randonnée

POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS ET MISSION DU SERVICE

La mission du service des aînés est de :

- renforcer les liens, le sentiment d'appartenance à la collectivité et la cohésion sociale des Meyrinoises et Meyrinois dès l'âge légal de la retraite à travers l'organisation de manifestations et d'activités de nature sportive ou socioculturelle et l'animation d'un lieu d'accueil collectif intergénérationnel ;
- préserver le sentiment de dignité individuelle et sauvegarder l'intégration sociale des plus vulnérables, en favorisant leur accès aux droits sociaux et leur autonomie financière, en assurant des visites à domicile, en célébrant des événements clés de leur vie avec leurs familles et amis ;
- Soutenir l'équilibre personnel et familial des proches aidants en les mettant en réseau, en assurant le lien avec les institutions, en diffusant des informations et des conseils.

La pandémie Covid-19 a considérablement impacté le fonctionnement du service, entraînant de nombreuses annulations ou de profondes adaptations des prestations à destination des aînés, considérés très rapidement comme particulièrement en danger face au virus.

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés, fondée en 1994, est chargée de donner au Conseil administratif des avis quant aux problèmes communaux concernant particulièrement les personnes en âge d'AVS. Elle doit également faciliter les échanges de vues entre les aînés et les autorités ou les institutions de la Commune.

Le seul sujet traité lors de la séance de la commission consultative a été :

- Comment cultiver la terre dans un milieu urbain comme Meyrin ?

La conférence sur Genève et sa monnaie : des drachmes gauloises au Léman, qui était programmée le 26 mars 2020, a dû être annulée en raison de la première vague de la pandémie.

De ce fait, le bureau de la commission, composé de bénévoles, d'un délégué du Conseil municipal, du service des aînés et présidé par le magistrat en charge n'a pas pu établir le programme des visites et sorties pour toute l'année 2020. Les différents projets de sorties, films et visites d'entreprises proposés par ses membres ont été reportés en 2021. Ce sont également les membres du bureau qui en assurent l'accompagnement en temps normal.

Le bureau de la commission n'a pu se réunir qu'une seule fois durant l'année en janvier, les autres séances ayant dû être reportées puis finalement annulées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Promotion santé

Durant cette année particulière nous n'avons finalement pu proposer à nos aînés qu'un nombre très réduit de nos prestations. Celles-ci ont pu avoir lieu uniquement durant la période comprise entre janvier et mi-mars. Les activités ayant pu être maintenues avant le premier confinement étaient des randonnées pédestres dans le canton de Genève et à travers la Suisse ainsi que des cours d'activités physiques (yoga, gym, tai-chi et des sorties de nordic-walking). Il a également été proposé dans l'espace « intergénérationnel » un cours de gymnastique pour les séniors, animé par un professeur. En hiver ou en cas d'intempéries, le cours est dispensé à l'abri, dans le patio de Forum Meyrin.

Thé dansant intergénérationnel

Plusieurs « Thés dansants » sont organisés et se déroulent à Forum Meyrin. Cette année, à nouveau, c'est



Randonnée



Thé dansant

l'ensemble de la population qui a été conviée à venir danser et évoluer sur des airs entraînants d'orchestres de très bonne qualité. L'activité s'est logiquement arrêtée à la mi-mars.

Prévention santé – Plateforme solidarité COVID-19

Le Conseil fédéral ayant ordonné un semi-confinement général dès la seconde moitié de mars, il a été demandé à nos aînés ainsi qu'aux personnes vulnérables de ne plus sortir de leur domicile, sauf pour des activités jugées essentielles (courses, médecins). La ville de Meyrin a mis en place une plateforme solidarité COVID-19 afin de répondre aux demandes de ses citoyens. Le service des aînés a, dans un premier temps, collaboré avec le service de la sécurité municipale, avant de reprendre seul ce mandat dès les mois de mai. Pour accomplir cette mission, le service a pu bénéficier de la collaboration des samaritains de Meyrin-Cointrin et sur des personnes bénévoles. Les horaires de la plateforme ont été adaptés en fonction des demandes. Beaucoup d'aînés se sont sentis isolés et en manque de contacts, le service a pu maintenir ouverte une permanence téléphonique pour appeler à intervalles réguliers les seniors qui en avaient besoin. Le 12 juin, la plateforme solidarité a été suspendue avec le bilan suivant :

- 952 appels cumulés depuis le 16 mars,
- 683 appels pour les courses (aînés et personnes vulnérables),
- 270 appels pour des renseignements,
- 134 bénévoles disponibles, informés et équipés (chasuble + badge),
- 9 bénévoles ou personnel mairie présents sur le site de la plateforme,
- 4'500 appels téléphoniques (tous les aînés de la Commune + certaines personnes vulnérables).

Le numéro d'appel de la plateforme solidarité a été dévié dès la mi-juin au Jardin de l'Amitié afin de pouvoir continuer à répondre aux besoins spécifiques des aînés.

ACTIONS SOCIALES COMMUNAUTAIRES

Meyrin-les-Bains

Cette activité mise en place au service des Meyrinoises et Meyrinois au début de l'été, en collaboration avec le service développement social et emploi (DSE), a pu être maintenue entre deux vagues pandémiques. Toutefois, nos deux bénévoles aînées n'ont pas pu participer en raison de leur vulnérabilité.

Club de midi (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre personnes âgées. Ces repas ont lieu les deux premiers mercredis du mois et réunissent en moyenne 120 personnes chaque mercredi. Des bénévoles ainsi que les jeunes de Transit assurent le service et contribuent ainsi au succès de ces repas communautaires. Deux agents de la police municipale participent régulièrement à ces repas favorisant ainsi les liens avec les personnes âgées. Ils répondent à leurs questions et leur dispensent des conseils. En raison de la pandémie, Le Club de midi n'a pu se dérouler que durant les mois de janvier et février.

Repas des aînés de Cointrin

Un repas mensuel est organisé au local des aînés de Cointrin tous les premiers lundis du mois. En moyenne 25 à 35 personnes y participent favorisant ainsi les liens entre Cointrinois. Deux agents de la police municipale viennent également à ces repas et permettent ainsi des échanges très constructifs. Là encore, cette activité n'a pu avoir lieu que pour les deux premiers mois de l'année.

Autour d'une table

Se restaurer en compagnie, tout près de chez soi, une prestation commune de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et de la Commune. Cette activité a été suspendue en début d'année faute d'inscription pour



Jardin de l'Amitié

© AN

diverses raisons (maladie, hospitalisation etc.), et n'a pas pu reprendre durant le reste de l'année toujours en raison de la pandémie. Il est prévu une reprise de cette activité au cours de l'année 2021.

Le Jardin de l'Amitié

Depuis une année le Jardin de l'Amitié a eu le plaisir de prendre possession de ses nouveaux locaux. La progression de la fréquentation de ce lieu a toutefois été stoppée par la pandémie.

Lors de sa réouverture, timide après le 11 mai 2020, il a été proposé quelques activités mais avec des règles sanitaires très strictes.

Malgré les normes sanitaires imposées, des aînées ont continué à tricoter de magnifiques layettes qui ont trouvé preneurs auprès de la population meyrinoise. L'exposition des tableaux mise en place dans le local du Jardin de l'Amitié a permis de faire mieux connaître cette activité et nos artistes. Cela a permis à nos séniors de garder le moral, du contact et d'échanger avec les collaborateurs présents.

Le cyberspace propose un ordinateur connecté à Internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé. Ce nouvel espace informatique a permis de satisfaire un grand nombre d'aînés friands de pouvoir faire connaissance avec de nouveaux logiciels, plateforme, etc.

En 2020, le local a accueilli 3'286 personnes pour des activités diverses et 110 personnes pour les petits-déjeuners. Cette hausse de fréquentation depuis l'ouverture en avril 2019, a été stoppée en 2020 en raison de la pandémie. Le nouveau local est un cadre plus spacieux et

adapté aux personnes à mobilité réduite et l'équipe en place espère pouvoir à nouveau développer et proposer de nouvelles activités lorsque les conditions le permettront.

Visiteuses et visiteurs

L'isolement et la solitude guettent plusieurs aînés. Parmi les mesures mises en place pour y remédier, un service de visiteuses-visiteurs est à disposition afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien, suite à des difficultés financières et en ne demandant pas leur droit au Service des prestations complémentaires (SPC), ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 3'000 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir: l'exposition « Métamorphoses » du MAH, l'exposition de l'Ariana « les Thérières en goguette ».

Des excursions hors du canton étaient proposées: la visite du centre de tri à Eclépens, le musée du pain à Echallens, la visite du zoo de La Garenne à Le Vaud, et les magnifiques serres du Centre horticole de Lullier. Toutes ces excursions ont dû être reportées à 2021 en raison des mesures sanitaires dictées par le Conseil fédéral.

Projection de films

Des projections de films sont régulièrement organisées à l'aula des Boudines. Le film y est introduit par une brève présentation. En 2020, un seul film a été projeté en janvier.

Cette année le service des aînés avait renouvelé sa collaboration avec le Festival du film et Forum international sur les Droits humains (FIFDH). Ce dernier a été annulé en raison de la pandémie.

Plusieurs aînés ont participé comme acteurs, réalisateurs et scénaristes aux deux opus des films intitulés « Et pourtant ça tourne ». La projection de ces productions et son « making-of » a pu avoir lieu en octobre à la grande satisfaction des organisateurs et de leurs invités, qui ont pu découvrir une production qui a pu rassembler des aînés et des jeunes Meyrinoises autour d'un projet intergénérationnel commun très inspirant.

Vacances des aînés

Le séjour à la montagne « bien-être et détente » ainsi que les vacances balnéaires ont été proposés mais malheureusement annulés.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service offre un soutien social individuel, notamment lorsque des personnes légèrement au-dessus des barèmes n'arrivent plus à faire face à certaines dépenses ou sont en surendettement. Les dossiers peuvent relever d'une situation simple (renseignement et pas de suivi), de situations plus difficiles (diverses démarches auprès des administrations), de situations complexes (résiliation de bail, désendettement, cas Diogène, perte d'autonomie, demande d'un soutien psycho-social, addiction à l'alcool ou autre).

Le service effectue également des démarches auprès du service des prestations complémentaires (recours, demande de re-calcul des prestations, aide dans le cas de révision de dossier).

Tout au long de l'année 2020, et malgré la pandémie et le semi-confinement, le service a reçu de multiples demandes à caractères financiers et non-financiers. Plus de 534 entretiens individuels ont été menés par le service des aînés durant l'année.

86 personnes ont été reçues en permanence sociale (permanence sans rendez-vous les mardis après-midi).

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

90 ans et 100 ans

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter à nouveau les nonagénaires de la Commune soit 45 personnes. Nous avons eu un centenaire en 2020. La fête semestrielle a été annulée à cause de la COVID-19.

Une attention leur a été offerte ainsi qu'un magnifique panier de fleurs confectionné par la fleuriste du centre horticole de la Commune.

50-60-65 ans de mariage

Les autorités communales ont fêté, au mois de novembre, les couples célébrant leurs 50, 60 et 65 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs leur ont été remis à cette occasion. Les cadeaux ont été apportés par les collaborateurs du service des aînés et du Centre horticole de la Commune en raison des mesures sanitaires.

Noël des aînés

En cette année si particulière et afin d'adresser un message à nos aînés, le Conseil administratif in corpore a élaboré trois « capsules vidéo » de message de Noël avec la complicité de Madame Claude-Inga Barbey comédienne et humoriste. Ce message a été adressé à tous les aînés de la Commune accompagné d'un petit présent.

SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS

| | |
|--|--------------|
| Club des Aînés | CHF 56'000.- |
| Bénévolat à Meyrin | CHF 13'500.- |
| Diverses associations en relations avec les aînés..... | CHF 6'000.- |

Tout au long de l'année, ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce, en fonction de leurs besoins spécifiques.

GRATUITÉ DES OBSÈQUES

Nous avons malheureusement eu en 2020 un nombre de décès élevé (171 personnes). Ainsi, un plus grand nombre de familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques, gratuité accordée sur dossier financier.

EVOLUTION DE LA POPULATION

AÎNÉE À MEYRIN

Au 31 décembre 2020, la Commune compte 4'260 personnes en âge AVS (65 ans) ce qui représente près de 20% de la population meyrinoise sur 26'157 habitants. Il est à relever que les femmes à la retraite (64 ans) ne sont pas comprises dans les statistiques communiquées par l'Etat de Genève.

A Meyrin, sur les 4'260 personnes de plus de 65 ans, 1'280 personnes ont plus de 80 ans (une personne de 100 ans).

BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES

Dicastère de Madame N. Leuenberger

| | |
|-------------------------------|-------------------------|
| Fonds documentaire | 44'000 documents |
| Nouvelles acquisitions | 3'546 documents |
| Prêts annuels | 82'736 prêts |



UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Durant cette année 2020, la bibliothèque a adapté ses conditions d'accueil du public au gré des mesures énoncées par le Conseil fédéral, le Conseil d'Etat genevois et le Conseil administratif de la ville de Meyrin pour faire face à la pandémie de COVID-19. Ce ne sont pas moins de 7 situations différentes qui ont été mises en place. De la fermeture complète (2 fois) à une réouverture totale de la bibliothèque au public, mais avec des plans de protection particuliers à chaque activité, en passant par des ouvertures partielles avec et sans accès aux postes multimédias et espaces de travail individuels et en groupe, avec ou sans le port du masque obligatoire, etc. Une situation difficile à gérer par les bibliothécaires en contact avec un public désorienté et qui dit son incompréhension et son agacement. La première fermeture complète de la bibliothèque entre mars et mai 2020 a été particulièrement déroutante pour toute l'équipe de la bibliothèque qui a beaucoup souffert de cette coupure dans la relation avec le public. Passés les premiers jours de semi-confinement, chaque personne a eu à cœur de maintenir un peu de lien, à distance. Des conseils de lectures filmés et des lectures d'albums pour les petits ont été proposés à travers la page Facebook de la bibliothèque. Avec beaucoup de remerciements et de retours enthousiastes. La réouverture, même partielle, a été très appréciée par le public malgré les changements qui intervenaient très régulièrement et qui, à chaque fois demandaient des

nouvelles règles et de nouvelles adaptations (mise en quarantaine des documents pendant quelques semaines notamment). Afin d'accueillir et de proposer une alternative aux vacances annulées et à la fermeture partielle des piscines, la bibliothèque est restée ouverte tout l'été. Cela a permis à de nombreux Meyrinois de continuer à venir emprunter et rendre leurs livres.

MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

La diminution des activités de médiation autour du livre a permis à l'équipe de travailler sur la constitution de fonds de livres pour les institutions de la petite enfance meyrinoise. 6 lots d'une soixantaine de livres ont été choisis, acquis et conditionnés pour ensuite être mis en dépôt dans les 5 EVE ainsi qu'à la Marelle. Ces lots, tous différents, suivront une rotation entre les EVE tous les deux mois. En plus de ces lots, des sélections thématiques ont été constituées et mises à disposition de la petite enfance, en consultation avec les éducatrices et éducateurs : les émotions, les saisons, la fratrie, la séparation, etc.

PRÊT DE DOCUMENTS

Entre les fermetures, les réouvertures partielles et les craintes d'une partie des usagers de la bibliothèque, le nombre de prêts annuels de livres a évidemment diminué. Avec une baisse d'environ 30%, il s'est situé à 82'000 prêts en 2020, contre 120'000 en 2019.

Club de lecture



ACCUEIL DE GROUPES

Les restrictions imposées pour lutter contre la pandémie ont complètement interrompu la médiation proposée aux classes meyrinoises et aux institutions de la petite enfance. Ce n'est qu'en décembre, en concertation avec la direction de la petite enfance que les bibliothécaires ont pu reprendre leur activité auprès du jeune public. Chaque EVE a ainsi pu recevoir la visite des bibliothécaires une demi-journée, chaque semaine. Un semblant de retour à une activité normale très apprécié par tout le monde. Les séances *Né pour lire* destinées aux familles ont toutes été annulées.

BOUQUINERIES ET AUTRES GOURMANDISES

Sans parler de normalité, le club de lecture figure parmi les rares activités que nous avons pu maintenir. Le club s'est réuni à plusieurs reprises, à distance en visioconférence. Avec à chaque occasion, un plaisir non dissimulé à pouvoir échanger autour du livre (mais pas que!), avec des personnes appréciées.

COUP DE POUCE LECTURE

Encore une activité supprimée en raison de la pandémie COVID-19. La nécessité d'une grande proximité, d'une complicité, n'est plus possible avec les mesures de distanciation. Aucune séance de coup de pouce n'a eu lieu après le 13 mars 2020, malgré une grande envie et un besoin de relation très souvent exprimé par les lectrices bénévoles.

ÉVÈNEMENTS ET RENCONTRES

Si toutes les animations et événements programmés après le 13 mars ont été annulés, certains ont eu lieu en début d'année : 5 spectacles pour le public jeunesse et 2 soirées de contes pour adultes. 1 seule animation a pu être proposée à l'automne pour le public jeunesse.

PORTES OUVERTES AU FORUM – SAMEDI 26 ET 27 SEPTEMBRE 2020

En cette fin de semaine, les entités qui occupent le bâtiment Forum Meyrin ont souhaité renouer les liens avec les Meyrinois. De multiples animations, visites, repas ont été proposés et ont permis de reprendre contact avec nos publics. La bibliothèque a ainsi pu proposer un atelier avec une illustratrice d'albums jeunesse, un club de lecture en présentiel, deux sessions de « Né pour lire » et un atelier philo intergénérationnel. Dans le patio, Laure-Isabelle Blanchet a offert dans son Umanoscope, petit théâtre miniature, ses mains en spectacle. Une immersion dans l'univers du petit, du simple, du bref; un rappel candide et intime de nos élans essentiels, comme un éloge à l'ouverture et à l'altérité.

ARCHIVES COMMUNALES

En 2020, les archives communales ont reçu 40 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux (73 en 2019) alors que 15 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique). Les documents éliminés lors de la phase de classement des archives ne sont pas pris en compte dans ces chiffres. Au cours de l'année, les archives ont répondu à 65 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (50 demandes internes, 15 externes). En raison du Coronavirus, aucune visite de classe n'a pu avoir lieu.

Le travail de l'archiviste s'est concentré cette année essentiellement sur le tri, le conditionnement et l'inventaire des archives. Afin de garantir une meilleure conservation sur le long terme, une partie des boîtes d'archives du fonds clos (fonds ancien conservant les archives de 1760 à 1955) ont été remplacées par des boîtes en carton non acide. Au niveau de la valorisation des archives et de l'histoire de la Commune, en parallèle des articles pour le journal communal, l'archiviste a également publié régulièrement sur la page Facebook de la bibliothèque des photos tirées des archives et mises en contexte.

En septembre, l'archiviste communal a fait partie du jury du travail de Bachelor en archivistique d'un étudiant de la HEG (Haute Ecole de Gestion).

Umanoscope



CULTURE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

| | |
|--|------------|
| Visiteurs de l'exposition Les Murs du Lendemain en 4 jours d'ouverture | 250 |
| Lieux investis pour la Fête nationale | 13 |
| Personnes impliquées dans l'organisation de la Fête nationale revisitée | 80 |
| Événements annulés en 2020 en raison du COVID | 30 |
| Plans de protections validés | 25 |
| Contributions dans le cadre de l'atelier à faire chez soi « Les capsules du temps » | 70 |



ADMINISTRATION

Le service de la culture a poursuivi sa réorganisation en 2020. Trois fonctions ont été adaptées pour coller avec la réalité des exigences de ces postes. Le service de la culture emploie 5 personnes fixes, représentant 470% se répartissant de la manière suivante: responsable du service 90%, régisseur d'événements culturels 70%, responsable des expositions 80%, chargée culturelle 80%, responsable du Fonds d'art contemporain 50%, stagiaire pré-HES 100%. En 2020, Fanny Serain a été engagée en tant que responsable des expositions pour faire suite au départ en retraite de Thierry Ruffieux. Des personnes sont engagées en tant qu'auxiliaires pour les expositions notamment, certaines depuis de nombreuses années.

MANIFESTATIONS MUNICIPALES

Les **Mérites meyrinois** ont été remis le 17 janvier 2020 au Forum Meyrin. La Commune a remis un prix à treize personnalités ou collectifs locaux dans les domaines sportif, artistique et culturel. La soirée a été animée par des interventions musicales de Bruno Dias, remarquable guitariste meyrinois et lauréat d'un mérite en 2013.

La réception des **Nouveaux naturalisés** s'est déroulée le 2 mars pour fêter plus de 200 nouveaux citoyens: l'occasion de découvrir la qualité des élans swing de The Echoes of Django.



Remise des Mérites meyrinois 2019

© Laurent Barlier



Nouveaux naturalisés

© Gregory Troillet



Fête nationale

© Djoon Leuenberger

Fête nationale

Covid-19 oblige, les traditionnelles célébrations du 1^{er} août à la campagne Charnaux ont été cette année annulées. Meyrin a opté pour une solution audacieuse et solidaire. Les Meyrinoises et Meyrinois ne pouvant se réunir pour l'occasion, les autorités ont décidé d'aller à leur rencontre. Nathalie Leuenberger, maire de Meyrin, réélue, y est apparue entourée des deux nouveaux conseillers administratifs, Eric Cornuz et Laurent Tremblet, et du nouveau président du Conseil municipal, Fabien Gronuz. De Cointrin à la promenade des Champs-Frêchets, de l'esplanade des Récréations à Meyrin-Village, treize haltes à travers la Commune ont été investies au fil de la journée. Au menu, discours, Musique Municipale de Meyrin et hymne national chanté par la soprano Saskia Coria.

Autour des élus, des artistes variés choisis par le service de la culture. On y retrouvait notamment l'humour osé et enlevé des **Petits chanteurs à la gueule de bois**, groupe à la bonne humeur tenace, et **Etienne Dahu**, marionnette de trois mètres de haut basée sur le dahu, animal mythique aux pattes asymétriques qui hanterait secrètement nos montagnes. Le service de la culture avait contacté le **collectif FFF** pour créer une marionnette géante que l'on puisse voir depuis les balcons et les fenêtres. Originale, mythique et sympathique, elle a emporté les Meyrinoises et Meyrinois au fil de ses déambulations, autour de karaoké et de chorégraphies.

Les mythiques bols du 1^{er} août, confectionnés par le céramiste Hugues de Crousaz, ont été attribués sur concours, avec la participation de près de 700 personnes!

EVENEMENTS ARTISTIQUES ET CULTURELS

Antigel – ciné concert de Varnish La Piscine à Meyrin-Parc

Pour sa dixième édition, le Festival Antigel est revenu secouer les communes genevoises. En 2020, nous avons accueilli un enfant de Meyrin: **Varnish La Piscine**, de son vrai nom Jephthé Mbisi, pour une carte blanche inédite: Les Contes de Cockatoo. Résultat: une



Antigel – Les Contes De Cockatoo



Kuma à l'Undertown

© CLT

projection de film sur les façades d'immeuble, accompagnée de musique live ; comme un voyage entre absurde et réalité.

Concerts Jazz à l'Undertown

SEED, c'est une graine, une idée. Elle a germé et c'est de là que tout est parti. Une volonté de donner vie à quelque chose de nouveau. Mêlant pop et musique électronique, SEED s'inscrit dans la lignée du jazz dit actuel sans pour autant renier l'héritage de ses « pairs ». La formation s'est produite à l'Undertown dans un format « Jazz Afterwork » le 4 mars, nouveau format de concert ayant succédé aux Ballades d'Antoine.

Véritable boule d'énergie musicale, les quatre musiciens de KUMA se sont produits pour leur part le 7 octobre suite au report de leur concert d'avril. Organic Flowers ont quant à eux joué de malchance et ont dû subir l'annulation de leur concert prévu d'abord le 6 mai, puis le 4 novembre.

Ernest Pignon-Ernest, artiste en résidence du FIFDH 2020

Peut-on encore présenter **Ernest Pignon-Ernest**, pionnier du street art, précurseur de Banksy et de JR ? Depuis 50 ans, son travail est présenté par les plus grands musées internationaux, et désormais aussi à Meyrin.

Le Festival, en partenariat avec la ville de Meyrin, a eu le plaisir d'accueillir Ernest Pignon-Ernest. L'artiste était en résidence artistique de janvier à mars au Cairn, villa du Jardin botanique alpin et a collaboré avec Lyonel Trouillot, écrivain, poète, romancier, intellectuel engagé de Port-au-Prince et acteur de la scène francophone mondiale. Résultat : une exposition inédite autour de poètes irréductibles avec lesquels Ernest Pignon-Ernest n'a cessé de fixer des rendez-vous complices. Ont pu être découvertes également, les œuvres inspirées des poètes chantées par Jean-Ferrat réalisées durant cette résidence.

En raison de la crise sanitaire, les quatre projections publiques de films prévues ont toutes été annulées. L'exposition n'est restée ouverte que quatre jours, pour le plus grand plaisir des quelque 250 visiteurs qui ont pu la voir durant cette courte période.

La Plage des Six Pompes Summer Tour

Le plus grand festival suisse des arts de rue, La Plage des Six Pompes, a posé ses valises à Meyrin-les-Bains pour trois spectacles de sa tournée d'été. Chaque spectacle a été repris deux fois le lendemain sur la Place des Cinq-Continents ou à Meyrin-Village pour un total de 9 représentations ! Spectacle de marionnettes et jonglerie burlesque étaient au programme de ces moments intenses en rires et émotions.

Résidence E. Pignon Ernest et L. Trouillot FIFDH



© T. Ruffieux

Expo Murs Lendemain E. Pignon Ernest et L. Trouillot FIFDH



© T. Ruffieux

Roadmovie – cycle de films suisses aux Boudines

En partenariat avec l'association Roadmovie, le service de la culture a proposé un cycle de 8 films suisses à l'Aula de l'école des Boudines durant l'été. Film famille à 16h, grand public à 20h30, toutes les séances étaient ouvertes à toutes et tous. Les Meyrinoises et Meyrinois ont ainsi eu le plaisir de voir (ou revoir) « Tambour battant », « Ma Vie de Courgette », « Les Faiseurs de Suisses » ou encore « Vitus ».

Festival de la Bâtie

Entre conférence scientifique et one woman show décalé, « De la sexualité des orchidées » de Sofia Teillet, interroge nos différentes manières d'aimer. Ce spectacle a été présenté le dimanche 6 septembre au Jardin botanique alpin. De son côté, Simon Tanguy nous a livré son adaptation d'« Inging », une performance qui repose sur une pratique obstinée du langage et une bougeotte incessante. Le spectacle était à voir le 9 septembre à l'Auberge des Vergers.

Petit Black Movie

Du grand cinéma pour les petits ! Il était temps de s'évader grâce à une luxuriante sélection de 21 courts métrages soigneusement puisés dans quelque seize pays (aussi variés que le Brésil, l'Estonie, le Japon ou encore l'Egypte) et usant d'une époustouflante variété de techniques d'animation pour ouvrir la discussion sur des sujets essentiels tels que l'écologie, la différence ou le deuil. Les projections de septembre et octobre ont pu se tenir, celle de novembre et décembre ont malheureusement dû être annulées.

Résidence d'artiste et représentations du spectacle Nid d'Ange

Nid d'Ange, c'était un spectacle à destination des structures de la petite enfance de la commune de Meyrin. Mais avant cela, une résidence d'artistes de dix jours au Cairn prévue en mai, puis finalement reportée en novembre, afin de finaliser la création du spectacle. Sous forme de berceuses composées et chantées par Blandine Robin, ce spectacle de marionnettes nous a raconté « l'histoire de toutes les petites choses du monde qui procurent des sensations et engagent de grandes émotions quand on est enfant ». Dédiées aux EVE (enfants âgés entre 2 et 4 ans), les onze représentations nous ont permis d'accueillir un total de 237 personnes dont 82 adultes accompagnants.

COVID-19 rime avec annulations

Fête de la danse, ateliers Danse en famille, pianos en libre-service dans les rues, Festival les Créatives, autant d'événements qui font figure de rendez-vous incontour-

nables à Meyrin depuis de nombreuses années. Tous ces événements n'ont pas pu avoir lieu en raison des limitations de rassemblement imposées par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat. Dans la plupart des cas, la Commune a maintenu son soutien à ces associations malgré les reports et les annulations, en guise de soutien pour traverser la crise. Au total, ce sont 30 événements qui n'ont pas pu voir le jour tel qu'initialement imaginé.

L'ETE AU JARDIN BOTANIQUE ALPIN – ENFIN DEHORS !

Durant l'été, du 13 juin au 13 septembre, les services de la culture et de l'environnement ont proposé un vaste choix d'activités et de découvertes : expositions, ateliers artistiques et botaniques, conférences, visites guidées ; pour doucement réapprendre à vivre ensemble en cette période si singulière.

Quel drôle de printemps nous avons vécu. Une forme de tunnel dans lequel la société s'est engagée dans l'urgence. Alors que la nature, elle, tranquillement mais résolument, à côté de nous semblait-il, suivait son rythme de renaissance annuelle : aussi vite que possible, aussi lentement que nécessaire.



© Binocle

« Enfin dehors ! » avons-nous pu crier cet été ! Une émotion viscérale traduisant le plaisir de recouvrer quelques espaces de liberté. Nous avons pu à nouveau sortir, nous rencontrer, nous rapprocher un peu (« attention pas trop près ! »), conquérir pied à pied de nouvelles parcelles de convivialité (« on est combien là, on est bon ? »), tisser à nouveau les liens qui nous relient (« tu me prêtes ton gel pour les mains ? »), apprivoiser cette nouvelle normalité (« pourvu qu'on ne reprenne pas ce rythme de fous ! »). Ateliers botaniques et artistiques, expositions, conférences ont été au programme de cet été au grand air qui nous a tant manqué.

Exposition FACM@JBAM # 2021!

Une nouvelle fois, le Fonds d'art contemporain de la ville de Meyrin (FACM) a invité six artistes contemporains à investir le Jardin botanique alpin (JBAM) le temps d'une saison pour une exposition d'œuvres conçues spécifiquement pour le lieu. Au programme, œuvres in situ, installations artistiques éphémères et sculptures en plein air ont proposé un regard original, conceptuel, esthétique et participatif sur un territoire ainsi réinventé.

Cet été les installations suivantes étaient présentées :

- Florian Bach, La Beauté du Monde
- Collectif Cérès, 108°
- Adrian Fernandez Garcia, Pelleteuse
- Alexandre Joly, Le Vaisseau Magique
- Andreas Kressig, Karos
- Delphine Reist, Les Intrus

Atelier de pratique artistique au Cairn

Par la mise sur pied d'ateliers d'une semaine à destination des enfants, le Cairn participe au côté des jardiniers à faire de ce jardin un lieu d'échange, de culture, de convivialité et de rencontres.

- *Un herbier moderne* : atelier création d'un livre, avec Cécile Koepfli, illustratrice
- *En mouvement* : atelier mouvement, avec Begoña Cuquejo, danseuse
- *Allô la terre ?* : atelier mouvement, avec Sara Mc Laren, anthropologue et danseuse
- *Le jardin des mosaïques* : atelier création et céramique, avec Anne-Marie Roth Baud, artiste céramiste

EXPOSITIONS

Le service de la culture propose des ateliers, parcours, visites actives et événements liés aux expositions, qui permettent aux plus jeunes de se familiariser avec la création contemporaine. Les activités sont animées par



Mon herbier moderne – atelier été



A. Joly – Le vaisseau magique

les artistes et par l'équipe de médiateurs. Les expositions ont eu lieu dans les Galeries Forum Meyrin, au Jardin botanique alpin et au Cairn.

La Ville fertile, vers une nature urbaine, Galeries Forum Meyrin, novembre 2019 à avril 2020

Nous rêvons d'une ville fertile. Fertile parce que de nombreuses formes de vie pourront s'y développer en harmonie. Fertile parce que les échanges entre les humains seront riches et abondants. L'enjeu contemporain consiste à penser la ville comme un grand milieu vivant, à l'inscrire dans son environnement naturel, dans son territoire même, et d'en respecter les règles de fonctionnement et d'équilibre dont on a cru pouvoir s'extraire. En co-production avec la Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris, sur le thème du retour de la nature en ville, ont été présentées des bonnes pratiques inspirantes à travers le monde, mais aussi à Meyrin ! Exposition, ateliers, cultur'cafés et conférences ont été au menu de ce riche programme.



Mains d'oeuvre - Luc Tiercy



Laps expo

© L. Barlier
© Djoon Leuenberger

Luc Tiercy, Main d'œuvres, 30 ans d'art à Meyrin, Galeries Forum Meyrin, septembre 2020

Du 3 au 26 septembre, l'exposition « Main d'œuvres » a réuni plus de septante œuvres de l'artiste, qui insuffle son art à la vie culturelle de la Commune depuis plus de trente ans. Luc Tiercy donne corps et volume à la matière, la pierre et le bois principalement, faisant ainsi épanouir la richesse, les textures et les secrets de la nature. Le vernissage de l'exposition a donné lieu à la projection en avant-première du film-documentaire « Entre vide et plein, une ballade de l'artiste-sculpteur Luc Tiercy », qui nous a plongés dans la vie d'atelier, au gré des projets et des saisons. Une découverte de l'univers passionnant d'un créateur passionné, une invitation dans les rêves d'un artiste généreux, amoureux sensuel des formes organiques.

LAPS, Exposition collective sur l'interstice de temps, Galeries Forum Meyrin, novembre 2020 à mai 2021

La notion de temps n'a jamais été autant conjuguée au présent. Ce temps ralenti en 2020 nous a interrogés sur sa place dans nos vies. Cette exposition a proposé de porter un regard réflexif sur ce sujet et d'y jeter un œil artistique. Laps ? Attente, pause, parenthèse imposée à nos existences, une trentaine d'artistes invités ont retranscrit dans la matière et par divers moyens d'expressions leurs questionnements. Si le temps peut être perçu comme unité métrique ou comme durée et sensation vécue, c'est plutôt cette dernière qui est ici explorée, la manière dont on le ressent personnellement et dont on perçoit chaque moment.

Initiée dans un monde pré-covid, la thématique de cette exposition s'est vue soudainement réactualisée au regard des événements récents et la sensibilité des artistes lui a donné de nouvelles lectures, prolongeant ainsi le questionnement sociétal dernièrement engagé où chacun pourra trouver ses propres résonances.

En raison de la situation sanitaire, les équipes se sont mobilisées pour proposer des contenus disponibles en ligne afin de faire vivre autrement le thème de l'exposition. Ateliers, vidéos d'œuvres, interviews d'artistes, tous

ces contenus ont été produits et rendus disponibles en un temps record, avec un public qui a largement répondu présent. L'atelier « Les capsules du temps » a en effet donné lieu à 70 contributions de familles.

FONDS D'ART CONTEMPORAIN

Equipement public des Vergers

La commission du Fonds d'art contemporain s'est réunie à deux reprises en 2020 dans le cadre du concours pour la réalisation d'une œuvre artistique pérenne sur le périmètre des équipements publics des Vergers (EPV). Les artistes ont été invités à concevoir une intervention artistique prenant en considération l'esprit du lieu. Le concours s'est déroulé en deux phases : appel à candidatures sur invitation et concours de projet. Le jury s'est réuni à quatre reprises pour la visite du site (22.05.2019), la proposition des artistes (27.11.2019) et les délibérations finales (30.09 et 06.10.2020). En raison de la situation COVID-19, les délibérations finales initialement prévues en mai ont été décalées de six mois.

Sur les huit projets d'artistes proposés sur la base du cahier des charges imposé, le jury, présidé par Nathalie Leuenberger, s'est prononcé à bulletin secret à six voix pour le projet de Guillaume Arlaud contre trois pour le projet finaliste finalement écarté. La proposition retenue de l'artiste Guillaume Arlaud vise à doter les EPV d'une identité sonore, par l'installation de bols chantant pour scander les diverses étapes de la journée des écoliers.

MEDIATION ET PRATIQUE ARTISTIQUE

Patrimoine du Fonds d'art contemporain de Meyrin

Afin de permettre aux Meyrinois et Meyrinoises une rencontre privilégiée avec les œuvres installées dans les bâtiments ou dans le domaine public, plusieurs programmes d'interventions ont pu être mis en place cette année : visites accompagnées tout l'été autour des œuvres installées dans le Jardin botanique alpin, balades à vélo à la découverte du patrimoine artistique ou balades à pied à destination des aînés. Certains événements ont dû être annulés en raison de la situation sanitaire.

Atelier mouvement et créativité pour les aînés

L'atelier qui réunit une quinzaine de participants sous la conduite d'une danseuse professionnelle a malheureusement dû être suspendu en raison de la situation sanitaire. Les ateliers se sont toutefois poursuivis en ligne, avec des moments par visioconférence et des devoirs donnés à réaliser chez soi.

Danse en famille

Moment de partage et de plaisir à la découverte du mouvement à deux entre un adulte et un enfant, cet atelier de danse est donné par des danseurs professionnels. Trois ateliers étaient prévus en 2020 à la Maison des Compagnies, un seul a pu se tenir en raison de la situation sanitaire.

Français – Math – Danse

La compagnie de danse contemporaine Alias - Guilherme Botelho, implantée à la Maison des Compagnies, développe un travail de médiation en danse à destination des enfants de 8 à 9 ans. Les élèves participent à des ateliers corporels et découvrent les fondements de cet art du mouvement. Durant l'année scolaire 2019-2020, ce sont 13 classes de 8PH qui ont pu participer à ces ateliers à la Maison des Compagnies.

Chéquiers culture

Initié par le Département de la culture de la ville de Genève, cette opération met à disposition des personnes à revenus modestes, des chéquiers culture comportant plusieurs coupons d'une valeur de CHF 10.-, permettant à ces personnes, d'acheter des billets pour assister à des spectacles, concerts, festivals, expositions, séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels de la région.

SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT A LA CULTURE**Soutien aux associations communales**

| | | |
|------------------------------------|------------|-------------------|
| Musique Municipale Meyrin | CHF | 110'000.00 |
| AHVM | CHF | 40'000.00 |
| Arcus Caeli | CHF | 34'000.00 |
| Sub Session | CHF | 30'000.00 |
| Tambours et fifres | CHF | 30'000.00 |
| ArtMeyrinois..... | CHF | 15'000.00 |
| Ensemble de cuivre de la cité..... | CHF | 8'500.00 |
| Perspective..... | CHF | 7'000.00 |
| Club Photo..... | CHF | 5'000.00 |
| Intérêts de Cointrin | CHF | 2'000.00 |
| Moderato con Brio | CHF | 2'000.00 |
| Total | CHF | 283'500.00 |

En 2020, en raison de la situation sanitaire, le Conseil administratif a décidé du maintien des subventions annuelles aux associations, même si celles-ci n'étaient pas en mesure de réaliser leurs prestations. Le service de la culture s'est tenu à la disposition des associations culturelles afin de les aider à préparer des plans de protection pour la reprise de leurs activités. En tout, 17 plans de protection ont été validés pour permettre la reprise partielle et en présentiel des activités associatives culturelles.

Soutiens ponctuels à des tiers

En 2020, 59 demandes de subventions sont parvenues au service; pour l'organisation d'un spectacle, d'un concert ou d'un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal. Au total, 42 associations ont obtenu un soutien pour leur projet.

Résidence d'artiste à Belgrade

Dans le cadre de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) dont Meyrin est membre depuis 2019, la Commune bénéficie par tournus du programme d'atelier de résidences artistiques à l'étranger de cette organisation faîtière (Ateliers à Gênes, Buenos Aires, Le Caire et Belgrade). Dans ce cadre, la ville de Meyrin a offert pour la première fois à un artiste meyrinois une résidence d'études artistiques du 1^{er} août au 30 novembre 2020 à Belgrade.

Suite à la mise au concours publiée en février, le jury composé de membres du Conseil administratif et municipal et de professionnels du service de la culture a décidé à l'unanimité d'attribuer cette résidence à Abigail Janjic (1989), une jeune artiste vivant à Meyrin.

Compagnies résidentes à la Maison des Compagnies

Les deux compagnies résidentes à Meyrin que sont la Compagnie STT et Alias Compagnie ont pu poursuivre leur travail de création à la Maison des Compagnies. Leur travail de diffusion a été fortement impacté par la crise sanitaire en 2020, avec de nombreuses annulations de tournées à travers le monde. Un travail important d'annulation, report, réorganisation et basculement en ligne a dû être entrepris.

Davantage d'information :

www.alias-cie.com

www.supertroptop.com

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Madame N. Leuenberger

CHIFFRES CLÉS

| | |
|--|--|
| Ecoles | 2'356 élèves pour 9 écoles |
| Restaurants scolaires | 810 repas servis par jour en moyenne |
| Action sociale individuelle | 378 foyers accompagnés |
| Insertion professionnelle: recherche d'une activité professionnelle/formation | 465 personnes accompagnées |
| Insertion professionnelle: jeunes et seniors | 49 jeunes adultes et 79 seniors accompagnés |
| Maison citoyenne | 248 personnes ont visité le lieu |
| Maison citoyenne, salle informatique | 1'846 visites |



VIE SCOLAIRE

Ecoles

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations. Les enseignants, les directions et le service collaborent pour répondre aux besoins des enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale au sein des instances participatives de chacun des quatre établissements scolaires se réunissant trois fois par année. Ces instances contribuent au rapprochement entre l'administration, les écoles, le parascolaire et les parents d'élèves.

Avec ses 9 écoles primaires, Meyrin a accueilli 2'356 enfants et 137 enseignants durant l'année scolaire 2019-2020.

Collège de la Golette

Le service entretient également des liens étroits avec le Collège de la Golette situé sur le territoire meyrinois. Il participe aux séances du Conseil d'établissement, soutient les activités et projets des élèves et subventionne les camps scolaires pour les élèves de 10^{ème} et 11^{ème} année. Malheureusement, en raison des mesures sanitaires, les activités, camps et sorties scolaires ont été fortement réduites en 2020.

Prix de fin de scolarité

Le développement social et emploi soutient les étudiants du secondaire II particulièrement méritants en offrant une récompense financière à ceux qui se sont illustrés durant l'année scolaire.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service gère administrativement le bon fonctionnement des 8 restaurants scolaires de Meyrin. Il veille à la qualité des repas servis et offre, en étroite collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), une prise en charge optimale des enfants. Cette année, les restaurants scolaires ont fonctionné 153 jours et ont produit une moyenne journalière de 810 repas. La cuisine de l'école de Livron a été fermée 25 jours, les repas ont été produits à l'EVE Monthoux pendant cette période. Pendant 32 jours, seuls les enfants dont les parents travaillaient dans le secteur de la santé ou de la sécurité se sont rendus aux restaurants scolaires.

Manifestations publiques

Semaine du goût

La semaine du goût, organisée dans toute la Suisse, s'est tenue du 17 au 27 septembre sur le thème « spécialités du canton Suisse ». Grâce à l'inventivité et au talent du cuisinier gérant les restaurants scolaires meyrinois, les enfants ont eu le plaisir de savourer durant cette période des menus composés essentiellement d'aliments de la région, plus particulièrement ceux d'agriculteurs locaux.

Fête des écoles

La traditionnelle Fête des écoles de Meyrin-Cointrin n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire. En revanche, comme de coutume, le service a pu offrir aux élèves de fin de cycles élémentaire et primaire le livre de leur choix. En outre, un message a été adressé à tous les élèves et enseignants au travers d'un cahier de vacances édité pour l'occasion.

Les Cyclades

En raison de la crise sanitaire, le jeu n'a pas eu lieu.

ENFANCE ET JEUNESSE

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la ville de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté, en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises.

Le développement social et emploi pilote également la politique communale en matière de travail social hors murs. Pour ce faire, le service s'appuie sur les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Transit, rattachés à la FASe, qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi ainsi que sur le travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques.

En outre, le service soutient les initiatives des jeunes qui s'adressent à la Commune.

L'année 2020 a évidemment été particulière pour l'ensemble des structures meyrinoises du réseau enfance et jeunesse, tentant de maintenir le lien avec la population enfantine et jeune tout en devant constamment composer avec les changements de normes sanitaires. La pandémie a fortement impacté les enfants et les jeunes en les privant de diverses activités et liens sociaux. Néanmoins, les partenaires meyrinois ont su se montrer créatifs en

adaptant leurs activités et prestations afin de maintenir le lien avec les enfants, adolescents et jeunes adultes de Meyrin. Des activités en ligne au renforcement des tournées de rue, en passant par la mobilisation des jeunes auprès de la plateforme de solidarité et de la distribution des colis alimentaires, nous relevons que l'animation socioculturelle est restée au premier plan de l'accueil et du soutien aux enfants et jeunes durant la période de semi-confinement.

Depuis la réouverture des activités, nous assistons à une forte augmentation de la demande auprès des structures meyrinoises, particulièrement pendant les vacances scolaires. En outre, la tension des interdictions et restrictions se fait sentir auprès de cette population qui aspire naturellement à la rencontre, découverte et partage.

La ville de Meyrin a également poursuivi sa politique de financement des centres aérés, camps et colonies du Canton qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires.

Rénovation et agrandissement de la Maison Vaudagne
2020 a également marqué le début des travaux de rénovation et agrandissement de la Maison Vaudagne avec son corollaire, le déménagement des activités du centre de loisirs dans différents locaux communaux. Durant l'été, l'équipe de la Maison Vaudagne s'est ainsi installée dans de nouveaux espaces avec le soutien des services communaux concernés (urbanisme, travaux publics et énergie, gérance et entretien des bâtiments, informatique, etc.).

Manifestations publiques et animations

Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans est organisée pour marquer officiellement le passage à l'âge adulte des Meyrinoises et Meyrinois. Après plusieurs reports, les restrictions engendrées par l'épidémie Covid-19 nous ont finalement contraints à annuler l'édition 2020. Un soin particulier a néanmoins été mis en place dans l'envoi d'un message graphique adressé aux jeunes citoyens et nous espérons pouvoir les convier à l'édition 2021.

Chillax

Malgré la crise sanitaire, un espace baptisée « Chillax » a pu être mis en place par l'équipe des TSHM de Transit sur la Campagne Charnaux durant l'été. Ce projet visait à proposer aux jeunes Meyrinois un espace convivial avec une offre de petite restauration et quelques activités ponctuelles, en collaboration également avec la Maison Vaudagne et l'Undertown. Ce projet a également permis

d'offrir des « petits jobs » aux jeunes, un outil particulièrement utile aux professionnels pour être en relation quotidienne avec les jeunes, valoriser leur image auprès des habitants et amorcer avec eux un travail d'accompagnement socio-éducatif. Le bilan a été très positif, le public a répondu présent avec 50 à 70 personnes chaque jour, et chacun a pu trouver sa place dans une ambiance de bienveillance et de respect.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Accompagnement individualisé dans la gestion du quotidien

L'une des missions du service consiste à offrir aux habitants conseils, orientations et accompagnements individualisés pour toute problématique sociale. Trois travailleuses sociales assurent cette prestation au sein du service.

Sans surprise, cette prestation du service a été fortement sollicitée en 2020 en raison de la crise sanitaire et de ses répercussions économiques et sociales. Maintenir cette prestation pour les habitants tout en assurant la sécurité des employées a nécessité beaucoup d'agilité, d'adaptabilité et d'engagement.

Priorité à l'urgence sociale

Ainsi, lors du semi-confinement, de mi-mars à mi-mai, le service social a basculé dans un mode dit « d'urgence sociale ». L'accompagnement « standard » des personnes sollicitant le service a dû être mis en veille pour actionner un soutien aux besoins vitaux des habitants dans l'objectif de garantir une réponse rapide et adaptée aux situations les plus urgentes. Cela s'est traduit par le maintien d'une permanence téléphonique journalière, combinée à des permanences physiques, une fois par semaine, afin de répondre de manière matérielle aux besoins vitaux des personnes, tels que des dépannages alimentaires et/ou prises en charge de loyers impayés risquant d'éventuelles expulsions.

L'accompagnement social habituel a pu reprendre dès la mi-mai malgré des adaptations contraignantes encore en vigueur (permanence téléphonique, télétravail, etc.). Depuis septembre 2020, le service constate une augmentation significative des nouvelles situations nécessitant des interventions psycho-sociales et/ou financières. Il relève aussi un changement avec l'arrivée d'un nouveau « public » peu habitué des services sociaux et extrêmement désorienté par la précarisation soudaine de leur situation. Par ailleurs, les demandes de logement sont en forte augmentation.

Durant l'année 2020, 378 personnes/groupes familiaux ont bénéficié d'un accompagnement régulier. D'autres personnes n'ont été reçues qu'une ou deux fois pour un dépannage alimentaire, en attendant l'intervention de l'Hospice général, institution en charge de l'aide sociale à Genève. A noter que sur ces 378 personnes, 20 étaient domiciliées sur la commune de Satigny.

Les personnes/groupes familiaux ont bénéficié de différents types de prestations financières, dans les limites des directives communales. Toutefois, au vu de l'ampleur de l'endettement de certaines personnes, des demandes de fonds auprès de fondations privées ont également été effectuées. 20 demandes de fonds ont été acceptées pour un montant de CHF 138'452.25, ce qui représente une augmentation considérable en rapport aux années précédentes.

En 2020, 2 avances et 4 prêts ont été effectués. Ce nombre relativement bas s'explique par la volonté d'utiliser des prêts et avances en derniers recours afin de ne pas précariser davantage les situations financières et sociales des personnes accompagnées.

En parallèle au soutien financier, les personnes/groupes familiaux ont également bénéficié de mesures d'accompagnement telles qu'un soutien psychosocial, un accompagnement à la gestion de budget, à la recherche de logement ou au rééquilibrage de la situation administrative. Certains ont également été orientés vers le réseau social genevois spécialisé.

Le service relève que la précarisation du marché du travail ainsi que la complexité du système d'aides sociales cantonales fragilisent toujours plus une partie de la population. Plusieurs habitants échappent au filet social ordinaire, se trouvant régulièrement entre deux droits, et font appel au service social communal en dernier recours. Ce constat préexistant à la crise n'a fait que se renforcer en 2020 et nous avons observé, dès septembre 2020, une forte augmentation des personnes arrivant auprès du service dans un état de grande fragilité, voire de détresse psychique.

Permanence sociale

La permanence sociale représente une manière facilitée de prendre contact avec le service. Accessible au public tous les mardis, elle accueille sans rendez-vous toute personne désirant partager une problématique personnelle avec une travailleuse sociale. Néanmoins, la mairie ayant été fermée pendant plusieurs mois et les directives sanitaires préconisant des contacts moindres, il est vrai que la permanence sociale s'est déployée sous diverses

formes en 2020 perdant sa fonction de « première porte d'entrée ». En effet, les habitants ont privilégié les appels au service à tout moment de la semaine en fonction de leurs besoins. Toutefois, en 2020, 246 personnes ont été reçues sur le moment de la permanence sociale : 25 personnes ont obtenu un rendez-vous auprès de l'Antenne juridique, 139 personnes ont été orientées vers d'autres structures, 52 personnes étaient déjà connues du service. Ce sont donc 39 nouvelles personnes pour lesquelles un accompagnement avec une travailleuse sociale a été mis en place par cet intermédiaire.

Orientations téléphoniques

En sus de l'accueil sur place, les travailleuses sociales renseignent et conseillent également par téléphone. En 2020, 88 personnes/groupes familiaux ont reçu conseil ou ont été orientés auprès des partenaires du réseau social genevois.

Appartements-relais

Le service dispose d'un dispositif « Appartements relais » afin d'héberger temporairement des personnes ou des familles dépourvues de logement. Le service possède les baux de trois appartements dont la mise à disposition se fait selon des critères bien précis et est soumise à un accompagnement social intensif pour la recherche d'un logement pérenne. Durant l'année 2020, trois personnes/groupes familiaux ont trouvé un logement avec bail pérenne. Par conséquent, de nouvelles personnes/groupes familiaux ont pu intégrer lesdits appartements.

Antenne fiscale

Chaque année, le service met en place une antenne fiscale ouverte au public de février à juin afin de soutenir les personnes à revenu modeste à remplir leur déclaration fiscale. En 2020, en raison de la situation sanitaire, cette prestation a dû être entièrement réorganisée dans l'urgence. Après une fermeture de quelques semaines, les déclarations ont pu être remplies grâce à un système de dépose et récupération des documents. Au final, 443 déclarations ont été effectuées, chiffre stable par rapport aux années précédentes.

Antenne juridique

Chaque personne résidant sur le territoire communal peut bénéficier une fois par année d'un conseil juridique gratuit, dispensé par un avocat. En 2020, la prestation a dû être interrompue de mi-mars à mi-mai en raison de la situation sanitaire, mais 160 consultations ont tout de même été effectuées sur l'année. Les questions les plus fréquentes ont concerné les domaines de la séparation et du droit de la famille, suivies de près par les assurances sociales.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'une des missions du service concerne l'insertion professionnelle des Meyrinoises et Meyrinois et se matérialise via l'Antenne objectif emploi (AOE). Cette dernière accompagne les candidats à la formation ou à l'emploi de manière individualisée et collective en leur prodiguant conseils, soutien, motivation et aide dans leurs démarches de recherche d'emploi et/ou de formation qualifiante.

Le développement social et emploi est partenaire du Centre associé de la cité des Métiers, sis sur le territoire communal. Celui-ci complète l'action communale sur les plans de l'évaluation du niveau scolaire des jeunes, de l'orientation scolaire et professionnelle, de la promotion et de l'accompagnement à l'apprentissage. Le service subventionne et accompagne également Transit dans son mandat d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dits en rupture.

Antenne objectif emploi

Comme beaucoup de prestations communales, l'antenne objectif emploi a été fortement impactée en 2020 par la pandémie. Les professionnels-les de l'Antenne objectif emploi (AOE) ont dû suspendre, décaler et adapter leurs prestations individuelles et collectives, tout en continuant à proposer à l'ensemble des candidat-es à l'emploi un accompagnement soutenant et personnalisé dans leurs démarches professionnelles et/ou de formation, cela en tenant compte d'un marché du travail gelé. En outre, l'antenne a dû être fermée aux nouvelles inscriptions de mi-mars à mi-juin.

Les conseillers-ères en insertion professionnelle ont la responsabilité de la trajectoire du candidat au sein de la structure et proposent des mesures spécifiques relatives à son projet, à ses besoins. Ils assurent des entretiens réguliers, de manière individuelle, avec les candidats et s'appuient sur les techniques de recherche d'emploi usuelles ainsi que sur les mesures propres élaborées par l'AOE : ateliers, fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP), mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE), service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS), coaching et interface entreprises. L'activité de la jobcoach se concentre sur l'accompagnement de candidats spécifiques nécessitant un coaching, la préparation aux entretiens de recrutement et la réalisation de bilans de compétences. La jobcoach assure aussi le suivi des personnes en MCIE, la coordination de projets spécifiques et la supervision des ateliers proposés par l'Antenne.

Le rôle principal de la Déléguée interface entreprises (DIE) consiste à assurer le lien entre les candidat-e-s et le marché de l'emploi, notamment en les préparant à rejoindre le monde professionnel. Cette étape importante, qui illustre une avancée notable dans le parcours du/de la candidat-e, s'organise autour de la confrontation du projet professionnel au marché du travail. La DIE prodigue aussi orientations et conseils aux personnes qui ne peuvent pas s'inscrire à l'AOE pour diverses raisons.

L'autre axe de travail de la DIE consiste à sonder le marché du travail en prenant contact avec les entreprises, les administrations ou les cabinets de recrutement pour connaître les profils recherchés, les formations les plus demandées et les éventuelles ouvertures de postes. Elle a également la mission de rechercher des stages et postes de travail à travers ce réseau d'entreprises. Cet axe a été particulièrement difficile à réaliser en 2020, les entreprises visées par les candidat-es devant gérer leur propre (ré)organisation face à la crise sanitaire. De ce fait, peu de stages ont été organisés cette année.

Sur 465 personnes suivies par l'AOE en 2020, 147 ont poursuivi un accompagnement initié précédemment; 149 ont ouvert un dossier de suivi durant l'année; 169 personnes ont terminé leur accompagnement durant l'année. A relever que la proportion de candidats seniors (plus de 50 ans) représentait 17% en 2020.

Solutions professionnelles

Concernant les plus de 25 ans, 281 solutions de placement ont été trouvées aux côtés des candidats à l'emploi :

- 2 places d'apprentissage
- 72 contrats à durée indéterminée (CDI);
- 118 contrats à durée déterminée (CDD);
- 89 solutions de placement correspondant à des missions, des stages, des orientations vers une activité indépendante, des remplacements ponctuels et/ou des formations.

Intégration socioprofessionnelle

Le service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS), rattaché au DSE mais installé physiquement au Centre de voirie et horticole, a accueilli 18 personnes durant l'année 2020, répartis en deux formats de stages distincts :

Stages courte durée : pour des jeunes de 14 à 20 ans venant de structures spécialisées. Lors de ces sessions de deux semaines, les objectifs établis sont axés sur l'observation, la découverte et la mise en pratique.



Intégration socioprofessionnelle

© Fred Gollasch

Stages longue durée : pour les candidats de l'AOE, durant 6 mois, éventuellement renouvelable une fois. C'est par l'apprentissage de travaux de voirie, de jardinage, de livraison et de diverses tâches manuelles que les stagiaires sont suivis et évalués régulièrement par les deux professionnels encadrants. Des objectifs socioprofessionnels sont fixés avec les conseillers-ères en insertion professionnelle en tenant compte des projets de chacun. L'accompagnement mis en place permet la restauration de l'estime de soi, la (re)prise de confiance ainsi que l'apprentissage des codes professionnels et des exigences du marché de l'emploi.

En 2020, le service s'est également conventionné avec la Fondation Ensemble afin d'accueillir un jeune adulte en recherche d'une orientation professionnelle réalisable.

Jeunes adultes et recherches de formation

L'acquisition d'une formation initiale certifiante est une priorité du service en ce qui concerne les jeunes adultes. En effet, il apparaît aujourd'hui primordial d'être en possession d'une formation qualifiante pour éviter la précarisation du parcours professionnel au départ de la vie adulte.

A Meyrin, le travail autour de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et de leurs recherches de formation se partage entre les trois instances établies sur le territoire: Transit, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) via le Centre associé de la Cité des métiers et l'Antenne objectif emploi (AOE).

Pour ce qui est de l'AOE, la proportion des jeunes adultes (16 à 25 ans) s'élève à 10.5% du total des candidats en 2020, soit 49 jeunes adultes. Le suivi des jeunes en recherche d'apprentissage est assuré par la DIE qui travaille en lien étroit avec l'OFPC et les associations professionnelles.

Sur les 49 jeunes adultes suivis en 2020, 4 ont trouvé un apprentissage ou une AFP; 3 ont repris des études; 2 ont trouvé un emploi en CDI; 6 ont trouvé un CDD; 6 sont en démarche de stage(s); 19 ont défini un projet professionnel réalisable; 4 sont en cours de définir un projet professionnel.

Réseau Equip@M

Ce réseau de collaboration interinstitutionnelle dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes se réunit mensuellement. Des situations individuelles sont discutées afin que le réseau puisse agir de manière concertée et utile au jeune. En outre, le réseau permet aux professionnels d'échanger sur les évolutions législatives ou organisationnelles des institutions spécialisées dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle. En 2020, les cours et la formation à distance ainsi que l'orientation des jeunes diplômés ont occupé une place centrale dans les discussions.

VIE DE QUARTIER

Action sociale communautaire et collective

L'intervention en action sociale communautaire consiste à créer les conditions pour renforcer les capacités des habitants à intervenir sur leur environnement proche. Cette année, a été très peu propice au travail collectif et de réseau. Les projets et actions ont été mis en veille et toutes les rencontres entre acteurs professionnels et acteurs terrain ont été annulées.

Travail dans les quartiers – appui à l'école de la Golette

En collaboration avec la directrice, l'équipe d'enseignantes et l'éducatrice scolaire de l'école de la Golette, ainsi qu'avec le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie, l'intervenante en action sociale communautaire a soutenu les familles dans la compréhension des travaux de rénovation et des implications du déménagement

de l'école durant l'année scolaire 2020-2021. Ce projet s'est décliné en communications adaptées au quartier, en présences lors de permanences et en visites de la future école temporaire (pavillon Corzon) par les enfants et leurs parents.

Meyrin-les-Bains

Etant donné les circonstances sanitaires du printemps, l'organisation de la quinzième édition de Meyrin-les-Bains a été un important défi et sa tenue, une grande fierté. Le service a coordonné en partenariat avec Transit, un collaborateur du Théâtre Forum et une professionnelle de la restauration, les trois semaines cet espace buvette-restauration-animation du 22 juin au 11 juillet. Le plat du jour, appelé « l'assiette des Meyrinois gourmets », concocté par une vingtaine d'habitants-cuistots a ravi chaque midi entre 60 et 70 gourmands. Les après-midi et soirées ont été investies par 24 associations, collectifs et services montrant une belle diversité d'animations et de plats culinaires. Le bon déroulement de la manifestation, ainsi que l'application des normes sanitaires ont été encadrées par deux personnes en recherche d'emploi, ainsi que quatre jeunes en insertion professionnelle. Cette édition 2020 a battu tous les records de fréquentation avec le passage de 3'850 adultes et 1'200 enfants.

Soutiens associatifs

Conscient de la richesse du tissu associatif meyrinois et de son importance dans l'intégration citoyenne des habitants, le service assure un accompagnement auprès d'associations naissantes ou rencontrant provisoirement des fragilités. En 2020, le service a poursuivi son soutien au comité de la ludothèque.

En sus, le service a poursuivi son engagement auprès des associations relevant de son domaine de compétence (Elapsoïdea-Vivarium de Meyrin, Salto de l'Escargot, Association des parents d'élèves, Cefam, Association pour la culture des jeunes de Meyrin, etc.).

Maison citoyenne, puis Maison citoyenne – Marelle, puis...

La Maison citoyenne est un lieu d'accueil ouvert à tous les habitants. Ces derniers peuvent y vivre des moments de partage, informels et spontanés ou plus organisés, tels que le repas communautaire mensuel ou les espaces d'écoute, de parole et de lien (Paroles de quartier). Ils ont accès à un espace informatique équipé, peuvent bénéficier des services d'un écrivain public et s'informer sur la vie locale. Ils ont également la possibilité d'échanger avec une professionnelle sur un projet qui leur tient à cœur. Les ouvertures, fermetures, puis ouvertures partielles



© Valeria Hernandez

Meyrin-les-Bains

de la Maison citoyenne, tout comme l'annulation des moments collectifs tels que repas communautaire et Paroles de quartier ont eu un fort impact sur la fréquentation. Cependant, l'équipe a poursuivi la co-construction du projet d'agrandissement de la maison pour permettre d'y accueillir, dès le 30 août, les prestations « hors-institutions » du service de la petite enfance dont la Marelle.

Suivi des travaux, coordination des aménagements, participation des habitants pour les finitions, planification des nouveaux horaires et nouvelles prestations, accueil et intégration de nouveaux collègues, création d'une équipe pluridisciplinaire ; une diversité de tâches dans lesquelles ont été impliquées l'intervenante en action sociale communautaire et la responsable de projets d'intégration de proximité.

Le premier projet commun de la nouvelle équipe a été de co-construire un processus participatif invitant les habitants et familles fréquentant la Maison citoyenne – Marelle à proposer leurs idées de noms pour ce nouveau lieu. Puis, ils ont pu choisir avec des membres de l'équipe et la conseillère administrative déléguée, LE nom parmi les 11 propositions restantes. C'est « Chez Gilberte – la maison meyrinoise » qui a été plébiscité.

Espace informatique

La Maison citoyenne met à disposition des habitants un espace informatique. Cet espace a été fermé que pendant les deux mois de semi-confinement et, avec le soutien d'un civiliste, a pu accueillir le public, tout le reste de l'année. Une fréquentation de 248 personnes différentes, dont 154 venaient pour la première fois, pour un nombre total de 1'846 visites.

Permanence d'accueil et d'orientation

Autre prestation qui s'est tenue avec plus ou moins de régularité, la permanence d'accueil et d'orientation, les lundis après-midi. Les habitants posent toute sorte de questions concernant leur vie à Meyrin et sont orientés vers les bons interlocuteurs ou accompagnés dans leurs démarches lorsqu'il est nécessaire. Un accompagnement est également prévu pour les personnes non francophones dans la compréhension de lettres administratives et dans le remplissage de formulaires. En 2020, une quarantaine de personnes a sollicité la permanence. Les

questions posées vont de l'existence de cours de français aux activités sportives pour enfants, en passant par l'inscription au parascolaire et les permis de séjour.

INTEGRATION

Plateforme pour l'intégration à Meyrin

La Plateforme pour l'intégration à Meyrin (PIM) - créée en 2016 - regroupe une cinquantaine d'acteurs associatifs et institutionnels. Née du besoin exprimé par les partenaires du réseau meyrinois de disposer d'une plateforme spécialisée sur la thématique de l'intégration, elle se veut un espace d'échange de pratiques, de réflexion collective et de mise en place de projets. La Plateforme a choisi deux thématiques de travail prioritaires : mettre en place des moments informels de conversation française et aller vers les habitants en situation de vulnérabilité. Deux groupes de travail se sont créés, facilités par le service et composés chacun de dix à quinze partenaires associatifs et institutionnels.

Cours de français



© Nora Bernardi

Oasis des cinq continents

Une « Oasis » de lecture, composée de transats colorés, de parasols, de couvertures et de caisses de livres en différentes langues a été proposée aux Meyrinois par le groupe de travail « Aller vers » de la PIM à plusieurs reprises les jeudis en fin d'après-midi pendant l'automne, après une pause forcée au printemps due à la situation sanitaire. Le but du projet était de rencontrer des Meyrinois de tout âge et de tous horizons et de mettre en valeur la diversité linguistique et culturelle de Meyrin.

L'Oasis est aménagée afin que les habitant-e-s viennent y lire ou lire des histoires à leurs enfants ou qu'ils y proposent des animations dans leur langue. Des familles sont revenues chaque jeudi et ont fait part de l'enthousiasme de leurs enfants pour le projet. Si aucun habitant n'a encore osé proposer lui-même d'animation dans sa langue, certains ont tout de même participé aux lectures proposées.

Bientôt à l'école

Sur l'impulsion du Bureau cantonal de l'intégration des étrangers (BIE) et en partenariat avec le service de la petite enfance, le service a souhaité reconduire en 2020 le projet « Bientôt à l'école ». Destiné prioritairement aux familles allophones dans le but de les accompagner dans la transition vers l'école obligatoire de leurs enfants, ce projet se décline en plusieurs modules thématiques abordant les différents aspects de la vie scolaire, ainsi qu'en un accueil collectif pour les enfants.

Bientôt à l'école n'ayant pas pu se dérouler au printemps comme prévu, quatre modules ont été organisés et animés par les deux services entre septembre et fin octobre. Le but était d'évaluer si les parents avaient encore des questions, des craintes et des questionnements concernant l'école une fois celle-ci démarrée. Une enseignante était également présente lors du premier module afin de répondre à des questions spécifiques. Huit familles ont choisi de participer aux modules, même si la fréquentation a décliné au fur et à mesure de ceux-ci. Les parents présents étaient contents d'avoir à leur disposition un espace de partage mais ne semblaient pas avoir de préoccupations spécifiques concernant l'école. Ils ont donc choisi de se concentrer sur la thématique du temps libre et des loisirs extrascolaires, ce qui a permis de leur présenter différentes activités existantes sur le territoire communal.

Cours de français à Meyrin

Tout au long de l'année, le service a soutenu l'Université ouvrière de Genève dans la gestion de leurs trois cours

à Meyrin (affichage et publication dans le journal communal des informations sur les inscriptions; présence aux inscriptions, réservation de salle; etc.). Ceci d'autant plus face aux défis provoqués par la situation sanitaire. Il est également intervenu à trois reprises dans les cours afin de présenter ses activités et celles des autres services communaux.

Cours de français estival au Jardin botanique alpin de Meyrin

Du 3 au 13 août 2020, le service a organisé, en collaboration avec l'Œuvre suisse d'entraide Ouvrière (OSEO-Genève) et l'Université populaire albanaise (UPA), un cours de français au Jardin botanique alpin. Face à la forte affluence, trois classes supplémentaires ont dû être ouvertes dès le premier jour, pour un total de sept. Les formateurs de français langue étrangère ont proposé des moments d'apprentissage de la langue axés sur l'oral. Une garde d'enfants était assurée par les équipes de l'UPA et permettait aux adultes d'être disponibles pour l'apprentissage.

L'ancrage meyrinois des cours était assuré par la présence sur place du service afin de répondre aux questions et orienter les participants vers les bons interlocuteurs communaux. Le dernier jour, un quiz sur Meyrin a été proposé à tous les participants pour leur faire (re) découvrir la Commune d'une manière ludique. Les apprenants ont également bénéficié d'une visite guidée des œuvres d'art du Fonds d'art contemporain présentes au Jardin, menée par les médiateurs du service de la culture. Ces cours gratuits, ouverts à tous et sans inscription ont accueilli chaque jour une soixantaine d'apprenants – pour un total de 494 passages- et 26 enfants âgés de 2 à 11 ans. Ceci démontre le besoin d'apprentissage de la langue et d'activités estivales accessibles, d'autant plus dans le contexte sanitaire de 2020.

Manifestations publiques et animations

Accueil des nouveaux habitants

À leur arrivée à Meyrin, les nouveaux habitants reçoivent une lettre de bienvenue de la part des autorités communales. Ils sont par la suite invités à se rendre aux deux soirées d'accueil organisées chaque année par le service. Ces soirées consistent en une balade pédestre informative guidée par le maire, suivie d'un apéritif convivial. Elles rencontrent habituellement beaucoup de succès, avec une participation de 40 à 60 personnes par soirée et des retours très positifs sur la formule choisie, désignée comme très conviviale. En 2020, la soirée prévue en mai n'a pas eu lieu et celle d'octobre a vu son format écourté avec la participation d'une vingtaine de participants.



Soirée d'information sur les élections communales

© Nora Bernardi

Fête des voisins

Pour cause de pandémie, cette année la Fête des voisins a eu lieu le vendredi 18 septembre. Lors de cette 17^{ème} édition et en collaboration avec les services de l'environnement et de la gérance et entretien des bâtiments, le service développement social et emploi a fourni des tables, des bancs, des t-shirts et des ballons à une vingtaine d'habitants afin qu'ils partagent avec leurs voisins un moment festif et convivial au pied de leur immeuble. Le dispositif a été coordonné par l'équipe de la Maison citoyenne Marelle. Les habitants ont été amenés à découvrir ce lieu ressource meyrinois et à venir personnellement effectuer leurs commandes et retirer le matériel. Lors de leur venue, l'équipe a pris le temps d'échanger avec eux sur la fête et l'ambiance dans leur immeuble, dans le but d'acquérir une vue d'ensemble sur les lieux où les voisins semblent se connaître et ceux où les liens sont moins ancrés.

Soirée d'information sur les élections communales « Le 15 mars, votons pour notre commune »

Une soirée d'information sur les élections communales du 15 mars et du 3 avril 2020 a été organisée le 3 février dans l'Aula de l'école des Boudines, en collaboration avec le Bureau cantonal de l'intégration des étrangers. Ouverte à tous les Meyrinois, la soirée ciblait plus spécifiquement les étrangers résidant dans le canton de

Genève depuis plus de huit ans et ayant donc le droit de vote au niveau communal. 140 personnes ont assisté aux discours de M. Thierry Apotheloz – conseiller d'Etat – et de M. Pierre-Alain Tschudi – conseiller administratif, ainsi qu'aux présentations de l'Institut d'études de la citoyenneté de l'Université de Genève. À la suite de la soirée, un apéritif convivial a été organisé en présence des partis politiques meyrinois.

SOLIDARITÉS

Subventionnement des associations socio-sanitaires

En 2020, la ville de Meyrin a soutenu des associations genevoises œuvrant dans les domaines du social, de la santé, du handicap, de la formation et insertion professionnelle, du soutien aux femmes et aux familles ainsi que de l'asile et défense des droits humains pour un montant de CHF 145'700.-. Une priorité a été donnée aux associations particulièrement sollicitées par la crise sanitaire.

Coopération au développement

La commission de coopération au développement, conformément à la loi sur le financement de la solidarité internationale (LFSI-2001), a attribué durant l'année le 0,7% du budget de fonctionnement annuel de la ville de Meyrin à des projets de coopération au développement. En 2020, le budget s'élevait à CHF 854'800.-

La commission n'a pas pu se réunir entre le 25 février et le 29 septembre pour cause de pandémie. Nous avons néanmoins pu organiser 7 séances en faveur de 18 associations dont 4 affiliées à la FGC. La dernière commission a été dédiée aux associations soutenant des initiatives visant à enrayer les dommages collatéraux engendrés par le virus.

Distribution de colis alimentaire – situation COVID

De fin juin à mi-août 2020, le DSE a coordonné les distributions d'aide alimentaire des colis du cœur. Les distributions centralisées aux Vernets étant devenues trop importantes, le Canton a souhaité revenir à des distributions à plus petite échelle, en collaboration avec les communes. La ville de Meyrin a donc accueilli au Théâtre Forum Meyrin (TFM) les distributions hebdomadaires de 600 colis alimentaires, soit environ 250 familles résidant à Meyrin et dans les communes du Mandement.

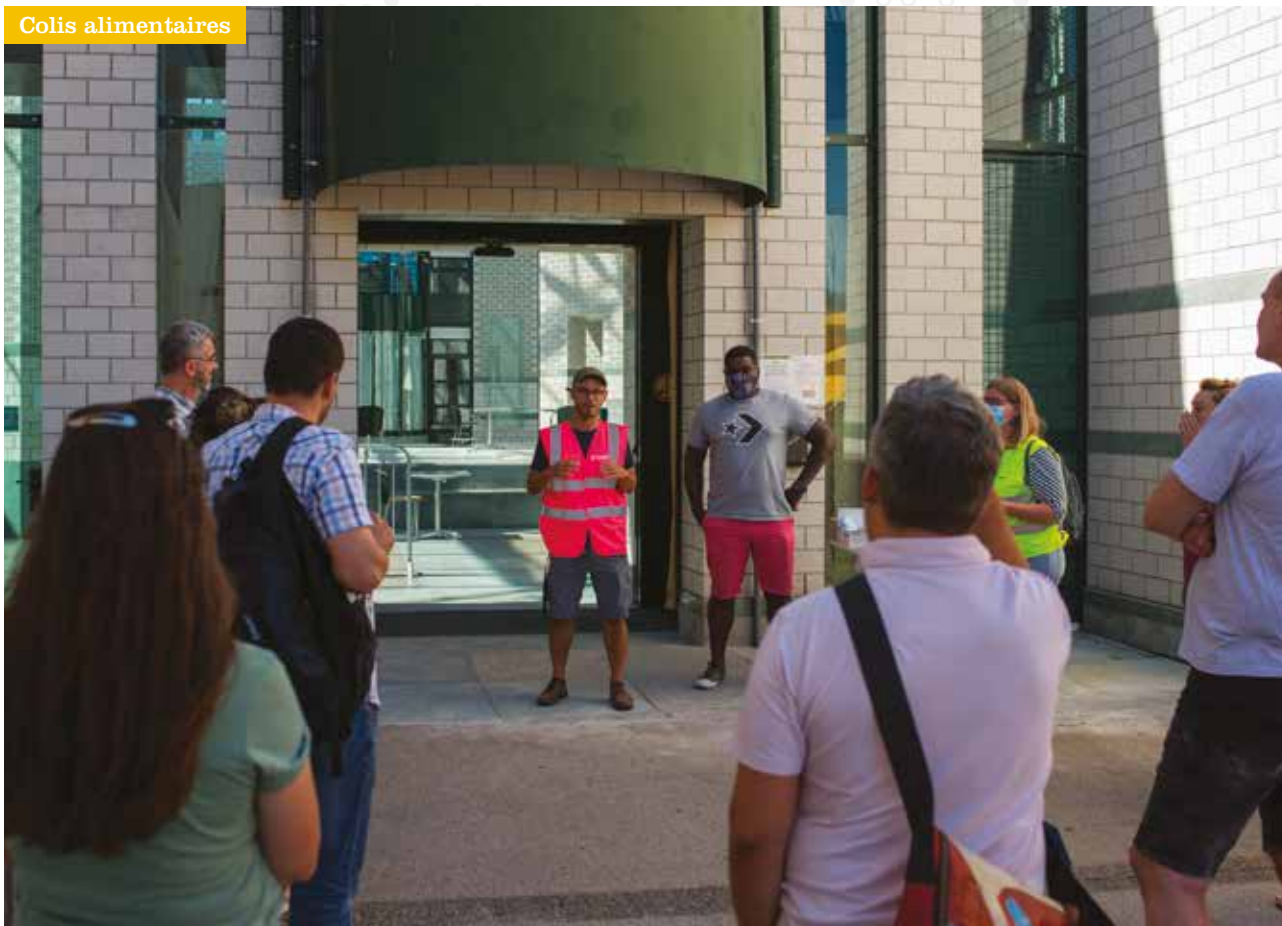
Le DSE a pu compter chaque semaine sur une quarantaine de bénévoles, présents pour organiser et encadrer les distributions (mise en place, respect des mesures sanitaires, vérification des inscriptions, distribution et aide

pour les colis). Au total, une centaine de bénévoles ont pris part à cette action estivale, signe d'un bel élan de solidarité des Meyrinois-es.

Le DSE a également bénéficié d'une collaboration fluide et efficace avec les services de la sécurité municipale, de l'environnement, et bien entendu du TFM, tant pour les aspects logistiques que pour la participation aux distributions. Les travailleuses sociales du DSE ont également collaboré avec leurs collègues du Centre d'Action Sociale (CAS) de Meyrin afin d'orienter les personnes non-inscrites aux colis et, le cas échéant, organiser le renouvellement des inscriptions auprès des services agréés.

La collaboration avec les associations et le Canton s'est également avérée efficace durant ces 9 semaines, permettant la mise en place d'autres centres de distribution sous l'égide des colis du cœur. Le TFM ayant retrouvé sa vocation première juste avant la rentrée scolaire, les bénéficiaires des distributions de Meyrin ont été accueillis à Vernier jusqu'à mi-septembre, commune avec laquelle la coopération a été elle aussi excellente.

Colis alimentaires



ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur L. Tremblat

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

| | |
|--|---|
| 1^{er} prix des communes genevoises dans la catégorie des aménagements éphémères 2020 décerné par la Société romande des amis des roses et de l'horticulture. | 11 octobre 2020 |
| 2^{ème} prix des villes genevoises de plus de 15'000 habitants dans le cadre du concours intercommunal de fleurissement des espaces publics. | 11 octobre 2020 |
| Enrichissement du patrimoine arboré sur les parcelles communales | 257 arbres à grand développement plantés en 2020 |



GESTION DES DÉCHETS

L'année 2020 a été marquée par une augmentation des déchets urbains incinérables de 256,7 tonnes, ce qui représente un taux de 5,45%. Dans le même temps, la population meyrinoise a augmenté de 504 personnes, ce qui représente 1,97%. Ces chiffres s'expliquent par une consommation accrue aux domiciles, du fait de la réduction des activités économiques liée à la pandémie. D'autre part, il est probable que cette dernière ait induit des réflexes de protection préjudiciables aux écogestes quotidiens en termes de tri des déchets à la source. Les déchets de cuisine et de jardins collectés ont totalisé 1'504,34 tonnes, ce qui représente une diminution de 10,8%. Ces chiffres semblent liés aux conditions météorologiques durant la période de végétation et également au fait que seules les prestations essentielles ont généralement été effectuées sur les surfaces publiques ou privées. La conséquence en a été une baisse des déchets organiques de jardin collectés à Meyrin en 2020. Le verre

recyclé a augmenté de 1,96% malgré la fermeture des restaurants, vraisemblablement du fait de la consommation à domicile. Les papiers et cartons ont subi une baisse de 56,69 tonnes, soit 3,81%. Ce constat découle du ralentissement de l'activité économique et conséquemment de la production de papier. En revanche, les déchets ménagers volumineux ont enregistré une hausse de 12,73 tonnes, soit 4,99%. A cet égard, il a été constaté, notamment durant les périodes de confinement, que les habitants se sont défaits globalement de grandes quantités d'objets usagés. Ainsi, il est difficile de tirer des conclusions pertinentes globales sur la base des chiffres enregistrés en 2020, du fait des nombreux paramètres susceptibles d'avoir modifié les comportements des habitants en matière de tri des déchets. La qualité du tri a été médiocre pour certaines fractions, en particulier le PET, souvent souillé par des ordures destinées à l'incinération. Les infrastructures de collecte sont adaptées à l'évolution de la population suite à des surélévations d'immeubles ou de densifications. Dans ce contexte, deux écopoints ont été agrandis à la rue de la Prulay. Des bennes semi-enterrées en plastique ont été remplacées par des bennes en acier de type urbain mieux intégrées d'une contenance de 7 m³, ne laissant apparaître en surface que les goulottes de déversement des différentes fractions de déchets.



Ecopoint agrandi à la rue de la Prulay

STATION DE TRI ET INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

En moyenne, plus de trois tonnes d'objets encombrants usagés sont ramassées à Meyrin chaque jour ouvrable. Ces derniers font l'objet d'un tri sélectif sur la station implantée au centre de voirie et horticole, afin de soustraire à l'incinération tout ce qui peut l'être et de valoriser les fractions recyclables. Ces dernières sont prises en charge par des repreneurs spécialisés, notamment le bois ou les métaux. De plus, les appareils électriques et électroniques, tels que les réfrigérateurs, les machines à laver, le matériel informatique, bureautique ou encore l'électronique de loisirs, sont repris gratuitement, en termes de transport et de traitement. Le financement est assuré par les taxes anticipées de recyclage payées lors de l'achat de ces équipements. A des fins d'intégration socioprofessionnelle, l'activité déployée sur la station de tri est assurée par des personnes en activité de réinsertion (AdR), sous l'égide de l'Hospice général. La ville de Meyrin ne prend en charge que les frais d'encadrement ou relatifs à l'achat et à l'entretien des vêtements de travail. Cette démarche permet également une meilleure valorisation des matières premières secondaires et une réduction des coûts de traitement de ces déchets.



Mur couvert de tags à la rue des Moulières



Mur à la rue des Moulières après l'intervention

ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC

La fermeture des restaurants a induit un changement du mode de consommation des habitants et une augmentation des déchets dans les corbeilles urbaines de certains quartiers, liée à la vente à l'emporter et à la consommation dans les espaces publics. Ainsi, les anciennes corbeilles en ciment ont été remplacées par des corbeilles galvanisées de plus grande capacité, notamment aux abords du centre commercial et de la place des Cinq-Continents. De plus, des fûts amovibles de 200 litres ont été ajoutés sur la place de Meyrin-Village et dans le parc de l'auberge communale pour compléter les équipements existants.

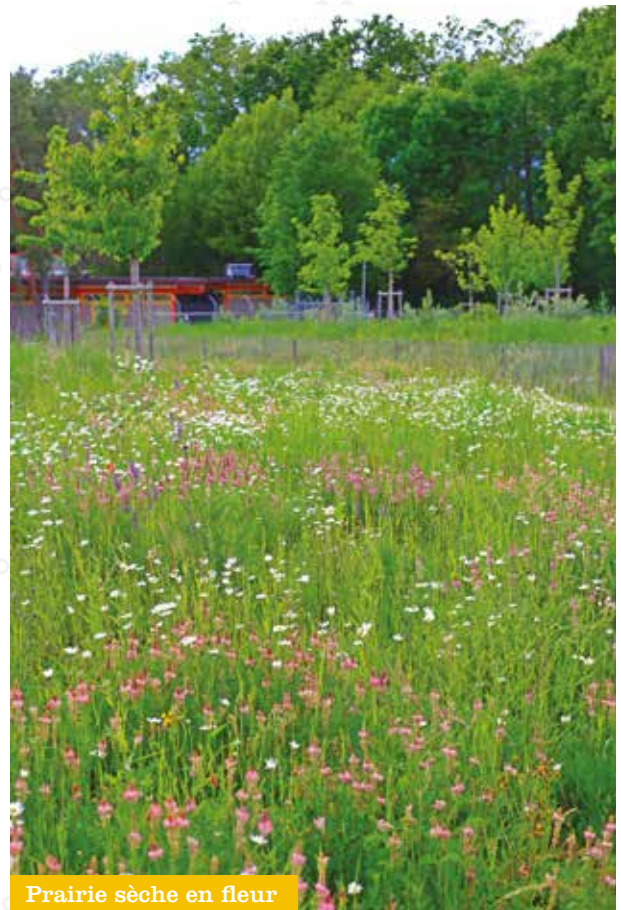
Le service de l'environnement assure quotidiennement le nettoyage manuel ou mécanisé du domaine public. 400 corbeilles à déchets ont été vidées selon nécessité dans les écoles, les parcs, sur les arrêts des transports en commun ou le long des cheminements piétonniers. Sur les routes, 190 tonnes de déchets ont été évacuées d'une manière mécanisée au moyen de balayeuses aspiratrices.

Par ailleurs, la maintenance du mobilier urbain, de la signalisation verticale, des bornes, des potelets et des autres équipements inhérents au confort ou à la sécurité des usagers sont entretenus et remplacés selon les besoins identifiés, notamment à la suite d'accidents. De plus, les revêtements minéraux font l'objet d'une surveillance et d'une remise en état selon nécessité, afin d'assurer des conditions optimales de sécurité et de confort au profit du public. Enfin, l'équipe de travaux techniques, constituée de professionnels de la construction, assurent diverses interventions d'aménagement ou de transformation de l'espace public. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une amélioration continue de l'habitat, au profit du public ou sur la demande d'autres services de l'administration communale, dans une dynamique de transversalité.

Le mur de la liaison piétonne qui relie la gare ZIMEYSA à la route des Moulières a été nettoyé des nombreux tags qui y figuraient et la main courante adjacente a été remplacée, améliorant ainsi la qualité de l'accueil au profit des voyageurs qui y transitent.

LAC DES VERNES

Aménagé initialement pour des raisons fonctionnelles, ce bassin de rétention des eaux de ruissellement de la Cité permet la récupération de ces dernières avant leur restitution dans le Nant d'Avril. Il joue un rôle essentiel en cas d'épisodes pluvieux intenses qui tendent à se produire plus fréquemment. De plus, ce site constitué de milieux aquatiques palustres et terrestres apporte une réelle plus-value en termes de qualité paysagère botanique et faunistique au profit de l'environnement et de la population. Une avifaune variée a rapidement pris possession de ce milieu et près d'une centaine d'espèces d'oiseaux a été observée dans le périmètre du lac. Certains sont nicheurs dans notre région et d'autres sont migrateurs. Ces derniers séjournent sur le lac des Vernes qui offre



Prairie sèche en fleur



Rousserolle effarvate

un relai complémentaire aux marais de la réserve naturelle de Mategnin. Ils colonisent souvent la végétation paludéenne dans laquelle ils trouvent un refuge protecteur, en particulier parmi les roseaux. Les batraciens indigènes habituellement présents dans les milieux humides peuvent être observés à l'état adulte ou larvaire, notamment la grenouille rousse ou le triton crêté. En revanche, la grenouille rieuse est une espèce invasive et indésirable souvent représentée dans les milieux humides en Suisse, ce qui est aussi le cas à Meyrin. D'autre part, les vairons communs sont des poissons indigènes à Genève qui ont été introduits et prospèrent dans le lac des Vernes. Toutefois, des carassins dorés, appelés communément poissons rouges, ont malheureusement été lâchés de manière illicite et constituent une population indésirable qui porte préjudice aux espèces locales. Des animaux nocturnes tels que des chauve-souris ou des hiboux moyens-ducs peuvent également faire l'objet de nombreuses observations. L'évolution du développement de la faune aux abords du lac des Vernes fait l'objet d'un suivi biologique par un bureau spécialisé, afin d'assurer une gestion adéquate de cette faune locale et d'apporter les correctifs nécessaires selon les observations des spécialistes.

JARDIN BOTANIQUE ALPIN

Les activités ont été réduites en 2020 en raison de la situation sanitaire, tant sur le plan de la gestion des collections que sur celui des animations didactiques et pédagogiques. Les échanges de graines avec des jardins botaniques situés dans les zones tempérées de l'hémisphère nord se sont poursuivis. Ainsi, des graines de 475 espèces ont été reçues de 32 jardins partenaires. 3'083 plantes comportant 275 espèces ont été rempotées et 901 végétaux comptant 120 espèces ont été plantés à demeure dans les collections. L'index seminum 2020 édité par le Jardin botanique alpin a permis de proposer des graines de 117 espèces collectées dans la nature. Ce mode d'obtention de graines constitue une garantie d'authenticité génétique du fait qu'elles sont récoltées dans des peuplements homogènes naturels par des

spécialistes qui connaissent bien la flore locale. Le catalogue de graines de Meyrin a suscité un vif intérêt de la part des autres jardins botaniques. Ainsi, 704 portions de graines ont été envoyées à 77 correspondants, sachant que la totalité des espèces proposées ont fait l'objet de demandes. Un plan de gestion a été réalisé par un mandataire spécialisé dans le cadre d'un travail d'analyse et de propositions pluridisciplinaires. Un état de référence et de diagnostic a été établi en lien avec les missions et le fonctionnement du Jardin botanique alpin, les évolutions historiques, les collections et le milieu, le patrimoine arboré et la faune. Ces éléments ont permis de préciser les objectifs recherchés et les scénarii d'évolution des collections. L'image directrice qui en résulte induit un concept d'organisation des collections lié aux travaux de recherches et de découvertes développés par des botanistes genevois de renom. Le plan d'intervention et de mesures permet de définir une vision stratégique partagée quant aux différents espaces de collection à faire évoluer à moyen et long termes, au profit d'un enrichissement et d'une cohérence des collections. En termes d'activités au profit du public, malgré certaines annulations ou reports, des animations ont pu avoir lieu à 49 reprises. Ainsi, ont été maintenus six visites guidées, trois sorties botaniques, onze ateliers de botanique, de jardinage, de cuisine sauvage et de cosmétique naturelle. D'autre part, ont été présentées dix conférences et l'exposition Botanica organisée chaque année d'une manière décentralisée par les 21 jardins botaniques suisses participant à cet événement sur l'ensemble du pays, outre les visites spontanées. 250 inscriptions ont été enregistrées sur une plateforme dédiée, à des fins d'optimisation de la gestion des flux d'information. 30% des participants viennent de Meyrin, 29% de la Ville de Genève, 29% des autres communes du canton, 4% du canton de Vaud et 8% de France voisine. Sur décision du Conseil municipal, l'effectif du Jardin botanique alpin a été renforcé par l'engagement d'une botaniste à un taux d'activité de 50%. Cet appui scientifique offre une expertise supplémentaire bénéfique à la gestion des collections et de la base de données, à la collecte des graines dans la nature, ainsi qu'à l'édition de l'index seminum.

PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Les actions communales visent à trouver un juste équilibre entre la protection des végétaux, le respect de la santé publique et une réduction des atteintes à l'environnement. Depuis l'Antiquité est entreprise une lutte contre les ennemis des cultures pour des raisons alimentaires, par des moyens empiriques concentrés initialement sur les insectes, au moyen de matières actives naturelles. Le développement phytosanitaire a été favorisé par des innovations technologiques, l'exode rural, la population humaine croissante ainsi que la nécessité impérieuse de combattre les ravageurs importants. La lutte chimique avec des produits à large spectre d'efficacité visait à détruire ces derniers. Elle a fait place progressivement durant le 20^{ème} siècle à des moyens de lutte préventifs ou curatifs dans la perspective de protéger le végétal au lieu de détruire le ravageur, avec des produits sélectifs ménageant les auxiliaires et la microfaune locale. La lutte mécanique au moyen de pièges biologiques à l'aide de prédateurs ou encore la génétique par l'utilisation de variétés résistantes ont permis de réduire fortement le nombre d'applications ainsi que leur toxicité. Ces différentes mesures permettent de réduire fortement l'empreinte environnementale inhérente à la gestion des espaces verts. Depuis le 1^{er} janvier 2021, seront mises en œuvre toutes les mesures compatibles avec les exigences du label BIOSUISSE, dans la perspective de son obtention dès le 1^{er} janvier 2023.

Chêne chevelu à l'avenue de Mategnin



PATRIMOINE ARBORÉ

Les arbres communaux font l'objet d'une politique de gestion dynamique, afin d'offrir aux habitants des espaces boisés de qualité comportant des arbres de toutes les générations. A cette fin, une cadence de renouvellement adéquate permet l'obtention d'un patrimoine arboré équilibré qui comporte de jeunes sujets, d'autres à l'apogée de leur développement et enfin des arbres plus vieux, à un stade de sénescence parfois très avancé. Ces derniers jouent un rôle écologique important, en accueillant dans leurs cavités des espèces animales cavernicoles qui y séjournent pour se protéger, dormir ou élever des petits. Ainsi, de nombreux acteurs de la microfaune locale tels que des écureuils, des pics, des chouettes chevêches ou des chauves-souris, trouvent un gîte dans les troncs évidés des vieux arbres. Ce rôle d'habitat justifie totalement leur conservation tout en assurant la sécurité du public par des mesures appropriées. Les autorités communales apportent un soutien précieux à la valorisation de ce patrimoine vert. En effet, le Conseil municipal a voté un crédit destiné à l'achat de 20 arbres de grande taille dans le cadre du projet d'envergure nationale « Portail de la science » dans le périmètre du CERN. De plus, a été alloué un montant pour planter 100 arbres à grand développement répartis sur l'ensemble du territoire communal. En 2020, en incluant les nouvelles plantations dans l'éco-quartier des Vergers, le nombre de jeunes arbres plantés s'élève à 257 unités. La taille des végétaux à la plantation varie de 2 à 8 mètres selon les contextes paysagers, en privilégiant les plantes garnies de branches jusqu'à la base, pour maximiser le volume de la masse foliaire à des fins d'épuration de l'air et de régulation des températures. Il est très bénéfique de planter des petits arbres qui s'adaptent rapidement à leur nouvel environnement, deviennent autonomes en eau à court terme et développent un ancrage racinaire puissant et résistant aux épisodes tempétueux de plus en plus fréquents. Toutefois, sur des sites spécifiques, des arbres de grande taille sont plantés pour répondre à des besoins immédiats, en particulier aux abords des écoles. Cette stratégie induit des soins assidus pendant de nombreuses années pour en assurer un développement optimal. Les efforts fournis vont permettre d'augmenter les îlots de fraîcheur au profit des usagers des espaces publics et de planter aujourd'hui les arbres remarquables de demain, selon les critères dendrologiques usuels.

GESTION DES ARBRES FORESTIERS

Les forêts communales, dont les sujets n'ont pas le même statut juridique que les arbres urbains, font l'objet d'un entretien inhérent aux nécessités d'exploitation et

de sécurisation des différentes parcelles accessibles au public. Sur mandat de la ville de Meyrin, l'association ForêtGenève, qui regroupe de nombreux propriétaires publics et privés de forêts locales, pilote les interventions en concertation avec les propriétaires des parcelles voisines et les autorités cantonales compétentes qui délivrent les autorisations d'exploitation du bois. En 2020, le cordon boisé qui jouxte la réserve naturelle de Mategnin a fait l'objet de coupes sanitaires et de sécurisation.

AMÉNAGEMENTS ÉPHÉMÈRES

Sur la place de Meyrin-Village, 300 m² de surface minérale ont été végétalisés au moyen d'espèces à caractère exotique provenant de l'établissement horticole communal. Une offre accrue de places assises a également été proposée aux usagers. Les structures inertes utilisées en 2019 ont été réutilisées sur le site en 2020, selon un nouveau concept, afin d'augmenter le dépaysement, en particulier durant la période restreinte en possibilités de voyage ou de déplacement. Les bacs ont été réalisés et disposés en concertation avec les commerçants de la Place, de manière à préserver la visibilité de leurs enseignes. Un autre aménagement éphémère estival a été réalisé à la rue de la Campagne-Charnaux. Des balancelles installées dans la rue ont permis de proposer une zone de détente parmi la végétation.

PLANTES COMESTIBLES

21 bacs de plantes potagères ou condimentaires sont plantées sur 7 sites communaux en vue de leur consommation par les habitants, lorsque les feuilles ou les fruits sont à maturité, conformément aux recommandations affichées. Les cultures sont entreprises selon les principes de la permaculture dont l'enjeu sociétal est primordial. Des plantes arbustives offrent également des opportunités culinaires dans les espaces publics, en particulier des argousiers indigènes à Genève, dont les baies orangées sont riches en vitamine C. Ces démarches font suite à une résolution votée en 2017 par le Conseil municipal, afin de permettre aux habitants de se servir et de partager ces aliments de proximité.

AMÉNAGEMENTS PÉRENNES

Dans la zone rurale du chemin des Ceps, un cordon boisé de 45 mètres de long a été réalisé avec des arbres et arbustes indigènes résistants aux étés chauds et secs, notamment des bois de Sainte-Lucie et des érables champêtres. Ils fourniront des baies aux oiseaux, ainsi que des sites de nidification. Une haie sèche segmentée



Coupe de bois le long de la réserve naturelle de Mategnin



Aménagement de la place de Meyrin-Village



Fraisiers en culture dans le parc de l'auberge communale



Cordon végétalisé au chemin des Ceps



Ecopâturage à l'avenue de Feuillasse

constituée de branchages complète cette plantation et offre un refuge à la microfaune locale. Au centre sportif de Maisonnex, 50 mètres linéaires de haie de thuyas ont été remplacés le long du parking par des espèces à feuillage persistant, en particulier des chênes verts et des troènes.

De nouveaux espaces paysagers ont été réceptionnés par le service de l'environnement, à Cointrin, aux chemins Terroux, du Jonc et des Sapins. 32 arbres, en particulier des chênes pubescents, plantés dans des fosses ou en bac, agrémentent le quartier et permettent de ralentir la circulation automobile. A la rue de la Prulay, l'espace urbain de musculation a été réceptionné en 2020. Outre les équipements sportifs, ce site est agrémenté de végétation arbustive ou herbacée rafraichissante.

Sur plusieurs emplacements sur lesquels des arbres étaient plantés au cœur d'espaces minéraux imperméables, un décapage a été effectué pour améliorer les conditions de développement végétatif par une augmentation de la surface perméable. Cette mesure a notamment été prise à la rue Antoine-Verchère et à l'avenue de Feuillasse. A la rue des Boudines, des mesures techniques ont été mises en œuvre pour améliorer les conditions hydriques au profit des micocouliers plantés sur la borne centrale. En raison d'un volume de terre relativement faible exploitable par les racines, un apport bénéfique de compost a été effectué et un paillage a été disposé en surface pour limiter l'évaporation.

ECOPÂTURAGE

L'entretien des prairies par des troupeaux de moutons permet d'éviter de tondre, faucher ou débroussailler par des moyens mécaniques bruyants et polluants. La valorisation de l'herbe au profit de moutons a fait ses preuves, en particulier lorsque les surfaces sont contraignantes à entretenir en raison d'une forte déclivité ou de difficultés d'accès. Cette démarche s'inscrit dans la ligne adoptée par la ville de Meyrin en matière d'entretien différencié. Elle a été poursuivie en 2020 par l'installation temporaire d'un troupeau de moutons sur un nouveau site, aux abords de l'espace de vie enfantine de Monthoux. Outre l'aspect pédagogique recherché au profit des enfants, la proximité des ovins permet également le resserrement des liens entre les citoyens et la nature. De plus, ce mode d'entretien favorise un patrimoine génétique menacé en permettant l'élevage de moutons roux du Valais, race locale à conserver. Ces animaux offrent également à la collectivité meyrinoise une prestation de service reconnue d'utilité publique.

OBTENTION DE DEUX DISTINCTIONS

Le deuxième prix du concours intercommunal de fleurissement du domaine public a été décerné par la Société romande des amis des roses et de l'horticulture à la ville de Meyrin, dans la catégorie de celles qui comptent plus de 15'000 habitants, la Ville de Genève étant hors concours. Dans le même contexte, a également été obtenu le premier prix du concours relatif aux aménagements éphémères communaux genevois. Parmi les atouts meyrinois, on peut mentionner la créativité des projets réalisés, notamment sur la place de Meyrin-Village, ainsi que les facteurs de durabilité tels qu'une production locale intégrée. De plus, la nature des matériaux et la réutilisation d'objets usagés illustrent les critères de choix environnementaux.

PROTECTION DES INSECTES

Les populations de nombreuses espèces d'insectes ont régressé de manière inquiétante en ce début de 21^{ème} siècle. Cette situation critique est notamment induite par l'urbanisation et l'agriculture intensive. Etant à la base de nombreuses chaînes alimentaires, ces invertébrés constituent des éléments déterminants de la résilience des écosystèmes face aux perturbations. Dans le périmètre du lac des Vernes, les relevés entomologiques ont permis de répertorier plus de 50 espèces d'insectes, dont un lépidoptère diurne protégé au niveau national, le papillon cuivré des marais. D'autre part, 18 espèces de libellules sont représentées sur ce site, dont plusieurs d'entre elles sont relativement communes et faciles à observer. De plus, 16 espèces d'orthoptères ont été identifiées, dont le grillon des marais, le criquet verdelet ou encore le tétrix des vasières, observable à l'état adulte durant la belle saison. Par conséquent, il est primordial de prendre toutes les mesures de préservation des habitats dans les-

quels ils prospèrent. De plus, les techniques d'entretien mécaniques des prairies doivent être mises en œuvre de manière à limiter les atteintes à ces populations. Lors des interventions de fauche, les barres de coupes sont privilégiées par rapport aux machines rotatives qui déciment mécaniquement les insectes. Sur l'ensemble du territoire communal, lors de la fauche des prairies, les mesures de protection visent également à créer temporairement des zones de refuge. Ce mode opératoire permet aux insectes d'accomplir dans les meilleures conditions la totalité de leurs cycles de développement.

JARDINS POTAGERS URBAINS

En 2020, les comités et les membres de la Parcelle colorée et des Incroyables Comestibles de Meyrin (ICM) ont cultivé des espaces de permaculture potagère sur une parcelle communale située à la rue De-Livron. Il s'agit de la pénultième année durant laquelle ce terrain a pu être cultivé. En effet, le site devra être libéré au profit des besoins inhérents au projet « Cœur de Cité », dont les premiers travaux commenceront durant le 2^{ème} semestre 2021. Dans un autre contexte, l'association « Les potagers des Vergers » offre aux habitants de cet écoquartier sept jardins potagers qui couvrent une surface totale de 1'000 m². Ainsi, 250 familles bénéficient de parcelles individuelles ou collectives, situées dans le périmètre des dépendances ou sur des espaces communaux. Outre le lien social tissé dans ce contexte, cette activité de production légumière ou condimentaire contribue à la promotion des produits locaux. Il incite également les habitants du quartier, en leur qualité de consommateurs au quotidien, à privilégier les circuits courts, en adéquation avec les périodes de production naturelles, sans apport complémentaire d'énergie fossile.

Criquet verdelet



Papillon azuré de la coronille



GESTION DE LA FLOTTE DE VÉHICULES

Un crédit a été voté par le Conseil municipal en 2020 pour financer le remplacement ou l'acquisition de 18 véhicules pour les besoins du secrétariat général, des services de la sécurité municipale, du Théâtre Forum Meyrin, de la bibliothèque, des sports, de l'environnement, du développement social et emploi ainsi que de la gérance et entretien des bâtiments. Dans ce contexte, cinq possibilités de propulsion des moteurs ont été analysées, à savoir le carburant diesel, l'essence, l'électricité, le gaz naturel, le gaz issu de pétrole liquéfié (GPL) et l'hydrogène. Le choix des énergies a été conditionné par les contraintes techniques, les offres proposées sur ce type de marché, le caractère impératif de l'urgence climatique, les enjeux liés à la santé publique, ainsi que la nécessité de réduire les émissions sonores, les gaz à effet de serre et les particules fines. Pour limiter les impacts environnementaux, les leviers d'action déployés portent sur une politique d'achat durable, une organisation interne des transports efficiente, de même qu'une utilisation des véhicules sur une durée qui dépasse celle de l'amortissement économique. Les effets cumulés de ces dispositions induisent un bénéfice environnemental évident, en particulier quant aux émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation de matières premières nécessaires à la fabrication de ces véhicules. Pour les acquérir ou remplacer ceux dont l'état de vétusté était important, les éléments déterminants retenus sont les fonctionnalités opérationnelles selon les besoins définis par les services, la fiabilité et les contraintes de maintenance, la proximité des concessionnaires et la qualité du service après-vente, ainsi que les coûts d'acquisition et de fonctionnement. Le Conseil municipal s'est également prononcé sur le remplacement de deux camions de levée sélective des déchets. Le débat a porté sur la question de savoir s'il était opportun de poursuivre la municipalisation de cette activité ou de la déléguer à une société privée spécialisée. La première variante a été confirmée sans changement par rapport à l'organisation actuelle. Les éléments décisionnels comparatifs analysés ont porté sur le professionnalisme, la connaissance du territoire, la réactivité des interventions en cas de manquement, la capacité de résilience et d'adaptation en cas de crise, ainsi que les retours d'information relatifs aux anomalies et incivilités constatées sur le domaine public. La compétitivité des coûts internes au regard de la qualité des prestations a également permis de confirmer le bien-fondé de l'organisation en cours. Sur ce projet de remplacement de deux camions de levée sélective des déchets, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de véhicules électriques et non pas thermiques. Le surcoût est important lors de l'acquisition, mais le choix de la propulsion électrique induit des baisses significatives des

dépenses de fonctionnement. Il s'agit de l'exonération de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP), d'une forte réduction des montants liés à la consommation d'énergie et aux frais de fonctionnement des camions. Une part de subventionnement externe permet aussi de réduire l'écart entre les modes de propulsion électriques et thermiques. De plus, un impact bénéfique est complété par un effet positif en termes de santé publique en ce qui concerne les nuisances sonores. Compte tenu de cette technologie innovante et de l'adjudication de ce marché d'une manière conforme à l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), les deux camions électriques seront réceptionnés durant le deuxième semestre 2021.

ESPACES DE JEUX

Les aires de jeux de Meyrin font l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire et d'un contrôle technique mensuel par le personnel communal, ainsi que d'une expertise annuelle par un mandataire spécialisé, suivie d'un rapport complet des interventions à entreprendre. D'autre part, les travaux de rénovation des places de jeux se poursuivent conformément au programme en cours, selon les besoins identifiés dans les différents quartiers et l'état de vétusté ou d'obsolescence des équipements contrôlés.

CANALISATIONS

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante, compte tenu des épisodes pluvieux de forte intensité qui induisent des fortes quantités d'eau à absorber durant des laps de temps parfois très courts. C'est pourquoi, le curage des sacs de routes et des conduites d'écoulement des eaux claires est assuré régulièrement par des entreprises spécialisées. Cette intervention permet un écoulement adéquat des eaux de surface dans les drainages, au profit de la production agricole locale ou dans les conduites communales d'eaux claires, pour limiter les risques de crues ou d'inondations.

Dans ce contexte, le réaménagement du fossé à ciel ouvert le long du chemin de la Maille a été réalisé au moyen d'enrochements naturels en remplacement du béton, en particulier dans le lit du ru. Cette intervention permet de limiter la vitesse d'écoulement durant les périodes de fortes précipitations et d'éviter l'érosion des berges adjacentes. Les pentes ont aussi été atténuées pour permettre la formation de flaques propice au développement de la microfaune et des insectes durant les périodes à faible pluviométrie.

VIABILITÉ HIVERNALE

Les précipitations neigeuses ou la présence de verglas ont nécessité 10 interventions en 2020, alors qu'elles ont été au nombre de 15 en 2017, 11 en 2018 et 13 en 2019. Cette activité de sécurisation du domaine public implique l'épandage de fondants chimiques ou de granulés neutres pour l'environnement, qui n'exercent qu'un effet mécanique antidérapant. Les priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Un effort important est également consenti pour favoriser la circulation piétonne et les accès aux transports en commun, au moyen des équipements techniques appropriés. L'écoquartier des Vergers est également déneigé selon nécessité, au fur et à mesure de l'arrivée des habitants dans les secteurs réceptionnés.

SENSIBILISATION À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Du 16 septembre au 10 octobre 2020, des stands d'information ont été installés sur divers écopoints d'une manière décentralisée sur l'ensemble du territoire communal, en fin de journée durant la semaine et certains samedis matins. Organisée en collaboration avec le mandataire de la Confédération en charge de la collecte et du traitement des bouteilles en PET, cette action a permis d'informer d'une manière proactive les habitants quant au tri des déchets à la source. Des petites poubelles vertes destinées à la récupération des déchets de cuisine, des sacs compostables adaptés à ces derniers, des sacs à tri réutilisables ainsi que des cendriers de poche aux couleurs de Meyrin ont été distribués. Cette action a permis de sensibiliser 346 personnes dont 310 ont répondu à un sondage relatif à leurs besoins et leurs attentes permettant d'exercer un effet incitatif à la protection de l'environnement. De plus, un stand analogue a été implanté le 10 octobre 2020, lors de la fête des Vergers qui a eu lieu au sein de l'écoquartier. Compte tenu des restrictions sanitaires, aucun autre événement n'a pu être maintenu. En revanche, la modernisation et l'actualisation de la signalétique placée sur les écopoints se sont poursuivies. 55 écopoints en sont actuellement équipés, dont 14 l'ont été en 2020.

MANIFESTATIONS

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, aux manifestations organisées sous l'égide de la Ville ou des milieux associatifs. En raison de la pandémie, seuls 137 livraisons ou prêts de matériel ont été effectués par le personnel communal en 2020, contre les 350 livraisons de 2019. Les fêtes des écoles et nationale, ainsi que de nombreux événements organisés sous l'égide de la ville de



Ru à ciel ouvert au chemin de la Maille



Meyrin ou des associations, n'ont pas pu avoir lieu. Il en est de même de l'action citoyenne *Meyrin propre* qui a dû être annulée du fait des prescriptions sanitaires. En revanche, le 10 octobre 2020, a pu être célébré le 20^{ème} anniversaire de l'Association du Jardin des disparus, créé dans le parc de la Ferme de la Golette, en mémoire des personnes victimes de disparitions forcées dans le monde. La cérémonie s'est déroulée sur le site notamment en présence du Président du Grand Conseil, du maire et des conseillers administratifs de la ville de Meyrin, des deux représentants de Genève au Conseil des Etats, de la Secrétaire du Comité des disparitions forcées de l'Organisation des nations unies (ONU), de représentants des églises, ainsi que de la Présidente et de membres de l'association. A l'origine, un arbre a été planté dans le Jardin pour représenter les droits humains, ainsi que quatre arbres symbolisant respectivement l'Europe, l'Asie, l'Amérique et l'Afrique, dans ce contexte de mémoire à l'égard des personnes disparues sous des régimes autoritaires. De plus, lors de cette cérémonie, a été planté, pour représenter l'Océanie, un pin Wollemi, conifère australien découvert en 1994.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Compte tenu du large éventail d'activités au sein du service de l'environnement, ce dernier compte 22 fonctions et 13 métiers. Les missions sont déployées dans les domaines du vivant en lien avec le patrimoine vert ou de l'inerte concernant les constructions et infrastructures communales implantées dans l'espace public. Malgré la situation sanitaire contraignante, des formations continues ont pu être suivies par les professionnels du service à distance ou en présentiel, dans le respect des prescriptions légales et réglementaires. Dans une dynamique d'amélioration continue, les formations ponctuelles ont été mises en œuvre selon les nécessités du service. En 2020, 110 journées ont été consacrées à de la formation continue au profit du personnel du service. Les différents domaines de l'environnement sont concernés, notamment les techniques de valorisation des espaces verts, la gestion des arbres, des plantes invasives ou encore la notion d'empreinte environnementale inhérente aux activités communales. Une formation pratique spécifique au lac des Vernes a été dispensée sur le terrain afin d'assurer une adéquation entre les besoins de milieux variés et les soins requis pour en assurer un développement optimal et leur pérennité. Les ateliers en deux groupes ont permis aux participants de compléter leurs connaissances sur les milieux terrestres et aquatiques à l'aide de fiches d'analyse, de partage d'impressions, d'échanges et de mises en commun des différentes compétences. Le service de l'environnement accueille également en formation duale trois apprentis au sein de l'établissement horticole communal.

ÉTAT CIVIL

Dicastère de Monsieur L. Tremblat

ÉVÉNEMENTS 2020 SURVENUS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MEYRIN

| | |
|--|-------|
| Célébrations de mariages | 102 |
| Signatures de partenariats enregistrés | 2 |
| Déclarations de partenariat cantonal | 2 |
| Décès | 162 |
| Naissances | 506 |
| Déclarations concernant le nom | 49 |
| Reconnaisances | 90 |
| Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe | 72 |
| Délivrance d'actes d'état civil | 2'550 |
| Inscriptions du mandat pour cause d'inaptitude | 6 |
| Procédures préparatoires en vue de naturalisation | 80 |



FONCTIONNEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL MEYRIN-MANDEMENT-VERNIER

Le domaine de l'état civil est en évolution permanente. Les règles changent et les compétences sont accrues. Face à ces changements, il est important de pouvoir garantir le maintien de la qualité des prestations à la population tout en offrant aux collaborateurs des conditions qui permettent de développer leur niveau de compétence afin de traiter le volume toujours plus important et complexe de faits d'état civil. Dans ce contexte, les autorités fédérales et cantonales ont incité à des regroupements d'office.

Fortes de ce constat, les autorités exécutives des communes de Meyrin, Vernier, Satigny, Russin et Dardagny se sont entendues sur les modalités d'une convention intercommunale et l'arrondissement de l'état civil Meyrin-Mandement-Vernier est né le 1^{er} janvier 2019.

La commune de Meyrin est chargée de la gestion du personnel, est tenue de veiller au bon fonctionnement des équipements et est déléguée par les autres communes pour les représenter pour toutes questions relatives au fonctionnement de l'arrondissement dans ses relations avec des tiers.

La répartition de la charge nette de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement. En 2020, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi: Meyrin 54,5 % - Vernier 36,8 % - Satigny 4,3 % - Dardagny 3,7 % - Russin 0,7 %

Durant l'année 2020, la veille attentive utile à pérenniser l'effectif du service a permis la transformation en CDD d'un poste de collaboratrice initialement engagée en CDI au moment de la création de l'arrondissement. Durant cette année, 7 officiers de l'état civil, représentant un taux d'activité de 590%, et 3 collaborateurs/trices de l'état civil à 240%, ont mené à bien leur mission. Un résumé de leur activité est décrit ci-dessous.

ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

Registre des personnes

Le programme « Infostar » est l'outil informatique principal utilisé par le service de l'état civil. Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes ayant affaire avec l'état civil. Tous les événements d'état civil survenus en Suisse y sont enregistrés. Les évé-

nements d'état civil survenus à l'étranger concernant des ressortissants suisses ou étrangers connus par ce système y sont également transcrits.

Saisies/ressaisies

867 personnes, soit au bénéfice du droit de cité de Meyrin, Satigny, Russin, Dardagny ou Vernier, soit de nationalité étrangère, ont été enregistrées dans le registre des personnes « Infostar ».

Naissances

501 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2020. Trois bébés ont vu le jour au domicile familial à Meyrin et 2 familles meyrinoises ont souhaité faire enregistrer leur enfant né sans vie. Cinq autres enfants sont nés sur le territoire de l'une ou l'autre des communes de l'arrondissement. Ainsi, 511 naissances ont été inscrites dans le registre de l'état civil.

Reconnaisances et déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

199 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre arrondissement. Depuis le 1^{er} juillet 2014, les parents non mariés ensemble peuvent déposer une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe en même temps que la signature de la reconnaissance par le père de l'enfant. 161 couples ont signé cette déclaration en même temps que la déclaration de reconnaissance.

Décès

290 décès ont été enregistrés par l'office. 162 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 128 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement et de Vernier.

Déclarations de nom

108 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille. Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat, à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

Acquisition du droit de cité

En 2020, 125 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

Formalités préparatoires du mariage ou du partenariat enregistré

268 demandes en vue d'un mariage et 3 demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat (unions homosexuelles) ont été examinées durant l'année. 12 autorisa-

tions ont été émises en vue de la célébration du mariage ou du partenariat dans un autre office ou à l'étranger.

Organisation de cérémonies

202 mariages et 4 partenariats ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement. 104 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette. 26 couples se sont unis dans le château de Dardagny, 6 dans les mairies de Satigny et Russin et 70 à la mairie de Vernier.

Délivrance d'actes d'état civil

Environ 4'000 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

Mandats pour cause d'incapacité

Le 1^{er} janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité.

En 2020, 10 personnes ont sollicité l'inscription d'un tel mandat dans la banque de données centrale (Infostar), soit en se présentant personnellement à l'office, soit en mandatant un notaire.

Partenariat cantonal

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les officiers de l'état civil du canton de Genève ont la compétence de recevoir les déclarations de partenariat. Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes ; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle, à contrario du partenariat enregistré régi par le droit fédéral. 2 couples ont signé ce contrat à l'arrondissement Meyrin-Mandement-Vernier en 2020.

Procédures de naturalisation

La modification du règlement cantonal sur l'état civil entré en vigueur le 1^{er} septembre 2014 prévoit que les citoyens étrangers souhaitant acquérir la nationalité suisse doivent remettre un acte tiré du registre de l'état civil suisse au service des naturalisations. Ce document est délivré par

l'arrondissement de l'état civil du lieu du domicile après que l'officier se soit assuré de l'identité et de l'état civil du candidat à la naturalisation et que les séquences de ses données soient saisies dans le registre de l'état civil Infostar. En 2020, 324 personnes ont sollicité le document d'état civil permettant de déposer leur demande de naturalisation (240 dossiers).

COVID-19

La crise sanitaire traversée en 2020 n'a pas eu d'effet significatif sur les faits d'état civil enregistrés dans l'arrondissement. En effet, l'observation de l'évolution des statistiques sur les 3 dernières années permet d'affirmer qu'il n'y a pas de constance dans les faits d'état civil et donc, même s'ils existent, il n'est pas possible d'imputer ces écarts directement à la situation liée à Covid-19.

Le service de l'état civil a réduit ses prestations à l'essentiel durant les quelques semaines de semi confinement avant de passer au mode optimisé et finalement de fournir la totalité des prestations à ses administrés dès la fin de l'été 2020.

FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

| | |
|---|--|
| Effectif de la compagnie au 31.12.2020 | 47 sapeurs dont 7 femmes et 40 hommes |
| Interventions service du feu | 135 (voir tableau de répartition) |
| Formation, instruction, exercices, interventions | 5'723 heures |
| Garde de préservation | 83 gardes nécessitant 144 sapeurs |



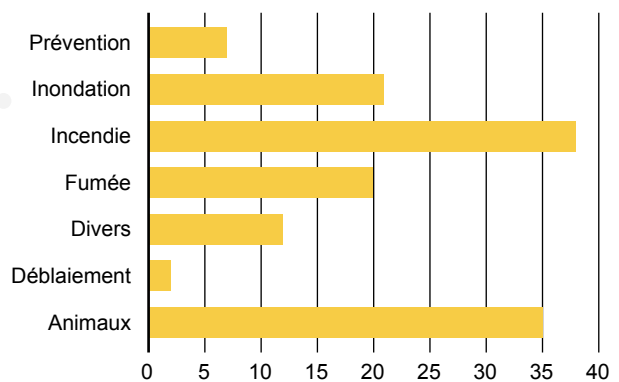


RÉSUMÉ

Composé uniquement de miliciens, le service du feu de Meyrin assure un service de piquet 24h/24 durant toute l'année. Un effectif de cinq sapeurs-pompiers et d'un chef d'intervention est maintenu en permanence pour intervenir sur le lieu du sinistre dans les dix minutes depuis le moment de l'alarme. Ceci implique une grande réactivité de la part des sapeurs concernés.

Le chef d'intervention a également la possibilité d'alarmer une section ou la compagnie en renfort. En semaine le service du feu assure un piquet de 19h00 à 06h00 et 24/24 les week-ends et jours fériés. Les jours ouvrables de 06h00 à 19h00 il peut également être alarmé pour des interventions selon les disponibilités. Les interventions sont variées mais en 2020 elles ont principalement été constituées d'incendies (38), d'interventions pour le sauvetage ou la récupération d'animaux (35) et pour des inondations (21). Le reste des interventions a lieu principalement à la suite de la présence de fumées, de dégâts de la nature ainsi que d'interventions techniques, telles que la prévention pour des chutes de matériaux ou de levée de doute.

Répartition des interventions



LES GARDES DE PRÉSERVATION

Le service du feu de Meyrin assure un service de garde lors de certaines manifestations, l'objectif étant de garantir l'alarme au 118 et la première intervention en cas d'incendie. En 2020 le service du feu a engagé au total 144 sapeurs-pompiers pour assurer 83 gardes de salles qui ont été exclusivement effectuées à ForuMeyrin. Du fait de la situation sanitaire de nombreuses gardes n'ont pas eu lieu. C'est notamment le cas de la Fête des écoles ou de la Fête nationale qui en temps normal requièrent un engagement de toute la compagnie.

TECHNIQUE

L'entretien du matériel est en grande partie assuré par des groupes spécialisés au sein du service du feu de Meyrin. Ces groupes se réunissent en caserne régulièrement pour effectuer des contrôles ou des réparations sur le matériel. Il s'agit d'un travail de fourmis indispensable à la bonne marche de notre service et à la sécurité des intervenants. La situation sanitaire a nécessité de réorganiser cette activité. Cependant, nous avons pu effectuer l'essentiel des travaux prévus et nécessaires. Ainsi, par exemple, le réseau des bornes incendie a pu être contrôlé, ce qui représente près de 350 hydrantes réparties sur toute la Commune.

VÉHICULES

Notre parc de véhicules se compose de deux véhicules poids lourds et trois véhicules légers. Nos équipes techniques ont pu assurer le suivi et l'entretien des engins. À l'exception des périodes de services planifiées et quelques petites interventions techniques, nos véhicules sont restés en tout temps opérationnels.

Engagement des véhicules en condition Covid-19

La maladie de la Covid-19, nous a obligé à mettre en place des mesures de protection sanitaire importantes, jusque dans nos véhicules. Nous avons dû implémenter un protocole de désinfection de chaque véhicule après utilisation. Encore actuellement, nous demandons à nos chauffeurs la désinfection du volant, du pommeau de vitesse, des poignées, de tous les points de contacts du véhicule afin de ne pas propager ce virus, et de protéger la santé de nos sapeurs et de nos sinistrés.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pour se protéger des particules et gaz toxiques présents dans les produits de combustion lors des incendies ou en présence de fumées, nos sapeurs peuvent compter sur des tenues de protection et des appareils respiratoires qui les protègent de ces dangers et de la chaleur. En 2020, l'effectif des spécialistes porteurs d'appareils respiratoires était de 22 sapeurs, dont 4 préposés à l'entretien de ces appareils.

FORMATION

La formation représente en principe une part importante de nos activités. Le maintien du niveau de compétence et de connaissance est une préoccupation permanente afin d'assurer l'accomplissement de nos interventions en toute sécurité et de manière efficace. En 2020, nous

Heures d'activités 2020

| Activités | Heures |
|--|-----------------|
| Interventions | 661,75 |
| Protection respiratoire | 324,5 |
| Contrôle des bouches | 113 |
| Contrôle des colonnes sèches | 12 |
| Cours de cadres | 39,75 |
| Formation continue | 153 |
| École de formation | 223,5 |
| Entretien véhicules | 30,75 |
| Équipement | 0 |
| Exercice automne | 0 |
| Exercice de printemps | 0 |
| Antichute | 65,75 |
| Tronçonneuses | 32 |
| Formation / Prévention | 0 |
| 1 ^{er} août | 0 |
| Gardes de préservation | 995,5 |
| Gardes de préservation | 345,25 |
| Formation Aspirant sapeur-pompier | 158,25 |
| Instruction de section | 290 |
| Matériel | 517,5 |
| Promotion des écoles | 0 |
| Recrutement | 58,5 |
| Représentation officielle compagnie | 0 |
| Réunion état-major | 684,75 |
| Visites caserne | 0 |
| Sorties véhicules | 273,25 |
| Travail administratif état-major et divers | 744,25 |
| Manifestations | 0 |
| Total heures soldées | 5'723,25 |

avons été confrontés à la situation sanitaire et avons dû renoncer à effectuer une partie des formations prévues. Seuls des exercices essentiels et certaines instructions pour maintenir la sécurité de nos interventions ont pu avoir lieu presque normalement.



© SFM, 2020

ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DE LA PANDEMIE

La situation sanitaire s'est révélée être un défi pour notre compagnie dès le mois de mars 2020 et a nécessité un gros investissement en temps et en énergie. Nous avons pu répondre présent à toutes les sollicitations et engager les moyens nécessaires pour assurer diverses missions pendant plusieurs mois. Parallèlement, nous avons continué d'assurer toutes nos interventions plus ou moins normalement.

Parmi les ordres de missions que nous avons reçus, un engagement de plusieurs semaines nous a mobilisés pour

assurer des gardes de vingt-quatre heures à la caserne des Vernets qui accueillait des personnes en situation précaire. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises pendant cette mission pour la sécurité incendie ou pour prodiguer des premiers secours. Cela a également nécessité la mise en place d'une organisation logistique pour maintenir la présence de quatre sapeurs-pompiers par tournus de vingt-quatre heures, un véhicule d'intervention et ravitailler régulièrement les équipes engagées.

Nous avons également participé à des missions d'information et de prévention auprès de la population, et apporté notre soutien à la distribution de colis alimentaires.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Comme pour d'autres entités de sécurité, la situation sanitaire due à la Covid-19 a bouleversé notre organisation. Notre activité implique en temps normal de nombreux contact rapprochés, que ce soit lors des exercices ou en intervention. Nous avons donc, quasiment du jour au lendemain, revu toutes nos procédures et adapté notre façon d'intervenir. Une grande discipline de la part de tous les membres de la compagnie nous a permis de poursuivre nos activités sans interruption, bien que pour certaines dans un mode dégradé.

Inspection de la compagnie

Pandémie ou pas, l'inspection de la compagnie par l'OCPPAM (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires) a bien eu lieu fin 2020. Au cours de cette inspection qui comporte un volet administratif et un exercice d'intervention surprise, nous avons pu démontrer que la compagnie est pleinement opérationnelle et réactive. La bonne organisation administrative, notre respect des délais d'intervention et notre efficacité sur le terrain ont été relevés par les inspecteurs.



© SFM, 2020



© SFM, 2020



© SFM, 2020

GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur L. Tremblet

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

**Location
de salles**

**La baisse du nombre de locations de
salles aux privés et associations en 2020
est significative de la crise du COVID :
709 pour 1'248 en 2019**



Est-ce bien nécessaire de préciser que cette année 2020 ne fut pas une année comme les autres et que cette COVID a bouleversé bien des plans ?

Le début d'année a pu tout de même démontrer l'efficacité de la nouvelle organisation des locations de salles. Quelques petits ajustements sont encore nécessaires et seront effectifs pour la rentrée scolaire 2021.

Le lundi 16 mars, la grande majorité des chantiers se sont interrompus, les mises à disposition de salles ont cessé, les cours et autres activités associatives interdites et les écoles ont fermé.

Dès ce jour, le service a tenu une place prépondérante au sein de l'administration communale, en prenant la responsabilité de l'approvisionnement des produits sanitaires (gel hydro-alcoolique, masques, produits désinfectants, etc.) pour l'ensemble des services ainsi que l'hygiène des locaux. Le personnel du service n'a jamais cessé ses activités et s'est engagé avec conviction et pro-

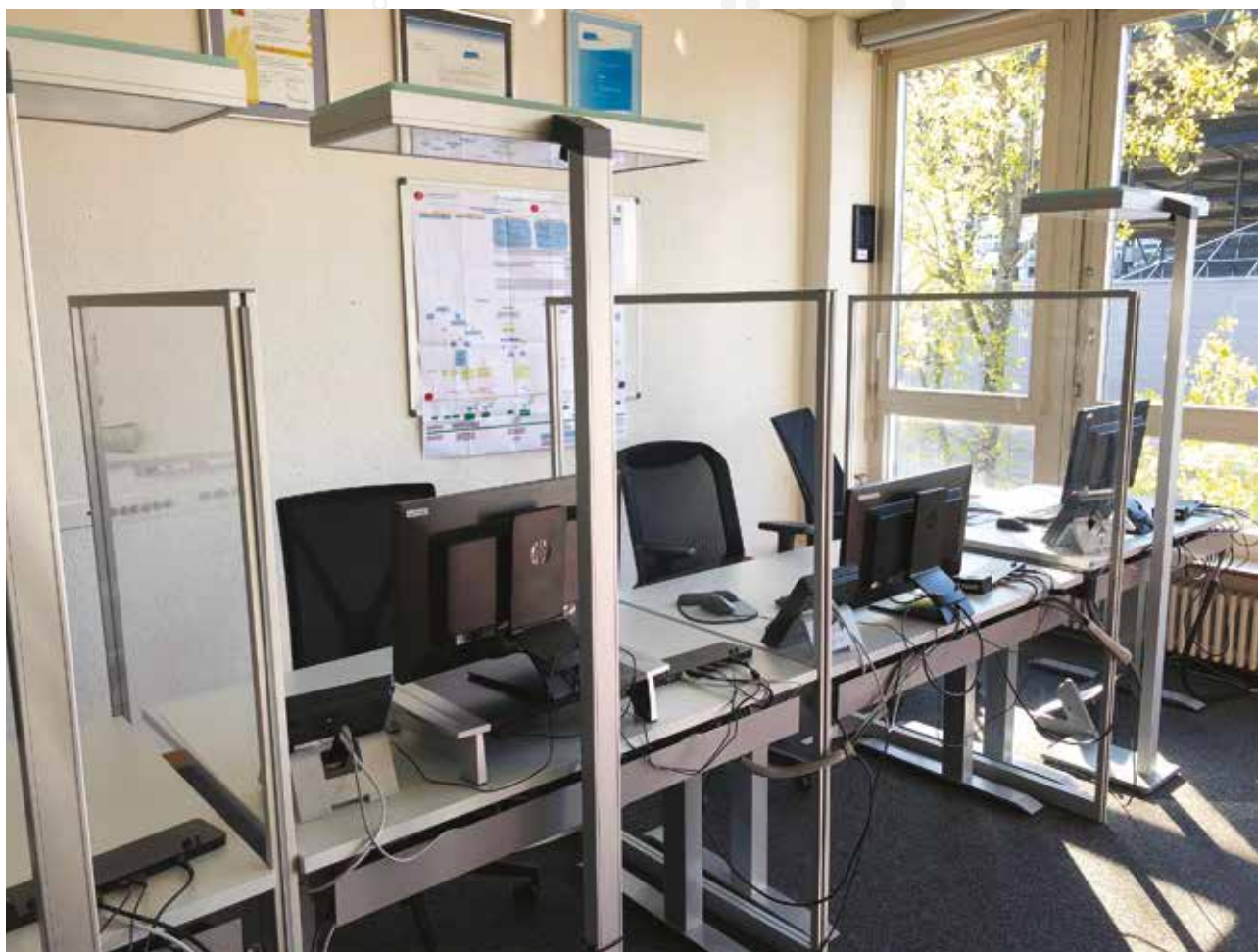
fessionnalisme dans des situations parfois difficiles afin d'assurer une hygiène irréprochable des sites de travail y compris les écoles dont la fermeture n'a jamais été totale.

Dans le cadre de la gérance des restaurants communaux, le Conseil administratif a décidé que ceux-ci n'auraient pas à payer de redevance à chaque fois qu'une interdiction d'ouverture leur serait signifiée.

Le déconfinement progressif de la fin du printemps nous a permis de reprendre quelques activités et d'organiser les chantiers habituels de l'été dans nos bâtiments scolaires.

Indépendamment du COVID, c'est avec désagrément, qu'au début du mois d'août, nous avons appris la fermeture de notre auberge communale par décision administrative du Service de police du commerce et de lutte contre le travail au noir du canton de Genève.

Cette fermeture a nécessité l'engagement d'une procédure juridique envers notre tenancier.



Si la rentrée de septembre 2020 s'est fait presque normalement dans nos bâtiments, la deuxième vague COVID nous a très rapidement submergés.

Excepté les écoles qui ont été maintenues ouvertes pour l'enseignement, toutes les locations et mises à disposition de salles aux associations et à la population meyrinoise ont à nouveau été annulées et interdites jusqu'à la fin de l'année.

Malgré cette année « chahutée », une collaboration fructueuse entre les services gérance et environnement a été menée à bien pour numériser les plans des cimetières du Village et de Feuillasse avec l'aide d'un mandataire externe. Ce travail permettra à l'avenir un meilleur suivi et un lien plus étroit entre terrain et administration.

En terme d'organisation, la gestion du service a été complexe vu la diversité des métiers. Présence obligatoire pour certains, télétravail (selon équipement) pour d'autres, ou arrêt complet, mais entre tous le lien n'a pas cessé et le travail a été effectué.

Depuis le 1^{er} août, nous avons le plaisir d'accueillir dans nos bureaux, Alexandra Piccolo-Bruneau notre nouvelle assistante de direction dont la procédure d'engagement fut retardée pour cause de COVID.

Cette année a relevé la capacité d'adaptation, l'engagement, la réactivité des équipes du service dans des situations complexes, tant au niveau émotionnel que technique.

Un grand merci à tous !

LA GERANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de nombreux bâtiments destinés à de multiples usages.

La gérance assure, au profit des Meyrinois-e-s, un entretien soutenu du patrimoine immobilier et mobilier grâce à une équipe de concierges affectés à demeure, ou itinérants dans les bâtiments.

Le service gérance et entretien des bâtiments est en charge de la location des locaux communaux et en assure l'entretien. Il a sous gestion les restaurants communaux et administre les concessions des cimetières.

Les activités du service se présentent de la manière suivante :

Accueil des clients de la gérance

Le service accueille les Meyrinois-e-s et assure la permanence téléphonique pour toute question qui relève de la compétence du service.

Location de salles dans les bâtiments communaux

Il contribue au renforcement du lien social entre les Meyrinois-e-s en mettant à disposition, à certaines conditions, des locaux confortables et accueillants tels que des restaurants scolaires, des salles de gymnastiques, des piscines, des buvettes, des salles de réception, des aulas, etc.

Il loue le matériel nécessaire à l'occasion des manifestations privées ou associatives meyrinoises auxquelles il apporte son soutien.

Il met également à disposition toutes les infrastructures scolaires au DIP (Département de l'instruction publique), au GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire), au CAS (Centre d'action sociale), à l'AOE (Antenne objectif emploi), à l'IMAD (Institution Genevoise de maintien à domicile) et aux activités de la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle).

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants :

- la mise à disposition aux sociétés meyrinoises tout au long de l'année scolaire de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi ;
- l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques ;
- l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens ;
- la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles sont inscrits des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés.

Fermages des restaurants & buvettes

La commune de Meyrin est propriétaire de 6 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :

- Auberge communale. Outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Sa terrasse surplombant le quartier des Vergers, revêt un agrément exceptionnel. Le restaurant est actuellement fermé. Objectif de réouverture avec un nouveau gérant, janvier 2022.

- Restaurant du Théâtre Forum Meyrin. Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse, bien exposée, est très prisée par les clients durant toute la belle saison. Changement de gérance depuis le 1^{er} septembre 2020 par de jeunes restaurateurs italiens.
- Restaurant Le Smash. Situé sur le site du centre sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.
- Restaurant buvette du centre sportif des Vergers. Cette buvette propose des collations et des plats simples; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et de la vente de glaces en été.
- Buvette du Boulodrome. Elle vous propose une petite restauration et des boissons désaltérantes.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

Cimetières et crypte

Le service octroie les concessions et administre les cimetières. Il accompagne les familles des personnes défunt pour les orienter sur les prestations communales en assurant la prise en charge administrative lors d'un décès. Trois chambres mortuaires sont à la disposition des Meyrinois et Meyrinoises pour un temps de recueillement lors de deuils.

Location des jardins familiaux

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription.

L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie.

Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage. La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante : toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équipements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Le service, via ses représentants, est régulièrement impliqué dans des séances de travail et prises de décisions concernant des projets de constructions ou rénovations lourdes menés par l'UTE (service de l'urbanisme, travaux publics et énergie).

Sécurité et prévention incendie

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel soit pour les nouvelles structures soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives. Cette prestation s'applique même jusqu'aux appareillages techniques tels que téléphones, fax et photocopieurs.

Réfection de bâtiments

Le service est particulièrement attentif à l'état des bâtiments tant du patrimoine administratif que financier et planifie, à moyen comme à long terme, la rénovation de son parc immobilier afin de le maintenir en parfait état de fonctionnement et d'une haute efficacité énergétique.

Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Par délibération de « fonctionnement »

Voici une liste non exhaustive de travaux inscrits dans la délibération exécutée durant l'année 2020 dans nos bâtiments et leur environnement :

Ecole de la Golette

- Rénovation et transfert des professeurs et élèves au Pavillon de Corzon (7 classes, salle des maîtres et salle de rythmique).

Maison Vaudagne

- Début de la transformation par le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) en vue de la construction, rénovation et extension du centre de loisirs ;
- Transfert des activités par le service de la gérance et entretien des bâtiments (GEB) à la buvette de la salle Antoine-Verchère et Rue Virginio-Malnati.

Salle Antoine-Verchère

- Travaux d'adaptation de la buvette afin d'accueillir la Maison Vaudagne durant sa rénovation.

Rue Virginio-Malnati 7

- Rafraîchissement du bâtiment pour accueillir le secrétariat de la Maison Vaudagne durant sa rénovation.

Ecole des Champs-Frêchets

- Changement du revêtement de sol de deux classes.

Ecole de Livron

- Changement de l'éclairage dans le bureau de la directrice et infirmerie ;
- Changement du plafond et des luminaires des salles de cours ;
- Changement du revêtement de sol du bureau de la directrice.

Espaces verts et parcs publics

- Modification bureau réception.

Ecole de Bellavista II

- Remplacement de l'éclairage de la salle de rythmique ;
- Remplacement de la sonorisation du dojo et de la salle de rythmique ;
- Remplacement de 17 tableaux noirs au profit de tableaux interactifs avec beamers ;
- Remplacement éclairages de 6 classes.

Ecole de Meyrin-Village

- Remplacement des sols des classes des travaux manuels et sous-sol.

Parascolaire Bellavista I

- Remplacement complet de l'éclairage du rez-de-chaussée.

La Marelle

- Travaux de réfection du nouveau local regroupant les activités Maison Citoyenne et Marelle.

Mairie

- Agrandissement du bureau de la gérance et entretien des bâtiments (GEB) ;
- Mise en place de cellules acoustiques ;
- Mise en place de stores intérieurs sur la façade Est du bâtiment ;
- Mise en place du Flex office au service de l'urbanisme, travaux publics et énergie (UTE).

Ferme de la Golette

- Aménagement de la salle du Conseil municipal : mise en place de nouvelles tables pour répondre à l'augmentation du nombre de conseillers municipaux ;
- Mise en place de 2 fontaines à eau.

PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

| | |
|---|---|
| Nombre total d'enfants en âge préscolaire à Meyrin au 31.12.2020 | 1'331 enfants |
| Offre d'accueil dans les 5 structures d'accueil municipalisées: 320 places en accueil élargi (journée) et 60 places en accueil restreint (demi-journée) | 518 enfants accueillis |
| Offre d'accueil en milieu familial: 45,5 places subventionnées | 76 enfants accueillis |
| Offre d'accueil à la garderie La Framboise: 15 places subventionnées | 42 enfants accueillis |
| Nombre d'enfants en liste d'attente pour une place à la journée en espace de vie infantine (EVE) et/ou accueil familial de jour (AFJ) | 405 enfants en attente |
| Nombre d'enfants en liste d'attente pour une place à temps restreint en EVE | 159 enfants en attente |
| Nombre d'enfants sans demande de place d'accueil | 131 enfants |
| Lieu de rencontre enfants-parents « La Marelle » | 214 enfants accompagnés ont fréquenté « La Marelle » |
| « Dépannage bébés » : accueil ponctuel d'enfants jusqu'à l'âge de 2 ans pour des familles sans relais ni réseaux | 3 enfants ont été accueillis sur 8 demi-journées |



ÉVOLUTION DU SERVICE

Direction du service

Pour garantir la bonne marche du service sous la nouvelle co-direction, les trois co-responsables ont réalisé un travail de fond, en bénéficiant d'une supervision externe, pour établir l'ensemble des processus de collaborations et de communication. Cette réflexion a permis de mettre en lumière les axes d'actions de chaque pôle, les transversalités et les besoins manquants pour le service.

En parallèle, la co-direction a rejoint le programme national Primokiz2, piloté par la Fondation Jacobs, qui promeut un système en réseau de la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance sur le territoire suisse, dans le but de renforcer la politique petite enfance et de mettre en partage les pratiques, compétences et orientations entre les partenaires nationaux.

Les projets transversaux

Attachée à l'esprit meyrinois d'un travail en transversalité, la co-direction a poursuivi les collaborations fructueuses avec les autres services de la Commune, pour faire vivre des projets communs et créer les ponts nécessaires qui permettent aux actions du service de s'inscrire dans une continuité et aux enfants et à leurs parents, d'évoluer dans un contexte cohérent, sans ruptures.

Bientôt à l'école – la transition petite enfance école

Ce projet, porté par le Bureau de l'intégration des étrangers, a pour but de faciliter la transition scolaire en proposant à des familles, essentiellement allophones et n'ayant pas ou peu de connaissances du système scolaire genevois, des moments d'échanges et de rencontres avec les différents partenaires de l'école. Co-piloté par le service du développement social et emploi (DSE) et celui de la petite enfance, Bientôt à l'école a dû être repensé pour s'adapter aux mesures sanitaires. Les familles inscrites ont participé à 4 rencontres durant lesquelles elles ont pu partager leurs questionnements et avoir des informations sur le fonctionnement de l'école. Malgré le redimensionnement du projet dans une forme réduite, l'équipe a accompagné les familles en plus des rencontres en les appelant régulièrement afin de répondre à leurs interrogations.

Le développement durable

Le service a poursuivi ses actions relatives au développement durable, avec l'accompagnement de la responsable du système interne de gestion durable, Véronique Diebold. En 2020, la réflexion s'est portée essentiellement sur l'alimentation, autant sur la dimension qualitative et responsable (augmentation des denrées locales et biologiques), que sur celle de la durabilité (analyse des menus

non appréciés en vue d'une réduction du gaspillage alimentaire, gestion des déchets, etc.). Le service a également travaillé sur les achats de diverses natures pour introduire les critères de durabilité.

Les activités culturelles

Les collaborations avec la bibliothèque et le service de la culture se sont poursuivies dans la même dynamique riche d'échanges et de créativité pour offrir aux enfants des EVE et aux familles de La Marelle et du centre de rencontre et de formation des femmes migrantes (CE-FAM), des spectacles et contes d'hiver, des lectures et autres moments qui permettent à chacun d'entrer dans un monde de rêve et de poésie. Reporté à plusieurs reprises, le spectacle «le nid d'ange» a pu se faire en décembre, permettant ainsi à chacun de terminer l'année sur une note d'évasion.

Réflexions RH et recrutements des nouveaux collaborateurs

Cette année a demandé à l'ensemble des collaborateurs du service de faire preuve d'une grande adaptabilité en ajustant leurs pratiques compte tenu des directives sanitaires revues quotidiennement, tant auprès des enfants, des parents que dans le sens donné à leur travail. Le service ayant maintenu son activité tout au long de l'année pour permettre aux familles de bénéficier d'un mode d'accueil, chacun a dû faire face à cette situation inédite et bouleversante pour faire, défaire, réorganiser son travail, à tous les niveaux du service, afin de garantir la qualité de la prestation qui nous est chère. Si l'épuisement ou de nombreux questionnements quant à la pandémie ont parcouru l'ensemble des collaborateurs, c'est avant tout l'élan de solidarité et l'engagement indéfectible de ces derniers qui sont à relever.

Dans la ligne du travail mené par la nouvelle co-direction, une réflexion sur l'adaptation des fonctions relative à l'évolution des tâches au sein de l'équipe administrative a abouti au changement de fonction des assistantes administratives à celle de gestionnaires petite enfance, avec un cahier des charges mis à jour.

Le service a procédé au recrutement d'une nouvelle responsable pour l'EVE Champs-Frêchets, suite à la fin des relations de travail avec la responsable en poste, en engageant Madame Gertrude Mateus.

Au niveau du pôle familles, vie de quartier, réseau, deux nouvelles collaboratrices ont rejoint l'équipe afin de renforcer le travail de soutien aux familles et de mener les projets d'encouragement précoce.

Le travail auprès des enfants étant très exigeant aussi pour le corps, la venue d'un ergothérapeute a été organisée pour les équipes éducatives autour de la thématique de prévention des maux de dos, en collaboration avec le chargé de santé et sécurité de la Commune.

PÔLE STRUCTURES D'ACCUEIL

Le pôle structures d'accueil s'organise autour de trois grands axes :

- La définition de l'orientation pédagogique de l'accueil en EVE, ainsi que dans le cadre de l'accueil familial de jour et le suivi de son déploiement par les responsables de site et les équipes.
- L'évaluation des besoins et la planification du développement de l'accueil et le suivi des projets de nouvelles structures.
- La gestion des processus RH du service.

Orientations pédagogiques

La particularité de l'accueil petite enfance meyrinois réside dans son concept pédagogique construit sur le multiâge qui consiste à proposer une prise en charge éducative des enfants âgés de 4 mois à 4 ans au sein d'un même groupe. Ce type d'accueil offre une configuration favorisant l'action autonome et l'entraide des enfants dans l'échange de compétences et de savoirs. Dès lors, les plus petits sont stimulés par l'observation des aptitudes des plus grands. De leur côté, les plus grands sont valorisés dans la transmission de leur expérience.

Cette année, en raison de la pandémie, les équipes ont été amenées à repenser et adapter leurs pratiques éducatives afin de concilier des mesures sanitaires contraignantes et entravantes, comme le port du masque, et leur travail pédagogique auprès des enfants. Chacun a fait preuve d'un fort investissement pour dépasser ces contraintes et permettre aux enfants de vivre leur petite enfance le plus sereinement possible, en construisant leurs compétences sur tous les aspects de leur développement.

FAITS MARQUANTS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL

En 2020, les structures ont vécu au rythme des mesures sanitaires et des plans de protection. Alors qu'un semi-confinement était imposé dans toute la Suisse, les EVE faisant partie des prestations dites essentielles, ont maintenu leur activité. Dans un premier temps, sous la forme d'un service minimum du 16 mars au 11 mai, avec le regroupement à l'EVE Monthoux des enfants dont les

parents exerçaient une fonction régaliennne, et assuré grâce à la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs. Durant cette période, les équipes éducatives et les psychologues ont développé de nouveaux moyens de communication avec les familles qui n'ont pas pu être accueillies : visioconférences, appels téléphoniques, réunions filmées, prêts de jeux, autant de moyens déployés afin de maintenir le lien, à distance.

Dans le cadre de ce service minimum, le service petite enfance s'est également mobilisé pour se mettre à disposition du personnel de l'Hôpital de la Tour afin de proposer des places d'accueil pour les parents n'ayant plus de solutions de garde et permettre ainsi au personnel soignant de travailler. De la même manière, trois enfants en situations d'urgence ont été accueillis dans le cadre d'une collaboration avec le service de la protection des mineurs (SPMI).

La reprise au mois de mai de toutes les structures d'accueil a nécessité une importante réorganisation du travail, au sein des groupes et auprès des enfants et de leurs parents. Il a fallu repenser les arrivées et départs des familles pour réduire au maximum les contacts, aménager les espaces et le matériel pédagogique pour faciliter leur désinfection, ou encore modifier l'organisation des repas pour réduire le nombre d'enfants dans un même lieu.

L'introduction du port du masque, dès septembre, puis en décembre l'interdiction de chanter, n'ont pas été sans conséquences sur les pratiques éducatives et l'accueil des enfants. Néanmoins, dans ce contexte entravant pour la communication avec des tout jeunes enfants - pour lesquels l'expression du visage est un élément central dans la compréhension des émotions et leur développement - les équipes éducatives ont montré une fois encore leurs compétences professionnelles pour surmonter au mieux ces contraintes.

Enfin, les collaborateurs ont été passablement touchés par la propagation du Covid-19, occasionnant des adaptations quasi journalières des équipes afin de maintenir la dotation en personnel et l'activité de l'accueil selon les normes d'encadrement en vigueur.

EVE Monthoux

Restée ouverte durant le semi-confinement de mars à mai, l'EVE Monthoux a accueilli les enfants des autres structures lors de la mise en place du service minimum. Si cette expérience a généré de nombreux changements et réorganisations au sein des équipes et des espaces, elle a aussi été l'occasion pour les professionnels de dé-

couvrir un nouveau lieu, et de nouvelles collaborations par le tournus des équipes, participant de fait à renforcer la cohésion d'équipe et le partage d'expérience.

Pour célébrer le 30^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant, l'EVE a participé au projet impulsé par le service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ) « Un mois, un droit », dont l'objectif était de sensibiliser les enfants à leurs droits à travers des activités spécifiques, durant toute l'année scolaire 2019-2020. Ainsi, chaque mois, les professionnels ont mis en lumière un droit différent, par des animations avec les enfants. Chacun des droits a été mis en image, que le SASAJ a recensé sur des cartes postales qui seront distribuées dans les lieux petite enfance.

Et n'oublions pas l'arrivée des moutons qui ont pu paître dans le jardin récemment aménagé de l'EVE, sous les regards amusés des enfants et des professionnels.

EVE Champs-Frêchets

La question du développement durable et de la sensibilisation des enfants à la biodiversité a traversé l'année de l'EVE Champs-Frêchets avec la mise en place de poubelles à tri à l'entrée de la structure, d'un potager, des sorties en forêt et au lac des Vernes, offrant aux enfants et à l'équipe autant d'occasions de découvrir, d'observer et de savourer les plaisirs de la nature. Le potager a réjoui tout le monde, et les légumes ont pu être cuisinés pour le plus grand bonheur des papilles des petits et des grands. Toujours dans cette perspective de recyclage, l'EVE a mené une réflexion pour installer un récupérateur d'eau pour arroser le potager.

A l'automne, les plus grands ont pris part à des ateliers psychomoteurs grâce à l'association Pirouette qui propose des animations au gymnase du Bois des Frères, à Châtelaine. Pour les plus petits, des ateliers musique et danse ont apporté leur part de mouvements, et laissé libre cours à l'expression corporelle.

EVE Cité

Cette structure proposant un accueil à la demi-journée, dite à prestations restreintes, accueille des enfants dont la grande majorité des parents n'exercent pas d'activité professionnelle. Dès lors, l'EVE Cité a été contraint de réduire fortement son activité en arrêtant temporairement l'accueil des enfants de mars à mai. Puis en fermant le groupe des petits durant tout le mois de novembre afin de faire face à la circulation de l'épidémie dans les équipes et d'aller en renfort des autres EVE. Pour les enfants ne

pouvant plus être accueillis, l'équipe a maintenu le lien en appelant régulièrement les familles, et par des prêts de jeux.

Fort du constat du manque de place pour les 3-4 ans à l'EVE Cité, au regard de la liste d'attente toujours plus importante notamment pour cette tranche d'âge, et d'une augmentation du nombre d'enfants ayant des besoins d'accueil spécifiques (familles en situation de grande précarité, problématiques de développement, difficultés langagières, etc.), le service a engagé une réflexion sur l'accueil en collaboration avec l'équipe, la responsable de la structure, la direction du service et la conseillère administrative en charge de la petite enfance. Cette réflexion a abouti à la décision de modifier l'âge d'entrée des enfants, qui à ce jour, accueille des enfants dès l'âge d'1 an, afin d'accueillir dès la rentrée scolaire 2021, des enfants âgés entre 2 et 4 ans. Ce changement permettra d'offrir plus de places pour les enfants entre 2 et 4 ans et favorisera une meilleure répartition des enfants ayant des besoins éducatifs particuliers dans les groupes.

EVE Parc

L'équipe de l'EVE Parc a proposé un nouvel espace d'animation, « la salle des rêves », émanant d'une réflexion autour de la relaxation. Les enfants y viennent en petit groupe pour se connecter à leurs ressentis sensoriels par des musiques douces, des sons de la nature, des eaux florales aux odeurs multiples, des lumières relaxantes et des coins douilletts. Ce lieu permet à chaque enfant de calmer le rythme de la journée et de se recentrer sur ses sensations. Un lieu magique où tout est léger et calme.

En collaboration avec le service de l'environnement, des bacs potagers sont arrivés au printemps. Grâce à ces échanges de savoirs, les enfants ont pu observer et cultiver légumes, herbes et fleurs. Des petites salades de tomates basilic ont été confectionnées directement par les enfants.

La fin de l'année a été marquée par l'intervention d'une psychomotricienne auprès des enfants âgés de 8 à 24 mois, qui a pu enrichir les équipes par son regard sur les aménagements et proposer des activités motrices aux plus jeunes.

EVE Vergers

L'équipe éducative de l'EVE Vergers a poursuivi les projets d'éveil à la nature. Depuis sa création, elle donne une attention particulière à l'écologie, que ce soit au quotidien dans la prise en charge des enfants, ou lors d'événements particuliers. Les enfants sont sensibilisés à ces

Situation de l'accueil 0-4 ans à Meyrin au 31.12.2020

| | EVE CHF* | EVE MON* | EVE PARC | EVE VERGERS | EVE CITE | Total |
|-------------------------------------|----------|----------|----------|-------------|----------|-------|
| Nombre de places autorisation SASAJ | 90 | 90 | 90 | 50 | 60 | 380 |

| Enfants accueillis par tranches d'âges | EVE CHF* | EVE MON* | EVE PARC | EVE VERGERS | EVE CITE | Total |
|--|----------|----------|----------|-------------|----------|-------|
| Moins de 2 ans | 36 | 42 | 36 | 20 | 26 | 160 |
| de 2 à 4 ans | 71 | 68 | 66 | 42 | 111 | 358 |
| Total 0-4 ans | 107 | 110 | 102 | 62 | 137 | 518 |

| Enfants accueillis par type d'abonnement | EVE CHF | EVE MON | EVE PARC | EVE VERGERS | EVE CITE | Total |
|---|---------|---------|----------|-------------|----------|-------|
| 3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie) | 40 | 44 | 40 | 29 | 47 | 200 |
| 4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie) | 38 | 40 | 24 | 22 | 48 | 172 |
| 5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie) | 29 | 26 | 38 | 11 | 42 | 146 |

| Structures subventionnées par la Commune | AFJ-MVM* | La Framboise |
|--|----------|--------------|
| Nombre d'enfants accueillis | 76 | 42 |
| Nombre de places équivalent plein-temps prévues | 42 | |
| Nombre de places équivalent plein-temps occupées | 45,5 | |
| Nombre d'accueillantes familiales engagées | 21 | |

| Inscriptions en liste d'attente par tranche d'âge au 31.07 | SAPPE* | SAPPR* | CERN | AFJ-MVM* | Total** |
|--|--------|--------|------|----------|---------|
| 0-2 ans | 172 | 61 | 16 | 88 | 249 |
| 2-4 ans | 93 | 98 | 7 | 29 | 198 |
| Total 0-4 ans | 265 | 159 | 23 | 117 | 447 |

Données démographiques et statistiques

| | |
|--|------|
| Nombre d'enfants en âge préscolaire à Meyrin (0-4 ans) | 1331 |
| Nombre total d'enfants accueillis, toutes structures | 636 |
| Nombre d'enfants de Meyrin inscrits en liste d'attente | 564 |
| Nombre d'enfants de Meyrin sans demande d'accueil | 131 |

*CHF = Champs-Fréchets; MON = Monthoux; AFJ-MVM = Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement; SAPPE = Structure d'accueil à prestations élargies (à la journée); SAPPR = Structure d'accueil à prestations restreintes (à la demi-journée).

**Le total ne prend pas en compte les demandes pour plusieurs structures. Sur les 144 demandes pour l'AFJ-MVM, 127 sont aussi inscrits pour une SAPPE ou SAPPR, et ne sont donc pas recomptabilisés.

aspects par des moments d'observations de la faune et la flore, de la germination des graines, mais aussi par des activités telles que la fabrication de boules à graines pour les oiseaux ou de décorations en matières recyclées pour les fêtes de la crèche.

Afin de créer du lien entre les familles et dans un esprit de solidarité, l'équipe a mis en place un espace d'affichage pour du troc en tout genre. Les parents peuvent y déposer des annonces pour proposer ou demander des services. Des échanges d'habits, de jeux, d'idées d'activités à faire avec les enfants ou encore du baby-sitting, autant de propositions pour se soutenir et renforcer les relations inter-parentales.

Le dépannage bébés

Le dépannage bébés, installé au sein des locaux de l'EVE Cité, s'adresse aux familles meyrinoises qui ne bénéficient pas d'un accueil régulier en collectivité et disposent de peu de réseau social et familial. Si cette prestation était très prisée des parents, pouvant ainsi bénéficier d'un relai ponctuel en toute sécurité, nous observons une diminution de fréquentation, indépendamment de l'arrêt de la prestation en raison du Covid-19.

Soutien pédagogique aux équipes et accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers

Les deux psychologues du service qui interviennent dans les EVE ont accompagné les équipes pour l'accueil de 90 enfants, dont environ un tiers à l'EVE Cité. Les interventions varient d'une rencontre ponctuelle avec l'équipe, à des interventions régulières comprenant des temps d'observation, des discussions ou des rencontres avec les familles et les partenaires du réseau. Le volume des interventions fluctue sur l'année en fonction du rythme scolaire, avec généralement un pic au mois de mai, avant le départ des futurs écoliers à l'été. Fin décembre 2020, on recensait encore 49 enfants suivis.

Durant la période de réduction de l'accueil dans les structures, les psychologues ont assuré un suivi des familles et continué à collaborer avec les partenaires du réseau par téléphone. L'observation des enfants dans leur groupe de vie n'a repris qu'au mois de juin. Malgré tout, elles ont réussi à assurer avec les responsables de site et les équipes éducatives, le suivi de toutes les situations et ont pu préparer la transition vers l'école des 36 enfants concernés.

En complément de leurs interventions, les psychologues proposent aux équipes des colloques de sensibilisation sur des thématiques liées aux enfants à besoins éduca-



© @EVE Parc

tifs particuliers. Cette année, il était prévu de traiter des troubles du spectre autistique pour l'équipe de l'EVE Cité, lors de deux soirées, dont une a dû être reportée en 2021. Toujours dans cette optique de soutien, les psychologues ont reconduit leurs permanences à l'EVE Champs-Fréchets, l'EVE Parc et débuté à l'EVE Vergers. Les collaborateurs apprécient ces espaces qui leur permettent de repartir avec des pistes de compréhension et d'actions nouvelles pour avancer dans ces situations. Considérant le nombre de suivis et des impacts sur la dynamique des groupes, elles ont axé leur soutien lors de situations où l'enfant présente des troubles du comportement en collectivité afin de contribuer à la prévention de l'épuisement des professionnels.

STRUCTURES D'ACCUEIL SUBVENTIONNÉES

Association intercommunale pour l'accueil familial de Jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM)

Cette association qui a pour but d'organiser l'accueil familial de jour au domicile des accueillantes familiales, afin de répondre aux demandes de garde des parents, a fêté en 2020 ses dix ans d'existence. Si les festivités initialement prévues pour marquer cette décennie n'ont malheureusement pas pu avoir lieu, l'ensemble du personnel et les partenaires ont reçu une carte de vœux et un sac personnalisé par l'AFJ.

Durant cette année fortement marquée par la pandémie, la structure de coordination a fait face à la demande accrue de remplacements et de modifications des temps

d'accueil. Malgré la situation sanitaire tendue, les accueillantes et les enfants ont pu bénéficier d'un accompagnement pédagogique individuel assuré par les coordinatrices ainsi que d'un nombre significatif d'activités collectives organisées lors de l'assouplissement des restrictions. Les activités estivales ont notamment pu se dérouler durant le mois de juillet.

Les accueillantes ont continué à se perfectionner en suivant des cours organisés par Pro Juventute et des formations mises en place par l'AFJ-MVM. Le rappel annuel des gestes qui sauvent a eu lieu en janvier. En septembre, l'ensemble des accueillantes a débuté la formation « Parle avec moi ».

Garderie La Framboise

La capacité d'accueil de La Framboise est de 15 enfants maximum par demi-journée. Les enfants du secteur vilage sont prioritaires. En 2020, La Framboise a accueilli 42 enfants sur des temps très partiels.

Afin que les conditions soient identiques à celles proposées dans les structures d'accueil municipalisées, le service accompagne chaque année le comité bénévole de La Framboise dans l'exécution des processus d'inscription et de calcul du prix annuel de pension.

PÔLE FAMILLES, VIE DE QUARTIER, RÉSEAU

Avec la nouvelle organisation du service mise en place en 2019, le champ de l'intervention précoce et du soutien à la parentalité auprès des familles qui ne sont principalement pas accueillies en EVE a pu se développer et se formaliser dans le cadre du pôle familles, vie de quartier, réseau.

L'action du pôle se réalise sur trois axes :

- Le développement de prestations et d'actions de proximité sur le territoire meyrinois pour favoriser l'intégration sociale des familles et renforcer l'encouragement précoce des enfants.
- La création et le développement du réseau dans le domaine de la petite enfance, par le travail en transversalité avec les différents services de l'administration et les partenaires associatifs.
- La représentation des réalisations du service et le suivi de la communication interne et externe.

Un nouveau lieu pour les activités familles

Auparavant réparties sur différents sites, les activités dédiées aux familles ont gagné en cohérence et en portée, à la fois en rejoignant la Maison citoyenne à Gilbert centre

dans des locaux agrandis et réaménagés, et en complétant l'équipe du pôle par l'engagement de deux nouvelles éducatrices.

Ainsi, au mois d'août, l'espace parents-enfants de La Marelle, l'accueil des enfants durant les cours de français donné par le CEFAM (Centre de rencontre et de formation pour femmes migrantes et leurs enfants d'âge préscolaire habitant Meyrin), et les rencontres des accueillantes familiales de jour qui se déroulaient dans le bâtiment provisoire de Corzon, mais aussi la consultation du nourrisson en partenariat avec l'Imad (Institution genevoise de maintien à domicile) qui avait lieu à l'EVE Cité, ont pu s'installer dans les nouveaux locaux.

Ce projet d'envergure résulte d'une démarche transversale entamée en 2019 avec le DSE ayant des objectifs globaux d'action sociale communautaire similaires ainsi que des catégories proches de public-cible avec le service petite enfance. Sur la base d'un processus participatif, le projet s'est co-construit entre les deux services pour définir les valeurs, les missions, l'identité visuelle, l'organisation et l'aménagement du lieu. Mais aussi avec les habitants et les partenaires impliqués dans les prestations délivrées pour trouver le nom de la nouvelle maison. Géré par une équipe pluridisciplinaire issue du champ de l'action sociale communautaire, de la petite enfance et de l'accompagnement à la parentalité, ce nouvel espace permet d'offrir un lieu de partage, de rencontre et de prévention précoce à forte valeur ajoutée.

La Marelle

L'espace enfants-parents La Marelle joue un rôle central pour ces familles qui peuvent ainsi bénéficier, deux demi-journées par semaine, d'un lieu adapté pour les tout-petits avec un accompagnement professionnel pour jouer, découvrir, se ressourcer, se rencontrer et tisser des liens. Fortement impacté par les fermetures, l'espace a été contraint de fermer de mars à juin. Afin de pallier cette période d'arrêt, La Marelle s'est réinventée sous un modèle itinérant durant l'été pour aller à la rencontre des familles, dans trois lieux de Meyrin. Un duo d'éducatrices a été présent dans le parc des Micocouliers, à la campagne Charnaux, puis à proximité de Gilbert centre, pour offrir aux familles un espace de jeux et de rencontres. Très appréciée des familles et de l'équipe, La Marelle itinérante a été une première expérience d'activités hors murs que le pôle va poursuivre. En septembre, La Marelle a repris dans le nouveau lieu à Gilbert centre, puis a dû fermer à nouveau en novembre. En décembre, la reprise s'est faite avec un accueil restreint à 5 familles. Malgré les périodes de fermeture, la fréquentation des enfants

est en augmentation par rapport à l'année précédente, ce qui montre l'importance de cette prestation pour les familles. Durant les périodes de fermetures, l'équipe a mis en place une permanence avec un prêt de sacs de jeux afin de maintenir le lien et de soutenir les familles durant cette période.

Collaboration avec le CEFAM et l'Imad

En complément de l'accueil proposé par La Marelle, l'équipe a poursuivi sa collaboration avec le CEFAM dans le cadre des cours de français donnés aux femmes migrantes en organisant, deux demi-journées par semaine, l'accueil des enfants.

Cette collaboration permet aux enfants d'expérimenter la vie en groupe, d'apprendre progressivement les règles en collectivité, de jouer avec leurs pairs et de renforcer leurs compétences linguistiques. Les mamans, de leur côté, peuvent se concentrer sur l'apprentissage du français et vivre une première expérience de séparation avec leurs enfants. Des rencontres sont organisées régulièrement entre les mamans et l'éducatrice pour parler éducation, santé et alimentation, aussi pour des sorties à la ludothèque et la bibliothèque.

De la même façon que pour les autres structures, l'accueil des enfants du CEFAM a été interrompu de mars à mai, puis en novembre.

L'équipe collabore avec l'Imad pour la consultation du nourrisson. Les parents viennent pour échanger sur des questions relatives au développement et à la santé de leur nouveau-né, mais aussi des plus grands. Ce parte-



© @EVE Parc

riat offre un soutien précieux pour les parents, qui avec l'arrivée d'un enfant, sont souvent traversés de multiples questions. L'approche complémentaire de l'infirmière et de l'éducatrice sur place offre aux parents des ressources globales, également sur le champ de l'éducation. Pour les nouveaux parents, la consultation est aussi une porte d'entrée vers d'autres prestations avec comme objectif, de créer du lien et de participer à la prévention précoce. Dès le mois de mars, l'Imad a arrêté la consultation du nourrisson qui n'a pas pu reprendre durant toute l'année.

PÔLE GESTION, FINANCES ET LOGISTIQUE

Le pôle gestion, finance et logistique est un pôle très ouvert et agile qui travaille en complémentarité, en support et en transversalité avec les deux autres pôles du service. Ses missions sont construites sur les trois axes suivants :

- Gestion des tâches administratives liées aux places d'accueil.
- Gestion réglementaire et financière de toutes les prestations et des budgets du service.
- Suivi des questions logistiques allant des événements à la coordination des entretiens des bâtiments des EVE.

Le secteur administratif est rattaché au pôle et est composé de 5 gestionnaires pour la partie gestion des EVE et 1 assistante pour l'accueil et la réception. Il gère l'ensemble des démarches ; de l'inscription en liste d'attente à la gestion des dossiers des familles bénéficiant une place d'accueil. Ce ne sont pas moins de 550 dossiers qui sont traités par les gestionnaires sur une année scolaire et plus de 850 dossiers sur une année civile. Le guichet unique petite enfance reçoit toutes les demandes des familles en quête d'information sur les différentes modes de garde et de prestations offertes par la Commune, soit entre 20 et 50 appels et/ou visites par jour.

Le secteur a été fortement impacté dans ses pratiques depuis les annonces de semi-confinement en mars 2020. Dès le 16 mars, seules 32 familles étaient éligibles à la prestation d'accueil minimum malgré le semi-confinement, dont 22 familles ont souhaité en bénéficier. Les familles ont eu la possibilité de moduler leur abonnement de semaine en semaine en fonction de la mobilisation professionnelle des parents face à la crise. Toute la partie contractuelle et financière gérée habituellement par le logiciel métier ne pouvait pas répondre à cette organisation d'urgence ; le secteur administratif a dû mettre en place, hors logiciel métier, un système de gestion hebdomadaire des groupes et des tableaux financiers permettant de calculer, à la carte, la prestation à facturer. Pour toutes les

autres familles qui n'ont pas pu bénéficier de cet accueil, la prestation n'a pas été facturée. Dès le 11 mai et jusqu'à la fermeture des EVE en juillet, le maintien de ce fonctionnement a été privilégié malgré la complexité de gestion qu'il représentait afin de répondre aux besoins des familles.

Cette crise a permis également de repenser la communication avec les parents et d'éliminer en grande partie l'envoi d'information en format papier. L'essentiel des courriers et formulaires sont désormais envoyés par email, ce qui convient autant aux parents qu'à notre organisation en réduisant ainsi l'impact écologique des courriers papier.

En parallèle, le secteur a garanti l'organisation de la rentrée du 24 août 2020 en proposant plus de 210 places à de nouvelles familles et a assuré une réponse téléphonique aux familles.

En tant que service administratif, nous avons accueilli un apprenti employé de commerce de 2^{ème} année que nous avons suivi pendant 4 mois. Nous nous sommes également engagés à suivre un stagiaire de maturité professionnelle commerciale de 4^{ème} année qui a pris partiellement en charge le suivi administratif d'une structure d'accueil.

La direction du pôle a participé activement au projet de renouvellement de l'application informatique métier petite enfance. Elle a été impliquée à toutes les phases du projet en tant qu'expert métier et représentante du système municipalisé de la petite enfance et membre du comité d'évaluation pour le marché public. Le service petite enfance de Meyrin a été retenu comme commune pilote pour la phase test de ce nouveau progiciel, qui débutera en 2021.

Enfin, nous n'oublions pas, dans ce tourbillon sanitaire, de créer et maintenir une relation de confiance avec les familles dans leur suivi et l'accompagnement donné. Cette crise a soulevé bien des complexités dans les situations familiales avec des difficultés économiques et financières et nous en sommes très attentifs afin de leur apporter la meilleure réponse qui soit.

POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

| | |
|--|---|
| Autorisation d'occupation du domaine public pour un stand ou vente de pâtisseries (hors LRDBHD) | 140 autorisations délivrées |
| Partenariat Public Privé (PPP) | 82 entreprises affiliées en 2020 |
| Plateforme solidarité | Participation de 150 bénévoles |
| Nombre d'appels (entre le 16 mars et le 30 avril 2020) | 750 appels cumulés depuis le 16 mars 2020 (courses : 521 / renseignements : 229) |
| Nombre de bénéficiaires | 180 bénéficiaires |



Groupe Accueil Manifestation (GAM)

MISSION

La police municipale a pour mission d'assurer la sécurité et l'ordre public, de développer une présence préventive par un travail de proximité auprès de la population et d'accueillir, renseigner et informer le public. Dans une volonté d'être au plus près et à l'écoute de nos citoyens, la grande majorité des patrouilles des agents se font essentiellement à pied ou à vélo. La police municipale compte 21 agents (19 en poste et 2 à l'école de formation). Ils travaillent en rotation afin d'assurer une couverture opérationnelle de 7h à 23h du lundi au jeudi, de 7h à 24h le vendredi, de 10h à 24h le samedi, de 12h à 20h le dimanche. Le service du contrôle du stationnement et les patrouilles scolaires sont rattachés à ce service.

Nos 6 agents du stationnement et du domaine public sont chargés de faire respecter les prescriptions fédérales sur la circulation routière, en particulier les prescriptions en matière de stationnement, de contrôler les zones de stationnement à macarons et horodateurs (gestion technique de ces appareils également). Ils ont pour tâche de prévenir l'affichage sauvage; d'être des répondants pour les commerçants du marché; d'effectuer des tâches d'aide de police lors de manifestations ou lors d'absence inopinée d'une patrouille scolaire. Depuis sa création en 2014, les tâches dévolues à cette entité sont en constante progression comme la gestion des procédés de réclame et banderoles.

Nos 28 patrouilles scolaires assurent, en alternance, la sécurité des enfants sur le chemin de l'école quatre fois par jour aux heures d'entrée et de sortie des établissements sur les 15 passages piétons concernés. Elles protègent ainsi les écoliers des dangers de la circulation tout en jouant également un rôle social et éducatif.

EVENEMENT PARTICULIER

Crise sanitaire

L'exercice de l'année 2020 a passablement été bouleversé par la COVID-19, depuis la mi-mars.

La police municipale a dû se réorganiser pour répondre aux décisions émanant des autorités fédérales, cantonales et communales et pour garantir les sollicitations des citoyens.

L'activité du policier s'est entièrement tournée sur la visibilité, la bienveillance, en détectant les personnes en difficulté (aînés, personnes en situation précaire, etc.) et le respect des normes sanitaires. Ces dernières ont été scrupuleusement respectées afin de protéger la population, s'agissant de santé publique.

Nous avons privilégié les contacts avec les concierges des différents immeubles privés afin de les inviter à nous signaler les éventuels locataires en difficulté (sénieurs, personnes à mobilité réduite, en situation précaire, etc.).

Cette mission de protection de la population a été menée en étroite collaboration avec la police cantonale. Une organisation spécifique entre cette dernière et les polices municipales genevoises a été mise en place en désignant un coordinateur APM sur chacune des 2 rives et un pour la ville de Genève. Ceci piloté par l'Etat-major de la police de proximité du canton et supervisé par le Chef des opérations de la police cantonale.

Avec un retour progressif tendant à une certaine normalité dès le mois de mai, la police municipale a retrouvé une organisation classique. Toutefois, avec les restrictions liées aux plans de protection, certaines activités ont été suspendues, telles que : participation au club de midi des aînés, intervention au CO de la Golette sur le harcèlement, éducation routière dans les crèches, etc. Seules les présentations dans les classes des écoles primaires ont pu être maintenues, ceci en accord avec le DIP.

L'été a laissé place à une bouffée d'oxygène pour notre service qui a constamment été sur le terrain. Malheureusement, la situation s'est à nouveau dégradée à la fin de l'été, mais n'affectant que dans une moindre mesure le service, puisque nous n'avons pas eu besoin de réorganiser son fonctionnement.

Nous avons poursuivi nos missions en lien avec les instructions reçues et toujours privilégié la prévention auprès des personnes vulnérables.

En première ligne, les agents ont parfaitement géré cette situation épidémiologique particulièrement difficile et notamment grâce à l'aide d'un appui psychologique proposé par le responsable de service qui leur a permis, au besoin, de déposer leurs craintes.

Plateforme solidarité

Dès le 17 mars 2021, conformément à l'ordonnance du Conseil fédéral, la ville de Meyrin a mis en place un plan communal de solidarité destiné à soutenir la population particulièrement vulnérable.

La plateforme meyrinoise de «solidarité COVID-19» a été mise en place et joignable au numéro gratuit dédié, du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00. Les week-ends étaient relayés par les samaritains. Une quarantaine de personnes volontaires de l'administration et environ 150

bénévoles se sont mobilisés pour rendre ces services. Leur activité a été intégralement coordonnée par les contrôleurs du stationnement, depuis la communication, en passant par la gestion des appels et des équipements jusqu'au mois de mai, avant d'être reprise par le service des aînés. Des centaines d'appels et de courses ont été menés avec succès durant cette période.

Cette plateforme visait à permettre à la population vulnérable de solliciter une aide pour les prestations minimales suivantes :

- vérification sommaire de l'état de santé ;
- livraison de courses de première nécessité ; et possibilité d'avance des paiements ;
- évacuation des poubelles ;
- sortie de chien ;
- livraison des repas à domicile ;
- autres besoins, au cas par cas.

PARTENARIATS

Partenariat Public Privé (PPP)

D'année en année, le succès du Partenariat Public-Privé entre les entreprises, la police municipale et cantonale grandit. Un bilan positif qui génère un vif intérêt auprès d'autres partenaires, comme notamment les adhérents de l'AZI Pro.

En 2020, le nombre de partenaires est porté à 82 avec l'affiliation de cinq nouvelles entreprises et la cessation d'activité pour trois entreprises. Basé sur la proximité au travers d'une plateforme d'échanges d'informations régulières, ce concept concrétise et optimise toujours un peu plus les collaborations transversales, renforce le dispositif de sécurité sur les zones industrielles meyrinoises et permet à tous de gagner en pertinence dans ce domaine.

Plateforme solidarité



SECURITE

Diagnostic Local de Sécurité (DLS)

Réalisée fin 2019 et début 2020, cette étude d'indicateurs clés de sécurité orientés sur plusieurs axes d'analyse permet de mesurer le niveau et l'évolution dans le temps de la criminalité dans le canton, d'identifier les problèmes de tranquillité et d'ordre publics, d'évaluer le sentiment de sécurité de la population et de proposer des pistes d'amélioration.

Il a été réalisé en partenariat avec la ville de Meyrin et six autres communes qui bénéficient d'un contrat local de sécurité (CLS). Meyrin y participe depuis 2013.

Un échantillon de la population meyrinoise a été sélectionné (681 personnes) pour donner son avis sur la police, qu'elle soit cantonale ou municipale. Critères d'analyse: inégalités sociales et précarité, cohésion sociale, contrôle social, qualité de vie, petite et moyenne criminalité, incivilités, présence policière, etc.).

Il ressort de ce sondage que le sentiment d'insécurité est bas (peu de criminalités, incivilités contrôlées, peu d'interventions); que l'insécurité ne se surajoute pas à la précarité sociale dans le cœur urbain. La population meyrinoise estime que la qualité de vie est bonne dans leur quartier et elle a une très bonne image de la police municipale (même chez les plus jeunes). Cette dernière bénéficie d'une bonne visibilité.

Toutefois, certaines incivilités dérangeantes sont en hausse: trafic et vente de drogue dans la rue et conflits verbaux ou physiques; le sentiment d'insécurité élevé chez les femmes (harcèlement de rue).

La police municipale a à cœur de satisfaire la population meyrinoise et le DLS est un excellent moyen de connaître les préoccupations des citoyens et de pouvoir précisément répondre à leurs craintes.

Contrat local de sécurité (CLS)

Des actions sont menées en collaboration avec la police cantonale, notamment sur les axes déterminés par le contrat local de sécurité (signé par le canton et la ville de Meyrin) qui sont: les incivilités et la tranquillité publique, la consommation de stupéfiants et la prévention des vols auprès de la population la plus fragilisée.

En collaboration avec la police cantonale, des points de contact ont été définis afin de marquer une présence sur les lieux sensibles, à raison de 2 actions par mois.

Des contrôles radars avec interception sont organisés jusqu'à 3 fois par mois et des actions de circulation sont ponctuellement mises en place.

A noter qu'en dehors de ces actions, la police municipale a pour mission principale, l'occupation de l'espace public et la résolution de problèmes.

Groupe Accueil Manifestation (GAM)

L'équipe du Groupe Accueil Manifestation a été renforcée en cet été particulier. Elle a rassemblé 24 jeunes Meyrinois formés spécifiquement dans le but de se relayer quotidiennement pour accueillir, accompagner et prévenir des risques les usagers de la piscine des Vergers durant tout l'été 2020. Elle a permis de veiller au bon respect des conditions sur place dans une atmosphère bienveillante.

PREVENTION

Les actions de prévention habituellement organisées par la police municipale en collaboration avec d'autres services communaux et autres partenaires externes telles que la « Journée génération vélo », « Mon chien dans la ville », « Campagne vols et cambriolages », « Rencontre avec les concierges » n'ont pas pu se réaliser en raison de la situation sanitaire.

Prévention école



Jeunesse meyrinoise

Vu les conditions sanitaires particulières, seules les écoles primaires en accord avec le DIP ont pu bénéficier de 16 présentations ciblées à l'attention de plus de 300 élèves de 5P en rapport avec la prévention et le métier de policier. Les liens créés avec les enseignants et leur direction pendant ces moments clés, permettent d'échanger tout au long de l'année scolaire et de trouver des solutions à différentes situations. Une confiance s'instaure entre institutions facilitant les relations. C'est aussi vrai avec les jeunes rencontrés lors de ces présentations et qui n'hésitent pas par la suite à interpeller la police municipale en dehors de l'école.

Prévention dissuasion répression (PréDiRe)

Chaque semaine qui suit les vacances scolaires, la police municipale effectue des contrôles de circulation, assurant ainsi une présence préventive aux heures d'entrées et de sorties des classes. Une attention particulière est également portée sur le port des ceintures de sécurité, les sièges pour enfants, les conducteurs qui ont des activités au volant qui détournent l'attention de la route, l'usage diurne des phares ainsi que des contrôles de vitesse.

Personnes vulnérables

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous avons mis en place une sensibilisation en regard de l'augmentation des vols dits à l'astuce qui ciblent principalement les personnes âgées et les femmes. En effet, elles sont observées par des individus lorsqu'elles retirent de l'argent aux distributeurs de billets automatiques principalement situés au centre commercial de Meyrin et sont suivies jusqu'à leur véhicule, voire leur appartement. Là, elles sont souvent distraites par une personne pendant que son comparse lui dérobe le sac à main laissé sans surveillance.

Nous avons donc marqué une présence visible aux abords et parfois à l'intérieur du centre commercial pour effectuer des rappels quant au comportement qu'il faut observer.

Plateforme pour l'intégration à Meyrin (PIM)

Malheureusement, aucune rencontre n'a pu être programmée cette année en raison de la pandémie. Cette plateforme d'intégration réunit des services de la ville de Meyrin (bibliothèque, petite enfance, développement social, culture et police municipale) avec des associations communales, telles que l'association culturelle musulmane meyrinoise, l'église évangélique de Meyrin, Pluriels (centre de consultations et d'études ethnopsychologiques pour migrants), le CEFAM, l'association culturelle Bouratino, etc.

Le but étant d'aller vers la population en proposant un espace de lecture en langues étrangères. Cette « oasis » de lecture vise à valoriser les différentes langues parlées par les citoyens et permet d'échanger sur les éventuelles difficultés que certains d'entre eux pourraient vivre. Une porte d'entrée pour détecter des personnes en situation de vulnérabilité. Grâce à la bibliothèque municipale, des livres en différentes langues sont proposés aux citoyennes et citoyens et ce sont surtout les enfants qui ont facilité le lien.

CONTRÔLES

Contrôles radars mobiles effectués par la Police cantonale

Nombre total de contrôles 46

Les prestations en chiffres

| | |
|--|------|
| ➤ Préventions routière (contrôles radar préventif)..... | 46 |
| ➤ Amendes d'ordres..... | 9263 |
| ➤ Amendes administratives..... | 173 |
| ➤ Contraventions..... | 228 |
| ➤ Mises en fourrières cantonale ou..... | 24 |
| à disposition de véhicules..... | 21 |
| ➤ Dépôts de plaintes communales..... | 52 |
| ➤ Prévention dans les écoles..... | 16 |
| ➤ Prévention autour des écoles..... | 69 |
| ➤ Action PREDIRE (rentrée scolaire)..... | 90 |
| ➤ Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de l'environnement à l'occasion de travaux, marquages, manifestations ... | 20 |
| ➤ Assistance lors de services funèbres..... | 7 |
| ➤ Autorisations manifestation..... | 20 |
| ➤ Autorisations occupation domaine public (stand d'information/vente de pâtisseries)..... | 140 |
| ➤ Autorisations pose de banderoles..... | 14 |
| ➤ Autorisations pose enseignes, panneaux publicitaires..... | 34 |
| ➤ Partenariat public et privé PPP, nouvelles affiliations ... | 8 |

PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

Le service de protection civile de Meyrin-Mandement organise entre deux et quatre jours de cours de répétition par mois et de nombreux cours au profit de la collectivité. Il contrôle, entretient le matériel, les constructions et assure une permanence 24h/24 tous les jours dans les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny, pour intervenir en cas de sinistre ou reloger des personnes sinistrées. Il collabore avec les services de sécurité (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, police municipale, sapeurs-pompiers et samaritains).

CONSTRUCTIONS ET ABRIS

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée 365 jours en 2020 et la construction de la Golette n'a pas été louée en 2020.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abri 2000» et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2020.

ENTRETIEN

Entretien matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

SERVICE À LA POPULATION

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants :

- > hébergement de la population ;
- > encadrement de la population ;
- > déclenchement de l'alarme par sirène ;
- > mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage ;
- > ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

En 2020, il y a eu 5'691 jours de service accomplis :

- > 4 cours de cadres = 23 jours
- > 5 cours de répétitions = 161 jours
- > 10 interventions de catastrophe = 5'507 jours



© Protection civile, 2020



© Protection civile, 2020

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major.

Le mercredi 5 février 2020, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes et 1 sirène mobile.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Pisa» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2020 est de 231 avec une montée en puissance de 481 astreints supplémentaires en réserve.

Prestations internes

En collaboration avec l'Office cantonal de la protection civile et les communes du Groupement, une sélection des candidats susceptibles à suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie. Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.

Interventions

Engagement COVID-19: la protection civile a été engagée du 19 mars au 8 juin 2020 pour la première vague. Notre organisation a pu assumer diverses missions, principalement en faveur du personnel médical :

- orientation et tri des patients ;
- prises de constantes ;
- livraison pour les pharmacies ;

- distribution de gel hydro-alcoolique ;
- sanctuarisation du Mandement durant les week-ends pascaux.

Au plus fort de l'engagement ce sont 74 astreints par jour qui étaient engagés.

La protection civile a de nouveau été engagée dès le 2 novembre jusqu'au 31 décembre pour la deuxième vague avec les missions suivantes :

- gestion des flux et orientation des patients au centre de prélèvement ;
- prise de constantes ;
- test PCR et tests rapides ;
- soutien au personnel des urgences ;
- soutien à la morgue ;
- gestion de la hotline vaccination ;
- désinfection des ambulances.

Mis à part ces trois dernières, toutes les autres missions sont toujours en cours.

Le Commandement de l'ORPC Meyrin-Mandement souhaite ici rendre hommage à ces hommes exceptionnels qui mettent tout leur cœur et toute leur âme au service de la population.

Tous ces hommes de l'ORPC Meyrin-Mandement font preuve d'un courage et d'un engagement exceptionnel en mettant carrières et famille de côté afin d'accomplir leur noble mission.

SPORTS

Dicastère de Monsieur L. Tremblet

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

| | |
|---|--|
| <p>Pandémie La COVID-19 dans tous les sujets de discussion</p> | <p>Patinoire des Vergers Fin des travaux de remise en état suite à l'incendie en toiture de 2019</p> |
| <p>Piscine des Vergers 50% en moins pour la fréquentation estivale</p> | <p>Stade C Démarrage du chantier des vestiaires complémentaires</p> |
| <p>Terrains de football E et F Démarrage du chantier des terrains E et F</p> | <p>Piscine intercommunale de Pré-Bois Création de la Fondation intercommunale de Pré-Bois, vote du Grand Conseil genevois</p> |
| <p>Maisonnex Enquête de satisfaction menée auprès des utilisateurs des installations</p> | <p>Clubs sportifs Aucune activité sportive en raison de la pandémie</p> |



POLITIQUE DU SPORT

Piscine intercommunale de Pré-Bois

Le processus est en route et les nombreuses étapes en vue de la réalisation d'une piscine intercommunale de 50m dans le quartier de Pré-Bois s'enchaînent petit à petit. En 2020, l'étape principale était de faire voter par le Grand Conseil genevois la Loi PA 260.00 entérinant la création de la Fondation intercommunale de Pré-Bois regroupant 10 communes de la rive droite (Bellevue - Céligny - Collex-Bossy - Dardagny - Genthod - Grand-Saconnex - Meyrin - Satigny - Vernier - Versoix). Ceci a été fait le 12 mai 2020 et de ce fait les statuts sont validés. Ce dénouement a permis à Jean-Marc Devaud de remettre son mandat avec la fierté légitime d'avoir réussi à regrouper plusieurs communes pour un projet commun d'importance.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat de Genève a accepté par arrêté du 15 janvier 2020 la signature de la convention pour la prise en charge partielle des frais d'exploitation de la piscine. Ainsi donc, les propriétaires privés sont d'accord de prélever sur chaque m² de surface brute de plancher CHF 8.35 par année pour soutenir le fonctionnement de la piscine, soit un total de quelque CHF 835'000.- représentant plus d'un tiers de la facture totale !

Les prochaines grandes étapes sont la dépose du PLQ du quartier (2021-2022); les études (2022-2023) et la réalisation (2024-2025). Des groupes de travail se forment maintenant pour traiter les domaines financiers, programmatiques, techniques et juridiques. Cela est encadré par le Conseil de Fondation dont la présidence a été attribuée au Conseiller administratif délégué de la commune de Meyrin, Laurent Tremblet.

Pour mémoire, cette piscine de 50m avec 8 couloirs de nage et séparable en 2x 25m a été devisé à environ CHF 30 millions d'investissement avec des frais d'exploitation estimés à CHF 2.5 millions.

Il est à noter l'engagement financier important de la Fondation Meyrinoise du Casino qui investit dans le projet CHF 5 millions, ainsi que celui du Fonds Intercommunal de l'ACG qui devrait financer le 10% de l'investissement global.

Pandémie

Alors que l'année 2020 avait démarré sur une bonne lancée et que tous les feux étaient au vert pour le démarrage des chantiers et pour la préparation de la saison estivale, au mois de mars c'est le choc! Tout s'arrête comme figé dans le temps en raison de ce fichu virus nommé

COVID-19. Le service des sports a dû se réorganiser, comme tout le monde, pour avancer dans ce brouillard.

Depuis le mois de mars nous avons dû apprendre à travailler différemment en nous adaptant régulièrement aux normes sanitaires fédérales et cantonales. Toutes les installations sportives se sont vues dotées d'un plan de protection pour accueillir le public et les membres des clubs. Nous avons également veillé à l'élaboration des plans de protection de chacune de nos associations sportives avant la reprise de leurs activités.

Durant les périodes de fermeture des sites, il a été possible de mettre à disposition de la cellule d'entraide aux Meyrinois, un certain nombre de collaborateurs du service qui ont contribué au maintien des prestations, mais surtout au bien-être des plus démunis. D'autres collaborateurs ont pu venir en aide au service de la petite enfance afin de palier aux absences.

Chantiers

Malgré les contraintes sanitaires les projets de construction des deux nouveaux bâtiments, contenant vestiaires, buanderie et salle de musculation, venant compléter les deux existants, ainsi que la réalisation des deux nouveaux terrains de football définis « E » et « F » sur le devant de l'école des Vergers ont vu leurs chantiers s'ouvrir, avec pour objectif un rendu courant septembre 2021. Malgré la pandémie et les batraciens ayant occupé les futurs terrains de football, le planning a été respecté!

Chantiers vestiaires



© Bernard Vouilliez

Enquête de satisfaction menée avec les utilisateurs du centre sportif de Maisonnex

Le moment nous a paru très favorable à une grande consultation des abonnés du centre sportif de Maisonnex. C'était là le moyen de renouer le contact avec celles et ceux qui étaient privés de leur activité sportive favorite et par la même occasion de leur permettre de s'exprimer quant à leurs attentes et pourquoi pas leur vision du Maisonnex de demain.

Voici en quelques chiffres le sondage effectué en ligne entre début septembre et début novembre :

- 534 abonnés (tennis, squash et sauna) ont reçu le lien leur permettant de participer au sondage.
- 215 questionnaires nous ont été retournés (129 abonnés tennis, 69 abonnés squash et 17 abonnés sauna), dont 36 n'ont pas été remplis complètement.

D'où venez-vous ?

- 28,24 % d'entre eux habitent à Meyrin
- 35,65% habitent ailleurs dans le canton de Genève
- 31,38% habitent en France
- 4,63% habitent un autre canton

Comment jouent-ils ?

(cours juniors, adultes, stage non compris)

- Plus de 2/3 d'entre eux jouent 1 à 3 fois par semaine
- Ils sont près de 8% à jouer plus de 3 fois par semaine

Club ou pas club ?

Le statut de membre du TC Meyrin ou du SC Meyrin ne s'acquiert pas automatiquement avec l'abonnement. Pour adhérer aux clubs, les abonnés doivent en faire la demande à la souscription de l'abonnement ou à n'importe quel moment par la suite.

- Les abonnés tennis sont pour 71% d'entre eux membres du TC Meyrin
- Les abonnés squash sont pour 21,5% d'entre eux membres du SC Meyrin

Deux grandes catégories de retours ont été exprimés :

1. Installations/abonnements/réservations

- Souhait de voir changer les surfaces de tennis extérieurs.
- La vétusté de certains équipements (douches, sauna).
- Souhait de voir créer une installation de padel.
- Concernant les abonnements et les réservations une partie des abonnés, squash comme tennis souhaiteraient des règles moins contraignantes.
- Aménagement d'espaces, intérieurs et extérieurs, favorisant une plus grande convivialité.

2. Animation/communication/restaurant

- On déplore un manque d'animations, de vie sociale.
- La communication, principalement celle des clubs, est jugée insuffisante et « vieillotte », tant à l'interne que vis-à-vis de l'extérieur.
- Beaucoup de remarques concordantes relatives au restaurant.
- Si la qualité des mets proposés est saluée, nombreuses sont les personnes qui regrettent des horaires trop limités, le manque de créativité, le manque d'implication dans la vie du centre.

Globalement les résultats du sondage démontrent un niveau élevé de satisfaction générale.

La qualité des installations et de leur entretien (y compris décorations florales), ainsi que de l'accueil est saluée.

Désireux de ne pas en rester au stade de la consultation, nous avons mis sur pied avec le soutien de Laurent Tremblat, conseiller administratif délégué aux sports, et Melissa Rebetz, secrétaire générale adjointe, deux ateliers au cours desquels un processus d'intelligence collective a été proposé avec pour thème « dessinons le Maisonnex de demain ».

Volontairement, nous n'avons pas dévoilé aux 15 participants les résultats du sondage afin qu'ils soient le plus neutres possible. Fait très intéressant, ces personnes ont mis en évidence les mêmes points d'amélioration que ceux évoqués dans le sondage.

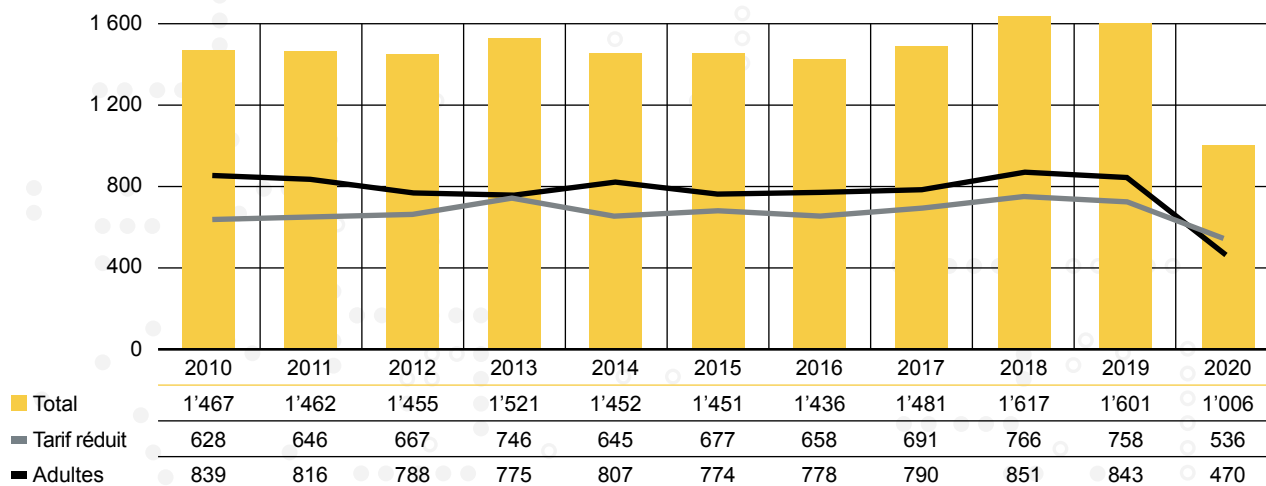
A la suite de ces ateliers, deux groupes de travail se sont spontanément constitués pour poursuivre les réflexions et surtout tenter de concrétiser ce qui peut l'être.

En conclusion, cette démarche participative a non seulement mis en évidence les points forts, ainsi que les points d'amélioration de Maisonnex, mais a également induit un élan mobilisateur qui augure de belles perspectives pour le centre sportif et ses activités.

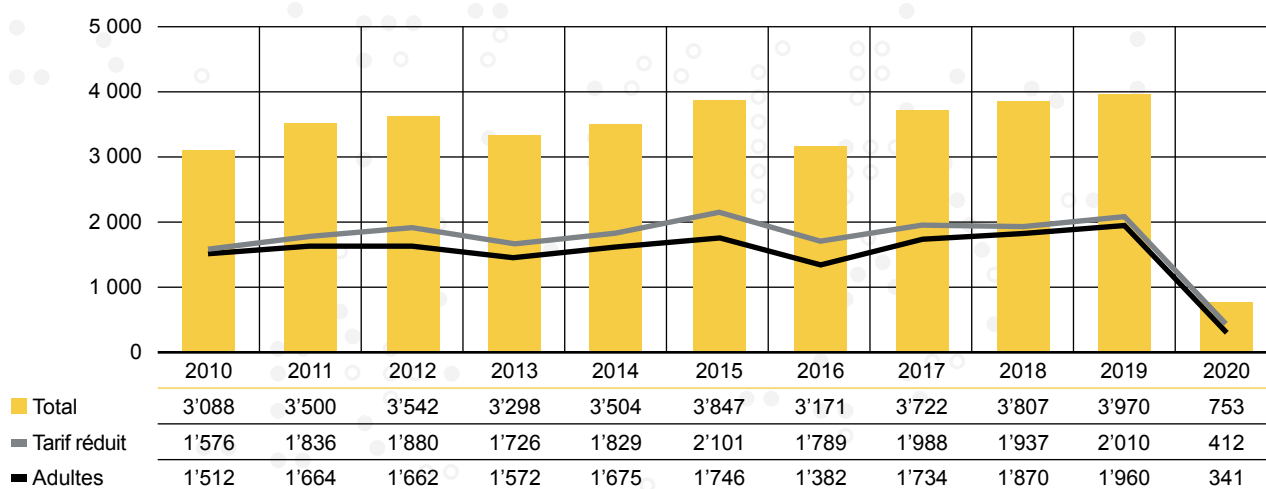
Renouvellement du bail de Maisonnex

Durant l'année, des négociations difficiles ont été entreprises entre la Confédération, la ville de Meyrin et le CERN, nécessitant plusieurs allers-retours entre les trois partenaires. Une entente a finalement été trouvée permettant d'amener la proposition devant le Conseil municipal au début de l'année 2021.

Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



Vente d'abonnements saison été



ASSOCIATION SPORTIVES COMMUNALES

Nous dénombrons 28 clubs sportifs et ceux-ci sont très actifs, soutenus par de nombreux bénévoles. Globalement, ce sont 5'456 membres qui s'entraînent chaque semaine dans nos installations. Ce chiffre, bien qu'en légère baisse, démontre l'attrait du sport à Meyrin.

2020 aura vu l'annulation des manifestations les unes après les autres. En effet, que ce soit suite à la fermeture des installations ou aux mesures contraignantes à mettre en place et à faire respecter ou encore face au risque financier encouru, les clubs ont préféré renoncer à organiser les manifestations d'importance prévues cette année.

SECURITE AU TRAVAIL

Dans les fonctions du service des sports, nous rappellerons ici qu'un autre volet y est rattaché: la coordination générale pour la sécurité au travail des employés de l'administration communale (MSST). Un chapitre lui est consacré dans le présent document (cf. administration générale).

INSTALLATIONS SPORTIVES

Abonnements des installations

Depuis 2014, les tarifs sont inchangés

Tarif réduit:

Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 2.50 / 10 entrées CHF 20.-

saison contribuables CHF 16.-

(CHF 13.- en période promotionnelle)

saison CHF 50.-

Adultes

1 entrée CHF 6.- / 10 entrées CHF 40.-

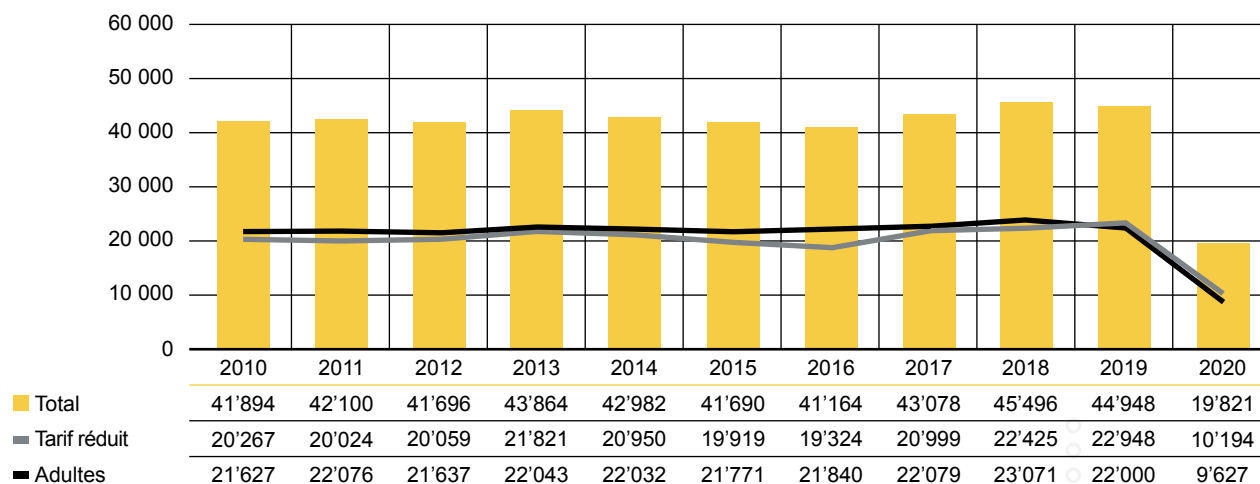
saison contribuables CHF 40.-

(CHF 35.- en période promotionnelle)

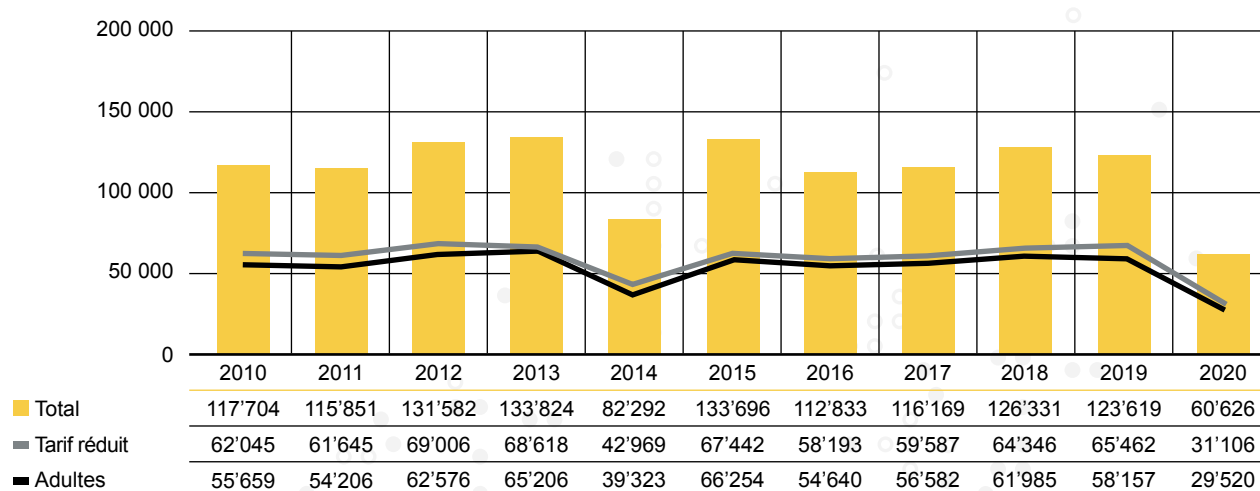
saison CHF 95.-

Compte tenu de l'ouverture restreinte de la piscine des Vergers et de la prolongation des abonnements d'hiver, les tarifs ont été modifiés durant la période estivale. Il est à relever que ces tarifs ont été uniformisés par l'ensemble des piscines genevoises qui se sont concertées afin de tenir au mieux une ligne de conduite similaire dans l'ensemble des installations sportives du canton.

Nombre total d'entrées – piscine de Livron



Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



Tarif réduit :

Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 1.50

saison contribuable CHF 10.- / saison CHF 35.-

Adultes

1 entrée CHF 3.-

saison contribuable CHF 30.- / saison CHF 70.-

Les billets 10 entrées n'ont pas été mis en vente et la période promotionnelle a été annulée.

La crise sanitaire a eu de lourdes conséquences sur la vente des abonnements en 2020. On constate une forte chute du nombre d'abonnements vendus en été ; ceci est dû aux incertitudes quant aux ouvertures des installations et, particulièrement en été, aux mesures mises en place pour pouvoir accéder au centre sportif.

Piscine de Livron

La piscine de Livron accueille le public durant la saison hivernale. Son bassin de 25m est très prisé des nageurs. Avec ses horaires élargis, ses créneaux avec le fond à

1 m20 et ses jeux flottants, la piscine permet à chacun de venir avec plaisir profiter de la piscine. En 2020, l'année a été marquée par les contraintes liées à la pandémie. Le 13 mars, les mesures sanitaires nous ont obligé à fermer le bassin, marquant ainsi la fin de la saison avec deux mois d'avance. Le bassin a pu rouvrir le 14 septembre, avec un nombre limité de nageurs, avant de fermer à nouveau le 3 novembre pour le reste de l'année. Ceci a eu de lourdes répercussions sur les entrées puisque nous n'avons comptabilisé que 19'821 entrées, soit 165 personnes en moyenne chaque jour.

Centre sportif des Vergers

Piscine du centre sportif des Vergers

La piscine des Vergers est probablement le site sportif le plus prisé des Meyrinois. Ses trois bassins et son toboggan géant installés au cœur d'une vaste zone herbeuse sont appréciés de tous ; du nageur sportif au jeune enfant qui découvre les joies de l'eau. On y vient pour nager, s'amuser ou se détendre en profitant des beaux jours de l'été.

En 2020, c'est avec six semaines de retard sur la date d'ouverture prévue que la piscine des Vergers a enfin pu

accueillir ses premiers visiteurs. En raison de la pandémie, l'accès au centre sportif se faisait sous conditions strictes. Chaque utilisateur devait être muni d'une réservation afin de pouvoir accéder au site. Le nombre de réservations était limité à 2'000 personnes par jour, sans limitation d'horaire. A l'intérieur du site de nombreuses mesures avaient été mises en place pour limiter tout risque de propagation du virus (nombre de nageurs limités dans les bassins, cheminements à respecter, fermeture du toboggan géant).

C'est donc sans surprise que le nombre d'entrées est bien inférieur aux années précédentes. Toutefois, avec 60'626 entrées, soit une fréquentation journalière moyenne de 705 personnes, nous relevons avec satisfaction que nos visiteurs n'ont pas été effrayés par les mesures et sont venus avec plaisir profiter de la piscine.

Patinoire des Vergers

La patinoire des Vergers est la seule sur le canton à pouvoir proposer une piste intérieure et une piste en plein air. Non seulement cette particularité nous permet d'offrir de larges plages horaires au public, mais pouvoir s'adapter aux conditions météorologiques est une chance très appréciée par nos visiteurs.

La patinoire a également été victime de la pandémie en 2020. La fermeture des installations sportives lors du semi-confinement du mois de mars a provoqué la fin anticipée de la 1^{ère} demi-saison avec une semaine d'avance ; un moindre mal. En octobre, c'est avec plaisir que nous avons à nouveau ouvert les portes au public. Malheureusement, un mois après, nous étions à nouveau contraints de fermer la patinoire au public. Seuls les clubs ont pu continuer à s'entraîner sous conditions strictes.

Nous enregistrons donc logiquement une forte baisse de la fréquentation avec 12'761 entrées comptabilisées.

Examens universitaires

A la fin du mois de mai, la piste intérieure hors glace devait accueillir pour la 3^{ème} année consécutive une session des examens universitaires. Malheureusement, malgré la bonne volonté de tous, les mesures sanitaires à mettre en place étaient trop contraignantes pour pouvoir recevoir les étudiants. L'Université a finalement renoncé à organiser ses examens à la patinoire.

Centre sportif de Maisonnex

Avec ses 11 courts de tennis (4 en hiver) et ses 4 courts de squash, le centre sportif de Maisonnex est avant tout dévolu à la pratique de ses deux activités. Le minigolf et

ses 18 pistes est également très prisé des familles qui apprécient de pouvoir venir jouer tout au long de l'année. Le centre sportif propose également un bassin de plein air, ouvert de mi-mai à fin septembre.

Piscine

La piscine de Maisonnex, située en bordure de la frontière franco-suisse, est très appréciée pour son calme. Sa fréquentation est bien moindre que la piscine des Vergers ; on y vient surtout pour nager et se détendre au soleil.

Malheureusement, compte tenu du nombre important de mesures sanitaires à mettre en place pour permettre l'ouverture des piscines extérieures, il a été décidé de garder fermé le bassin de Maisonnex pour se concentrer sur la piscine des Vergers.

Tennis

La pratique du tennis n'aura été finalement pas trop impactée par la pandémie. Bien sûr, comme toutes les installations sportives, les courts de tennis sont restés fermés de la mi-mars à la mi-mai. Mais par la suite, les amateurs de la balle jaune ont pu jouer sans interruption ; seule la pratique du double était interdite car la distance ne pouvait pas être respectée. Ainsi, la Covid-19 n'aura pas eu d'incidence sur la vente des abonnements puisque ce sont 393 abonnements qui ont été vendus en 2020.

Squash

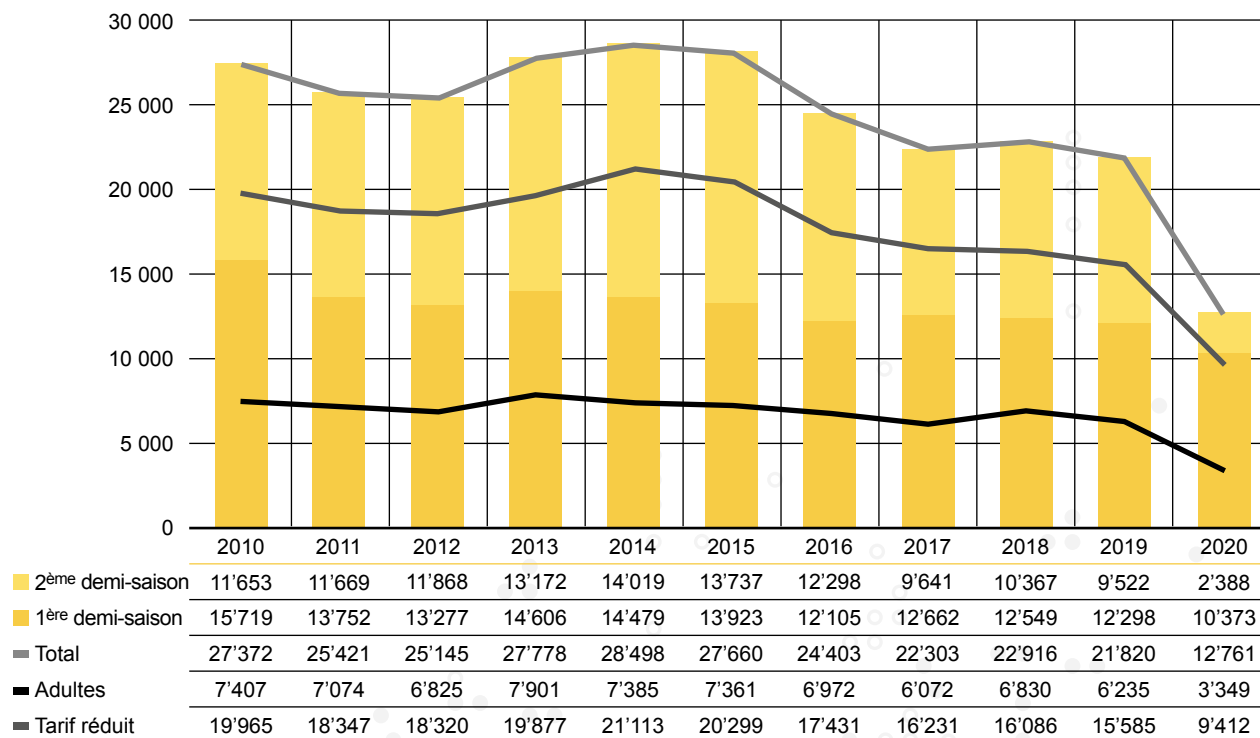
Les joueurs de squash ont dû prendre leur mal en patience cette année. Après la fermeture obligatoire du printemps, ce n'est qu'au début de mois de juin que les courts ont pu à nouveau accueillir les passionnés de la discipline. Malheureusement, le squash se pratiquant à l'intérieur et la distance ne pouvant être garantie en tout temps, il a fallu refermer le site à la fin du mois d'octobre. Si la vente des abonnements d'hiver pour la saison n'a pas été impactée par la situation sanitaire, les abonnements d'été ont connu logiquement une forte baisse. En effet, si on décompte 359 abonnements d'hiver, seuls 119 abonnements d'été ont été vendus en 2020.

Minigolf

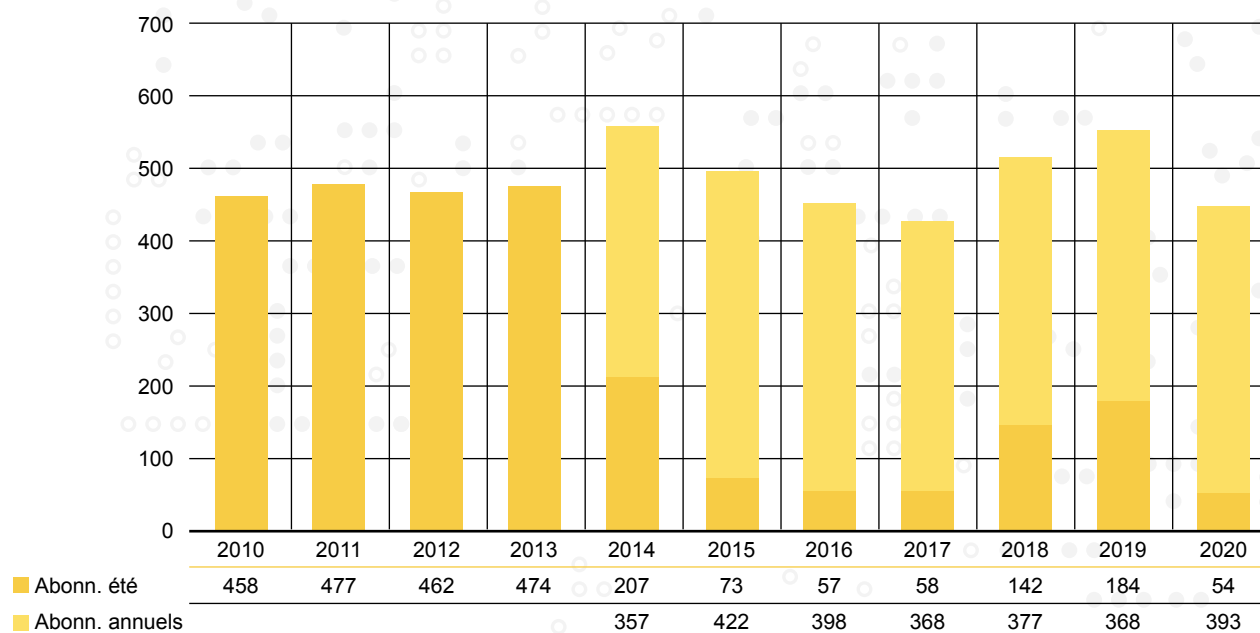
Le minigolf a été probablement l'installation qui a le moins souffert de la pandémie. Mis à part la fermeture du semi-confinement de mi-mars à mi-mai, les 18 pistes ont accueilli en tout temps les familles désireuses de partager un moment de détente. Bien entendu, chaque joueur devait respecter des mesures strictes pour limiter tout risque de propagation du virus. Avec 717 parcours vendus, on constate une baisse assez conséquente, mais légitime compte tenu de la situation sanitaire et de la non ouverture de la piscine.

Nombre total d'entrées – patinoire

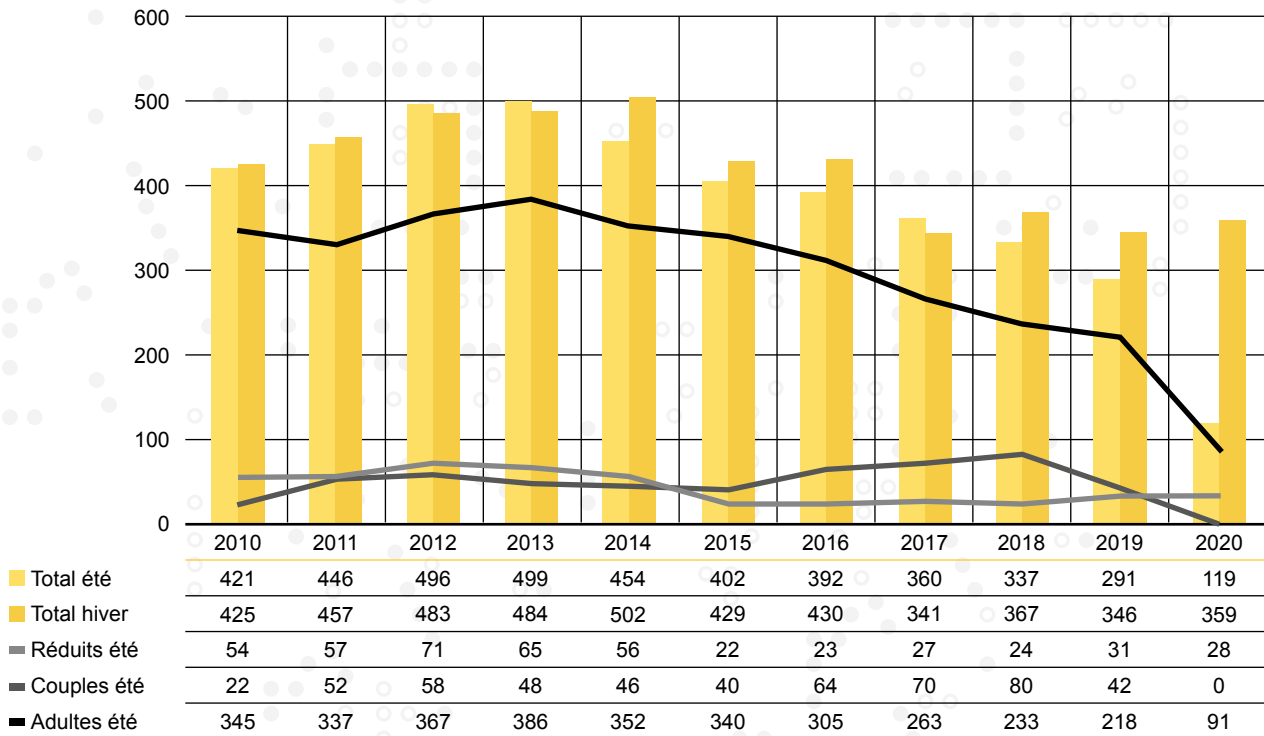
1^{ère} demi-saison s'étend de janvier à mars, 2^{ème} demi-saison d'octobre à décembre.



Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Nombre d'abonnements par saison – squash



Centre sportif de Cointrin

Depuis 1962, la piscine des Ailes fait la fierté des Cointrinois. C’est avec plaisir qu’ils s’y rendent chaque été pour profiter de ce petit îlot de verdure. Malheureusement, les contraintes sanitaires nécessaires à l’ouverture du site cette année étaient trop conséquentes et la piscine est restée fermée.

Installations sportives en libre accès

Dans le cadre du «sport pour tous», la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun peut s’entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d’équipe sans s’affilier à un club. Leurs accès sont ouverts à tous et gratuits.

Après la réouverture des installations sportives à la fin du mois de mai, la place de workout, les hobbylands et le skate park sont restés ouverts en tout temps. Leur mise à disposition se faisait sous la responsabilité individuelle. Les mesures sanitaires en vigueur, notamment le nombre de personnes autorisées sur le site, étaient affichées et mises à jour lors de chaque nouvelle décision du Conseil fédéral et/ou du Conseil d’Etat.

Boulodrome des Arbères

Le Boulodrome des Arbères, avec ses 12 pistes de pétanque et 2 de longues à l’intérieur et ses 10 pistes à l’extérieur, reste une installation très prisée des amateurs de jeux de boules. On y rencontre des joueurs de toutes les générations, certains voulant juste passer du bon temps et d’autres s’entraînant pour participer à des compétitions. Deux clubs sont au bénéfice de créneaux horaires qui leur sont réservés et régulièrement, le week-end, des championnats interclubs ou des tournois plus conséquents sont organisés.

En 2020, le boulodrome a également été confronté aux mesures liées à la pandémie. Après sa fermeture à la mi-mars, comme l’ensemble des installations sportives, les boulistes n’auront pu profiter des pistes que de juin à octobre.

Stade d’athlétisme des Champs-Frèchets

Le stade des Champs-Frèchets est très fréquenté tout au long de l’année par de nombreux sportifs. Son anneau de 300m en tartan est très apprécié des coureurs qui peuvent ici varier leurs entraînements. Les jeunes se retrouvent volontiers sur la partie centrale pour disputer

un match de football sur le petit terrain en gazon synthétique. Les amateurs de basket, volley ou badminton profitent des extrémités de la partie centrale pour pratiquer leur activité favorite.

Un travail de prévention est régulièrement effectué dans le quartier par la police municipale et le service social afin de limiter les nuisances sonores qui peuvent parfois déranger le voisinage.

Le stade est également mis à la disposition du club d'athlétisme de la Commune qui y dispense plusieurs fois par semaine ses entraînements.

Parcours mesurés

Les parcours mesurés sont toujours très appréciés des Meyrinois, d'autant plus en cette année de pandémie où durant de longues semaines la seule activité possible consistait à se balader. Avec ses trois distances, de 3.4 à 8.3km, les parcours sont accessibles à tous, que ce soit pour courir, pour pratiquer la marche rapide ou se balader en famille. Dès le départ, on quitte la ville pour se retrouver à la campagne ; au fil des kilomètres, on se promène à travers champs et bois, en toute sécurité.

Place de workout

La place de workout, située à l'angle de l'avenue de Vaudagne et la rue de la Prulay est une belle réussite. Elle est régulièrement occupée, particulièrement par des jeunes, et ses installations fixes sont utilisées à bon escient. Les illustrations affichées sur place proposent des exercices spécifiques à chaque engin, pour tous les niveaux, et prodiguent des conseils pour travailler son corps sans se blesser.

Urban Training - Sport City Tour

De mai à septembre, la commune de Meyrin en collaboration avec l'Association Urban Training, organise des cours d'Urban Training. Les séances d'entraînement, regroupent 25 personnes qui, suivant les instructions d'un professionnel, vont utiliser le mobilier urbain pour pratiquer différents exercices physiques. Les inscriptions sont gratuites et se font par internet. Cette année, les sessions ont pu se tenir dans le strict respect des mesures sanitaires, à la grande satisfaction des adeptes de ces sorties.

En dehors de cette activité encadrée, le service des sports est devenu, il y a quelques années, partenaire de l'application pour smartphone Sport City Tour. Celle-ci permet de suivre individuellement un parcours, durant lequel des postes sont décrits par vidéos pour pratiquer des

exercices de musculation. L'application attire également l'attention de l'utilisateur sur quelques centres d'intérêt culturel qu'il croise sur son chemin.

Terrains de pétanque

La pétanque est un jeu apprécié par tous et il n'est pas rare de voir des familles ou des amis pointer ou tirer juste pour le plaisir. Il existe sur la Commune, en plus du boulo-drome, des terrains en libre-accès et il n'est pas rare d'y rencontrer du monde à la belle saison. Ces trois terrains sont situés, un sur l'avenue de Vaudagne, un aux Champs-Fréchets et le dernier à la promenade des Ailes, à Cointrin.

Hobbyland

Les hobbylands sont des petits terrains de jeux multi-activités sur lesquels il est possible de pratiquer du football ou du basket. Ce sont des lieux de rendez-vous très prisés par les jeunes qui y disputent régulièrement des matches entre eux. Sur la Commune, il y a deux « hobbylands » : un à proximité de l'arrêt du tram « Vaudagne » et le second dans l'enceinte de l'école des Boudines.

Skate Park

En collaboration avec le service développement social et emploi (DSE), nous avons reçu une demande de quelques jeunes pratiquants le skate, le roller ou le BMX au sujet de la place située derrière le centre commercial, afin d'agrandir et moderniser ces installations. Au vu des nombreuses sollicitations actuelles, le Conseil administratif a demandé de reporter ce projet tout en maintenant un entretien régulier des éléments par le Centre de voirie et horticole (CVH) et une adaptation de deux modules.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Samedis de ski et de surf

En 2020, ce sont 46 jeunes Meyrinois qui ont participé aux samedis à ski et à surf. A cinq reprises, ces jeunes âgés de 8 à 15 ans ont pris la direction de la Haute-Savoie pour pratiquer ou découvrir avec plaisir le ski ou le surf. Depuis plusieurs années, ces sorties sont victimes de leur succès et de nombreuses inscriptions doivent être refusées. Il n'est malheureusement pas possible de prendre en charge un plus grand nombre d'enfants sans pouvoir garantir un encadrement sécurisé.

A noter que par chance, la dernière sortie s'est déroulée une semaine avant la mise en place des premières mesures sanitaires. Ainsi, l'édition 2020 des samedis et ski et à surf n'a pas été impactée par la pandémie.



Mérites 2018-2019

Mérites

Le 17 janvier 2020 a eu lieu la remise des Mérites 2018 et 2019. En effet, l'année dernière, la cérémonie n'a pas pu avoir lieu, compte tenu du peu de candidatures reçues.

Lors de cette cérémonie, les médailles et diplômes ont été remis à 13 méritants.

Sur 14 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants :

Mérites individuels 2018 :

- **Mme Monique VOGT** pour son engagement au sein du Meyripatch et plus particulièrement plus de 20 ans de présidence ;
- **M. René GALLEY** à titre posthume pour son engagement au sein des Aigles de Meyrin et du Meyrin Basket pendant plus de 20 ans.

Mérites individuels 2019 :

- **Mme Alice MÜNCH** pour son engagement au sein de l'orchestre Arcus Caeli depuis plus de 20 ans ;
- **M. Daniel Fornos Diaz** pour l'obtention du 1^{er} prix technique aux championnats suisses des bijoutiers 2019 ;
- **M. Paul PORTMANN** pour son engagement au sein de l'APCJM Association pour la Promotion de la Culture et de la Jeunesse Meyrinoise depuis de nombreuses années ;
- **M. Adrian CARIA CUNADO** pour son titre de champion romand 2019 en saut en longueur, catégorie U16 ;

- **Mme Héloïse HUGHES** pour son titre de championne romande 2019 en saut en longueur, catégorie U16 ;
- **Mme Joan HELFER** pour son engagement au sein du Meyrin Club de Tennis de Table et plus particulièrement ses années de présidence.

Mérite collectif 2018 :

- l'équipe féminine « **Wildcats** » du Rugby Club Cern Meyrin St Genis pour son titre de championne suisse de rugby à XV, saison 2017-2018.

Mérite collectif 2019 :

- **les Aigles de Meyrin**, équipe de handibasket pour leur victoire de la Coupe Suisse 2019 ;
- **l'Association Sub-Session** pour l'organisation annuelle et la renommée du Festival Octopode
- **Mlle Tessa BINGGELI** et **M. Antonin BINGGELI** du Rock Dance Company pour leur titre de champions suisses juniors 2019 et leur participation aux championnats du Monde et d'Europe ;
- **Mmes Karine LOY** et **Karine STAUFFER-IMBODEN** pour leur titre de championnes suisses 2019 de Kata Judo et leur participation aux championnats du Monde et d'Europe.

Les Foulées automnales

La 23^{ème} édition des Foulées automnales étant prévue en fin d'année, le comité d'organisation avait bon espoir de pouvoir maintenir la manifestation en s'adaptant aux mesures sanitaires. Malheureusement, au milieu de l'été, ils ont préféré y renoncer.

THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame N. Leuenberger

SAISON THÉÂTRALE 2020

Réalisé Annulé

| | | |
|---|------------|-----------|
| Spectacles | 19 | 18 |
| Représentations | 52 | 41 |
| * dont représentations pour les écoles primaires | 13 | 8 |
| * dont créations | 4 | |
| * dont spectacles en co-accueil | 4 | 1 |
| Rencontres, conférences (CISA) et «Bords de scène» | 24 | 9 |
| * dont «Bords de scène» pour les écoles primaires | 13 | 8 |
| Projections de films | 0 | 2 |
| Banquet d'équinoxe | 0 | 1 |
| Services municipaux | | |
| Activités | 42 | 20 |
| * dont culture | 14 | 3 |
| * dont aînés | 4 | 6 |
| Associations | | |
| Activités d'associations meyrinoises | 6 | 19 |
| * dont AHVM | 3 | 7 |
| Locations | | |
| Manifestations privées - payantes | 0 | 1 |
| Manifestations associatives et partenaires - Mises à disposition | 0 | 3 |
| Occupation de la salle de spectacle et des foyers - en jour | 214 | |
| Salle de spectacle | 131 | |
| Foyers | 78 | |
| Consacrés à l'entretien | 62 | |



DIRECTION

L'année 2020 sera marquée d'une pierre noire dans l'histoire des lieux culturels. En ce qui concerne le Forum, la pandémie a fait sa moisson parmi les événements que nous avons la charge d'accueillir : 18 spectacles annulés sur 37 programmés, 20 manifestations municipales reportées sur les 62 prévues et 19 manifestations associatives déprogrammées sur 25 annoncées... Du jamais vu. Il faut relever l'extraordinaire résilience des équipes qui, une fois passé le temps de la sidération, ont démontré une réactivité hors norme pour faire face aux multiples tâches générées par l'interdiction, puis la reprise sous conditions, puis la nouvelle interdiction des rassemblements publics. La veille épidémiologique, le lien avec les réseaux professionnels à l'échelle locale, nationale et internationale auront été déterminants pour pouvoir élaborer des scénarios de reprise des activités. Les enseignements de la 1^{ère} vague nous ont permis d'élaborer dès le mois de mai des plans de protection pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs travaillant dans l'enceinte du Forum (bureaux, salles de réunions, cafétérias, WC et autres), pour les artistes (loges, plateau) et pour le public (bibliothèque, galeries, foyers, salle de spectacle, salles de cours, etc.).

BILAN DE LA SAISON ARTISTIQUE

Avec 41 représentations annulées pour 52 leviers de rideau effectifs, difficile d'établir un bilan satisfaisant. Ce que l'on constate, en revanche, c'est que les publics du théâtre ont manifesté leur solidarité de manière très concrète en renonçant à exiger des remboursements (lors de la 1^{ère} vague) et en envoyant des messages de soutien chaleureux (plus de 300 messages reçus entre mars et septembre).



© TFM

Même en mode « prestations essentielles », le Conseil artistique du Théâtre Forum Meyrin (TFM) n'a cessé de phosphorer pour proposer des actions destinées à maintenir un lien avec le public, avec les artistes qui nous sont proches, mais aussi au sein de l'équipe dispersée par le télétravail. C'est ainsi que nous avons conçu un montage vidéo, porté par une grande partie du personnel et intitulé *Un furieux désir de présent*; diffusée sur les réseaux sociaux, cette publication a dépassé tous les records de vues et de commentaires que nous avons pu recueillir précédemment. Dans le souci de donner du travail à des artistes malmenés par la pandémie, nous avons lancé deux actions : une commande de huit créations vidéo au printemps et, en été, un appel à projets de création sonore. Ce dernier a donné lieu à une sélection de huit projets qui ont été conduits, en partenariat avec Radio Vostok, sous forme de laboratoire. Le résultat de ces travaux sera diffusé sur les ondes de Radio Vostok et, début 21, sur une plateforme de podcasts portant le joli nom de *Radio Bascule*. Dans le même temps, dès l'automne 2020, des ateliers de fabrication de podcasts pour amateurs, adultes et enfants, ont été proposés au public ; au vu des listes d'attente, ils correspondent manifestement à une demande et seront donc reconduits en 2021. Ce programme d'exploration de l'espace sonore dédié à la création est une réponse pragmatique du TFM à la circulation du virus, qui pourrait empêcher encore dans les mois à venir la réunion du public dans les salles de spectacles.

PARTENARIATS

Sur le plan artistique, deux conférences-rencontres en lien avec les thèmes de la saison artistique ont pu se tenir entre janvier et mars, en collaboration avec le Centre interfacultaire de recherches en sciences affectives (CISA) de l'Université de Genève, un atelier d'écriture – en lien avec le spectacle *Jaklin* sur les écrits bruts – organisé avec la bibliothèque de Meyrin, deux fins de soirée dansantes sous la conduite de la DJ Fanny Fanny, une collaboration avec le festival de danse Groove'N'Move ainsi qu'avec la Bâtie-Festival de Genève, et l'aventure autour des podcasts lancée conjointement avec Radio Vostok.

L'arrêt brutal des activités n'a pas permis la contractualisation des soutiens habituels. La vente du centre commercial a mis fin au soutien financier de meyrincentre, généreusement octroyé au TFM par les précédents propriétaires pendant 10 ans.

Des liens ont été initiés avec le repreneur, qui semble avoir des vues différentes sur les collaborations possibles.



© TWKS

Au rayon des nouvelles réjouissantes, mention spéciale à Genève Aéroport qui a maintenu son compagnonnage. Encore une fois fidèle parmi les fidèles, le Service Culturel Migros Genève nous aura accompagnés sur un spectacle en février juste avant la pandémie (*J'ai des doutes* de François Morel) et sur un autre en novembre... malheureusement annulé par «vous-savez-quoi»! Un report est prévu sur la saison prochaine – à la fois du spectacle et du soutien y relatif.

Depuis 2014, le partenariat avec Payot Librairie offre à nos publics un complément de culture en proposant un éventail de livres en lien avec les thèmes des spectacles programmés et l'occasion d'approfondir le débat.

ADMINISTRATION

On pourrait se dire que, pour l'administration, l'année 2020 s'est déroulée normalement. Avec le bouclage des comptes en janvier, la comptabilisation des pièces comptables (caisse, poste, banque), la réception et la codification des factures, le suivi, la préparation, le contrôle et l'exécution des salaires du personnel auxiliaire tout au long de l'année, le processus budgétaire 2021, les contacts avec les compagnies invitées, leur accueil, la préparation et la finalisation des contrats pour les spectacles programmés, les manifestations municipales et associatives, les séances hebdomadaires et... patatras.

Un putain de virus est passé par là, stoppant tout. Stoppant tout... Vraiment? Il a fallu accuser le coup, accepter, se séparer, réagir, négocier, imaginer, organiser, rassurer, se protéger, calculer, tout refaire, négocier à nouveau, téléphoner, annuler, réfléchir, recalculer, rembourser, payer, annoncer, maintenir le lien tant que faire se peut, calmer, rassurer, donner envie, rassurer encore, donner de l'espoir, concevoir, collaborer, modifier, bousculer nos habitudes, remodeler, se retrouver, renoncer, se séparer à nouveau, attendre...

Tout cela en lien très étroit avec la conseillère administrative en charge de la culture, la cellule de crise, les services des ressources humaines et des finances.

Nous avons dû entre autres adapter les décomptes d'heures travaillées des collaboratrices et collaborateurs, planifier et calculer les heures du personnel auxiliaire et négocier avec les ressources humaines, la cellule de crise et le Conseil administratif le paiement de celles-ci. Même démarche pour le soutien aux artistes dont les spectacles ont été soit annulés, soit reportés. Pour les projets spéciaux inventés pendant la pandémie, de nouveaux types de contrats et conventions ont dû être élaborés. L'administration a dû adapter son fonctionnement aux contraintes du télétravail et elle a aussi contribué à la création de la charte Covid réglant les conditions de travail dans les différents espaces du Forum.

Rappelons aussi que l'administrateur joue la courroie de transmission avec le service des finances et assure le suivi RH (participation aux recrutements, contractualisation du personnel auxiliaire, gestion des certificats médicaux, déclarations aux assurances, écoute et conseils qui se sont avérés très nécessaires pendant cette délicate période).

De mars à décembre, plus rien n'a été comme avant et pourtant... à l'administration... les factures arrivent toujours, on continue de payer les salaires, de soutenir les artistes, on comptabilise, on vérifie, on gère les comptes, les contrats, les budgets, les réservations...

Tout change certes, mais la vie administrative continue, le cœur du théâtre bat. Tant mieux.

Quelle année!

COMMUNICATION ET ACCUEIL

Les secteurs de la communication et de l'accueil ont été lourdement impactés par les aléas sanitaires. Chaque annulation de spectacle suppose de laborieux efforts de la part de la communication chargée de promouvoir les spectacles, puis de porter la mauvaise nouvelle de leur déprogrammation auprès du public, tout en arborant un optimisme volontaire pour une éventuelle reprogrammation dans un avenir pas trop lointain. Par chance, le recrutement d'un rédacteur à la plume très sûre nous a permis de faire face, dès le mois de septembre, aux multiples tâches générées par le virus. Avec la rédaction d'une charte covid – exercice ô combien délicat! –, d'un nombre incalculable de newsletters et de publications sur les réseaux sociaux, l'intégration d'Olivier Mottaz a été ponctuée de bizutages involontaires, dont il est sorti triomphant comme si rien n'était plus normal que ces exercices d'équilibrisme rédactionnel à répétition.

Présentation de saison masqué



Même ouvrage à remettre sur le métier du côté de la billetterie : vendre des abonnements, des billets, puis les « dé-vendre », c'est-à-dire rembourser ou éventuellement reporter les sommes versées sur d'autres spectacles... sans pouvoir garantir qu'ils auront bien lieu. À titre indicatif, 6'129 billets ont dû être annulés sur les 17'628 billets vendus en 2020.

Quant aux équipes de placeuses et placeurs, elles ont été réquisitionnées pour les distributions d'aide alimentaire, l'orientation des Meyrinoises et Meyrinois se présentant à la mairie, la sensibilisation des citoyennes et citoyens au respect des mesures sanitaires dans les quartiers, durant l'été.

Lors du premier semestre 2020, les actions suivantes ont été mises en place :

- la création d'un site internet temporaire offrant un montage vidéo de l'équipe TFM, des bulles artistiques, des aperçus de la vie du théâtre orphelin de son public, etc.
- la promotion des ateliers podcasts pour enfants et adultes, étape inaugurale du projet Radio Bascule,
- l'annulation des campagnes d'affichage, des annonces presse et des mandats graphiques en cours.

À l'automne, le lancement de la saison 2020-2021 a revêtu une forme nouvelle. Comme il n'était pas question bien sûr d'organiser un gala de présentation « à l'ancienne », une formule plus modeste fut appliquée et multipliée pour des groupes de 50 spectatrices ou spectateurs. Décision fut prise de renoncer également au support *Agenda*, histoire d'éviter une diffusion de la main à la main, et de le remplacer par une série d'affiches. Du côté du programme papier, nouvelle formule en deux brochures (septembre-décembre / janvier-mai) au lieu d'une seule plaquette pour toute la saison.

Sur le front de la billetterie, le Pass a été prolongé de mars jusqu'à décembre 2020 pour inciter nos abonnés à revenir au théâtre, et une offre Meyrin Pass fut déployée à destination des habitants de la Commune. Enfin, une journée portes ouvertes s'est tenue les 26 et 27 septembre, ponctuée de spectacles, d'animations, d'ateliers, de projections, de visites du bâtiment, etc.

Le second semestre 2020 fut marqué par un incessant yo-yo émotionnel et organisationnel. Les tout premiers spectacles de la saison 20-21 purent être joués, avant la décision de fermeture émanant des autorités politiques. Dans ce contexte de tricotage-détricotage permanent, les actions principales ont été :

- le travail sur une signalétique *Covid-friendly*,
- les travaux préparatoires de la billetterie en vue de l'implémentation d'un nouveau logiciel,
- l'annulation des campagnes d'affichage standard et leur remplacement par une communication de guérilla, à coups de campagnes créatives visant à assurer une visibilité en ville,
- la mise en place d'une offre de restauration à destination des employés communaux, sous forme de repas à l'emporter,
- la mise à disposition du plateau à des compagnies et des artistes désireux de répéter leurs spectacles, une occupation des planches largement relayée sur les réseaux sociaux.

TECHNIQUE SCÈNE

L'arrêt brutal des activités, au cœur de la saison du TFM, aura clos abruptement tous les projets d'accueil en cours et à venir du secteur technique, tant pour la saison théâtrale que pour les manifestations associatives et les manifestations de la mairie.

Bien que nous contraignant de travailler à distance, ce premier *lockdown* de mi-mars à mi-mai nous a permis de rouvrir des chantiers auxquels il n'était pas possible de s'atteler en pleine saison :

- refonte de l'arborescence informatique du secteur technique et de tous les dossiers partagés avec les autres secteurs TFM,
- simulation de différentes configurations d'accueil des publics en salle de spectacle d'après les normes sanitaires édictées par la Confédération,
- conception, installation d'un réseau de retour vidéo de scène dans différents espaces du TFM afin de délocaliser les loges selon la capacité d'accueil liée aux prescriptions sanitaires,
- conception, installation du streaming qui permettra de diffuser en HD live des manifestations ou spectacles prenant place sur la scène du théâtre.

Pendant cette période, le processus d'engagement pour le poste de technicien son & vidéo a été maintenu en visioconférence. À la demande du service RH en sous-effectif, la gestion des dossiers de candidature a été entièrement prise en charge par le secteur technique. Le processus a abouti au recrutement de Ludovic Monnard, qui s'est intégré sans difficulté à l'équipe dès la rentrée de septembre.



Visite journée portes ouvertes

© Luana Messaro

Lors de notre retour dans les murs du TFM, à la mi-mai, le bureau technique a été en partie délocalisé dans la salle d'expo Levant afin que les distances sanitaires puissent être respectées. Outre la préparation des différents scénarios de reprise pour la nouvelle saison, ce retour en présentiel nous a permis d'une part de finaliser le processus de remplacement des quatre vidéoprojecteurs âgés d'une dizaine d'années qui équipaient les foyers et la salle audio-visuelle et, d'autre part, de renouveler le parc de projecteurs à effets datant des années 2000 qui étaient en fin de vie du fait de leur obsolescence technique. Ces projets, dont les budgets étaient inscrits au plan des investissements, sont l'aboutissement d'études techniques qui auront duré plusieurs mois. Ils ont nécessité des périodes de tests comparatifs in situ afin de déterminer quel serait le matériel le plus adéquat pour les spécificités de la salle de spectacle et des foyers, en tenant compte des manifestations qui y sont accueillies.

Courant juin, nous avons aussi accueilli les séances du Conseil municipal, dont la séance d'installation qui a été filmée par l'équipe technique au complet pour une diffusion en *live streaming* sur la chaîne communale.

La reprise des activités de septembre à fin octobre – avec l'accueil de Camille dans le cadre de la Bâtie-Festival de Genève, les journées portes ouvertes, l'accueil en fin de création des compagnies associées au TFM, STT et Alias, et de l'association du Jardin des Disparus pour son 20^e anniversaire, la diffusion des films de Luc Tiercy et de l'AHVM – s'est déroulée dans le strict respect des mesures sanitaires, conformément aux plans de protection établis par le groupe de travail constitué à cet effet et validés par la cellule de crise communale (jauges réduites, port du masque, désinfection régulière des mains, traçage des personnes présentes).

Parallèlement à la reprise des activités sur scène, l'équipe technique s'est occupée de l'achat du matériel d'enregistrement et du conditionnement de celui-ci pour les participants aux ateliers de fabrication de podcasts.

De novembre à décembre, lors de la seconde vague, la scène du théâtre a été mise à disposition des artistes locaux pour des répétitions et des sessions de recherches, avec l'accompagnement du personnel technique du théâtre. Cinq compagnies, de tous horizons artistiques,

ont foulé les planches de la scène. À la suite de l'annulation du Noël des aînés, le plateau a aussi été mis à disposition pour le tournage des vœux 2021 du Conseil administratif avec la comédienne et humoriste Claude-Inga Barbey.

Nous avons aussi complètement réaménagé le bureau technique afin de respecter les mesures sanitaires et optimisé les postes de travail pour chaque secteur technique.

TECHNIQUE BÂTIMENT ET SÉCURITÉ

Les installations électriques (OIBT) ainsi que les lignes de vie intérieures ou extérieures sont régulièrement mises en conformité. Nous avons fait appel à la société Versus, spécialiste du travail dans les zones d'accès difficile et en hauteur, pour les lignes de vie qui sont utilisées pour atteindre le clocher de la pyramide du patio, ainsi que les lignes de vie situées au-dessus de la scène, destinées à sécuriser l'accès des équipes techniques au niveau des haut-parleurs ou des projecteurs.

Pour faire face à l'arrivée du Covid, il a fallu nous adapter et être réactif pour l'approvisionnement des produits de protection tels que les désinfectants, le gel hydroalcoolique, les masques, les distributeurs de table ; nous avons dû installer les distributeurs muraux à divers endroits stratégiques comme les salles de réunion, les WC, les entrées principales. Il y a également eu la mise en place de la signalétique OFSP et son renouvellement en fonction des différentes recommandations du Conseil fédéral et du Conseil d'État.

Il a également fallu adapter les locaux du Forum afin de faire respecter la distanciation sociale préconisée, redistribuer et réaménager certains bureaux et réglementer les espaces de travail en fonction des restrictions.

Nous avons élaboré différents plans de protection pour les locaux du Forum : la salle de spectacle, les loges, le local audio-vidéo, la salle de répétition, les neuf bureaux administratifs, les deux salles de réunion, les deux bars, la cuisine, le monte-charge, les ascenseurs de la bibliothèque... Soit plus d'une trentaine de plans de protection qui doivent être continuellement adaptés.

Selon les recommandations de l'OFSP, nous avons aussi dû réaménager le Patio avec des sens de circulation pour les soirées de spectacle et durant la journée pour les visiteurs, les publics du théâtre et de la bibliothèque. Nous avons également aidé le personnel à mettre en place un sens de circulation dans l'enceinte de la bibliothèque et

installé des séparations en plexiglas entre les bureaux mitoyens ou face à face. Le service de la bibliothèque a mis en place une distribution de livres extérieure. Le 1^{er} étage de la bibliothèque a été aménagé avec des tables afin de mettre en quarantaine les livres en retour.

En outre, il a été nécessaire de concevoir aussi des plans de protection pour certains spectacles programmés et joués au Forum, en extérieur et dans les foyers. Nous avons aussi installé des protections en plexiglas à la billetterie. Par suite de l'annulation des différentes manifestations communales ou associatives, nous avons refait tous les plannings afin d'assurer une présence permanente durant les ouvertures possibles des différents services, comme la bibliothèque ou le service de la culture avec les galeries d'exposition.

Durant la période estivale de juillet et août, le bâtiment est fermé au public et nous en profitons pour faire les à-fonds (nettoyages et divers entretiens). Exceptionnellement, en juillet, les portes du patio étaient ouvertes au public pour que les Meyrinoises et Meyrinois puissent profiter de la bibliothèque, vu les restrictions que nous avons eues au printemps 2020. Sur la même lancée, nous avons collaboré avec le service du développement social et emploi pour organiser la distribution des Colis du Cœur durant l'été. Les trois foyers ont été aménagés en novembre et décembre pour que le personnel de la Commune puisse emporter des repas dans le respect des règles sanitaires.

Il a fallu s'adapter et modifier la planification des employés polyvalents pour faire les différents travaux d'entretien du bâtiment, comme l'imprégnation des sols en parquet, l'entretien des foyers, loges, couloirs, WC publics, du théâtre et de l'espace N°1, afin de leur redonner un meilleur aspect. Ces travaux ont été faits en interne par souci d'économie. Depuis que nous avons dans le secteur bâtiment un EP supplémentaire à 50%, nous pouvons opérer en binôme et travailler ainsi en hauteur en toute sécurité. Nous avons enfin rafraîchi les murs de la montée d'escalier du restaurant et de l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin (AHVM), les couloirs des sous-sols du restaurant, et procédé à certaines retouches dans les sous-sols du théâtre et de la bibliothèque.

URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La révision du Plan directeur communal (PDCom)
a été adoptée par le Conseil municipal

Les déclassements de Cointrin-Est et Ouest
ont été refusés en votation populaire

Le déclassement du lieu-dit « La Tour » pour la création
d'un Pôle santé à Meyrin a été préavisé favorablement

Le projet « Phénix » a remporté le concours d'architecture
pour le « Cœur de cité »

Le projet « Villeneuve » a remporté le concours d'architecture
pour un établissement scolaire ESII au lieu-dit « La Gravière »

Le crédit d'étude pour la remise à niveau du Forum Meyrin
a été refusé en votation populaire

Des crédits de construction ont été votés pour les nouveaux terrains
de foot E et F, pour la rénovation de l'école de la Golette et
pour la rénovation-extension de la Maison Vaudagne

Le projet de pavillon destiné au Supermarché participatif paysan SPP -
La Fève a reçu son autorisation de construire mais fait face à un recours

La pandémie de Covid a impacté divers chantiers communaux



DES VERGERS AU CŒUR DE CITÉ: UNE ANNÉE BASCULE

En 2020, le service urbanisme, travaux publics et énergie poursuit ses missions de développement du territoire communal, avec une complexité supplémentaire amenée par la pandémie de Covid (impacts sur les chantiers, télétravail).

Cette année a vu s'intensifier la bascule des ressources du service entre le quartier des Vergers, qui voit ses derniers immeubles en construction et ses aménagements extérieurs bien avancer, au projet Cœur de Cité, qui demandera une attention croissante du service ces prochaines années.

La rénovation des bâtiments communaux se poursuit avec des travaux en cours à la ferme de la Planche, à la Maison Vaudagne et à l'école de la Golette. La 6^e étape du centre sportif se concrétise également avec la construction des nouveaux vestiaires, de locaux d'exploitation à destination du service de l'environnement et la création de deux terrains de football supplémentaires. Enfin, le projet de complexe scolaire « Villeneuve » a remporté en juillet le concours d'architecture organisé par le Canton et la ville de Meyrin pour la construction d'un établissement scolaire ESII au lieu-dit « La Gravière » à Meyrin.

Suite à trois ans de travail intensif, le Conseil municipal a approuvé la révision du Plan directeur communal (PD-Com) axée sur le bien-être et la santé de la population.

Enfin, les modifications des limites de zones prévues à Cointrin et le projet de remise à niveau du bâtiment Forum Meyrin ont fait l'objet de référendum populaire qui ont stoppé ces développements.

COVID

Les mesures sanitaires imposées pour lutter contre la pandémie de COVID ont impacté le fonctionnement du service, dont les activités principales ont pu être maintenues par le recours au télétravail. Le 18 mars, le Conseil d'Etat décidait de l'arrêt de l'ensemble des chantiers sur le territoire cantonal à compter du 20 mars. La semaine suivante, il adaptait sa position pour se conformer aux décisions de la Confédération. Les travaux pouvaient ainsi reprendre moyennant le dépôt d'un avis de poursuite de chantier et l'attestation du respect des prescriptions émises par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Dès lors il revenait à la Ville de décider l'arrêt ou à la poursuite des chantiers communaux.

Afin de limiter la durée d'interruption de l'activité au minimum et assurer une reprise des travaux dans le respect

des normes sanitaires, le service a mandaté un ingénieur santé-sécurité pour l'établissement de plans de protection sanitaires sur l'ensemble des chantiers communaux en cours. Les chantiers suivants ont ainsi pu redémarrer :

- Aménagements extérieurs Vergers - 27 avril
- Rénovation de la ferme de la Planche - 4 mai
- Réalisation d'un trottoir à la route H.-C.-Forestier - 4 mai
- Réhabilitation de regards et collecteurs dans la ZIMEYSA - 4 mai
- PLQ Cointrin (collecteurs communaux) - 11 mai
- Vestiaires stade des Arbères - 18 mai

Cette situation a entraîné des dépenses supplémentaires liées aux mesures sanitaires à mettre en œuvre : établissement des plans de protection, installations de chantier adaptées, outils supplémentaires, gel hydroalcoolique, masques de protections, désinfection des locaux et du matériel, etc. Un suivi financier spécifique COVID a été mis en place pour chaque chantier afin d'identifier ces dépenses supplémentaires.

L'interruption des séances politiques (Conseil municipal, commissions politiques) a également entraîné des reports dans le traitement de certains objets politiques. Le Plan directeur communal (PDCom) n'a ainsi pas pu être adopté avant la fin de la législature précédente en juin, en dépit des nombreuses séances de commission tenues entre 2018 et 2020. Le Conseil municipal l'a finalement adopté en décembre. Malgré cette situation, les chantiers des vestiaires, de l'école de la Golette et de la Maison de Vaudagne ont néanmoins pu démarrer comme prévu en 2020.

CŒUR DE CITÉ

Avancement du projet

Présentation publique du projet lauréat

Fin 2019, le jury du concours d'architecture Cœur de Cité avait désigné à l'unanimité le projet Phénix présenté par un groupement composé d'Atelier 703 (architectes à Lausanne), Vallier paysagiste (architecte-paysagiste) et Thomas Jundt (ingénieur civil). Il a été dévoilé au public le 27 janvier au Pavillon Sicli, où il est resté exposé avant d'être installé à Meyrincentre pour une dizaine de jours.

Pour rappel, le concours portait sur la place des Cinq-Continents, la construction d'une nouvelle mairie et d'un parc arboré sur l'actuel terrain de football.

Axes forts du projet

Le projet Phénix a séduit le jury par la volumétrie forte et raffinée de la nouvelle mairie, comprenant un volume audacieux et vertical du côté de la rue De-Livron (7 niveaux) et

un plus petit du côté du centre commercial (4 niveaux). En liaison des deux volumes, une terrasse surélevée et végétalisée sera accessible au public. La structure principalement en bois de la nouvelle mairie cherchera à limiter la quantité de béton utilisée et les émissions de CO2 en général.

Le projet Phénix a aussi convaincu par sa capacité à concilier besoins publics et fonctionnels, et à offrir un sentiment d'ouverture et de sécurité.

Pour compenser la pente actuelle de la grande place, le projet propose la création d'une place haute et d'une place basse reliées par des escaliers, des gradins végétalisés et une rampe d'accès mobilité douce.

Une œuvre d'art ornera le revêtement de la place haute, qui favorisera les jeux d'enfants. La végétalisation et une fontaine d'agrément éphémère apporteront de la fraîcheur sur la place haute, comme le bassin prévu sur la place basse.

Les lauréats ont prévu une terrasse d'accueil vers l'arrêt du tram et une autre sur la place basse.

Dans le nouveau parc arboré, des bosquets borderont un cheminement en ovale asymétrique et encadreront une clairière principale, qui pourra accueillir divers usages et animations. Un couvert public, demandé par la Commune, y créera un abri contre les rayonnements du soleil et les intempéries.

Développement du projet

En 2019, le Conseil administratif a validé une organisation de projet Cœur de cité comportant les conditions structurelles de la participation des collaborateurs désireux de s'impliquer aussi bien dans la gestion du projet lui-même que dans l'atteinte des résultats attendus. Une première au sein de l'administration. Notamment, cette organisation comprend une « Unité transversalité et liens » ouverte à tous les membres de l'administration communale et chargée de veiller au développement cohérent du projet ainsi qu'à la création d'un contexte favorable à la participation.

L'année 2020 a vu la mise en place des modalités de développement du projet avec le groupement Phénix. Du côté de l'administration communale, des groupes de travail internes rassemblent des personnes de tous niveaux hiérarchiques et occupant diverses fonctions au sein de l'administration. Ils ont pour mission d'affiner le programme de Cœur de Cité en récoltant de manière participative les fonctionnalités en termes de surfaces, d'usages, de méthodes de travail, d'accès et d'appropriation pour la nouvelle mairie et les espaces publics. Leurs propositions seront transmises au groupement Phénix, qui les traduira dans le projet architectural.

D'autres thématiques transversales sont abordées dans le cadre d'ateliers : usage futur de la mairie actuelle, art dans la cité, développement durable, questions financières juridiques ou foncières.

Projet de mise à niveau du Forum Meyrin

Le projet, et notamment la construction du parking souterrain, auront un impact important sur le bâtiment Forum Meyrin, et imposeront la relocalisation temporaire de tout ou partie de ses activités. Une étude de faisabilité avait identifié différentes solutions et opportunités permettant notamment de faire évoluer le bâtiment et pallier ses défauts et manquements. Sur cette base, le Conseil municipal a validé début février un crédit d'étude de CHF 3'235'000.- par 18 oui, 9 non et 4 abstentions (délibération n° 2019-26). Ce crédit d'étude a fait l'objet d'un référendum qui a abouti. Lors des votations du 29 novembre, le crédit d'étude a été rejeté par 61,2% des votants.

Vote droits de superficie et diverses servitudes

Le 15 décembre, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la constitution de droits de superficie et diverses servitudes en vue de la réalisation du projet Cœur de Cité, et un crédit de CHF 11'750'000.- pour l'octroi d'un prêt à PMC Parking SA qui construira le parking souterrain et un parking en surface (délibération n° 2020-12a).

Afin de pouvoir mettre en œuvre le projet Cœur de Cité, un examen de l'entier du statut foncier des parcelles concernées avait été mené, dont il est ressorti que certaines parcelles inscrites au Registre foncier comme domaine privé communal appartenaient en réalité au domaine public communal. Il convenait de mettre à jour leur classification.

Certaines parcelles étant par ailleurs grevées de plusieurs servitudes empêchant la réalisation des objectifs énoncés, le Conseil administratif a négocié avec CCM Immobilier SA, le porteur du projet, un programme concerté rencontrant l'aval des deux parties. La ville de Meyrin, propriétaire de cette parcelle, octroie ainsi à CCM Immobilier SA un droit de superficie d'une durée minimale de 65 ans, auquel devrait être lié un autre droit de superficie ou une servitude d'usage pour l'aménagement du P2 en surface.

En outre, durant la construction du parking souterrain P1, le terrain de football se situant derrière le Forum de Meyrin sera mis gratuitement à disposition de PMC Parking SA pour compléter l'offre de parking du P2 le temps des travaux. Les coûts d'aménagement du parking provisoire et de sa remise en état après utilisation sont à la charge de PMC Parking SA.

Le projet de parking P1 souterrain avait fait l'objet d'une requête en autorisation de construire en octobre 2019 dont l'instruction s'est poursuivie durant toute l'année 2020.

URBANISME

Adoption du PDCoM

Le 15 décembre, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la révision du Plan directeur communal (résolution n° 2020-04a). Il a fallu 37 séances de commissions politiques et une consultation publique pour finaliser ce document. Le processus a duré plus de trois ans.

Un plan directeur communal (PDCoM) oriente pour 10 à 15 ans le développement territorial d'une commune dans des domaines importants: habitat, activités, espaces publics, mobilité, gestion des milieux naturels, environnement, énergie et patrimoine. Il constitue une base commune de dialogue entre les autorités cantonale et communale dans leurs décisions et préavis.

Le territoire meyrinois est très attractif (environnement paysager, gares et lignes de tram, proximité de grandes institutions, équipements culturels et sportifs, zone d'activités dynamique, quartiers résidentiels conviviaux et riche tissu associatif). La préservation de ces atouts face à la pression du développement et à ses conséquences en termes de mobilité et d'environnement a été l'un des enjeux majeurs de cette dernière révision. Comme l'ont été, en toile de fond, les défis plus globaux du changement climatique, de la transition écologique et du vieillissement de la population.

La santé au Cœur du PDCoM

Mais c'est la santé et le bien-être des habitants que la Commune a décidé de mettre au cœur de cette révision en y favorisant les espaces verts et de rencontres, les activités physiques et la diminution du bruit et de la pollution, une agriculture de proximité et urbaine, le renforcement de la nature en ville et de la biodiversité, et des mesures d'adaptation au changement climatique. De futures démarches participatives et culturelles sont aussi pensées pour renforcer la cohésion sociale. Le PDCoM précise enfin, en cohérence avec le Plan directeur cantonal (PDCant), une stratégie communale pour l'évolution de la zone villas.

Mise à l'enquête

L'enquête publique lancée mi-février a dû être suspendue une dizaine de jours en raison du semi-confinement. Les treize observations et oppositions exprimées provenaient essentiellement de riverains concernés principalement

par la création de chemins piétonniers par la création de servitudes dans la zone villas. Trois associations (Mategnin, La Ruhe, Association transport et environnement) ont exprimé des préoccupations vis-à-vis de la mobilité et des nuisances liées.

Suite à la votation cantonale du 9 février sur le référendum contre les modifications de limites de zones de Cointrin-Est et Cointrin-Ouest, le chapitre du PDCoM dédié à Cointrin a été repris. Par ailleurs, une nouvelle modification de la LCI est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021, offrant plus de compétences aux communes en matière de planification et de cadrage des constructions en zone 5. Ces nouvelles dispositions délèguent aux communes la définition d'une stratégie de densification de ladite zone, ceci afin de définir un cadre clair dans lequel inscrire les projets de construction. Le PDCoM n'étant pas totalement conforme à ces nouvelles directives, une réserve a été émise par le Conseil d'Etat en vue de sa validation formelle. Dès lors un plan lié à la stratégie d'évolution de la zone 5 sera établi courant 2021 et fera l'objet d'un addendum au PDCoM.

Plan directeur communal piéton

Bien que relevant d'une législation distincte, le Plan directeur communal piéton (PDCP) a été établi de manière coordonnée au PDCoM.

Déclassement Cointrin – votation populaire

A Meyrin, deux projets cantonaux visaient la création de zones de développement 3 (ZD3) à Cointrin-Est et Cointrin-Ouest, en lieu et place de la zone villas (Z5) actuelle. Selon le PDCant et le grand projet Vernier-Meyrin-Aéroport (GPVMA), ces ZD3 devaient permettre d'ouvrir la voie à la création de 2'300 nouveaux logements et plus de 800 nouveaux emplois à long terme.

Suite au référendum lancé par un comité citoyen, la population genevoise a été appelée le 9 février à se prononcer sur ces déclassements. Pour les référendaires, il était hors de question de construire des logements sur cette zone en raison des nuisances sonores et de la pollution. Les déclassements sur le territoire meyrinois ont été refusés à 55,71% des votants genevois, et ceux sur les territoires des communes de Meyrin et Vernier, à 55,32%.

Déclassement « La Tour »

Le 23 juin, le Conseil municipal a unanimement accepté la délibération n°2020-05a, soutenant au lieu-dit « La Tour » le projet de création d'une zone de développement 3 principalement affectée à des activités hospitalières, médicales et paramédicales, et d'une zone 4B.

Le site de La Tour est un secteur stratégique sis entre la ferme de la Planche et le parc attenant, le quartier industriel, les équipements collectifs (hôpital, école, crèche), le village de Meyrin et le quartier des Vergers. En 2018, il a fait l'objet d'un masterplan piloté conjointement par l'Office de l'urbanisme et la commune de Meyrin, dont les orientations permettent d'offrir une vision liée à la mutation de ce territoire. Les principes de ce masterplan ont été repris dans le PDCOM révisé.

Ce projet de modification des limites de zones permettra l'agrandissement de l'EMS Résidence Jura La Tour dont l'augmentation de la capacité d'accueil a été validée par la direction générale de la santé en février 2019, mais aussi le développement du principal pôle santé de la rive droite autour de l'Hôpital de La Tour sur une superficie d'environ 37'000 m².

Le Conseil municipal a toutefois émis certaines réserves à cette décision, demandant notamment que les futurs PLQ tiennent compte du PDCOM révisé, mutualisent le stationnement de surface et souterrain, améliorent la perméabilité dans le quartier, requalifient l'avenue J.-D.-Mailard et préservent le parc éponyme, mettent en valeur la ferme de la Planche, requalifient le carrefour voisin de la route de Meyrin ainsi que le parking extérieur privé au droit dudit carrefour en espace ouvert à usage public à destination des usagers du quartier, et intègrent les enjeux climatiques liés aux îlots de chaleur. A noter que l'enquête publique n'a produit aucune observation.

Plan d'extraction gravière

Afin de poursuivre son activité d'exploitation de matériaux alluvionnaires, la société Gravières d'Epeisses SA associée à Gravia SA a émis le souhait d'ouvrir une gravière de 43 ha au sud-est de la commune de Satigny, à proximité des limites communales de Meyrin et de Vernier.

Le 23 juin, le Conseil municipal, par sa délibération n° 2020-07, a unanimement préavisé défavorablement le plan d'extraction proposé au motif qu'il ne répond pas aux attentes et préoccupations exprimées dans le PDCOM révisé.

Dans son préavis, le Conseil municipal s'est cependant annoncé ouvert à un nouveau plan d'extraction si les conditions suivantes sont réunies : la gravière actuelle est complètement restituée et le Barreau de Montfleury est en service, le plan d'extraction prévu est réduit au périmètre strict prévu par le Plan directeur Gravière, l'accès aux sites d'extraction évite villages et hameaux environnants, les futurs sites d'extraction respectent strictement

les valeurs limites de bruit et de pollution de l'air, une image synthétique des installations d'extraction ou de remblayage de matériaux à l'échelle régionale est établie, et des mesures de compensation (mesures paysagères, biotopes) sont prévues dans les plans d'extraction.

Délégation de compétence CA - CM

Vu l'intérêt pour la Commune d'être représentée par le Conseil administratif pour la signature de certains actes authentiques limitativement prévus par la Loi sur l'administration des communes, et afin d'éviter de surcharger le Conseil municipal avec des délibérations sur des objets déjà discutés par-devant lui et ne nécessitant pas l'ouverture d'un crédit spécifique, celui-ci a voté le 23 juin à l'unanimité la délibération n° 2020-08 déléguant ses compétences au Conseil administratif.

Cette décision charge le Conseil administratif de signer les cessions au domaine public communal, les échanges et aliénations de parcelles nécessités par des corrections d'alignement, les constitutions de servitudes et autres droits réels au profit de la Commune ainsi que les radiations de charges grevant les immeubles de celle-ci, les constitutions de servitudes et autres droits réels à la charge de la Commune et au profit de l'Etat de Genève, d'une autre commune et des régies publiques cantonales, et les changements d'assiettes de voies publiques communales. Cette délégation est valable jusqu'au 31 décembre 2025.

Antennes 5G

La 5G, nouvelle technologie permettant des débits accrus de données numériques, est depuis plusieurs années au centre de débats politiques. Comme dans les cantons de Neuchâtel et Vaud, à Genève le moratoire sur les antennes 5G permet au Département du territoire (DT) de refuser systématiquement les demandes d'installation au regard de la Loi sur les constructions et installations diverses (LCI), qui a été modifiée de manière à pouvoir refuser une installation pouvant être la cause d'inconvénients graves pour les usagers, le voisinage ou le public.

Les moratoires cantonaux sont une manière de pallier l'absence de recommandations claires de la part de la Confédération, alors que les installations avancent. A ce jour, 301 des 658 antennes de téléphonie mobile genevoises peuvent désormais émettre de la 5G.

La Commune partage la préoccupation de la population au sujet des antennes de téléphonie mobile, comme exprimé dans le PDCOM révisé, et émet des préavis négatifs systématiques aux demandes d'installation.



Parc des Arbères

© Dan Wenger



Rue des Coopératives Section Ouest

© Dan Wenger



Rue des Coopératives Section Est

© Dan Wenger



© Ville de Meyrin

Requêtes en autorisation

Durant l'année, 75 dossiers ont été préavisés par la Commune, soit 21 pour la réalisation de logements individuels ou collectifs, 25 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales et 29 pour des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.).

Durant cette même année, 221 autorisations ont été délivrées, dont 114 pour des logements individuels ou collectifs, 29 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales, et 78 pour des constructions diverses.

Droits de préemption

La Commune a été interpellée à huit reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Elle n'a pas exercé son droit de préemption.

Servitudes

La Commune a accédé à une demande relative à la cession gratuite des parcelles 14'877, 14'957, 14'958, 14'959 et 14879 de Meyrin et la constitution de servitudes de passage public à pied grevant, d'une part, les parcelles 14'872, 14875, 14876 et, d'autre part les parcelles 14'879, 14'958 et 14'959 de Meyrin, en faveur de la ville de Meyrin sises aux chemins des Sapins et Terroux.

AMÉNAGEMENTS

Vergers

Avancement du chantier et arrivée des nouveaux habitants

En 2020, de nouveaux habitants ont emménagé dans les 107 logements du bâtiment A13 de la Fondation Nouveau Meyrin (FNM), et dans les 132 logements du bâtiment A14.

La partie basse du parc des Arbères entre les équipements publics et le terrain de rugby a été rendue au public. La connexion piétonne entre la rue des Coopératives et la rue des Arpenteurs a vu le jour.

Les aménagements autour des bâtiments A11 à A15 comprennent désormais un cheminement piéton, un escalier et une rampe pour personnes à mobilité réduite (PMR), des plantations, du mobilier urbain, des places de travail pompier, et l'éclairage public. Les aménagements sur la promenade de l'Aubier 16 à 20 autour des bâtiments A23 sont terminés, et le chemin des Origines par la connexion entre l'avenue de Vaudagne et la rue des Vernes a pu être ouvert.

Dans le secteur C, l'éclairage public est finalisé et des fontaines à boire ont été installées.



© Stéphanie Baron-Levrat

La rencontre de septembre

Les zones de travaux en cours en 2020 comprennent la rue des Coopératives jusqu'à la connexion de la rue des Vernes, les travaux de viabilisation des plateformes aménées à recevoir les futurs pavillons d'artistes et d'artisans, la reprise des dégradations de l'éclairage public dans les secteurs B et l'installation de l'éclairage public sur le secteur A.

Démarche participative et vie de quartier

La vie de quartier a été mise à mal en 2020 puisque par définition elle repose sur des événements collectifs et d'autres occasions de rencontre, qui ont été fortement réduites en raison de la pandémie. En dépit des restrictions, la vie s'est poursuivie dans le quartier.

La fête de quartier

La fête des Vergers a pu se tenir à l'automne comme les autres années. Plusieurs associations ont participé à l'organisation de cette journée (EchosVergers, l'association des potagers des Vergers, l'association des poules dans le verger et Go Vergers) ainsi que de nombreux habitants. Si lors des fêtes précédentes, la Commune participait activement à l'organisation, cela n'a pas été le cas en 2020 ; avec l'arrivée des habitants, la vie de quartier se développe avec autonomie.

De nouvelles aires de jeux

Une démarche menée avec une douzaine d'habitants permettra l'arrivée de trois nouvelles aires de jeux : dans le parc de la Découverte, dans la partie nord du parc des Arbères et une plus petite aux abords de l'esplanade des Récréations entre les bâtiments A11 et A12. Chacune de ces aires possède des caractéristiques particulières qui permettent une complémentarité pour les enfants.

Des associations actives

L'Association des potagers des Vergers créée en 2017 rassemble 214 membres, ce qui représente presque 1'000 jardiniers actifs. Les sept potagers ouverts actuellement cumulent une surface jardinable d'environ 1'000 m². En 2020, l'association a délivré des formations en lien étroit avec la coopérative agricole.

L'Association meyrinoise pour la promotion de la santé (Ameps) a créé l'espace Baobab, un espace de rencontre, d'écoute et de conseils autour de la santé. Un espace fréquenté qui dans le contexte sanitaire a permis d'être à l'écoute particulièrement d'âinés isolés, mais aussi de découvrir des compétences et des ressources chez les participants.

L'association des habitants EchosVergers poursuit ses actions sur la convivialité dans le quartier avec une participation active dans l'organisation de la fête de quartier.

L'Association des poules dans le verger a pu déployer son poulailler mobile en alternance sur deux sites ; le poulailler rencontre un certain succès et est bien accepté dans le quartier. La coopérative agricole a été mise à contribution pour l'entretien des sites.

Vers une gouvernance de quartier

La réflexion autour de la gouvernance de quartier se poursuit, avec notamment un événement participatif organisé en septembre par la Commune. Parmi les projets évoqués, des points relais en collaboration avec les commerçants pour diffuser et récolter de l'information autour d'événements et autres sujets liés à la vie de quartier devraient voir le jour prochainement. Le collectif d'habitants GoVergers avec des membres du Groupe des maîtres de l'ouvrage (GMO) poursuit la réflexion sur une structure de gouvernance de quartier.



© Coopérative agricole de la ferme des Vergers

Des moutons aux Vergers



© Coopérative agricole de la ferme des Vergers

Initiation à la fauche manuelle



© Dan Wenger

L'aire de maraîchage aux abords des bâtiments A23 et A27

Implantations commerciales

La volonté est toujours présente de privilégier la complémentarité plutôt que la concurrence parmi les commerces aux Vergers. Sur les 10'000 m² de surfaces commerciales, peu restent à pourvoir en 2020. Néanmoins, l'année a été difficile pour les commerçants aux Vergers comme ailleurs.

Alimentation et agriculture urbaine

La Coopérative agricole de la Ferme du quartier des Vergers poursuit son action dans le quartier. Elle a réalisé des fauches préventives contre les plantes envahissantes, entériné les usages, et introduit l'écopâturage avec l'accueil de trois jeunes agnelles de la race dite « roux du Valais » autrefois menacée d'extinction.

La Coopérative a également agrandi la zone de maraîchage et investi la parcelle maraîchère située au chemin des Origines. Fin juillet, un paysan coopérateur est venu récolter le blé semé dans le cadre du semis citoyen organisé lors de la fête des Vergers.

Des actions de sensibilisation et pédagogiques sont également menées, par exemple à travers des apéros et ateliers thématiques mensuels avec une ferme partenaire. Fin juin, un cours d'initiation à la fauche à la main a été proposé.

Un itinéraire a été créé dans le quartier à la découverte des baies comestibles ou non, et une communication *in situ* a été introduite (potager, petits fruits, moutons, etc.).

Le potager du parc de la Découverte a été agrandi et celui de l'esplanade des Récréations a été mis en service. Le poulailler mobile du parc des Arbères a été déplacé dans le secteur rue des Vernes et esplanade des Récréations.

La Fondation (cantonale) qualité de vie de quartier (FQVQ) est bénéficiaire d'une servitude de superficie pour une période de dix ans, émise par la ville de Meyrin, et lui permettant de construire et d'entretenir un pavillon destiné à accueillir le Supermarché participatif paysan (SPP) – la Fève qui sera locataire du pavillon. Ainsi la FQVQ a déposé une autorisation de construire en vue de la construction dudit pavillon. Un recours émanant notamment d'habitants du quartier des Vergers a été déposé contre cette autorisation de construire. Il remet en question principalement le choix du lieu du futur pavillon. La ville de Meyrin s'est portée partie prenante au côté de la FQVQ dans cette procédure de recours en cours d'instruction fin 2020.

Information et communication

Le site internet dédié aux Vergers a été mis à jour régulièrement pour annoncer les actualités du quartier et des travaux. L'album des Vergers 2019 avec les photos d'Elisa Larvego est sorti en octobre 2020. La photographe pour 2020 est Magali Girardin.

Parcellaire, servitudes

En mars, le Conseil municipal a entériné à l'unanimité la cession d'une servitude d'usage d'une place de parking

grevant en sous-sol une parcelle appartenant à la commune de Meyrin (parking des Arbères) et sa transformation en servitude réelle au profit des époux Greulich, en échange de la radiation d'une servitude d'usage extérieur de place de parc grevant une autre parcelle de la Commune au profit des époux Greulich. Aucune souste n'a été prévue.

La délibération n° 2020-03 vient compléter deux délibérations votées par le Conseil municipal en 2017, qui visaient à concrétiser les accords négociés par la Commune notamment avec les époux Greulich pour permettre la réalisation d'un aménagement complet et cohérent de l'espace comprenant aujourd'hui le parc des Arbères. Cette opération complexe n'a pas été suffisamment détaillée dans les délibérations votées en 2017. La nouvelle délibération est venue les corriger.

Par ailleurs, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un remaniement parcellaire complémentaire dans le quartier des Vergers (délibération n° 2020-04) impliquant des parcelles propriété de la commune de Meyrin, des parcelles copropriété de la commune de Meyrin et de la Fondation Nouveau Meyrin, et des parcelles propriété privée de tiers.

L'usage du quartier des Vergers a fait émerger diverses incohérences entre la réalisation des aménagements et les divisions parcellaires qui étaient une concrétisation du plan localisé de quartier (PLQ) de 2011.

Financement équipe Vergers

Depuis 2011, la Commune assume la coordination et la réalisation des travaux d'aménagements extérieurs du quartier afin d'assurer une harmonisation des aménagements paysagers, des voiries, réseaux, parcs et espaces publics. Ces réalisations sont fortement liées à la construction et à la livraison des immeubles de logement construits par des tiers, et les dépassements du délai de livraison initialement fixé à fin 2018 prolongent l'engagement de la Commune. De même, la viabilisation des bâtiments de la FQVQ et Ressources Urbaines est appelée à se poursuivre au-delà de 2020, comme les différentes thématiques développées en concertation avec les habitants (place des jeux, sport pour tous, potagers, etc.) et les « portes d'entrées » du quartier des Vergers (Vaudagne, Vernes, Louis-Rendu et route de Meyrin). Enfin, un travail important de clôture administrative et financière est anticipé.

Le Conseil municipal a donc été amené début février à voter une nouvelle délibération (n° 2020-01) finançant les

postes à durée déterminée nécessaires à l'équipe de projet Vergers pour la période 2021-2024. La nouvelle délibération reprend le montant correspondant au solde de la première délibération (2016-2020), soit CHF 1'455'155.-.

Cointrin

Avancement des travaux PLQ Sapins-Joinville

Le secteur est du quartier de Cointrin défini par les chemins du Jonc, des Sapins, Terroux, De-Joinville et l'avenue Louis-Casaï est situé en zone de développement 3 depuis 1957, et a fait l'objet d'un grand nombre de projets au cours des dernières années. Ces demandes résultent de la rareté des terrains au centre-ville, de la forte pression foncière et de l'attrait de l'axe aéroportuaire.

Pour suivre ces développements, le Conseil municipal avait ouvert en 2015 un crédit de réalisation de CHF 9'300'000.- pour les travaux de génie civil et l'aménagement des espaces publics dans le secteur.

En 2020, les travaux avancent autour du 78, avenue Louis-Casaï avec un collecteur d'eaux pluviales collectif privé, et autour du 3, chemin des Sapins dans la continuité des espaces publics réalisés le long du chemin du Jonc et au chemin des Sapins en 2018.

Le projet est à mi-course, et se poursuivra en fonction des projets de construction d'immeubles privés.

Servitudes et cessions D-2020-18

La délibération n° 2020-18, votée en vote immédiat le 13 octobre par 27 oui et 4 abstentions, met en œuvre les cessions gratuites de parcelles prévues dans le PLQ 29'663 en faveur de la Commune côté chemin Terroux, et permet les cessions gratuites de parcelles au domaine privé communal côté chemin des Sapins.

Lors de la construction des immeubles, un passage public à pied a été réalisé à l'arrière des immeubles permettant une traversée du quartier qui aboutit sur le chemin des Sapins. Il est dès lors constitué de deux servitudes de passage public à pied en faveur de la ville de Meyrin.

L'acte notarié établi sur la base d'accords négociés prévoit les cessions aux domaines public et privé communal, ainsi que la constitution des servitudes de passage public à pied précitées.

D'autres servitudes pourront être constituées si elles devaient s'avérer nécessaires pour l'exploitation des immeubles ou la gestion du périmètre.

Zones 30 – fin des travaux

Plusieurs aménagements visant à limiter la vitesse des véhicules ont été réalisés sur le territoire meyrinois ces dernières années.

Courant 2020, au quartier de la Citadelle, différents chantiers ont été coordonnés entre les Services industriels de Genève (SIG) pour la maintenance du réseau de distribution d'eau potable, Gaznat SA pour l'entretien sur le gazoduc haute pression, et la ville de Meyrin pour les aménagements de surface de la zone 30km/h.

De nouvelles bordures, des zones de croisement et trois plateaux surélevés ont été construits sur le chemin de la Citadelle. Deux îlots ont été créés sur la rue Robert-Adrien-Stierlin. Des plantations de végétaux agrémentent ces aménagements dans une séquence rurale le long des parcelles agricoles, et une séquence plus urbaine à proximité des habitations.

A Meyrin-Village sur les chemins du Grand-Puits et du Vieux-Bureau, des dépassements de vitesse en zone 30km/h étaient encore observés en 2020. La volumétrie d'îlots existants a donc été renforcée, mais des mesures complémentaires restent nécessaires pour atteindre les objectifs de modération de la vitesse. Ces derniers seront réalisés en 2021.

Aménagements éphémères – Meyrin en été

Dans le contexte de limitation des rassemblements et de prescriptions de distances physiques dans l'espace public, l'administration communale a exploré les manières de permettre l'occupation libre de l'espace public durant l'été par la population, notamment par les aînés dont les activités sont fortement limitées. En plus des occupations de site déjà prévues (Meyrin-Village, Jardin botanique alpin, Cité-Parc, Cointrin et Champs-Frêchets), des propositions supplémentaires aux Champs-Frêchets et à la campagne Charnaux ont été réalisées.

Assainissement

Un crédit de CHF 3'970'000.- pour la réhabilitation et la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement communal avait été voté en 2017. En 2020, une réhabilitation sans tranchée par fraisage et chemisage ponctuels de la canalisation d'eaux usées a été réalisée à la ZIMEYSA.

Dans le secteur de Cointrin, le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) impose la mise en séparatif des collecteurs eaux usées et eaux pluviales à l'avenue Louis-Casaï: les études ont été lancées en 2020 en partenariat



Zone 30 au chemin du Grands-Puits

© Pierre Debernard



Installations temporaires à la rue de la Campagne-Charnaux

© Rafael Schütz



Balançoires, installations temporaires à la rue de la Campagne-Charnaux

© Rafael Schütz

avec la commune de Vernier qui a la même obligation sur son territoire, et avec les SIG pour le déploiement du réseau hydrothermal GeniLac.

Dans le cadre d'importants développements urbains prévus le long de la façade sud de l'autoroute, impliquant l'enfouissement de la ligne à haute tension (Foretaille-Verbois), le projet GeniLac porté par le Canton et les SIG a saisi l'occasion de ses premiers travaux pour tirer son réseau jusqu'aux bâtiments de l'aéroport et en direction du quartier de l'Etang. Vu que ces projets s'inscrivent en bordure de l'autoroute, un territoire fortement boisé, des travaux préparatoires de défrichage et l'abattage d'environ 400 arbres entre la route François-Peyrot et le chemin du Ruisseau ont été entrepris par les SIG. Un montant compensatoire en lien avec ces abattages a été exigé par l'Office cantonal de l'agriculture et la nature (OCAN) et approuvé à hauteur CHF 85'000.-, et une compensation à venir dans le cadre du PLQ par plantations sur site de 340 arbres a été décidée.

Domaine public

Projet CFF – Travaux d'assainissement rue des Ateliers, chemin Adrien-Stoessel

Les CFF ont annoncé le projet de réaliser un faisceau de voies de garage pour les trains du Léman Express. Ce sera un lieu de garage des trains de voyageurs et non de maintenance, ni de stockage de trains de marchandises. L'obligation de mise en séparatif identifiée dans le PGEE oblige la Commune à construire sous les voies CFF un réseau séparatif de collecte des eaux provenant du bassin versant de la route du Nant-d'Avril. Il est donc opportun de réaliser ces travaux en synergie avec le chantier CFF.

Trottoir chemin H.-C.-Forestier

Dans le cadre du futur quartier Praille-Acacias-Vernets, l'armée Suisse a réorganisé la place d'armes genevoise. Dans la nouvelle organisation, l'arsenal militaire de Meyrin-Mategnin situé chemin H.-C.-Forestier a été entièrement reconstruit. Lors d'une négociation avec l'armée Suisse pour les accès à ces nouveaux bâtiments, la ville de Meyrin a échangé une parcelle pour permettre la réalisation d'un trottoir le long de ce périmètre.

Développements en cours

MAP Feuillasse

La mesure d'accompagnement paysage (MAP) du domaine de Feuillasse le long de la route de Prévessin prévoit la reprofilage de la route, la mise en avant des seuils des fermes Abbé et Félix et de l'ancienne douane, la plantation de haies vives et de nouveaux arbres, l'installation de mobilier urbain et de deux fontaines. Elle aurait dû débuter en 2020 mais la pandémie a retardé la der-

nière phase de la procédure administrative de ce projet et freiné l'approvisionnement de certains matériaux. Le démarrage des travaux a été repoussé à janvier 2021.

Bus à haut niveau de service (BHNS)

Afin d'accompagner la mise en application de la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE), une réflexion concertée entre les différents acteurs politiques a conclu qu'un axe de transport collectif fort devait être mis en place sur le tracé Cornavin-Vernier-Zimeysaver, l'une des principales pénétrantes de la rive droite.

L'axe du BHNS-GVZ traversera sur 10 km les communes de Meyrin et de Vernier, ainsi que la ville de Genève. Le projet concerne l'étude et la réalisation des aménagements routiers, de l'espace public, des réseaux souterrains et de la ligne aérienne de contact trolleybus. Il englobe également un projet de pôle d'échange multimodal dans le quartier de Châtelaine. La technologie de ligne de contact aérienne soumet ce projet à validation fédérale.

L'avant-projet piloté par le Canton de Genève, en partenariat avec les communes de Meyrin, Vernier et de Genève a débuté en 2020.

Voie verte d'agglomération

La voie verte d'agglomération (VVA) est un itinéraire de mobilité douce et un espace public conçue comme une véritable alternative à la voiture et aux deux-roues motorisés. Elle offre un itinéraire hors trafic motorisé accessible à tous et connecté à l'ensemble du réseau de transport en commun.

Le tronçon de près de 10 km entre Vernier, Châtelaine et Satigny-Zimeysa constituera un élément de liaison fort entre les communes et les quartiers traversés pour les adeptes du vélo, de la marche à pied ou autres (trottinette, skate, rollers, etc.). Il se présentera aussi comme un nouvel espace public avec aménagements et équipements divers pour les visiteurs ou utilisateurs réguliers.

La conception et la réalisation de ce tronçon sont placées sous le pilotage de l'Office de l'urbanisme, en collaboration avec les offices cantonaux des transports et du génie civil, la Fondation pour les terrains industriels (FTI) et les communes de Vernier, Meyrin et Satigny.

Une démarche de concertation a accompagné l'élaboration du projet en associant les riverains et futurs usagers. Elle est portée par le Service concertation et communication de l'Office d'urbanisme, en partenariat avec le service des Interfaces CEVA (ICEVA). La mise en service de cette infrastructure au public est prévue en 2025.

EQUIPEMENTS PUBLICS**Rénovation-extension Maison Vaudagne –
début des travaux**

Suite au vote en décembre 2016 d'un crédit d'étude pour la rénovation et l'extension de la Maison Vaudagne, le Conseil municipal nouvellement installé a voté en juin à l'unanimité un crédit de construction de CHF 9'000'000.- (délibération n° 2020-09). L'autorisation de construire a été délivrée en septembre, aussi les travaux ont pu commencer comme annoncé à l'automne.

Répartition du programme

Le projet d'extension retenu à l'issue du concours de 2018 se présente sous la forme d'un long pavillon adossé au mur du cimetière et jouxtant le bâtiment initial. La Maison Vaudagne sera réduite à sa volumétrie initiale (sans la chaufferie, cafétéria, cage d'escalier extérieur, container, etc.). Le centre de loisirs étant inscrit à l'inventaire des bâtiments dignes d'être protégés, certains éléments de la Maison doivent être conservés malgré la rénovation complète et obligatoire de son enveloppe thermique. La production de chaleur sera remplacée par une pompe à chaleur (PAC) à sondes géothermiques. Les espaces ouverts autour de la Maison Vaudagne deviennent une cour de jeux placée dans un parc arboré.

Après deux ans d'activités en dehors des murs habituels, la Maison Vaudagne retrouvera ses murs anciens et nouveaux en 2022. Le bâtiment rénové sera dédiée aux activités des enfants et à l'équipe d'animation, et le nouveau pavillon en bois, aux adolescents et aux manifestations à large public.

Terrains de foot E+F –**crédit de construction voté et crapauds**

La 6^e étape du centre sportif des Vergers validée en 2016 planifie notamment la construction de deux terrains de football et de nouveaux bâtiments de vestiaires pour faire face à l'évolution des clubs de football et de rugby.

En 2018, un crédit de CHF 180'000.- avait été voté pour l'étude des deux terrains de football synthétiques E et F. Le 10 mars, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit de CHF 4'905'000.- pour la réalisation de ces deux terrains (délibération n° 2020-02a). A l'issue des travaux, le Meyrin FC disposera d'un ensemble d'équipements regroupés sur un même site. Des matériaux durables et un éclairage le moins impactant possible pour le voisinage sont prévus.

Initialement prévus en deux étapes en 2020 et 2021, les travaux ont été retardés par la crise sanitaire et par la découverte de crapauds calamites, une espèce protégée. Ces batraciens ont pu être déplacés pour leur préservation.

Il a finalement été décidé de réaliser les deux terrains simultanément. Les travaux sont prévus pour débuter en janvier 2021, pour une mise en service à l'été 2021.

Vestiaires centre sportif – début des travaux

Le Conseil municipal avait approuvé un crédit d'étude de CHF 330'000.- en février 2018, et un crédit de construction de CHF 5'593'000.- en décembre 2019 pour ces vestiaires.

L'emplacement du futur pavillon**Un détail des travaux**



Projet de rénovation école de la Golette

Les travaux ont commencé en mars 2020, mais le chantier a dû être interrompu quelques jours après, le Conseil d'Etat ayant ordonné l'immobilisation de tous les chantiers du Canton.

Après une pause de sept semaines, le chantier a été rouvert mais l'interruption du chantier a reporté la date de remise de six mois environ. Sous réserve d'un approvisionnement normal des éléments de construction, la livraison des vestiaires est prévue à l'automne 2021, en phase avec la mise en service des deux nouveaux terrains de foot E et F.

Rénovation école de la Golette – début des travaux

Le crédit de construction de CHF 8'880'000.- présenté devant le Conseil municipal en décembre 2019 (délibération n° 2019-25) et renvoyé en commission travaux publics a été voté par le Conseil municipal le 10 mars à l'unanimité. Le chantier de rénovation a été ouvert le 29 juin. L'école enfantine subit ainsi sa première rénovation d'ampleur depuis sa construction en 1971 par l'architecte Luc Hermès.

La rénovation portera sur les murs en béton dégradés par carbonatation, et l'ensemble des fenêtres et stores, l'isolation thermique des murs, l'isolation, l'étanchéité et la structure des toits, les réseaux d'électricité, de chauffage, de ventilation et sanitaires, et la chaudière à gaz, qui sera remplacée par une pompe à chaleur sur sondes géothermiques. La rénovation permettra de réduire de 50% les besoins de chauffage, et de diviser par 100 les émissions de CO₂.

Certains locaux seront adaptés aux besoins du corps enseignant et de l'équipe parascolaire. Les groupes sanitaires seront rénovés, et un nouveau mobilier scolaire sera installé. Enfin, des travaux seront effectués sur les aménagements extérieurs.

Le projet de rénovation a été salué par l'Office cantonal de l'énergie (OCEn) et le Service des monuments et des sites pour sa capacité à concilier valorisation de ce patrimoine architectural inscrit à l'inventaire et standard de haute performance énergétique.



Rénovation Ferme de la Planche - Toiture rénovée



Rénovation Ferme de la Planche - Vue intérieure



Rénovation Ferme de la Planche - Façade

Rénovation Ferme de la Planche – point travaux

Les travaux de rénovation se poursuivent: canalisations, gros-œuvre, couverture, crépis de façades, travaux intérieurs, dallages extérieurs. La livraison du bâtiment est prévue à fin mars 2021.

Rénovation école de Livron – crédit de construction voté

Le 15 décembre, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit de construction de CHF 2'850'000.- destiné à la rénovation des installations de ventilation de la piscine et de mise en conformité de la sécurité incendie de l'école de Livron (délibération n° 2020-25a).

L'école date de 1974. Elle est composée de trois corps de bâtiments et abrite seize classes de primaire et des locaux annexes dont une piscine. Le plan des investissements 2020-2030 prévoyait un démarrage des études pour la rénovation globale à partir de 2030, mais la rénovation urgente des installations de ventilation de la piscine, des vestiaires et de la salle de tennis de table impliquait d'effectuer obligatoirement les mises en conformité en matière de sécurité incendie.

Pour éviter de fermer l'école durant la période scolaire, les travaux sont prévus en trois phases durant les étés 2021 et 2022, et dès 2030.

Le remplacement des installations de ventilation nécessiteront une fermeture anticipée de la piscine fin mai 2021, mais l'enseignement ne sera pas impacté car ces travaux se dérouleront essentiellement en sous-sol. Des économies d'énergies conséquentes sont attendues au niveau électriques et thermiques.

Lieu-dit « La Gravière » – projet « Villeneuve » retenu lors du concours

Le projet de complexe scolaire « Villeneuve » du consortium composé de GDAP Architectes, de INGPHI (ingénieurs civils), du Studio Mint sarl (architecte-paysagiste) et de Enpleo Sarl (ingénieur physique du bâtiment) a remporté en juillet le concours d'architecture organisé par le Canton et la ville de Meyrin pour aménager le lieu-dit « La Gravière » à Meyrin.

Cette zone agricole avait été déclassée en 2017 en zone d'équipements publics par l'Etat, pour y implanter un établissement d'enseignement secondaire II. Le nouvel établissement accueillera 1'400 élèves ainsi que 160 enseignants et une quarantaine de collaboratrices et de collaborateurs. Il pourra héberger la filière gymnasiale (collège), la filière de l'école de culture générale ainsi qu'une antenne du centre de formation professionnelle « service, hôtellerie et restauration » avec cafétéria tea-room, onglerie et salon de coiffure ouverts sur l'extérieur. Des classes d'enseignement spécialisées en formation professionnelle dédiées aux jeunes présentant des troubles ou des handicaps sont également prévues. Les travaux devraient s'achever en 2026.

Conçu comme « une ville dans la Ville », avec son propre microcosme formé de rues, places et quartiers ouverts à tous au gré des envies et des besoins, l'unique bâtiment du complexe est volontairement bas et étendu, afin de préserver les vues depuis les logements environnants. Le projet répond aux exigences élevées de durabilité,

avec une structure porteuse essentiellement en bois, un concept énergétique cohérent et l'intégration de la lumière naturelle.

La contribution de la ville de Meyrin à ce bâtiment porte sur la réalisation d'une salle omnisports triple permettant d'accueillir environ 1'000 spectateurs, et qui pourra être utilisée par les clubs et associations communaux hors des périodes d'enseignement scolaire. Dans un horizon plus lointain, un pôle culturel communal complètera l'ensemble.

Développements en cours

Locaux environnement

Des nouveaux locaux intégrant un espace pour les collaborateurs et une zone dédiée à l'entreposage et à l'entretien des machines nécessaires à l'exploitation des terrains sportifs sont prévus à l'extrémité ouest de la tribune du stade des Arbères côté avenue Louis-Rendu. Une autorisation de construire a été obtenue en décembre 2019.

En 2020, il était prévu de réaliser l'étude et les plans d'exécution des ingénieurs civils pour la structure portante en bois massif, la coordination avec le service de l'environnement et la préparation appels d'offres, et le lancement des appels d'offres en fin d'année. Les mesures sanitaires mises en place lors du premier confinement, notamment le télétravail et l'impossibilité de tenir des séances avec l'ensemble des concernés, ont fortement ralenti la phase d'exécution et le lancement des appels d'offres du projet. Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2021.

Jardin botanique alpin

En décembre 2014, le Conseil municipal avait voté un crédit de construction permettant d'initier la première phase de la revalorisation du jardin (locaux de travail, protection patrimoine végétal, infrastructures pour une exploitation durable, amélioration de l'accueil du public). La seconde phase comprend la construction d'un hangar fermé, l'augmentation de la capacité du bassin de rétention d'eaux pluviales, et le remplacement du revêtement des chemins piétons.

En 2020, les différentes étapes d'autorisation de la seconde phase ont été franchies : requête en janvier, puis élaboration du dossier destiné à la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) pour faire valider l'implantation (en dérogation car le site est protégé), demande complémentaire de l'OCAN pour préserver un arbre situé dans le chantier, et enfin obtention du permis de construire en novembre.

La phase d'exécution et l'appel d'offres ont pu donc être lancés, avec un début de chantier prévu en février 2021. En raison de la pandémie, les travaux de remplacement des revêtements des chemins prévus au printemps 2020 ont été repoussés à l'hiver 2020-2021.

ENERGIE

Coûts énergies bâtiments et équipements communaux

L'épidémie de COVID a entraîné une baisse d'utilisation de certains locaux communaux (associations, locations privées, etc.). L'ajustement des consommations d'énergie a permis de réduire les coûts.

Les SIG ont quant à eux baissé les tarifs d'électricité pour une durée de quatre mois (début mai à fin août) pour tenir compte de l'impact économique de la crise sanitaire.

Chaleur

Le graphique - à la page suivante - montre l'évolution des consommations d'énergie thermique pour l'ensemble des bâtiments communaux. Il représente également l'évolution du mix énergétique utilisé pour le chauffage des bâtiments et la production d'eau chaude sanitaire.

En 2020, plus de la moitié des besoins thermiques (53%) sont couverts par le chauffage à distance, contre une part nulle en 2008. Et 18% de l'énergie thermique consommée par les bâtiments et équipements communaux est d'origine renouvelable.

Les degrés-jour de chauffage, qui renseignent sur le besoin en chauffage des bâtiments, se sont établis à 2'232 pour l'année civile 2020 à Genève (source : Office cantonal de l'énergie, seuils à 12/18°C). 2020 est donc une année légèrement plus douce en comparaison de la moyenne 2008-2019.

Electricité

La tendance à la baisse constatée ces dernières années sur la consommation électrique totale se poursuit également, malgré l'évolution du parc communal et des prestations délivrées par l'administration. L'épidémie de COVID en 2020, la mise en œuvre d'actions de performances énergétiques ainsi que l'autoconsommation du courant produit par les installations solaires déployées sur les bâtiments communaux sont les principaux facteurs ayant conduit à ces résultats.

100% de l'électricité est d'origine suisse et certifiée renouvelable. Elle est répartie en 2020 à 90% SIG Vitale

Vert et 10% SIG Vitale Bleu. En outre, la Commune est propriétaire de dix installations solaires pour une production cumulée de 379MWh correspondant à 9% du total du volume annuel consommé par les bâtiments et équipements publics (4,2 GWh). A noter que la centrale photovoltaïque sur la patinoire, endommagée lors de l'incendie de 2019, a été remise en service en novembre.

Ecole des Vergers certifiée Minergie ECO

Fin octobre, l'école des Vergers a reçu le label définitif Minergie-ECO, reconnu provisoirement depuis 2019.

Le complément ECO est le fruit de la coopération entre les associations Minergie et eco-bau et complète le label Minergie avec les thèmes de la santé et de l'écolo-

gie de la construction. Cela présuppose le respect des exigences de construction du label Minergie, Minergie-P ou Minergie-A. Les critères d'octroi sont : longue durée de vie, faible proportion d'énergie grise, meilleure aération, faible nuisance sonore, luminosité naturelle, bonnes caractéristiques en matière d'écologie de la construction, peu de substances polluantes.

Fonds communal énergie – refonte initiée

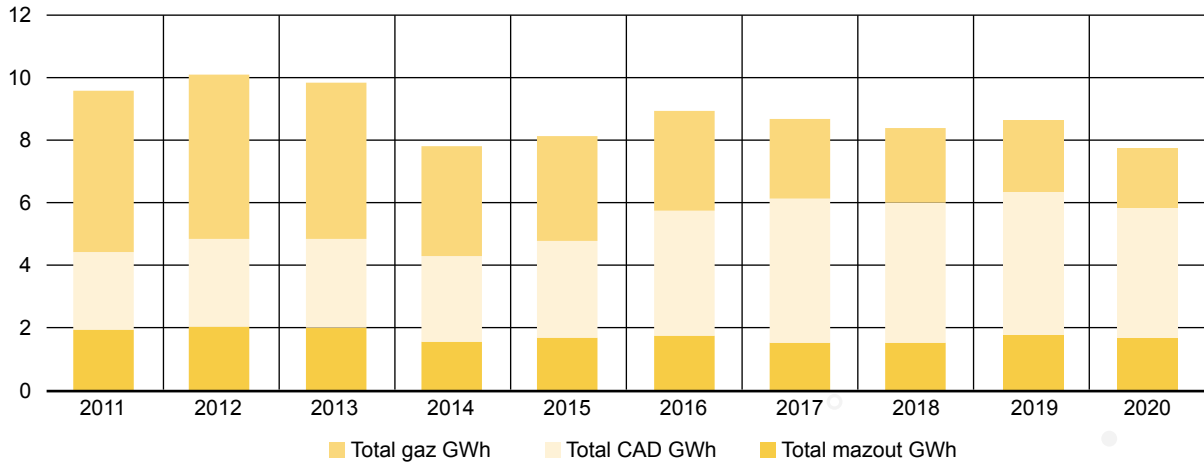
La commission consultative du Fonds communal énergie (CCFCE) s'est réunie à trois reprises en 2020. Dix requêtes ont été préavisées positivement par la commission. Une réflexion sur la mise à jour du Fonds a été initiée.

Coût des énergie pour les bâtiments et équipements communaux

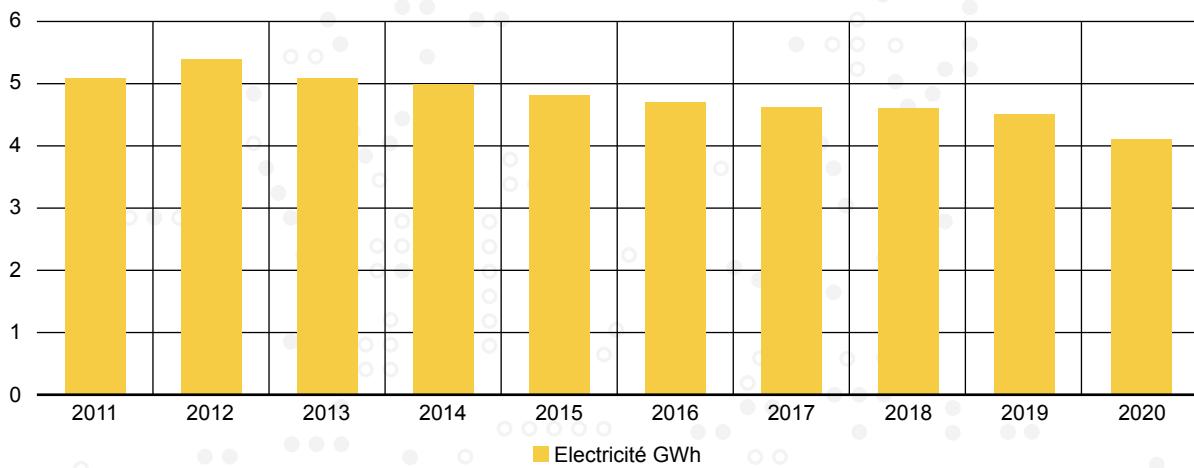
| | | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|-------------------------------|-----|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Mazout | CHF | 322'980 | 249'858 | 164'312 | 144'577 | 107'795 | 117'267 | 111'809 | 130'594 | 128'398 |
| Gaz | CHF | 497'365 | 464'730 | 388'104 | 359'981 | 290'644 | 253'986 | 291'622 | 334'426 | 265'710 |
| CAD | CHF | 316'076 | 410'220 | 399'157 | 483'981 | 420'575 | 488'256 | 487'761 | 508'670 | 458'314 |
| Autres | CHF | | | | | | | 79'344 | 82'718 | 26'789 |
| Total chaleur | CHF | 1'136'421 | 1'124'808 | 951'573 | 988'539 | 819'015 | 859'509 | 970'536 | 1'056'408 | 879'211 |
| Electricité (hors EP*) | CHF | 996'015 | 1'026'280 | 859'958 | 963'166 | 920'889 | 884'834 | 904'600 | 886'120 | 871'136 |
| Eclairage public | CHF | 140'600 | 126'366 | 126'855 | 137'700 | 135'039 | 127'979 | 110'642 | 111'474 | 98'881 |
| Total électricité | CHF | 1'136'615 | 1'152'646 | 986'813 | 1'100'866 | 1'055'928 | 1'012'813 | 1'015'242 | 997'594 | 970'018 |
| Eau | CHF | 555'934 | 508'126 | 408'711 | 558'951 | 565'965 | 689'880 | 602'161 | 588'306 | 475'202 |
| Total | CHF | 2'828'970 | 2'785'580 | 2'347'097 | 2'648'357 | 2'440'908 | 2'562'202 | 2'587'939 | 2'642'308 | 2'324'431 |

EP: Eclairage public

Consommation énergie thermique



Consommation énergie électrique



FINANCES

RAPPEL SUR LES ENJEUX DU BUDGET 2020

En 2019, le Conseil administratif projetait une année 2020 qui serait charnière entre le changement de législature et la poursuite des engagements pris pour accompagner le développement de la Commune. Il avait alors présenté un projet de budget 2020, de transmission, donnant des moyens pour assurer la continuité des prestations. Au moment du vote, ce budget avait rencontré une adhésion majoritaire et l'issue des élections confirmait également que la population souhaitait que nous poursuivions notre engagement dans ce sens.

Depuis plus de 12 mois une pandémie s'abat sur le monde. Le monde entier est perturbé, avec des secteurs d'activités à l'agonie, d'autres qui tournent au ralenti et d'autres encore qui sont en surchauffe. Les conséquences liées aux mesures sanitaires produisent des impacts qui apparaissent dans des temporalités différentes, à des niveaux d'intensité et dans différents secteurs d'activités. Et les conséquences économiques, sociales et environnementales qui en découlent, ne sont de loin pas encore toutes visibles à ce jour et encore moins maîtrisées.

Notre collectivité doit également faire face aux conséquences de la pandémie. En raison des mesures à prendre quotidiennement pour contrer le risque sanitaire tout en assurant la continuité de nos prestations, toute notre organisation doit se réadapter en permanence. Les impacts sont quotidiens, tant au niveau humain, organisationnel et in fine, financier.

RESULTAT 2020

Les comptes 2020 bouclent avec un gain de CHF 527'689. Le résultat de l'année est fortement impacté par trois éléments :

- Les impacts directs et indirects de la pandémie ;
- Les impacts de RFFA (réforme fiscale et du financement de l'AVS) ;
- La résolution de dossiers complexes à la taxe professionnelle.

ANALYSE DES RECETTES FISCALES

Recettes fiscales personnes physiques et personnes morales

L'Etat est chargé de traiter pour les communes les impôts sur les personnes physiques et morales. Il établit les comptes fiscaux, les estimations fiscales, et se charge de la taxation. La production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. Les déclarations fiscales 2020 étant complétées en 2021, l'administration cantonale estime les recettes fiscales de l'année sur la base de l'année précédente, ce qui constitue un facteur d'incertitude important, sachant que la production de l'année précédente n'est pas finalisée. De plus, le pourcentage de notification impacte fortement sur la fiabilité de l'estimation.

Pour Meyrin, un élément supplémentaire complique la situation : l'incidence de son développement sur les recettes fiscales. Dans ses estimations budgétaires, l'Etat ne tient pas compte des impacts liés à l'augmentation de la population ou du nombre d'entreprises et de leurs employés dans la Commune. Il revient au Conseil administratif de le faire.

Cette tâche complexe est faite avec circonspection par le Conseil administratif. En 2020, il a donc estimé des recettes supplémentaires par rapport aux estimations cantonales de CHF 9'859'125 (2019: CHF 8'695'308). Les recettes fiscales 2020 sont finalement de 13% inférieures au budget (2019: -0.50%), soit de CHF 10'575'414 (2019: CHF 405'052). Cette baisse s'explique par les effets directs et indirects de la pandémie et RFFA. Au niveau de l'impôt sur les personnes physiques, une baisse de CHF 4'351'413 par rapport au budget, celle-ci s'explique par les effets directs de la pandémie : la diminution de revenus ; mais également par des effets indirects : l'arrivée de la population tant au niveau des habitants que des employés des nouvelles entreprises a été retardée par la COVID-19.

Au niveau des impôts sur les personnes morales, nous sommes fortement impactés par l'effet RFFA, mais également par les conséquences des baisses de revenus des entreprises en lien avec la COVID-19. La baisse cumulée des deux effets se monte à CHF 6'224'000.

Pour rappel, nous avons anticipé dans notre projet de budget 2021 une baisse des recettes fiscales PP et PM de CHF 8'168'560, qui tenait compte de ces éléments.

Taxe professionnelle

Le montant de la taxe professionnelle se monte à CHF 21'132'100, dont CHF 13'202'939 pour les taxations 2020 et le solde de CHF 7'929'161, lié aux taxations d'années antérieures, dont CHF 5'389'330 pour la part non récurrente.

IMPACT COVID-19 SUR LE RESULTAT

Par rapport au budget prévu, nous atteignons le montant de CHF 4'106'894 de charges qui n'ont pas été dépensées en raison des restrictions en lien avec la pandémie, et hors fiscalité, un manco de recettes de CHF 2'946'270 est à déplorer, soit un impact net positif de CHF 1'160'624.

Derrière ces chiffres, s'il y a d'abord à déplorer toutes les activités qui n'ont pas pu être réalisées, il y a surtout beaucoup d'agilité, motivée par l'envie de ne rien lâcher à la pandémie, par l'envie d'aider de la part de femmes et d'hommes hautement investis dans leur mission de service public. Nos collaborateurs ont continué à œuvrer pour la population meyrinoise, en ne renonçant à aucun effort de créativité pour trouver des solutions innovantes, à chaque fois que cela a été possible, tout en respectant l'ensemble des mesures sanitaires.

INVESTISSEMENTS

En 2020, nos charges d'investissements s'élèvent à CHF 13'826'455 et les recettes à CHF 8'482'503, soit CHF 5'343'952 d'investissements nets. Ce résultat révèle des impacts indirects indéniables de la COVID-19 sur nos investissements. A l'instar du ralentissement général observé dans plusieurs secteurs d'activité, celui de la construction voit le rythme des chantiers diminuer, ce qui entraîne de faibles dépenses par rapport à ce que nous avions pris l'habitude de voir depuis des années dans les comptes et par rapport à ce que nous avions planifié pour 2020.

EMPRUNT

Nous n'avons pas fait d'emprunts supplémentaires en 2020. Nous avons donc un montant d'emprunt total de CHF 40'000'000 au 31 décembre 2020.

Nous avons prêté CHF 4'500'000 à deux communes suisses pour quelques mois, ceci afin de réduire notre trésorerie et réduire le montant des intérêts négatifs.

CONCLUSION

Saint Exupéry disait: « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ». C'est dans cet esprit empli d'espoir qui nous anime toutes et tous que toute l'administration a œuvré en 2020 et continue à le faire, en étant pleinement investie dans cette mission plus que jamais essentielle de service public de proximité. C'est dans cette continuité que nous avons présenté, pour 2021, un budget solidaire, responsable et anticyclique. Cette pandémie qui a surpris tout le monde il y a plus de 12 mois nous accompagne encore et toujours dans notre quotidien. Les comptes 2020 sont déjà fortement impactés, tant par les effets directs qu'indirects de la COVID-19. Nous avons anticipé que les comptes 2021 le seraient également en établissant notre projet de budget 2021.

Nous confirmons que ce n'est qu'en préservant au maximum nos moyens d'agir et en conservant autant que possible nos ressources disponibles que nous parviendrons à surmonter les années de fortes turbulences encore à venir. Des moyens et des ressources qui doivent nous permettre de maintenir nos prestations et nos investissements dans le but de préserver l'emploi, d'atténuer les effets du ralentissement économique sur la précarisation des ménages ainsi que sur la dégradation de la qualité du vivre-ensemble, avant de retrouver une situation assainie et financièrement équilibrée, nous en faisons toujours le pari, à l'horizon 2025.

Il n'y a en effet qu'une seule voie à suivre pour Meyrin: assumer le rôle anticyclique que toute collectivité publique se doit de tenir afin de soutenir le tissu social, économique et associatif communal, pour l'aider à survivre en s'adaptant à cette nouvelle situation, et l'accompagner vers la sortie de la crise, de la manière la plus digne qu'il soit, en n'abandonnant personne sur le chemin.

C'est donc guidés par cette force de conviction que nous avons un rôle majeur à remplir afin de permettre à la société de se relever, de changer, et d'aller vers demain, que nous avançons.

Nathalie Leuenberger
Au nom du Conseil administratif

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

| | 31 décembre 2019 | 31 décembre 2020 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| 1. ACTIF | 386'480'187,08 | 377'840'615,19 |
| 10. Patrimoine financier | 140'374'997,97 | 139'872'974,30 |
| 100. Disponibilités et placements à court terme | 24'801'625,82 | 16'288'113,89 |
| 101. Créances | 18'721'500,65 | 19'426'675,90 |
| 102. Placements financiers à court terme | - | 4'500'000,00 |
| 104. Actifs de régularisation | 8'460'919,10 | 10'013'344,66 |
| 106. Marchandises, fournitures et travaux en cours | 115'453,21 | 116'148,51 |
| 107. Placements financiers | 1'205'882,40 | 980'703,40 |
| 108. Immobilisations corporelles | 87'069'616,79 | 88'547'987,94 |
| 14. Patrimoine administratif | 246'105'189,11 | 237'967'640,89 |
| 140. Immobilisations corporelles | 239'122'356,44 | 229'944'418,24 |
| 142. Immobilisations incorporelles | 664'806,47 | 439'428,75 |
| 145. Participations, capital social | 2'414'391,75 | 2'414'391,75 |
| 146. Subventions d'investissements | 3'903'634,45 | 5'169'402,15 |
| 2. PASSIF | 386'480'187,08 | 377'840'615,19 |
| 20. Capitaux de tiers | 82'528'935,45 | 73'361'674,39 |
| 200. Engagements courants | 7'600'695,00 | 4'303'600,04 |
| 201. Engagements financiers à court terme | - | 10'000'000,00 |
| 204. Passifs de régularisation | 19'011'308,50 | 14'924'498,98 |
| 205. Provisions à court terme | 6'872'693,10 | 6'095'934,05 |
| 206. Engagements financiers à long terme | 40'093'651,75 | 30'043'223,80 |
| 208. Provisions à long terme | 3'951'000,00 | 2'464'815,00 |
| 209. Engagements envers les financements spéciaux des capitaux de tiers | 4'999'587,10 | 5'529'602,52 |
| 29. Capital propre | 303'951'251,63 | 304'478'940,80 |
| 291. Fonds enregistrés comme capital propre | 796'812,11 | 1'260'056,06 |
| 299. Excédent/découvert du bilan | 303'154'439,52 | 303'218'884,74 |

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

| Description | Comptes 31.12.2019 | Budget 31.12.2020 | Comptes 31.12.2020 |
|--|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| Charges d'exploitation | 113'069'776,87 | 121'963'282 | 114'491'595,68 |
| 30. Charges de personnel | 53'458'724,47 | 57'364'636 | 54'631'258,64 |
| 31. Charges de biens et services et autres charges d'exploitations | 19'588'358,35 | 23'350'793 | 19'851'519,25 |
| 33. Amortissements du patrimoine administratif | 13'225'355,30 | 13'871'443 | 13'342'063,89 |
| 36. Charges de transfert | 26'740'360,75 | 27'371'410 | 26'612'753,90 |
| 37. Subventions redistribuées | 56'978,00 | 5'000 | 54'000,00 |
| Revenus d'exploitation | 115'000'666,53 | 116'766'243 | 110'412'559,76 |
| 40. Revenus fiscaux | 99'579'930,70 | 100'759'693 | 97'119'153,34 |
| 42. Taxes | 12'071'003,12 | 11'329'607 | 8'994'667,32 |
| 43. Revenus divers | 867'134,39 | 784'770 | 704'269,57 |
| 46. Revenus de transfert | 2'425'620,32 | 3'887'173 | 3'540'469,53 |
| 47. Subventions à redistribuer | 56'978,00 | 5'000 | 54'000,00 |
| Résultat d'exploitation | 1'930'889,66 | -5'197'039 | -4'079'035,92 |
| 34. Charges financières | 337'466,23 | 369'167 | 546'866,97 |
| 44. Revenus financiers | 6'960'556,42 | 5'595'554 | 5'153'592,06 |
| Résultat financier | 6'623'090,19 | 5'226'387 | 4'606'725,09 |
| RESULTAT OPERATIONNEL | 8'553'979,85 | 29'348 | 527'689,17 |
| 48. Revenus extraordinaires | -11'894'739,61 | - | - |
| RESULTAT EXTRAORDINAIRE | -11'894'739,61 | - | - |
| RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS | -3'340'759,76 | 29'348 | 527'689,17 |

*dans ce tableau, les imputations internes 39/49 n'apparaissent pas

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2020

| | 2019 | 2020 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Résultat total du compte de résultats | -3'340'759,76 | 527'689,17 |
| + Amortis. du PA et subventions d'investissements (planifiés, non planifiés, complémentaires) | 13'331'444,30 | 13'481'499,89 |
| + Pertes / - bénéfiques sur la vente du PF ou pertes / bénéfiques de change | - | -3'495,62 |
| + Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF | - | 216'992,00 |
| - Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants | 5'057'441,83 | -705'175,25 |
| - Augmentation / + diminution des actifs de régularisation | 925'976,73 | -1'552'425,56 |
| - Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours | -18'095,79 | -695,30 |
| + Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers) | 1'294'694,99 | -3'297'094,96 |
| + Augmentation / - diminution des provisions | 4'073'227,16 | -2'262'944,05 |
| + Augmentation / - diminution des passifs de régularisation | 631'411,83 | -4'086'809,52 |
| + Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre | -243'881,63 | 530'015,42 |
| Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle | 21'711'459,66 | 2'847'556,22 |
| - Subventions d'investissements acquises | 5'845'882,13 | 8'172'817,84 |
| Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités | 5'845'882,13 | 8'172'817,84 |
| - Immobilisations corporelles | -24'005'115,03 | -12'030'166,16 |
| - Immobilisations incorporelles | -124'713,52 | -81'399,65 |
| - Propres subventions d'investissements | -1'384'700,45 | -1'405'203,70 |
| Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités | -25'514'529,00 | -13'516'769,51 |
| Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA | -19'668'646,87 | -5'343'951,67 |
| - Augmentation / + diminution des placements financiers et des immob. corp. du PF | -311'345,93 | -1'466'688,53 |
| - Prêts à court terme / + remboursement prêts à court terme | - | -4'500'000,00 |
| Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF | -311'345,93 | -5'966'688,53 |
| Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement | -19'979'992,80 | -11'310'640,20 |
| + Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme | - | 10'000'000,00 |
| + Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme | -106'480,60 | -10'050'427,95 |
| Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement | -106'480,60 | -50'427,95 |
| Variation des liquidités et placements à court terme | 1'624'986,26 | -8'513'511,93 |

Ce solde de CHF -8'513'511,93 correspond à la variation de la nature 100

MEYRIN - ÉVOLUTION 2015-2020 - QUELQUES CHIFFRES CLÉS

| Libellé | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Population | 22'399 | 23'324 | 24'128 | 25'219 | 25'681 | 26'157 |
| | | 925 | 804 | 1'091 | 462 | 476 |
| | | 4% | 3% | 5% | 2% | 2% |
| Places Crèches - à la journée* | 218 | 218 | 316 | 362 | 362 | 362 |
| | | 0 | 98 | 46 | 0 | 0 |
| | | 0% | 45% | 15% | 0% | 0% |
| Places Crèches - à temps partiel* | 76 | 76 | 76 | 76 | 76 | 76 |
| Enfants 1P-8P | 1'850 | 1'900 | 1'972 | 2'059 | 2'316 | 2'356 |
| | | 50 | 72 | 87 | 257 | 40 |
| | | 3% | 4% | 4% | 12% | 2% |
| ETP au 31 décembre | 265 | 277 | 305 | 337 | 348 | 369 |
| | | 12 | 28 | 32 | 11 | 21 |
| | | 4% | 10% | 10% | 3% | 6% |
| Nombre contribuable TPC | 1'581 | 1'764 | 1'793 | 1'964 | 1'996 | 2'158 |
| | | 183 | 29 | 171 | 32 | 162 |
| | | 12% | 2% | 10% | 2% | 8% |
| RECETTES | 99'129'060 | 107'965'702 | 106'002'624 | 117'752'497 | 110'565'088 | 115'999'303 |
| | | 8'836'642 | -1'963'078 | 11'749'873 | -7'187'409 | 5'434'215 |
| | | 9% | -2% | 11% | -6% | 5% |
| CHARGES | 94'825'314 | 93'419'724 | 103'086'425 | 110'695'005 | 113'905'847 | 115'417'613 |
| | | -1'405'590 | 9'666'701 | 7'608'580 | 3'210'842 | 1'565'766 |
| | | -1% | 10% | 7% | 3% | 1% |
| RESULTAT | 4'303'746 | 14'545'978 | 2'916'199 | 7'057'492 | -3'340'759 | 527'689 |
| DETTES | 25'000'000 | 30'000'000 | 25'000'000 | 40'000'000 | 40'000'000 | 40'000'000 |
| | | 5'000'000 | -5'000'000 | 15'000'000 | 0 | 0 |
| | | 20% | -17% | 60% | 0% | 0% |
| INVESTISSEMENTS BRUTS | 39'644'032 | 25'857'661 | 38'706'041 | 46'151'585 | 25'772'241 | 13'826'455 |
| RECETTES | | 135'480 | 21'050'171 | 12'285'059 | 6'103'596 | 8'482'503 |
| INVESTISSEMENTS NETS | | 25'722'181 | 17'655'870 | 33'866'526 | 19'668'645 | 5'343'952 |
| Degré d'autofinancement | 54,71% | 102,23% | 84,46% | 56,59% | 50,79% | 262,15% |
| CENTIME ADDITIONNEL | 43 | 44 | 44 | 44 | 44 | 44 |
| Valeur du centime | 1'576'592 | 1'712'867 | 1'684'356 | 1'846'707 | 1'846'898 | 1'663'082 |
| Impôt PP (IBO, IS, IPC) | 49'310'529 | 50'595'597 | 50'270'777 | 57'247'655 | 55'006'093 | 55'016'576 |
| | | 1'285'068 | -324'820 | 6'976'878 | -2'241'562 | 10'483 |
| | | 3% | -1% | 14% | -4% | 0% |
| Impôt PM | 20'059'527 | 24'770'539 | 23'840'897 | 24'007'448 | 26'257'415 | 18'159'020 |
| | | 4'711'012 | -929'642 | 166'551 | 2'249'967 | -8'098'395 |
| | | 23% | -4% | 1% | 9% | -31% |
| Taxe professionnelle | 13'458'925 | 13'759'211 | 12'343'929 | 14'503'859 | 15'032'141 | 21'132'100 |
| | | 300'286 | -1'415'282 | 2'159'390 | 528'282 | 6'099'959 |
| | | 2% | -10% | 17% | 4% | 41% |
| Fonds Péréquation - PM (recettes) | 2'822'322 | 2'824'947 | 2'863'733 | 3'279'537 | 3'284'282 | 2'811'458 |
| | | 2'625 | 38'786 | 415'804 | 4'745 | -472'824 |
| | | 0% | 1% | 15% | 0% | -14% |
| Compensation financière en faveur des communes frontalières (charges) | 6'973'764 | 7'298'844 | 7'451'397 | 7'967'921 | 8'039'372 | 8'383'981 |
| | | 325'080 | 152'553 | 516'524 | 71'451 | 344'609 |
| | | 5% | 2% | 7% | 1% | 4% |
| Péréquation financière intercommunale (charges) | 2'055'659 | 1'854'826 | 2'348'558 | 3'115'838 | 2'142'882 | 1'981'179 |
| | | -200'833 | 493'732 | 767'280 | -972'956 | -161'703 |
| | | -10% | 27% | 33% | -31% | -8% |

* places de crèches à la journée, yc accueil familial de jour, places de crèches à temps-partiel, yc garderie la Framboise.



